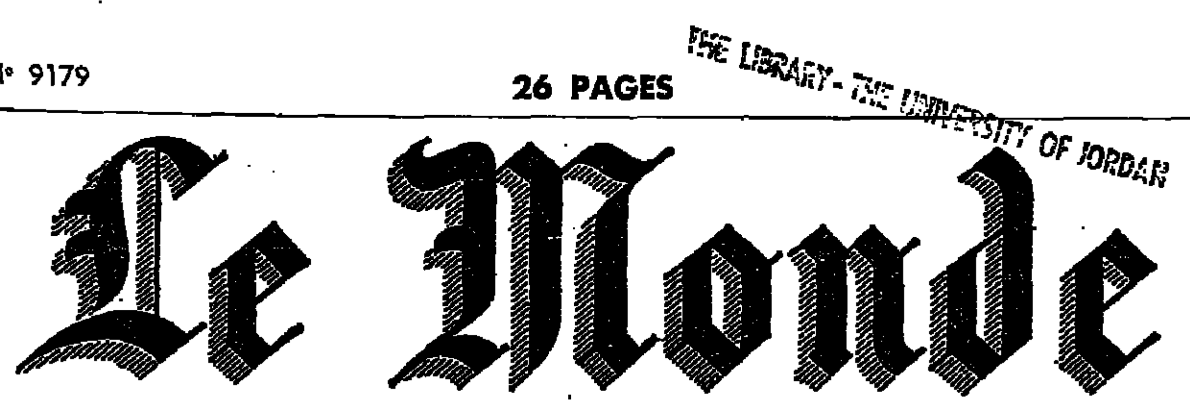
TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9179 | 26 PAGES | SAMEDI 20 JUILLET 1974

L'OPÉRA-STUDIO fait ses débuts à Avignon

LIRE PAGE 19



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 0,90 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 8 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 8 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,80 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 10

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

EN DÉPIT DE MULTIPLES DÉMARCHES

Les Grands font preuve de passivité dans l'affaire de Chypre

La « morale » et le fait accompli

Rarement situation aura été aussi claire : un régime légitime est abattu en Europe par une conspiration. Des officiers, « prêtés » par une dictature voisine, mènent la rébellion parce que le chef de l'Etat élu a eu l'audace de demander leur rappel. Des scènes trop connues de terreur et d'arrestations en masse se déroulent à Nicosie, comme à Athènes sept ans plus tôt. Un « président », que l'on n'a même pas pris soin de choisir respectable, parade devant une nation apeurée et parle des « droits de l'homme », qu'il s'emploie à violer et s'engage à maintenir.

Cette tragique mascarade, mise en scène de bout en bout par la dictature grecque, ne suscite pas d'applaudissements. Personne, dans le monde, n'ose se féliciter de l'écrasement de la démocratie chypriote. Mais les réactions de ses alliés naturels en Occident permettent, une fois de plus, de mesurer comment les égoïsmes nationaux, travestis en « raison d'Etat », aboutissent à accepter l'inacceptable.

L'attitude de Londres est, à cet égard, particulièrement remarquable. Sur le terrain, le jour même du coup, on permet aux rebelles qui cherchent à s'emparer de Mgr Makarios de traverser la zone de souveraineté britannique, afin de mener plus commodément leur affaire. Toutefois, dans un « souci humanitaire », un hélicoptère va quérir le chef de l'Etat chypriote, qui sera accueilli à Londres avec toutes sortes de prévenances. Hélas, le Foreign Office en est déjà, après avoir vertueusement refusé de reconnaître les factieux, à préciser qu'il entend seulement « examiner la demande de non-reconnaissance de M. Nicos Sampson » présentée par l'archevêque !

Si Londres ne songe, dans cette comédie, qu'à l'avenir de ses bases dans l'île et aux bons rapports avec l'usurpateur installé, Paris — qui a vendu à la Grèce des armes peut-être efficaces en la circonstance — observe la même prudence. Ne reconnaissant que les Etats, la France est en bonne posture. Mais, porte-parole de la « vive inquiétude » des Neuf, elle s'est bien gardée d'exprimer à son compte propre sa réprobation à Athènes — tout bon client ayant raison, comme il se doit, en matière de négoce.

Leur diplomatie trop récente ne pouvant prétendre à tant d'hypocrisie, les Américains montrent leurs sentiments avec une rafraîchissante ingénuité. Ils abandonnent à son sort la démocratie assassinée par leurs protégés d'Athènes. Moins « neutraliste », Chypre sera du moins un point d'appui plus sûr pour la VIe flotte. Politique à peine voilée par le souci proclamé d'éviter un affrontement entre deux membres de l'OTAN, mais qui pourrait bien, comme le souligne le « New York Times », « présenter le plus grand risque de provoquer une intervention de la Turquie. ».

Ankara, voyant en effet que le fait accompli ne suscite partout que de bonnes paroles, est de plus en plus tenté de passer aux actes. Les Soviétiques, qui lorsqu'il s'agit de leurs intérêts ne s'encombrent guère de morale internationale, sont cette fois en position de défenseurs de l'opprimé contre la « soldatesque » dénoncée par M. Podgorny.

Le triomphe de la « Realpolitik » n'est pas chose nouvelle, il s'en faut. Mais la crise chypriote montre comment, de compromission en compromission, des dictatures encouragées par trop de bons procédés exportent leur régime et menacent la paix du monde. Les considérations « morales », accueillies avec tant d'ironie par les « réalistes » de tous bords, auraient peut-être pu, si elles avaient inspiré la politique de l'Occident à l'égard de la Grèce, éviter cette nouvelle tragédie.

Mgr Makarios doit assister à la séance du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité se réunit ce vendredi soir 19 juillet à New-York pour entendre le président Makarios en sa qualité de « chef de l'Etat chypriote ». Pour sa part, M. Joseph Sisco, secrétaire d'Etat adjoint américain, pousuit entre Athènes et Ankara une mission de médiation en tant qu'émissaire personnel du président Nixon.

Les prises de position se multiplient à travers le monde en faveur de l'ethnarque.

Londres et Washington font cependant preuve d'une indéniable passivité et semblent avoir adopté une attitude ambiguë à l'égard du président élu de la République chypriote. Les Britanniques ont tenu à nuancer les déclarations de Mgr Makarios faisant état d'un engagement de ne pas reconnaître son successeur.

L'Agence France-Presse croit savoir que M. Sisco a mis au point un plan prévoyant notamment une invitation à M. Sampson, nouveau « président » chypriote, de « se retirer pour laisser la place à un gouvernement présidé par une personnalité de plus grande envergure » et une amnistie générale ainsi qu'une relève des officiers grecs. Sur ce dernier point, Athènes d'ailleurs a d'ores et déjà accepté une relève progressive de ses forces, considérée par les Turcs comme « un geste gratuit ».

Le New York Times déplore avec amertume que les Etats-Unis aient pris position pour « les putschistes d'Athènes et le régime de Chypre dirigé par un assassin et un gangster... ».

Selon l'agence U.P.I., une flotte turque comportant des bateaux de débarquement a appareillé tôt vendredi matin du port de Mersin.

Notre envoyé spécial Eric Rouleau, qui a vécu sur place le coup d'Etat de Nicosie, raconte ci-dessous comment « l'île d'Aphrodite, où il faisait bon vivre, s'est transformée en un vaste camp de concentration ».

Nicosie, ou l'image d'une ville occupée

De notre envoyé spécial ERIC ROULEAU

Nicosie. — « *Nous ne voulons pas des Allende morts, des héros posthumes de la résistance grecque chypriote ! Il ne sert à rien de verser des larmes. Les démocraties doivent intervenir maintenant, aujourd'hui même, avant qu'il ne soit trop tard. Après la Grèce, voici Chypre qui tombe sous les coups de la soldatesque. Aucun pays européen ne devrait se sentir à l'abri du fascisme qui risque de faire tache d'huile sur le vieux continent !* »

L'homme qui nous tient ces propos est le docteur Lyssaridès, leader du parti socialiste EDEK et l'un des plus proches conseillers de Mgr Makarios. Médecin personnel de l'ethnarque depuis une quinzaine d'années, il a pu s'échapper au moment où les putschistes pilonnaient le palais présidentiel proche de sa maison. Le visage mal rasé, le teint d'une pâleur cadavérique, le regard empreint à la fois de tristesse et de colère, il nous reçoit dans une modeste villa de la banlieue de Nicosie d'où il dirige, dans la clandestinité, des réseaux de résistance à la junte. Abordé brusquement en plein centre de la capitale par l'un de ses partisans, nous avions été littéralement projeté dans une voiture et conduit à son refuge discrètement gardé par une poignée d'hommes en armes.

Nicosie présente le visage d'une ville occupée. Toute personne qui s'aventurerait à violer le couvre-feu, même pour une raison de force majeure, risque d'être abattue sans sommations par l'un des soldats du contingent grec ou de la garde nationale grecque chypriote, qui occupent les issues des principales artères, les ronds-points, les bâtiments officiels, les toits d'immeubles stratégiques. Des chars lourds, des voitures blindées munies de canons, des nids de mitrailleuses lourdes contribuent au maintien de l'ordre. La liberté de circuler en dehors des heures du couvre-feu est toute relative. Tous les 100 mètres, les piétons sont soumis à des vérifications d'identité par des militaires armés de fusils-mitrailleurs, tout autant que les automobilistes, dont les véhicules sont fouillés de fond en comble. Des patrouilles motorisées, les armes pointées vers l'extérieur, circulent sans désemparer.

(Lire la suite page 3.)

L'ÉTAT DE SANTÉ DU GÉNÉRAL FRANCO S'AGGRAVERAIT

Madrid (Reuter). — L'état de santé du général Franco s'est détérioré, ont déclaré, vendredi 19 juillet, les médecins qui soignent le chef de l'Etat espagnol.

Le bulletin de santé indique que le Caudillo, hospitalisé il y a dix jours pour une phlébite à la jambe droite, souffrirait de « complications gastriques ».

LA CRISE AGRICOLE ET LE PLAN FOURCADE

• Les manifestations paysannes continuent
• Le petit patronat redoute l'extension des faillites et du chômage

Alors qu'avec les vacances estivales la pression des centrales syndicales ouvrières se relâche (les prix de détail n'ont d'ailleurs monté « que » de 1,2 % en juin), le gouvernement doit faire face à la « grogne » d'autres catégories sociales. Le signal de l'offensive est venu des campagnes : menacés d'une baisse importante de leur pouvoir d'achat cette année (de 15 à 17 %, selon les estimations), de nombreux agriculteurs sont descendus dans la rue. Et ils y restent, en dépit des mesures récemment prises à Bruxelles et à Paris, qu'ils estiment ne pas régler grand-chose. Le tour violent pris par certaines manifestations pourrait néanmoins indisposer à la longue une partie de l'opinion publique à l'encontre de ceux qu'elle considère parfois comme les « enfants chéris des pouvoirs publics ».

Des campagnes, la mauvaise humeur gagne maintenant les villes. Le petit patronat fait savoir — plus bruyamment que le grand — que le plan de « refroidissement de l'inflation » mis en place par M. Fourcade risque de conduire nombre d'entreprises « au naufrage », sous le triple coup de charges sociales accrues, d'impôts plus lourds et d'un crédit plus cher, et, surtout, plus limité. Selon les P.M.E., l'extension des faillites et du chômage est à craindre si des mesures de compensation ne sont pas prises rapidement pour venir en aide aux entreprises les plus menacées.

La Confédération des petites et moyennes entreprises avance l'idée d'une « *grève des impôts* », de réductions concertées d'horaires ou d'effectifs, voire d'un arrêt total de l'activité, à l'échelon sectoriel ou local, si le « *plan de refroidissement de l'économie* » n'est pas atténué. Les P.M.E. tiennent à préciser qu'il ne s'agit pas là de menaces de « *rétorsion* », leur Confédération approuvant d'ailleurs les objectifs du plan gouvernemental et reconnaissant la nécessité de mesures énergiques. Mais l'organisation de M. Gingembre juge le péril extrême et ne tient pas du tout à voir ses membres « *mourir en ordre dispersé* ». Elle redoute de voir le dispositif officiel accélérer le chaos économique qu'elle reproche si souvent aux syndicats ouvriers de vouloir provoquer.

Les petits patrons ont le sentiment de servir de « *boucs émissaires* ». Ils refusent d'être tenus pour responsables de l'inflation, née selon eux de la conjoncture internationale et de l'accumulation des charges qui pèsent sur leur trésorerie. D'autre part, ils estiment que la « *limitation sauvage* » du crédit procède d'un règlement de comptes entre le gouvernement et les banques, punies pour avoir trop longtemps outrepassé les règles de progression des encours.

Dans la mesure où ils ne peuvent pas avoir recours au marché financier, comme le font les entreprises de grande taille, et parce qu'ils constatent qu'en période d'encadrement sévère du crédit les banques ont tendance à privilégier les firmes ayant une « *large* » assise financière, les P.M.E. s'estiment frappées injustement.

V. M.

(Lire la suite page 23.)

UN ENTRETIEN AVEC M. PIERRE SUDREAU

La question du pouvoir dans l'entreprise va être étudiée par le comité de réforme

Le comité chargé de la réforme de l'entreprise, que préside M. Pierre Sudreau, a tenu sa première réunion jeudi à l'hôtel de Castries, rue de Varennes. MM. François Lagrange, maître des requêtes au Conseil d'Etat, et Bernard Aubergé, inspecteur des finances, seront les rapporteurs de ses travaux, qui seront terminés pour janvier. Il semble que le comité abordera nettement des problèmes aussi délicats que celui du pouvoir dans l'entreprise. Dans l'interview qu'il nous a accordée, M. Pierre Sudreau n'exclut pas que certaines formules de statuts des sociétés puissent, à l'avenir, faire la part plus belle au facteur travail qu'au facteur capital.

(Lire page 23 l'interview recueillie par JACQUELINE GRAPIN.)

TROIS NOUVEAUX ATTENTATS DANS LA RÉGION DE BASTIA

(Voir nos informations p. 17.)

IL Y A VINGT ANS

Les accords de Genève mettaient fin à la phase « française » de la guerre d'Indochine

Par JEAN LACOUTURE

C'est au cours de la nuit du 20 au 21 juillet 1954 que prit fin à Genève la phase « française » de la guerre d'Indochine, entamée le 19 décembre 1946, après une vaine tentative de règlement politique. Le conflit qui opposait le mouvement révolutionnaire constitué en « république démocratique du Vietnam » à la IVe république, divisée et malade des complexes hérités et de la défaite de 1940, aboutissait à une incomplète victoire des combattants vietnamiens, dont la souveraineté était enfin reconnue, mais dans un premier temps sur une moitié seulement du territoire national, et à une défaite limitée de l'ancien colonisateur, qui devait quitter la place mais en bon ordre, dans un délai raisonnable, et avec la chance de préserver, à moyen terme, d'importants intérêts matériels et culturels.

Beaucoup d'observateurs de l'époque étaient conscients du caractère précaire de ce règlement, qui confisquait aux révolutionnaires une partie de leur victoire, en attendant la substitution, dans la partie sud du pays, d'un néo-colonisateur à celui qui battait en retraite. Mais l'accord de Genève n'en revêtait pas moins une signification historique considérable, parce qu'il sanctionnait la victoire militaire d'un mouvement révolutionnaire sur une grande puissance, et ouvrait la voie à la liquidation d'un des deux grands empires coloniaux du dix-neuvième siècle.

Le camp retranché de Dien-Bien-Phu, où le commandement français avait investi le meilleur de ses moyens et tout son prestige, était tombé aux mains du général Giap, le 7 mai 1954. Le désastre, qui privait le corps expéditionnaire de ses troupes de choc, avait fait tomber les masques au moment même où, à Genève, la conférence internationale, convoquée trois mois plus tôt, pour trouver une solution au conflit coréen et, éventuellement, à d'autres affaires asiatiques, abordait la question d'Indochine.

(Lire la suite page 5.)

L'application des mesures de suspension de l'immigration

« Il faut retourner chez toi, Ahmed »

De notre envoyé spécial

Hendaye. — La première vision qu'Ahmed conservera de la France, c'est celle d'un quai de gare entouré d'un grillage et gardé par des C.R.S. Après plus de quatre jours d'un voyage exténuant mais plein d'espoir qui l'a amené, à dos d'âne, en car, en bateau, en train, de son village natal, près d'Agadir, il arrive sur les bords de la Bidassoa. En descendant, à Hendaye, du train d'Algésiras de 21 heures — le « *train des Marocains* », — il touche au but, du moins le croit-il.

Car il ignore que le gouvernement de Paris a décidé d'arrêter momentanément l'immigration de main-d'œuvre étrangère, les principaux visés étant les Maghrébins et les Africains. Et lorsque, sous le grand hall triste de la gare d'Hendaye qui sert aux opérations de douane, les policiers espagnols le remettent à leurs collègues français, Ahmed s'entend immédiatement demander : « *Avez-vous un billet de retour ? Et de l'argent ?* »

Ahmed n'a ni l'un ni l'autre : il n'entrera pas en France. Les dispositions adoptées dernièrement par l'administration sont formelles : la police ne doit admettre sur le territoire que les ressortissants marocains pouvant apporter la preuve d'une activité stable dans leur pays — il n'y a plus guère que les fonctionnaires et les commerçants pour échapper au refoulement, — présenter un billet de retour et une somme d'argent au moins égale à 800 F.

JAMES SARAZIN.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR — QUALITÉ

Sans en avoir l'air, notre gouvernement vient de découvrir un secret qui a laissé perplexes tous les penseurs depuis que le monde est monde : il a découvert un critère de la qualité.

Du moins il faut le croire, puisque c'est la qualité qui déterminera la quote-part de la redevance qui sera versée à chacun des établissements issus de l'O.R.T.F. Et en matière de finances on ne plaisante pas avec la rigueur.

M. Valéry Giscard d'Estaing le sait mieux que personne.

C'est pourquoi il faut croire qu'entre la qualité Malraux, la qualité Druon, la qualité Arthur Conte, la qualité Jarrot, la qualité avant-garde, la qualité majorité silencieuse il possède un moyen miracle de donner une définition exacte, sans bavures et unanimement acceptée du vieux mythe fumeux de la qualité française.

L'ennui est qu'une fois encore cette qualité-là se mesurera en termes de gros sous.

ROBERT ESCARPIT.

APRÈS LE COUP D'ÉTAT

Tandis que les auteurs du coup d'Etat de Nicosie consolident leur emprise à Chypre, une intense activité diplomatique se poursuit. M. Joseph Sisco, sous-secrétaire d'Etat américain, a quitté Londres vendredi matin à destination d'Athènes après s'être entretenu dans la capitale britannique avec M. Bulent Ecevit, premier ministre de Turquie, ainsi qu'avec le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan. L'émissaire spécial du président Nixon est attendu vendredi soir à Ankara, où il doit avoir de nouveaux entretiens avec M. Ecevit. De retour dans sa capitale, ce dernier a convoqué immédiatement un conseil des ministres, après s'être entretenu avec le général Semih Sancar, chef d'état-major général, ainsi qu'avec les commandants des trois armes. « Nous sommes maintenant plus proches des solutions qui donneront satisfaction à l'humanité, au peuple chypriote et à la Turquie, a déclaré M. Ecevit. J'ai de l'espoir en ce qui concerne l'avenir immédiat. »

● A NEW-YORK, le président en exercice du Conseil de sécurité, M. Perez de Cuellar (Pérou), a convoqué le Conseil vendredi à 15 h. 30 (20 h. 30 heure de Paris) afin d'entendre une déclaration de Mgr Makarios — arrivé jeudi — en sa qualité de « président de Chypre ». Auparavant, les membres du Conseil devaient se réunir en privé pour décider la suite à donner a une demande d'audition de la délégation du nouveau régime, dont l' « arrivée imminente » a été annoncée jeudi à M. Waldheim.

● A BRUXELLES, l'ambassadeur représentant permanent de la Grèce à l'OTAN a annonce jeudi soir, au cours d'un conseil extraordinaire de l'Organisation atlantique, que son gouvernement, « dans son désir de donner satisfaction à la demande faite par la plupart des membres du conseil et de fournir une preuve supplementaire de sa bonne foi et de ses intentions pacifiques et amicales envers tous », avait pris la decision de « remplacer par étapes les officiers grecs de la garde nationale chypriote ». Le représentant permanent de la Turquie à l'OTAN a pour sa part rejeté purement

Libres opinions

Une conspiration mondiale ?

Par CLAUDE BOURDET

PERSONNE n'est obligé de voir la main des Etats-Unis dans le putsch de Chypre. Il n'y a eu, matériellement, aucune intervention américaine. Washington serait, nous dit-on, « inquiet » et reste « attaché à l'indépendance de l'île ». Probablement, les Etats-Unis ne verraient pas d'un bon œil un conflit entre leurs deux alliés, membres de l'OTAN, la Grèce et la Turquie.

Un tel conflit, toutefois, n'éclaterait que si le pouvoir mis en place par les officiers grecs, une fois la partie gagnée, proclamait l'Enosis, le rattachement de Chypre à la Grèce, ou s'en prenait d'une façon quelconque aux droits de la minorité turque, ou encore si des hostilités se déclenchaient entre les deux communautés de l'île. Or le « gouvernement » de M. Sampson a déclaré qu'il n'entendait ni aller vers l'Enosis ni toucher au statut des Turcs chypriotes. Des troupes de l'ONU séparent pratiquement les communautés, et un conflit entre elles est improbable si, comme il semble, les Chypriotes turcs restent à l'écart de la lutte entre les partisans de Makarios et les putschistes.

En ce cas, et puisque l'Enosis, en effet, est impossible sans grave conflit international, on se demande à quoi rime le putsch. Ou plutôt on se le demanderait si Makarios n'avait pas rangé avec l'éclat l'île parmi les Etats non alignés, s'il n'avait pas de bonnes relations avec les pays socialistes, s'il ne s'opposait pas à la cession aux Américains d'une base navale à Chypre. Toute modification du statut de l'île *par rapport à la Grèce* provoquerait une explosion en Méditerranée. Mais le simple remplacement d'un prélat démocrate et neutraliste par un fasciste favorable aux Américains ne suscitera pas de crise, au moins provisoirement. Si Sampson et les putschistes gagnent, Chypre rentrera dans l'OTAN. M. Kissinger aura sa base ; les compagnies pétrolières américaines, qui s'intéressent si vivement au sous-sol marin de la région, seront débarrassées de toute exigence chypriote éventuelle. Un verrou de plus sera posé, un pas de plus sera fait vers l'américanisation de la Méditerranée orientale.

***

Bien entendu, *is fecit cui prodest* n'est jamais une explication suffisante. Il se peut, je le répète, que les Etats-Unis ne soient ici pour rien. Il se peut que la junte grecque, qui *dépend absolument des Américains pour maintenir* son pouvoir sur le peuple hellène, et qui ne bouge guère un doigt sans obtenir leur « feu vert », ait, cette fois-ci, pris sans consulter Washington une décision aussi grave, susceptible d'engendrer, si les choses tournaient mal, les pires complications. Cela, on peut l'imaginer : c'est une question de lucidité, ou d'optimisme...

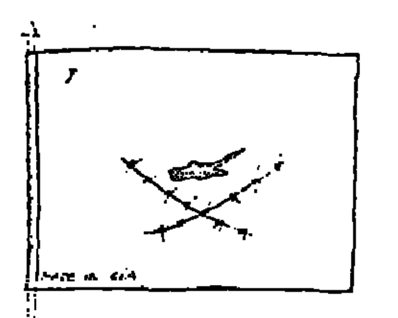
De même, on a pu, dans le passé, imaginer que le coup *d'Etat contre Mossadegh en Iran n'avait pas été préparé en* accord avec la C.I.A., que celle-ci n'était pour rien dans l'élimination de Sihanouk par Lon Nol, ou dans le putsch contre Sukarno à Djakarta et le massacre de centaines de milliers de « communistes » indonésiens, que la liquidation du président Arbenz au Guatemala, du président Bosch à Saint-Domingue, que l'installation du pouvoir militaire au Brésil, étaient des affaires « purement intérieures » de ces pays, que les émigrés cubains ont débarqué à la *baie des Cochons sans l'accord ni* l'aide de Kennedy, que le putsch chilien de l'automne 1973 n'a pas été préparé militairement, politiquement et économiquement avec l'aide du gouvernement et des milieux financiers des Etats-Unis. Et on a même pu « croire » (toujours avec un peu d'optimisme) que le coup d'Etat militaire en Grèce n'avait impliqué à l'époque aucune, absolument aucune, participation de la C.I.A.

Tout cela, on a pu et on peut le croire : c'est une affaire de persuasion. Il suffit d'ailleurs pour cela *de ne jamais lire* les articles ou ouvrages dans lesquels, tôt ou tard, après quelques années, aux Etats-Unis mêmes, chercheurs, journalistes, écrivains (et souvent d'anciens membres des services secrets) démêlent les intrigues, fournissent les documents, établissent les faits. Avec la même bonne volonté, on pourra continuer à *« croire » que MM. Kissinger et Nixon n'ont été pour rien dans* le coup de Chypre et que la junte grecque n'a pas agi dans une large mesure pour leur compte et avec leur soutien total, encore que silencieux.

***

Il vaut mieux, en effet « croire » de cette façon-là. Si on ne *maintenait pas fermement ce genre de croyance, on pourrait* en effet *croire* qu'il existe une conspiration américaine à l'échelle de la planète, infiniment plus discrète et efficace que la malhabile « conspiration » dont on accuse si souvent l'Union soviétique, laquelle, pourtant, n'a jamais réussi ni peut-être tenté, aucun coup d'Etat souterrain, et n'a pu imposer en quelque pays le pouvoir de ses amis que par les plus pesantes et les plus visibles pressions militaires, dénoncées aussitôt par le reste de l'univers, et faisant perdre à l'U.R.S.S. bien plus d'atouts et de sympathies que ces opérations grossières n'en récoltaient !

En vérité, où irait-on, que deviendrait-on, si on se mettait à croire à la minutieuse conspiration qui élimine peu à peu tous les obstacles à la domination américaine du monde ? Où iraient, que deviendraient, MM. Giscard d'Estaing, Sauvagnargues et leur nouvelle politique étrangère ? Ah ! pour notre tranquillité et pour la leur, « croyons » ce qu'il faut « croire ».



(Dessin de BONNAFFE.)

ACCUEILLI A L'ONU EN CHEF D'ÉTAT

Mgr Makarios évite de critiquer les États-Unis

De notre correspondant

New-York. — Attendu par plusieurs centaines de ses partisans et par des essaims de journalistes et de photographes, Mgr Makarios a, au cours d'une conférence de presse tenue à l'aéroport, lancé de graves accusations contre la junte d'Athènes et annoncé qu'il allait demander au Conseil de sécurité de mettre fin à l'intervention des autorites grecques à Chypre et de restaurer son régime ainsi que la souveraineté et l'independance de l'île. Il *s'est*, en revanche, refusé à formuler la moindre critique contre les Etats-Unis, se déclarant satisfait de leur attitude et exprimant l'espoir qu'ils se joindront aux autres pays s'apprêtant à voter la resolution condamnant l'action du régime d'Athènes.

Quelques heures plus tard, l'archevêque, gardé par un imposant contingent de police, s'est rendu au gratte-ciel des Nations unies. Le secrétaire général, M. Waldheim, l'attendait à l'entrée, signifiant ainsi que, pour l'ONU, Mgr Makarios est toujours chef d'Etat d'un pays-membre.

Au cours de l'entretien, l'ethnarque lui a fait, pense-t-on, le récit des évenements qui l'ont conduit à quitter son pays et a renouvelé son réquisitoire contre Athènes.

Dans les consultations privées tenues jeudi par le Conseil de sécurite il a été décidé que Mgr *Makarios* sera traité comme un chef d'Etat. A la fin d'un débat qui s'annonce très long, un projet de résolution, qui pour le moment reste encore anonyme, mais qui pourrait être patronné par les membres non permanents du Conseil, sera proposé. Il appellerait tous les pays à respecter la souveraineté et l'indépendance de Chypre et suggérerait le retrait des *« forces étrangères »* qui ne seraient pas caractérisées autrement. Ce serait une manière polie de demander le retrait des officiers grecs. Pourtant, l'U.R.S.S., considérant ce projet trop mou, pense introduire des amendements qui contiendraient des accusations très graves contre le gouvernement grec ainsi qu'une demande catégorique de retrait des officiers grecs de la garde nationale *chypriote*.

Il ne semble pas que les amendements soviétiques puissent être adoptés. Pour le moment, ils sont assurés seulement de l'appui des pays qui votent toujours pour tout ce que l'U.R.S.S. propose et aussi, paradoxalement, de la Turquie (qui n'est pas membre du Conseil de sécurité).

Les paradoxes abondent d'ailleurs dans cette affaire. Ainsi, par exemple, dans une lettre au secrétaire général, le représentant de la Turquie s'est indigné contre un *télégramme* envoyé aux Na*tions unies par le régime rebelle* de Nicosie et notifiant que M. Zenon Rossides, qui depuis l'origine, c'est-à-dire depuis 1960, représente Chypre aux Nations unies, a été relevé de ses fonctions, ce qui ne saurait étonner personne puisque M. Rossides, âgé de soixante-dix-neuf ans, a tou*jours été un* partisan convaincu de l'archevêque. Or, pendant dix ans, il a été souvent dénoncé en Turquie, où il était considéré comme un personnage suspect, presque autant que son *« patron »*.

PHILIPPE BEN.

DANS SA PREMIÈRE CONFÉRENCE DE PRESSE

M. Nicos Sampson stigmatise la « tyrannie » de l'ancien régime

Nicosie *(A.P.)*. — Encadré de gardes du corps armés de mitraillettes et portant des shorts kaki, M. Nicos Sampson, terroriste de l'EOKA devenu « président » de Chypre, a tenu jeudi 18 juillet sa première conférence de presse au ministère de l'Informa*tion* à Nicosie.

M. Sampson a accusé Mgr Makarios de s'être livré à *« la torture et à la corruption »* et il a longuement stigmatisé *« la tyrannie de l'ancien régime »*.

L'ancien tireur d'élite, qui bénéficia naguère d'un non-lieu pour *le meurtre d'un soldat* britannique abattu dans le dos, a étalé, devant les journalistes, des chaînes de bicyclette, des gourdins, des fouets, des tuyaux de caoutchouc, des magnétos, etc., qui, selon lui, ont été trouvés dans les prisons et les salles d'interrogatoires par les gardes nationaux *qui ont déclenché* le coup d'Etat de lundi dernier.

Le P.C. autorisé

Il a fait défiler également devant les journalistes dix personnes censées avoir été les victimes *de tortures*. Ces personnes avaient été vues riant et buvant de la bière avant la conférence de presse, mais elles se sont mises à grimacer de douleur lorsqu'elles ont été appelées à « *témoigner* ».

M. Sampson a annoncé que l'Assemblée nationale ne sera pas dissoute et que le parti communiste sera autorisé à fonctionner légalement. Selon lui, *« quelques dizaines de personnes seulement »* ont été tuées ou blessées au cours des quatre jours précédents.

Remarquant que plusieurs spectateurs chypriotes grecs portaient à la conférence de presse la tenue de combat camouflée de l'EOKA, les journalistes étrangers ont demandé à M. Sampson quel était le statut de ces *« irréguliers »*.

« Il n'y aura aucune organisation en dehors de l'Etat, a-t-il répondu. *Ces hommes se cachaient probablement, et ils ont mis leur uniforme lorsqu'ils sont sortis. »* L'un d'eux cria : *« C'est exact, je me cachais, et maintenant je suis sorti. »* Il a été identifié par la suite comme étant un journaliste de *Machi*, quotidien appartenant à M. Sampson, et qui préconise l'union avec la Grèce.

Pour faire contraste avec le traitement qui aurait été infligé aux prisonniers sous le régime de l'ethnarque, M. Nicos Sampson a encore fait défiler trois officiers de police arrêtés cette semaine pour s'être opposés à la prise du pouvoir par la garde nationale. Tous trois étaient bien rasés et portaient des vêtements fraîchement repassés. Le commandant Andreas Pantazis, chef de la garde personnelle de Mgr Makarios, a déclaré qu'il avait *été « très bien traité »* depuis sa reddition lundi dernier.

M. Sampson a refusé de dire *combien d'officiers et soldats* grecs se trouvaient dans l'île. Il a démenti que trois avions de militaires grecs soient arrivés mercredi à Chypre. Ces avions transportaient des médicaments, a-t-il dit, ajoutant que son gouvernement respectera tous les traités internationaux et poursuivra les pourparlers avec les Turcs.

LES RÉACTIONS DANS LES CAPITALES ÉTRANGÈRES

WASHINGTON : le département d'État reste favorable au partage de l'île

De notre correspondant

Washington. — Jusqu'à nouvel ordre, la politique de Washington à l'égard de Chypre reste déterminée par les mêmes considéra*tions qui avaient inspiré, en 1967*, la mission de M. Cyrus Vance, ambassadeur extraordinaire. Ses efforts avaient réussi à désamorcer la bombe qui menaçait alors d'exploser.

M. Sisco, premier adjoint de M. Kissinger, réussira-t-il comme M. Vance en 1967 ? Certains observateurs craignent que les moyens de pression dont disposent les Etats-Unis auprès d'Athènes ne soient pas aussi forts qu'en 1967, à un moment où le nouveau gouvernement grec recherchait les faveurs de Washington, qui avait suspendu l'aide militaire américaine et rappelé son ambassadeur. En même temps, les récentes difficultés avec la Turquie à propos de la culture du pavot ont sensiblement rafraîchi les relations entre les deux pays, affectant du même coup l'influence de Washington.

Cela dit, on rappelle au département d'Etat que la politique américaine repose toujours sur un certain nombre d'axiomes fondés sur une appréciation *« très réaliste »* des données du problème : 1) un conflit entre les Grecs et les Turcs doit être évité par tous les moyens ; 2) les bases navales en Grèce et en Crète sont vitales pour les opérations de la VI[e] flotte, et cette considération militaire doit avoir priorité sur toutes les autres, à commencer par les réserves légitimes éprouvées à l'égard du régime des colonels grecs ; 3) le partage gréco-turc de l'île serait la meilleure solution, avec pour corollaire que la République de Chypre offre ses facilités navales et aériennes à l'OTAN ; 4) les tendances neutralistes de Mgr Makarios et le soutien qu'il reçoit des communistes locaux et de l'Union soviétique justifient de prendre ses distances vis-à-vis de l'archevêque, appelé parfois le *« Castro de la Méditerranée »*...

En d'autres termes, la politique américaine continue d'être subordonnée aux exigences du Pentagone. Et cela bien que les colonels d'Athènes n'aient pas coopéré pleinement avec l'U.S. Navy et aient refusé de laisser utiliser les bases pour l'assistance militaire à Israël en octobre dernier.

M. Kissinger lui-même aurait invoqué l'importance stratégique des bases aériennes et navales en Grèce pour refuser de prendre position en faveur de Mgr Makarios et de demander l'évacuation des officiers grecs de la garde nationale comme certains le lui recommandaient. Il semble qu'il subsiste encore de sérieuses divergences de vues au département d'Etat sur la ligne à suivre. Mais l'opinion la plus couramment exprimée est que le rôle des Etats-Unis doit se limiter à faire pression sur les parties en présence, à commencer par les Turcs afin qu'ils fassent preuve de modération. Bref, la tâche essentielle est d'éviter à tout prix un conflit entre les deux membres de l'OTAN.

Une semi-paralysie

Dans ce contexte, la politique américaine, reconnaissons-le, doit être *« un pas en retrait »* de celle de la Grande-Bretagne, à laquelle est confiée la tâche d'agir auprès *du gouvernement d'Athènes. Ainsi* c'est Washington qui pratique le « wait and see », la politique de temporisation traditionnellement attribuée aux Britanniques...

En tout cas, au département d'Etat, on continue d'éviter les réponses précises, on laisse entendre qu'il s'agit d'une affaire intérieure dans laquelle les Américains peuvent difficilement intervenir...

Cette semi-paralysie de la diplomatie américaine est vivement critiquée par plusieurs journaux, à commencer par le *New-York Times*, qui, dans un éditorial, demande que le gouvernement de Washington prenne position, choisisse entre *« l'action modérée et efficace recommandée par la Grande-Bretagne, acceptée par les membres de l'OTAN, ou rester seul aux côtés des putschistes d'Athènes et du régime de Chypre, dirigé par un assassin et un gangster... »*.

Le *Christian Science Monitor* s'affirme déçu par l'attitude « équivoque » de Washington et regrette que *« l'intervention grecque dans les affaires de Chypre n'ait pas été fortement condamnée »*... *« Il est difficile de croire que les Etats-Unis ne sont pas en mesure d'employer leur talent et leur persuasion diplomatique pour amener la Grèce à une position raisonnable et réaliste »*, conclut-il. Enfin, les démocrates libéraux estiment qu'à un moment où M. Kissinger fait face à de nombreuses critiques, venant notamment du Pentagone, qui considère avec beaucoup de suspicion la politique de détente, le secrétaire d'Etat peut difficilement rompre une nouvelle lance avec les chefs militaires et s'exposer à l'accusation de négliger les impératifs stratégiques exigeant un minimum de « coopération » avec les dirigeants d'Athènes.

HENRI PIERRE.

ANKARA : crainte d'un double jeu américain

De notre correspondant

Ankara. — Les propos prêtés ici à un membre du nouveau « gouvernement » chypriote : *« Maintenant que l'affaire a été réglée entre nous, le moment est venu de nous débarrasser des Turcs »*, rapportés par la radio turque de l'île, ont indéniablement contribué à accroître le malaise à Ankara, malgré les assurances du nouveau « chef de l'Etat » Nicos Sampson quant au respect des droits de la communauté turque. D'autant que la même station de radio avait fait état de fréquentes perquisitions organisées chez les Turcs de l'île par la garde nationale.

La majorité des éditoriaux de journaux, des organismes professionnels, tels les syndicats ouvriers ou chambres de commerce et d'industrie, exhortent le gouvernement à passer à l'action *« avant qu'il ne soit trop tard »*.

L'insistance du gouvernement britannique sur l'utilisation des moyens diplomatiques avant toute intervention éventuelle, l'apparente impasse des entretiens de Londres entre MM. Wilson et Ecevit, ainsi que la position ambiguë du gouvernement de Washington face aux nouveaux dirigeants chypriotes accentuent les appréhensions. On *craint ici que* les Etats-Unis ne veuillent gagner le plus de temps possible en jouant sur deux tableaux, ce qui donnerait au nouveau régime de Nicosie les délais nécessaires pour asseoir son autorité.

Les recours diplomatiques une fois épuisés, la Turquie pourrait, estime-t-on à Ankara, *être obligée* d'envisager plus sérieusement une éventuelle intervention, *« même toute seule »*. Les Turcs paraissent excédés de la *« politique du salami »* d'Athènes et s'estiment capables de l'emporter sur le plan militaire, d'autant que les Yougoslaves, Bulgares et Albanais auraient d'ores et déjà *procédé* à des concentrations de troupes aux frontières grecques.

(Interim.)

LONDRES : le « lâchage » du chef d'État légitime est amorcé

De notre correspondant

Londres. — La diplomatie américaine a nettement et efficacement pris la relève de la diplomatie britannique, jeudi, *dans la* crise chypriote. Après l'échec des consultations anglo-turques de mercredi, le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Joseph Sisco, dépêché de toute urgence à Londres, a pris en main la situation.

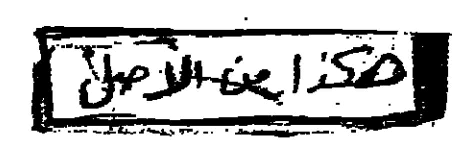
M. Sisco a passé une demi-journée dans la capitale britannique, où il a rencontré le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan, et le premier ministre turc, M. Bulent Ecevit. Mais ni lui ni le chef du gouvernement d'Ankara ne se sont entretenus avec le président Makarios.

Le premier objectif de la diplomatie américaine, qui était de désamorcer la crise *chypriote pour* ne pas affaiblir le flanc sud-est de l'alliance atlantique, paraît avoir été provisoirement atteint. Le premier ministre turc devait le confirmer lui-même au cours d'une conférence de presse peu avant son départ pour Ankara, en affirmant que son gouvernement recherchait toujours une solution pacifique à Chypre et n'envisageait, pour le moment, rien d'autre. Mais les résultats obtenus par M. Sisco sont encore fragiles. Il devait poursuivre sa mission à Athènes et Ankara, vendredi, pour tenter de stabiliser la situation.

La position britannique a sensiblement évolué au cours des dernières vingt-quatre heures. Salué comme le chef légitime de l'Etat chypriote, puisqu'il est le seul *« élu du peuple »*, Mgr Makarios n'a pas obtenu que Londres mise sur son retour au pouvoir à Nicosie. L'archevêque avait déclaré avoir reçu des assurances formelles qu'en aucune circonstance Londres ne reconnaîtrait le *régime* de fait de M. Sampson.

Un porte-parole du Foreign Office a précisé que le gouvernement britannique s'était simplement engagé à examiner la demande de Mgr Makarios de ne pas reconnaître *« Nicos Sampson et ses représentants »*. La prudence britannique ne vaut sans doute pas la franchise turque, puisque M. Ecevit a déclaré que le sort de Mgr Makarios *« ne l'intéressait pas »*. Mais Londres ne paraît certainement pas prêt à prendre fait et cause pour un homme qui n'a pas que des amis à Chypre, au mépris des réalités.

Le gouvernement britannique avait, d'autre part, sensiblement durci son attitude vis-à-vis de la Grèce en l'accusant de porter une *« lourde responsabilité »* dans le coup d'Etat et en exigeant le retrait (et non plus seulement la « relève ») des officiers grecs de la garde nationale qui y ont participé. — *(Intérim.)*



A CHYPRE

et simplement le geste d'Athènes qu'il a qualifié de « sans valeur aucune ». « Les officiers rappelés en Grèce seraient en effet, a-t-il dit, remplacés par d'autres, qui soutiendraient de la même façon le régime illégal mis en place. »

● A STRASBOURG, M. Giuseppe Vedovato, président de l'assemblée du Conseil de l'Europe, a déclaré que Mgr Makarios était le seul représentant légal de Chypre. « Il est inadmissible, a-t-il dit, que Chypre, qui assure actuellement la présidence du comité des ministres du Conseil de l'Europe, reste aux mains d'une clique de putschistes subordonnés au gouvernement d'Athènes. J'en appelle à l'opinion publique, aux Parlements et aux gouvernements membres du Conseil de l'Europe afin qu'ils agissent pour rétablir le gouvernement légitime de Chypre, dont le président Makarios demeure à nos yeux le représentant. »

● A MOSCOU, M. Nikolai Podgorny, président du présidium du Soviet suprême, a affirmé jeudi que « le putsch armé contre le gouvernement légal de Chypre » avait été organisé par « la soldatesque grecque et les milieux de l'OTAN qui se dissimulent derrière son dos ». L'agence Tass a accusé pour sa part la diplomatie britannique de « manœuvrer activement » en vue « d'imposer un règlement de la question de Chypre qui conviendrait aux pays occidentaux, et notamment à l'OTAN ».

Nicosie, ou l'image d'une ville occupée

(Suite de la première page.)

Nicosie est aussi une ville assiégée. Les touristes, les provinciaux, les paysans de passage, qui ont été surpris par le coup d'Etat regagnent progressivement les autres agglomérations par convois. Le réseau téléphonique ne fonctionnant toujours pas jeudi soir 18 juillet, l'inquiétude des familles privées de nouvelles des leurs demeurait vive.

L'île d'Aphrodite, pays des vacances, où il faisait bon vivre, s'est transformée en un vaste camp de concentration où règne la loi des centurions. Aux heures de « liberté », d'interminables files d'attente se constituent sous l'œil vigilant des soldats, aux portes des magasins d'alimentation, au seuil des commissariats, où hommes et femmes viennent remettre leurs armes à feu, à l'entrée des hôpitaux, pour s'enquérir de la disparition d'un fils, d'un frère ou d'un ami. On ignore le nombre des victimes et il serait hasardeux d'avancer un chiffre précis. Cependant, un médecin du principal établissement médical de Nicosie prétend avoir compté jusqu'à mille deux cents cadavres, dont beaucoup ont été enterrés à la sauvette dans des fosses communes. La rumeur publique fait état de nombreux morts dans les autres villes, à Paphos en particulier, où la résistance a été la plus vigoureuse, dans les campagnes encore, où la chasse aux communistes — qui représentent plus de 42 % de l'électorat — aurait été d'une brutalité inouïe. Quant aux arrestations — y compris celles qui ont été effectuées au titre des *« vérifications d'identité »* — elles s'élèveraient à plusieurs milliers dans l'ensemble du pays.

« Aide » britannique aux rebelles

De furieux combats se sont poursuivis dans l'île pendant deux jours et deux nuits, et, jeudi avant l'aube, on entendait encore, à Nicosie, le crépitement des mitrailleuses. La région de Paphos ne serait vraisemblablement pas tombée de sitôt aux mains des puschistes si les autorités militaires britanniques n'avaient pas autorisé les unités de la garde nationale à emprunter la route près de la base d'Akrotiri, pour se rendre de Limassol à Paphos. Cette route, en effet, traverse l'enclave qui appartient en toute souveraineté au Royaume-Uni. Interrogée à ce sujet, une personnalité proche des milieux officiels anglais nous a assuré qu'il n'était pas *« légalement possible »* de refuser le droit de passage à quiconque, sous peine de créer un dangereux précédent, lequel risquait d'entraîner, un jour ou l'autre, la remise en question de l'existence même des deux bases — les plus importantes qu'entretient Londres à travers le monde — dans l'île.

Tel n'est pas l'avis du docteur Lyssaridès, qui nous a déclaré : *« Le haut commissaire britannique nous a promis formellement de ne pas permettre l'usage de cette route stratégique par des factieux qui ont pris les armes contre le pouvoir légitime de la République chypriote. »*

Le président du parti socialiste n'est pas optimiste quant aux chances de succès de la résistance à moyen terme. Certes, les principaux dirigeants de l'AKEL (le parti communiste) ont réussi eux aussi à se réfugier dans la clandestinité, mais ils ne disposent pas de milices armées autonomes. *« Les partisans de Mgr Makarios,* poursuit le docteur Lyssaridès, *se cachent dans les villes et dans les campagnes, et beaucoup ont pris le maquis dans les montagnes. Nous poursuivrons la lutte coûte que coûte; nous multiplierons les attentats et les coups de main. Mais combien de temps pourrons-nous tenir contre des forces supérieures en nombre et en armements, contre des hommes prêts à sacrifier des milliers de victimes pour arriver à leurs fins? Et si les terroristes de l'E.O.K.A.-B., qui s'opposaient à l'ethnarque étaient ravitaillés par l'armée grecque, où trouver les armes et le soutien logistique indispensables à la poursuite de la guérilla ? »*

Les illusions de l'ethnarque

Au moment où le docteur Lyssaridès nous tenait ces propos, un message l'informait qu'un « pont aérien » avait fonctionné toute la nuit, amenant d'importants renforts d'Athènes. Une intense activité avait été, en effet, observée à l'aéroport de Nicosie, lequel était alors fermé au trafic de l'aviation civile.

Le docteur Lyssaridès admet aujourd'hui que Mgr Makarios et lui-même avaient sous-estimé le danger de coup d'Etat. Le 5 juillet dernier, deux jours après que l'ethnarque eut envoyé à Athènes l'ultimatum dans lequel il demandait le rappel des six cent cinquante officiers grecs qui encadrent la garde nationale (l'armée chypriote), le quotidien communiste *Haravghi* donnait l'alerte en publiant dans le détail le projet que les putschistes allaient mettre à exécution dix jours plus tard. L'organe de l'AKEL, non seulement indiquait qu'un coup d'Etat se déroulerait avant le 20 juillet, mais précisait encore qu'il serait présenté à l'opinion mondiale comme une « affaire purement intérieure », afin de prévenir l'intervention de la Grande-Bretagne et de la Turquie, juridiquement garantes avec la Grèce de la souveraineté chypriote.

Le soir même de la publication du plan par *Haravghi*, Mgr Makarios exprimait à des responsables communistes son scepticisme quant à l'authenticité du document publié. *« Ils n'oseront jamais assumer une si terrible responsabilité devant la communauté internationale »*, répétait-il, ne craignant pas ainsi de démentir en privé ce qu'il soutenait en public, notamment dans la lettre-réquisitoire qu'il avait adressée le 3 juillet à la junte grecque.

L' « intoxication »

Il est vrai que cette dernière avait réussi à endormir la vigilance du président chypriote en lui laissant croire qu'elle était disposée à composer. Quelques jours avant le putsch, l'ambassadeur grec à Nicosie, M. Lagakos, rentre à Athènes en consultation, avant que le commandant de la garde nationale, accusé par l'ethnarque de menées subversives, ne soit lui aussi rappelé en Grèce. Le directeur du quotidien d'Athènes *Eleftheros Kosmos*, proche du *« régime des généraux »*, M. Constantopoulos, se présente en médiateur désintéressé. *« Si vous acceptez de venir à Athènes,* confie-t-il sur un ton amical à Mgr Makarios — lequel ne doute pas du caractère officieux de la démarche du journaliste, — *je suis persuadé que vous pourrez trouver un terrain d'entente avec le général Ghizikis. D'ailleurs, ce dernier a l'intention de charger le chef de notre diplomatie, M. Kypraos, de négocier les bases d'un accord. »*

M. Constandopoulos aurait laissé entendre qu'Athènes pourrait envisager un arrangement aux termes duquel un certain nombre d'officiers grecs (une centaine par exemple) seraient maintenus au sein de la garde nationale, non pas comme des conseillers, comme le souhaitait l'ethnarque, mais à des postes de commandement. En échange de quoi le gouvernement grec accepterait que ces officiers relèvent désormais de l'autorité du président chypriote.

Mgr Makarios manifeste de l'intérêt pour cette proposition, mais refuse l'invitation de se rendre à Athènes, laquelle a été renouvelée peu après par la voie diplomatique. Durant le week-end qui a précédé le putsch, tout parait indiquer que le *« régime des généraux »* ne s'est pas encore fixé de ligne de conduite. Le gouvernement d'Athènes annonce, le samedi 13 juillet, qu'il poursuivra le lundi 15 — le jour prévu pour le coup d'Etat — ses délibérations. Rien n'est donc encore décidé, estime-t-on à Nicosie, où l'on croit disposer de quelques jours de répit.

L'assaut

Un rapport des services de renseignements de la présidence chypriote — remis à Mgr Makarios ce même samedi 13 juillet — ne suscite pas, dès lors, des inquiétudes excessives. Le rapport indique que la veille les officiers grecs de la garde nationale avaient mobilisé quelque sept cents soldats — l'équivalent de trois compagnies — choisis parmi les sympathisants de l'EOKA-B, leur avaient remis des armes automatiques et des munitions, avant de les faire camper en dehors de leurs casernes.

Les responsables de la sécurité, les chefs des milices populaires — notamment le docteur Lyssaridès — sont malgré tout mis en état d'alerte. Ils demeurent à leur poste tandis que Mgr Makarios se retire, comme il en a l'habitude, dans un village des montagnes Troddos, pour prendre son congé dominical.

Nous recevant à son domicile dans la nuit de dimanche à lundi, quelques heures avant le putsch, le docteur Lyssaridès nous déclarait : *« Pendant quarante-huit heures, j'ai craint un coup d'Etat. Ce soir, je suis persuadé que les mouvements suspects enregistrés dans la garde nationale constituent une mesure d'intimidation. La junte d'Athènes est contrainte à la prudence. En appréhendant, ces deux derniers jours, plus de la moitié de la direction locale de l'EOKA-B, nous avons privé les dirigeants grecs de la façade chypriote dont ils ont besoin pour renverser le régime de Nicosie par la force. Ils vont maintenant tenter plutôt d'assassiner Mgr Makarios et de le remplacer, grâce au mécanisme de notre Constitution, par une marionnette qui exécuterait les ordres d'Athènes. »*

Peu avant 7 h. 30, le lundi 15 juillet, Mgr Makarios, de retour de Troddos, quitte l'archevêché pour se rendre à son bureau du palais présidentiel. Sa Cadillac noire, à l'épreuve des balles, traverse la ville à vive allure précédée et suivie par les quatre voitures de ses gardes du corps. Quelque trois cents hommes armés veillent sur le parcours à sa sécurité. Installés sur les toits des immeubles, au coin des rues, ils sont à l'affût d'un signe insolite.

Les conjurés attendent la dispersion des guetteurs. A 8 heures, les chars et les blindés se mettent en mouvement en direction du palais et des divers bâtiments stratégiques de la capitale, dont la radio. L'ethnarque a-t-il été alors alerté de ces mouvements ? Le docteur Lyssaridès le croit. *« Vers 8 h. 15,* nous rapporte-t-il, *j'ai téléphoné à l'ethnarque comme il me l'avait demandé pour fixer l'heure à laquelle il recevrait l'envoyé spécial du* Monde, *en vue d'une interview. J'ai été frappé par le ton accablé de sa voix, la brièveté et le vague de sa réponse. « Je vous rappellerai dans » la journée », m'a-t-il répondu d'une manière sibylline, comme s'il craignait que sa ligne n'ait été surveillée. Quelques instants après notre communication téléphonique, le bombardement du palais commençait. »*

Il est 8 h. 30. Les chars suivis des blindés et des canons antiaériens tractés pénètrent en double file par la porte principale du palais, déjà assiégé, tandis que l'artillerie ouvre le feu en direction du bureau de l'archevêque. Celui-ci, dit-on, s'engouffre aussitôt dans un car d'enfants handicapés — on ignore par quel hasard celui-ci se trouvait dans le parc du palais — et parvient à quitter les lieux par une porte dérobée. Après un court arrêt dans un monastère, il emprunte une voiture qui le conduira à son fief de Paphos.

Une vive résistance

Le pilonnage du palais et de divers autres bâtiments de Nicosie provoque la terreur dans la ville. Les commerçants ferment précipitamment leurs magasins. Les piétons s'abritent dans le bâtiment le plus proche ou courent pour rentrer chez eux. Une jeune femme, évanouie, s'effondre sur un trottoir où des passants essaient de la ranimer en pratiquant le bouche à bouche. Dans la cave d'un immeuble où se sont réfugiés des femmes et des enfants, les sanglots ponctuent les sourdes explosions qui ébranlent les murs.

Dans les rues, on remarque que les putschistes ont eu recours au contingent grec qui stationne dans l'île aux termes des traités de 1960, ainsi qu'aux commandos de la garde nationale — reconnaissables à leurs bérets verts — pour accomplir leur projet, craignant sans doute de ne pas être suivis par l'ensemble de l'armée chypriote. Ils ont choisi prudemment d'utiliser uniquement ces unités d'élite, patiemment endoctrinées dans l'idéologie du régime d'Athènes.

Des camions bondés de soldats dont les visages basanés ruisselent de sueur parcourant lentement les rues et les places publiques désertes où ont déjà pris position des chars et des blindés. Les soldats, le regard méfiant ou inquiet, pointent leurs fusils mitrailleurs en direction des balcons et des toits. L'un d'eux tire une rafale en l'air. Un autre esquisse du bras un geste amical en direction d'un visage aperçu dans l'encadrement d'une fenêtre. Des larmes coulent sur les joues d'une jeune fille qui observe la scène derrière la porte entrouverte d'une pharmacie. La radio reprend ses émissions à 9 heures et après une série de marches militaires, annonce ce que tout le monde savait déjà : *« Les forces militaires grecques ont pris le pouvoir. »*

En réalité, plusieurs points stratégiques n'étaient pas encore tombés aux mains des factieux. Le commissariat de Paphos-Gate, où l'on internait les terroristes de l'EOKA-B pendant la période de leur interrogatoire, demeure sous le contrôle des forces de l'ordre. Retranchés derrière les fenêtres closes ou des sacs de sable entassés autour du bâtiment, notamment aux accès, les policiers ont opposé une vive résistance aux putschistes avant de se rendre dans l'après-midi. Un silence pesant plane également aux alentours de l'archevêché où résidait l'ethnarque. Les rues conduisant au quartier général de l'Eglise grecque orthodoxe autocéphale de l'île, sont toutes bloquées par des voitures mises en travers de la chaussée. Personne n'est en vue. Tandis que nous avançons vers le bâtiment, une rafale de mitraillette est tirée, apparemment en notre direction. Une voix retentit soudain : *« Arrêtez-vous sur-le-champ ! »* Quelques secondes plus tard, la même voix sortant du néant ajoute : *« Retirez-vous ! »*

Il est 9 h. 45. Les combats, à en juger par l'échange nourri de coups de feu, se poursuivent dans plusieurs secteurs de la ville. Du haut d'un immeuble, nous observons le palais présidentiel en flammes. Il brûlait encore dans la soirée de lundi. Les colonnes de fumée qui montent maintenant du quartier général de la police auxiliaire (force d'élite antiterroriste), de la radio, de l'aéroport, des collines environnantes, se répandent au-dessus de la ville et le ciel bleu devient peu à peu gris foncé. Le ton des putschistes se durcit : *« Toute personne qui résiste sera exécutée sur-le-champ ! »* lance à la radio une voix rauque, qui se répand grâce à des milliers de transistors, à travers une ville apparemment morte.

Le « décès » du président Makarios — annoncé par la radio à 10 heures précises, — suscite une vive émotion, même parmi ses adversaires qui pourtant s'en félicitent. La plupart sont choqués par les termes utilisés par le communiqué, lequel, faisant abstraction des titres ecclésiastiques et temporels de l'ethnarque, déclare simplement : *« Le Makarios est mort »*.

Des incendies gigantesques

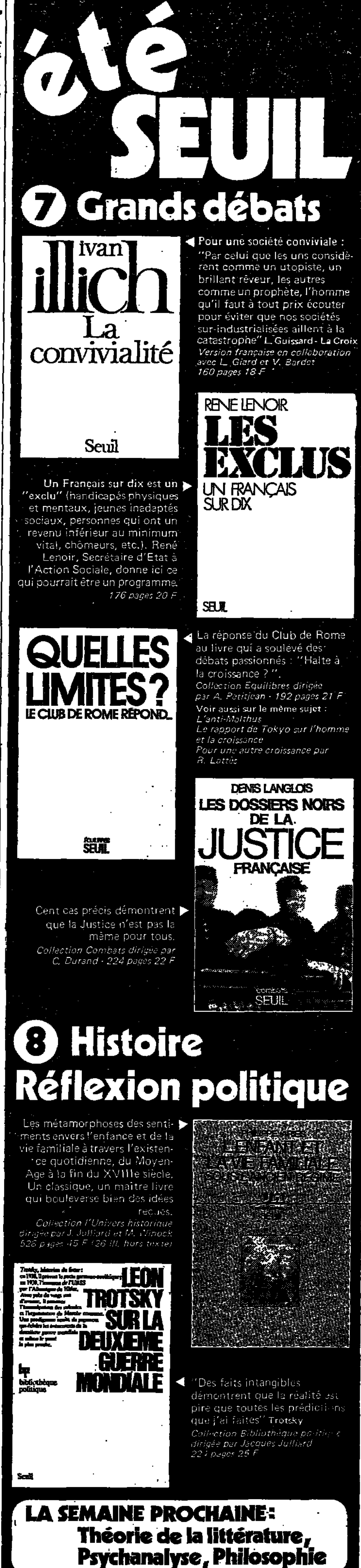
Tous ceux qui peuvent voir le palais brûler ne doutent pas de la véracité de la nouvelle. Cependant, vers 11 heures, le docteur Lyssaridès, qui possède un poste radio récepteur-émetteur, entend la voix pathétique du président. De Paphos, celui-ci lance un appel à ses partisans : *« Je suis bien vivant et en sécurité. Je vous demande instamment de poursuivre la lutte. Le peuple doit descendre dans la rue. Nous devons résister coûte que coûte. »*

Une demi-heure plus tard, la radio de Nicosie annonce inopinément que la troupe a reçu l'ordre de tirer sur tout rassemblement. Le docteur Lyssaridès répercute sur sa radio l'appel du président. La « Radio libre de Chypre », qui commence peu après ses émissions à partir de Paphos, prend le relais en début d'après-midi.

La résistance s'intensifie. Les défenseurs de l'archevêché, épuisés, ne déposent les armes que dans la soirée. Des incendies gigantesques projettent des lueurs lugubres sur une ville, qui, de toute évidence, ne veut pas capituler.

Les « poches » de résistance sont éliminées les unes après les autres mardi et mercredi. La lutte était de toute évidence inégale. D'un côté l'armée grecque et la garde nationale, soit environ 12 000 soldats munis d'un armement lourd et perfectionné ; de l'autre, la garde présidentielle, la police régulière, la police auxiliaire et les milices populaires, totalisant à peine 3 500 à 4 000 hommes disposant surtout d'armes légères.

ERIC ROULEAU.



EUROPE

Portugal

Le général Spinola dénonce le «climat d'anarchie»

Les membres du nouveau gouvernement portugais ont prêté serment jeudi 18 juillet au palais de Belem. A cette occasion, le général Spinola, chef de l'Etat, a dénoncé le « climat d'anarchie » et lancé un appel implicite à la « majorité silencieuse » pour la « défense des libertés ». Dans sa réponse, le colonel Gonçalves, nouveau premier ministre, s'est contenté d'affirmer que le gouvernement respecterait rigoureusement le programme du Mouvement des forces armées. Il a annoncé un assouplissement des restrictions apportées récemment à la liberté de la presse, et laissé espérer une relance dynamique du processus de décolonisation.

Dans une déclaration, le parti communiste portugais affirme que le nouveau gouvernement « constitue une occasion unique et historique d'assurer au Portugal un régime démocratique stable choisi par le peuple ». De son côté, M. Mario Soares, dirigeant du parti socialiste, dénonce dans une interview au « Deutsche Allgemeine Zeitung » la « tentative de coup d'Etat des centristes et de l'ancien premier ministre, M. Palma Carlos ».

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — « *L'Etat est fort, ou il n'est pas l'Etat* », a déclaré le général Spinola, qui présidait, le jeudi 18 juillet, l'entrée en fonctions du nouveau gouvernement portugais. Devant ministres et conseillers d'Etat rangés face à face, le général, d'une voix lente et ferme, n'a pas mâché ses mots. Il disait récemment : « *La patrie est en danger* »; il a brossé, jeudi, un tableau plutôt noir, évoquant « *l'orchestration parfaite des excès qui se répètent... l'inversion de toute éthique sous prétexte de liberté* ».

Le président de la République entend que la « menace » soit affrontée à temps, car, a-t-il dit, « *nous ne pouvons consentir qu'à l'ombre de la liberté s'installent des dictatures, ni que l'on continue à attribuer aux seules forces de la réaction les troubles qui, peu à peu, révèlent le contexte dans lequel ils s'insèrent...* ». Et de faire appel à la « *majorité silencieuse du pays* » pour qu'elle se réveille et défende sa liberté.

Mais d'où vient la menace ? De ces quelques centaines de jeunes gens qui, drapeaux rouges au vent, ont manifesté peu après sur la place du Rossio pour la fin immédiate des guerres coloniales et pour l'indépendance des peuples africains ? Des cinq ou six mille personnes qui, le soir, ont assisté à un meeting organisé par le Mouvement pour la réorganisation du parti du prolétariat (M.R.P.P.) ? Dans le décor vieillot du Palais des sports et sous le regard de Marx, Engels, Lénine, Staline et Mao Tse-toung, dont les portraits garnissaient la grande tenture rouge derrière la tribune, les leaders gauchistes ont attaqué violemment ce « *général à monocle, valet de l'impérialisme* », et son « *complice révisionniste Alvaro Cunhal* ».

L'extrême gauche, il est vrai, bien qu'encore faible, n'est pas sans inquiéter un pouvoir qui n'a jusqu'à présent pu maîtriser totalement une situation sociale difficile. Pourtant, de tous côtés, on estime que l'agitation s'est nettement ralentie, que la fièvre sociale retombe peu à peu.

L'équipe en place pourrait d'ailleurs connaître d'emblée un succès qui, pour avoir été préparé sous l'ancien gouvernement, n'en augmentera pas moins le crédit du nouveau : on présente en effet comme très proche la proclamation d'indépendance de la Guinée-Bissau. Un plan aurait été accepté par les deux parties. Certains estiment que les délais prévus pourraient même être respectés. Dans ce cas, l'affaire serait réglée avant la visite de M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, qui doit arriver à Lisbonne le 24 juillet.

Selon ce plan, le général Spinola et M. Mario Soares, ministre des affaires étrangères, se rendraient en Guinée pour y rencontrer les dirigeants du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap Vert (PAIGC) et ratifier l'accord. Le Portugal, lui-même, proposerait l'adhésion de son ancienne colonie à l'ONU (le cas des îles du Cap-Vert serait disjoint et résolu par un vote d'autodétermination). Les dirigeants portugais pensent que cet « *événement historique* » créera une « dynamique » qui favorisera sans doute la résolution des problèmes au Mozambique et en Angola.

On commence à craindre, dans les milieux politiques, la création et le développement d'un « *mouvement terroriste blanc* » qui jouerait un peu, en Angola, le rôle qu'a tenu l'O.A.S. en Algérie. « *C'est pour cela qu'il ne faut pas perdre de temps*, assure M. Soares.

Dans une interview publiée jeudi par le *Diario de Lisboa*, le général de Carvalho, adjoint au général Costa Gomes, chef du commandement opérationnel du continent (COPCON), créé la semaine dernière pour maintenir l'ordre et défendre « *les acquis du mouvement* » — déclare ouvertement que « *le chemin de l'indépendance des colonies est irréversible* ». Le général de Carvalho assure qu'il exprime ainsi l'opinion de tous les membres du Mouvement des forces armées. On est loin de la fédération luso-africaine, chère au général Spinola.

DOMINIQUE POUCHIN.

Allemagne fédérale

LE CAPORAL NON ÉPINGLÉ

Le quotidien allemand « Frankfurter Allgemeine » rapporte, dans ses éditions du 19 juillet, le cas d'un soldat du contingent de l'armée fédérale, le caporal Heider, membre du parti communiste « maoïste », qui avait distribué, en uniforme, une brochure « diffamant l'armée ». Ce texte assurait, sous le titre « Soldat 1974 », que la Bundeswehr était une « armée de guerre civile » et exigeait le départ du ministre de la défense, M. Georg Leber.

Commise en avril, l'infraction aux règlements militaires n'a jamais été sanctionnée. Le ministère de la défense avait exigé que le caporal soit puni, et une peine de quatorze jours d'arrêts lui avait été infligée le 10 juin. Le tribunal des forces armées de Coblence, saisi par le « condamné », assortit la mesure d'un renvoi de cinq mois, ce qui revient à la reporter à l'époque où le caporal sera libéré de ses obligations et donc à la suppprimer.

Le tribunal autorise en outre l'accusé à demeurer « habilité au secret militaire », en dépit de son appartenance au parti communiste, étant donné que pour lui refuser l'accès au secret il faudrait « prouver l'existence de rapports avec des services de renseignement étrangers ».

Grande-Bretagne

Le gouvernement travailliste renonce à la construction du nouvel aéroport de Londres

Londres (*A.F.P., A.P., Reuter.*). — Le gouvernement travailliste a annoncé le jeudi 18 juillet sa décision d'abandonner la construction de l'aéroport géant de Londres, que les conservateurs avaient envisagé d'implanter à Maplin, au sud-est de la capitale. La décision, rendue publique à la Chambre des communes par le secrétaire d'Etat au commerce, M. Peter Shore, était attendue depuis longtemps. Elle a suivi, jeudi, la publication d'un rapport très sévère établi par une équipe de fonctionnaires. Ce rapport prouve que la modernisation des aéroports qui entourent actuellement Londres — Heathrow, Gatwick, Stansted et Luton — et qui devrait permettre de faire face aux besoins du trafic aérien jusqu'en 1990, reviendra deux fois moins cher que la construction de Maplin, évaluée à 800 millions de livres. D'autant, a souligné M. Peter Shore, que le trafic aérien risque de stagner dans les années à venir du fait de l'inflation généralisée et du ralentissement de l'économie mondiale.

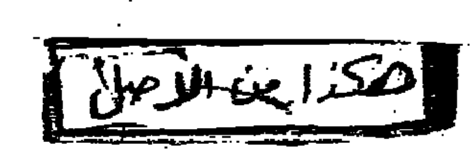
Par ailleurs, la Chambre des communes a approuvé jeudi soir par une majorité de trente voix le texte gouvernemental abolissant le « pay board », organisme créé par l'ancien gouvernement conservateur pour discuter des hausses de salaires. Cette décision implique un retour à la libre négociation salariale et la limitation des revendications de salaires résidera donc de nouveau dans la bonne volonté des syndicats.

Baisse de popularité des travaillistes

Le chômage, qui était tombé le mois dernier en Grande-Bretagne à son plus bas niveau depuis cinq ans, s'est accru de 10 % ce mois-ci. Bien qu'il s'agisse d'une variation saisonnière, on fait observer que le total des chômeurs s'est accru de 20 000 par rapport à la même période de l'année dernière.

La confédération des syndicats britanniques (T. U. C.) a rendu public jeudi un long document concernant le contrôle ouvrier sur la marche des entreprises. Ce document, qui sera discuté au congrès annuel des T.U.C. en septembre, propose la création de conseils de contrôle dans toutes les entreprises employant plus de deux mille personnes. La moitié des membres de ces conseils seraient des représentants du personnel. Le conseil, qui serait l'instance suprême de l'entreprise, nommerait notamment la direction.

Un sondage d'opinion de l'institut Gallup publié par le quotidien conservateur *Daily Telegraph* indique une nouvelle baisse de popularité du parti travailliste, qui n'a plus qu'une avance de 3 % sur son adversaire conservateur. En cas d'élections générales immédiates, 38 % des Britanniques voteraient ainsi pour le Labour (contre 44 % en juin), 35 % pour les conservateurs (contre 35,5 %) et 21 % pour les libéraux (17 %). Le regain de popularité des libéraux semble également confirmer un certain désenchantement de l'opinion à l'égard de la gestion travailliste.



ASIE

IL Y A VINGT ANS, LES ACCORDS DE GENÈVE

(Suite de la première page.)

Le gouvernement français, qui se refusait obstinément, depuis des mois, à négocier directement avec l'adversaire, qui n'avait pas pris au sérieux la déclaration faite au journal suédois *Expressen*, en novembre 1953, par Ho Chi Minh, offrant de discuter des conditions d'un cessez-le-feu, ni soutenu officiellement la mission de contact entreprise par le député socialiste Alain Savary, entamait la négociation dans le cadre qu'il avait souhaité, celui d'une conférence des cinq grandes puissances : Etats-Unis, U.R.S.S., Chine populaire, Grande-Bretagne et France, auxquelles s'étaient jointes les « parties intéressées » : Cambodge, Laos et les deux Vietnams.

Le deux de trèfle et le trois de carreau

Ce que n'avaient évidemment pas souhaité M. Laniel, alors président du conseil, et ses collègues, c'est que la conférence s'ouvre ainsi sous le signe de la victoire adverse. La brusque modification du rapport des forces qu'elle entraîne ne laisse aux mains du ministre des affaires étrangères et chef de la délégation française, M. Georges Bidault, que des cartes dérisoires, « *le deux de trèfle et le trois de carreau* », dit-il lui-même.

Les positions françaises n'ont pas été seulement sapées par l'adversaire, elles l'ont été aussi par le principal allié de la France. Après avoir hésité tout un mois, Washington vient de faire savoir *urbi et orbi* qu'il n'était pas question d'une intervention militaire en Indochine.

Tandis que du côté occidental les Britanniques ne cessent de plaider pour une négociation à n'importe quel prix et que les baodaïstes, exaspérés par les tergiversations de Paris, ne pensent qu'à arracher à la France les attributs d'une réelle indépendance, les membres du camp socialiste — U.R.S.S., Chine, République démocratique du Vietnam — affichent leur résolution et proclament leur solidarité. Celle-ci n'est pourtant pas sans faille. Si Pékin et Moscou ne se différencient guère, en ces temps-là, que par l'orientation de leurs préoccupations principales (plus asiatiques de la part des Chinois, plus européennes de la part des Soviétiques), les uns et les autres divergent des Vietnamiens en ce qu'ils donnent alors la priorité à l'instauration de la détente internationale, alors que les vainqueurs de Dien-Bien-Phu songent tout naturellement à tirer les conséquences de leur succès et de leurs sacrifices. Ainsi deux négociations parallèles se dérouleront dans le cadre de la conférence globale. Dans le camp occidental, les Français tenteront de mettre les Américains dans leur jeu pour grandir leur stature de négociateurs. Alors que dans le camp socialiste les Russes et les Chinois s'efforceront de contenir les légitimes impatiences vietnamiennes pour ne pas payer le progrès d'Ho Chi Minh et de Giap d'un retour à la guerre froide.

D'entrée de jeu, les révolutionnaires vietnamiens et leurs alliés ont repoussé la demande faite par le négociateur français d'un cessez-le-feu préalable. Pour les vainqueurs, l'arrêt des combats ne saurait être que le couronnement de la négociation politique. Ainsi la négociation se déroulera-t-elle, du 7 mai au 21 juillet, sur une toile de fond militaire, marquées par Dien-Bien-Phu et l'ascendant décisif alors pris par Giap sur le commandement français : pour le corps expéditionnaire, chaque jour qui passe est lourd d'une épreuve nouvelle, et ses chefs ne manqueront jamais de rappeler aux négociateurs de Genève qu'il n'y a pas de temps à perdre.

Deux phases distinctes

L'histoire de la conférence indochinoise de Genève se divise en deux phases aussi distinctes que les deux hommes qui, tour à tour, menèrent la négociation du côté français. Du 7 mai au 17 juin, ce fut l'époque Bidault, marquée par un esprit de méfiance, de rancune, par des illusions aussi de l'ancien président du conseil, dont le réel talent semblait tendu vers un seul objectif : gagner du temps, en obtenant, par exemple, une trêve, pour permettre aux Américains de se préparer à la grande contre-attaque face aux « rouges ». Attitude que, dans *le Figaro*, Raymond Aron résumait en une formule, celle de « somnambulisme diplomatique ».

Du 18 juin au 21 juillet, c'est M. Mendès France, auquel le Parlement venait de confier, avec la présidence du gouvernement, la tâche expresse d'en finir, qui dirigea la négociation, à la tête d'une délégation qu'animaient toujours l'ambassadeur Chauvel et M. Claude Cheysson, qui avaient tenté en vain d'inciter M. Bidault à traiter hardiment avec le véritable interlocuteur, celui qui se battait dans les rizières et les collines du Vietnam. Le nouveau négociateur français, qui plaidait depuis des années pour un tête-à-tête avec l'adversaire, et qui faisait du dégagement en Asie le préalable absolu à tout effort global de redresement de la France, donna une impulsion et une orientation toutes différentes à la négociation, assurant son succès

Pour distincts qu'aient pu être les deux hommes et les deux phases, les forces en présence et la multiplicité des partenaires subdivisèrent la négociation en actes et en événements fort divers. Essayons d'en isoler les progrès majeurs. Il y en eut cinq.

Le 25 mai, après deux semaines de tergiversations sur le thème lancé par M. Bidault d'un regroupement des forces adverses sur place, selon la formule dite de la « *peau de léopard* » (qui devait si tristement échouer en 1973), M. Pham Van Dong, chef de la délégation révolutionnaire vietnamienne, lance, sous une forme ambiguë mais perceptible à ceux qui veulent comprendre, l'idée d'un regroupement par grandes zones qui signifie en fait le partage — provisoire — du pays. Chacun sait qu'il n'y a pas d'autre méthode pour donner à la guerre un coup d'arrêt décisif. Dans le camp des vrais partisans de la paix, l'espoir se glisse.

Le 10 juin, le chef de la délégation vietnamienne, M. Ta Quang Buu, va plus loin : dans un entretien secret avec le colonel de Brébisson, adjoint de son *alter ego* français, il donne à entendre que les révolutionnaires vietnamiens ne revendiquaient qu' « *un Etat, une capitale pour cet Etat, un port pour cette capitale* ». L'officier français croit comprendre qu'il s'agit du Tonkin, de Hanoï, de Haïphong. N'est-ce pas là le partage à la hauteur du 18e parallèle que recommandent, depuis des mois, les plus lucides des chefs militaires français, et, récemment encore, le général Ely, principal responsable en Indochine ? Le colonel de Brébisson et ses collègues devront très vite constater que l'appétit de leurs interlocuteurs va bien au-delà. Mais la négociation sur le seul thème réaliste, celui du partage provisoire, est bel et bien amorcée.

Le 16 juin, alors que les espoirs suscités par l' « ouverture » vietnamienne du 10 juin semblent en train de se dissiper, M. Chou En-lai, chef de la délégation chinoise, inquiet du cours que prend une négociation qui lui donne l'occasion d'assurer l'entrée solennelle de la Chine populaire dans le jeu de la diplomatie mondiale, formule une concession majeure : le camp socialiste accepte de disjoindre le sort du Cambodge et du Laos de celui du Vietnam et de ne pas assimiler les droits et les représentations des organisations révolutionnaires dans les deux royaumes à celles des Viet-minh au Vietnam. Point sur lequel la diplomatie française (soutenue à fond sur ce terrain par les Anglo-Américains) avait fait savoir qu'elle ne transigerait pas.

Le 29 juin, sur les instances de M. Mendès France, qui a pris depuis dix jours la relève de M. Bidault et qui a entre-temps rencontré à Berne M. Chou En-lai, les gouvernements américain et britannique font savoir qu'ils respecteront et soutiendront une solution comportant un partage du Vietnam aux alentours du 17e parallèle, pour peu que soient préservées les chances d'une réunification de ce pays et que soit respectée l'intégrité du Laos et du Cambodge.

Un « ultimatum à soi-même »

Cette harmonisation des thèses du camp occidental allait être réaffirmée deux semaines plus tard à Paris par MM. Dulles et Eden, consolidant la position de M. Mendès France pour la dernière étape de la course à la paix : car, en prenant les responsabilités du pouvoir et de la négociation, le 17 juin, il avait annoncé qu'il se donnait un délai d'un mois pour aboutir à un « accord raisonnable ». Faute de quoi il démissionnerait en proposant au Parlement l'envoi du contingent en Indochine.

Pourquoi cet « ultimatum à soi-même » ? D'abord parce que le sauvetage du corps expéditionnaire exigeait une solution d'urgence. Ensuite parce que cette dramatisation du débat donnait plus de relief à ses efforts de négociateur, assurant à sa tentative l'intérêt et le soutien de l'opinion internationale. Enfin parce que le nouveau chef du gouvernement français savait qu'il bénéficiait d'un préjugé favorable du camp socialiste, où l'on verrait sa chute comme un signe du reflux de la détente. Il fallait donc aventurer sa position pour faire de l'adversaire un complice.

C'est dans la nuit du 20 au 21 juillet que tout se joua. L'ultimatum Mendès France expirait à minuit. Trop de problèmes restant à régler, on eut l'idée, reprise de certains débats budgétaires du Palais-Bourbon, d'arrêter les pendules du Palais des Nations, où devait être signé l'accord. En quelques heures, de l'après-midi du 20 juillet à l'aube du 21, MM. Mendès France, Eden et Bedell Smith réussirent à convaincre M. Pham Van Dong — paternellement chapitré par MM. Molotov et Chou En-lai — d'accepter le partage à la hauteur du 17e parallèle (il avait, quelques jours plus tôt, réclamé pour ligne de démarcation le 13e...), de consentir à un délai de deux ans pour la consultation qui permettrait la réunification politique du pays (qui ne devait, on le sait, jamais avoir lieu) et le contrôle des accords par une commission mixte présidée par un « neutre », un Indien, assisté de Canadiens et de Polonais.

Cet accord d'armistice, signé au petit matin par les seuls représentants de l'armée populaire vietnamienne, M. Ta Quang Buu, et de l'armée de l'« Union française », le général Delteil, devait être complété par une convention internationale engageant les neuf participants de la conférence. Mais M. Foster Dulles refusa de signer quelque texte que ce soit aux côtés du représentant de la Chine « rouge ». On se contenta donc d'une déclaration commune non signée, la délégation américaine faisant savoir que les Etats-Unis s'engageaient à ne remettre en question les textes signés le 21 juillet ni par la force ni par la menace. Propos en l'air, s'il en fut...

La conclusion donnée au cruel conflit indochinois par les négociateurs de juillet fut bien accueillie par le Parlement français, où les « jusqu'au-boutistes », tels que MM. Bidault ou Letourneau, ne trouvèrent pas de mots pour les condamner, par l'opinion et la presse françaises, qui exprimèrent un soulagement à peu près unanime, et par les hommes d'État étrangers les plus directement concernés, comme le président Eisenhower, qui se contenta de déclarer qu'il n'avait rien de mieux à proposer.

Les textes de Genève reflétaient assez fidèlement la situation politico-militaire, fruit de quatre-vingt-dix mois d'une guerre absurdement déclenchée et médiocrement conduite. Ils comportaient beaucoup d'obscurités, qui allaient permettre aux adversaires de la paix de transformer le partage provisoire du Vietnam en une division en deux Etats ennemis, d'organiser la relève du colonisateur français par le néo-colonisateur américain, autrement armé et dynamique ; et de substituer progressivement à la douloureuse trêve de 1954 le brutal affrontement de 1959 à 1973, entre une révolution vietnamienne mal résignée à se laisser enfermer dans le « ghetto » tonkinois et les stratèges américains de la contre-guérilla et de l'élimination des foyers communistes dans le tiers-monde.

Ainsi Genève marquait moins la fin de la guerre que la substitution à un combat d'arrière-garde de colonisateurs nostalgiques d'une formidable croisade idéologique, et à la défense d'intérêts finissants le déclenchement d'une vigoureuse entreprise de conquête de marchés — qui ne devait pas connaître, en 1973, une issue très différente.

JEAN LACOUTURE.

● *Notre collaborateur et ami Jean Lacouture* vient de recevoir le grand prix de littérature de la ville de Bordeaux 1974 pour l'ensemble de son œuvre et le « *talent du journaliste et de l'historien à chaud* ».

Ses deux derniers ouvrages sont un *Malraux*, paru aux éditions du Seuil, et *Un sang d'encre*, où il relate ses expériences de journaliste.

LA BASE AÉRIENNE DE DANANG A ÉTÉ BOMBARDÉE A LA ROQUETTE

Les forces du G.R.P. sud-vietnamien ont bombardé à la roquette la base aérienne de Danang, dans le Centre-Vietnam. Seize personnes ont été tuées et soixante-treize blessées au cours de cette attaque. De durs combats se sont aussi déroulés au sud de cette ville : une localité a été bombardée au canon, et le camp de Da-Trach a été attaqué par l'artillerie et l'infanterie communistes. L'aviation saïgonnaise a dû faire de nombreux raids. Au nord, les forces du G.R.P. ont été repoussées alors qu'elles tentaient de s'emparer de deux positions gouvernementales à proximité de Hué. Sur les Hauts-Plateaux, un avant-poste de la ville de Kontum est tombé entre les mains des révolutionnaires.

D'autre part, le gouvernement du général Thieu a dévalué, pour la seconde fois en quinze jours et la septième depuis le début de l'année, la piastre ; 1 dollar américain vaut désormais 648 piastres.

● AU LAOS, l'état de santé du premier ministre, le prince Souvanna Phouma, va en s'améliorant, a déclaré son fils. Le prince avait été victime d'une crise cardiaque la semaine dernière.

AMÉRIQUES

États-Unis

L'AFFAIRE DES ÉCOUTES TÉLÉPHONIQUES

De nouveaux documents mettent en cause M. Kissinger

Washington (*U.P.I., A.P.*). — La commission judiciaire de la Chambre des représentants a publié le jeudi 18 juillet cinq nouveaux volumes de documents se rapportant à l'affaire du Watergate et à celle des écoutes téléphoniques. Trois de ces documents mettent en cause directement M. Henry Kissinger.

Le 4 juin 1969, Edgar Hoover, directeur du F.B.I., aurait dit à M. John Mitchell, ministre de la justice, que M. Kissinger, alors conseiller de la Maison Blanche pour les affaires étrangères, aurait demandé qu'une surveillance téléphonique fût exercée à l'encontre d'un journaliste, afin de découvrir l'origine de fuites de documents confidentiels intéressant la sécurité nationale.

Le 13 mai 1970, Edgar Hoover écrivait à M. John Mitchell : « *le 12 mai 1970, le général Alexander Haig* (le bras droit de M. Kissinger) *a fait savoir que M. Henry Kissinger* (...) *a demandé qu'une surveillance téléphonique soit mise en place dès que possible* » auprès de deux membres du Conseil national de sécurité.

M. Robert Mardian, d'autre part, ancien fonctionnaire au ministère de la justice impliqué dans l'affaire du Watergate, a révélé que M. William Sullivan, directeur adjoint du F.B.I., était venu le trouver en juillet 1971 pour lui confier qu'il avait en sa possession une série de rapports d'écoutes téléphoniques ordonnées par M. Kissinger, et qu'il hésitait à les remettre à son chef, Edgar Hoover, de peur qu'il ne s'en serve comme moyen de chantage contre le président Nixon. M. Mardian, après avoir consulté M. Nixon, déclare avoir accepté de prendre les rapports et les avoir remis à M. Kissinger.

La commission judiciaire de la Chambre ne révèle pas les noms des personnes que M. Kissinger aurait fait surveiller.

[Comme on le sait, la question n'est plus tant de savoir si M. Kissinger a ou non ordonné d'utiliser des tables d'écoutes, ce qui paraît acquis, que de déterminer s'il s'est « parjuré », c'est-à-dire si, au cours des « auditions » à huis clos accordées l'été dernier à la commission des affaires étrangères du Sénat, il s'est rendu coupable de faux témoignages sous serment. En public, M. Kissinger a toujours nié avoir ordonné l'usage de tables d'écoutes. Il a seulement reconnu avoir eu connaissance de rapports d'écoutes téléphoniques concernant des personnes ayant eu accès aux documents qui ont fait l'objet de fuites dans les journaux.]

Chili

LE PARTI DÉMOCRATE-CHRÉTIEN EST SÉVÈREMENT RAPPELÉ A L'ORDRE

Santiago-du-Chili (*A.F.P.*). — Dans une déclaration télévisée, le jeudi 18 juillet, à Santiago, le gouvernement chilien a mis en garde le parti démocrate-chrétien de l'ex-président Eduardo Frei en se déclarant prêt à « *adopter toutes les mesures nécessaires, si rigoureuses soient-elles, pour que la dépolitisation de la vie publique soit intégralement respectée* ».

La junte chilienne met ainsi un point final à l'échange de lettres entre le président du parti démocrate-chrétien, M. Patricio Aylwin, et l'ancien ministre de l'intérieur, le général Oscar Bonilla. M. Aylwin avait protesté devant la censure imposée à une chaîne de radio de Santiago, estimant qu' « *aucun ordre juste et stable ne peut être imposé par la seule volonté des gouvernants* ».

Dans sa déclaration, le gouvernement estime représenter l'immense majorité des Chiliens qui, « *fatigués de la démagogie et des ambiguïtés mesquines des partis, voient dans l'actuelle dépolitisation de la vie publique le climat indispensable pour travailler et progresser* ». La junte affirme rejeter toute confusion entre franchise et insolence, entendant garder « *tout sens de l'autorité* ».

« *La démocratie chrétienne a agi de telle sorte que l'étranger a pu y voir une attaque contre le gouvernement, faisant ainsi le jeu de la campagne marxiste internationale contre le Chili* », conclut la déclaration gouvernementale.

● *M. Atilio Dell'Oro Maini*, membre du conseil exécutif de l'UNESCO depuis 1972, est mort, le 15 juillet, à Buenos-Aires (Argentine), à l'âge de 79 ans. Avocat, docteur en droit et sciences sociales, M. Dell'Oro Maini avait déjà été membre de ce conseil de 1962 à 1970. Il en avait été président de 1966 à 1968. Il a aussi présidé la conférence générale de l'UNESCO lors de sa seizième session en 1970. M. Dell'Oro Maini a été ministre de l'éducation, en Argentine, en 1955.

OCÉANIE

La Papouasie-Nouvelle-Guinée, ou les tribus contre les banques

IV. — L'ENFANT D'OROKOLO DANS LA JUNGLE MODERNE

Dans la phase actuelle de décolonisation de son pays, le premier ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, M. Somare, est désireux de respecter les particularismes locaux. Mais pourra-t-il résister à l'appétit des intérêts économiques étrangers, et contrôler l'embryon de caste bureaucratique mis en place à Port-Moresby par les Australiens ? (« le Monde » des 17, 18, 19 juillet).

De notre envoyé spécial JACQUES DECORNOY

Port-Moresby. — Un modeste bâtiment à double entrée. A gauche, le musée, devant lequel tel ou tel adepte du culte du cargo a éprouvé jadis un choc : les Blancs n'y avaient-ils pas enfermé les divinités locales pour capter leur pouvoir ? A droite, l'Assemblée : une grande salle rectangulaire toute simple, avec le banc des ministres et les rangées de députés. Derrière, une tribune de presse avec les écouteurs : traduction simultanée en pidgin, motu et anglais (les interprètes en cette dernière langue ont un mal fou à suivre).

Les séances donnent souvent l'impression d'un aimable chahut — et le premier ministre a récemment demandé aux élus d'avoir une attitude plus digne. Il serait d'ailleurs vain de rechercher une quelconque homogénéité culturelle dans la salle : entre M. John Guise, vétéran de la politique, parfaitement anglophone, contrôlant toutes les ficelles parlementaires, et certains députés, sortis de la jungle pour prendre part à cet étrange rituel, l'écart est considérable. Soudain, on apprend que des manifestants s'époumonent devant la porte : M. Michael Somare sort et harangue des écoliers qui réclament de nouvelles classes et (leur a-t-on soufflé ?) un report de l'indépendance.

Série de questions et de réponses. Tous, ou presque, défendent les intérêts de leur circonscription : il faut construire une école (thème très fréquent), améliorer l'état des routes, etc., M. Buaki Singeri réclame du gouvernement *« l'introduction d'ânes, de chevaux et de buffles pour procurer aux zones rurales des moyens de transport bon marché, ce qui réduira la dépendance du pays dans le domaine du carburant »*. Il faut *« construire une conserverie de thons en Nouvelle-Irlande »*, déclare M. Perry Kwan. Pour M. Stanis Tollman, il convient de mettre sur pied *« un comité comprenant des personnes du pays et des anthropologues australiens afin d'enquêter sur les effets de la sorcellerie et de suggérer des moyens efficaces de se défaire de ces pratiques »*. M. Andagaré Wabiria voudrait voir pénaliser (*« pas moins de 500 dollars, pas plus de 1 000 dollars »*) les députés qui changent de parti tout de suite après l'élection, et trompent ainsi leur monde.

De petites gens

Cette dernière proposition reflète le caractère parfois artificiel des mouvements politiques. Non qu'il n'y ait des différences entre les programmes. Mais, en ce pays sans bourgeoisie nationale, ni véritable prolétariat (mis à part quelques groupes d'ouvriers des plantations et des déracinés des villes), la « classe » politique est le plus souvent constituée de petites gens, issues de leurs villages, passées par une école de mission, devenues fonctionnaires de grade très inférieur, modestes enseignants, sous-officiers de police, employés sans responsabilités de firmes australiennes. A condition que la promotion ne tourne pas les têtes, voilà qui prédispose à demeurer près du peuple (tel est le cas de M. Michael Somare, enfant de Karau, dans le district du Sepik oriental, qui sortit du rang pour avoir été speaker à une radio locale). Mais voilà qui n'arme pas forcément en vue des discussions avec un trust du cuivre ou une grosse firme exploitant les forêts.

D'autant plus que les Australiens n'ont commencé à associer les *natives* aux travaux des conseils locaux qu'après la seconde guerre mondiale, et qu'il a fallu attendre 1967 pour voir treize jeunes hommes en colère secouer la poussière coloniale et demander qu'à l'échelon national les Papouans-Néo-Guinéens ne soient plus enfermés par les Australiens dans des relations de *« maîtres et domestiques »*. Parmi les signataires de la motion figuraient MM. Michael Somare et Albert Maori Kiki, l'actuel ministre de affaires étrangères.

Cette même année vit la formation du Pangu Pati (déformation en pidgin de l'anglais *party*). Pangu signifie Union (« *u* ») de la Papouasie (« *Pa* ») et de la Nouvelle-Guinée (« *ng* »). Ses chefs demandaient l'autonomie immédiate, suivie à terme de l'indépendance. Sans entrer dans le dédale des formations du pays et de leurs évolutions — analyse parfaitement vaine, — signalons que les intérêts coloniaux australiens ont su un temps en manœuvrer certaines, soutenant par exemple des mouvements conservateurs, dans les montagnes notamment. A mi-chemin entre, non pas la gauche et la droite (concepts insensés) mais le mouvement et la réaction se situe le Parti du progrès du peuple de M. Julius Chan, demi-Chinois de Nouvelle-Irlande et bon homme d'affaires devenu ministre des finances.

Il serait futile de pousser une analyse comparative d'un système plaqué sur la réalité sociale avec ses sources westminstériennes. Le professeur Clunies-Ross, un Australien enseignant à l'université de Port-Moresby, a suggéré que l'archipel, au lieu de s'épuiser en querelles partisanes parfaitement abstraites, crée un grand mouvement unique. Il n'a pas encore été étendu. L'idée paraît saine, mais, d'une part, il faut œuvrer avec délicatesse dans la porcelaine néo-guinéenne; d'autre part, le projet suppose résolus des problèmes en pleine évolution, comme celui des rapports entre le centre et la périphérie. Une autre éventualité a fait couler beaucoup d'encre : celle d'un coup d'Etat déclenché par la petite armée, qui bénéficie de privilèges matériels certains. Mais les militaires auront pendant si longtemps besoin de l'aide de Canberra qu'on voit mal comment un putsch pourrait être décidé sans l'accord des Australiens (dont le premier ministre travailliste, M. Whitlam, n'est pas homme à cautionner pareille aventure). De plus, comment quelques sergents et quelques capitaines, fussent-ils décidés, pourraient-ils contrôler toutes les îles, et ces îlots dans les îles que sont les villages ?

Nous voici dans un bureau de l'Assemblée, en compagnie de M. Albert Maori Kiki, le chef de la diplomatie, âgé de quarante et un ans seulement. *« Le premier Blanc que j'ai vu*, a-t-il écrit, *était un commerçant appelé Allen, qui vivait à Orokolo* (au nord-ouest de Port-Moresby) *et achetait du coprah en payant avec des perles* (de verroterie) *et du tabac.* » Sans doute fut-il pris tout d'abord pour un ancêtre revenu visiter le village...

L'obsession de la neutralité

L'itinéraire de M. Maori Kiki vaut d'être conté : après des études primaires, interrompues par la guerre, dans une mission protestante, ce fut la longue marche pendant des semaines, à travers plages et marais, jusqu'à la capitale. Albert Speer, un fonctionnaire colonial, le prit en amitié (il fut le premier Blanc qui accepta qu'il s'assoie en sa présence !) et lui prédit qu'un jour l'homme noir dirigerait le pays. *« C'est Albert Speer* (dont il adopta le prénom, par déférence) *qui m'a fait prendre conscience de l'existence de la Papouasie-Nouvelle-Guinée »*, affirme M. Maori Kiki. Speer veut l'envoyer étudier en Australie : refus des autorités ! Il fréquentera donc une école locale avant de recevoir finalement une formation médicale aux îles Fidji, et, de retour au pays, de créer un embryon de syndicalisme dans la capitale, de se lancer dans la politique et de devenir ministre des affaires étrangères.

Pourtant, le monde extérieur ne l'attire guère et M. Albert Maori Kiki envisage sans plaisir les voyages qu'il projette d'entreprendre en Europe et en Amérique pour faire connaître son pays. Une obsession : la neutralité, totale, absolue. *« La grande politique mondiale*, dit-il, *ne nous concerne pas. Nous devons autant que possible nous tenir à l'écart de toutes les complications internationales.* » La Papouasie-Nouvelle-Guinée établira en priorité des liens avec Canberra, Wellington, les petits pays du Pacifique du Sud et ses voisins de l'Asie du Sud-Est (1).

Le Forum du Pacifique du Sud, l'Association des nations du Sud-Est asiatique, ces réalités sont sans doute étrangères à la plupart des députés, sans parler de la population. Après tout, il n'y a pas si longtemps que, M. Albert Maori Kiki, l'enfant du village d'Orokolo, dont un Blanc qui l'employait brûla avec de l'eau chaude la poitrine parce qu'il avait renversé une goutte du thé, a lui-même appris les notions de base de la diplomatie. Sa vision du monde peut irriter des responsables étrangers habitués à plus de militantisme dans le tiers-monde. Elle pourrait cependant n'être que sagesse dans les conditions actuelles d'un archipel à peine né à la vie politique.

Mais il serait naïf de penser que la *« neutralité »* peut être totale face aux pays affamés de cuivre, d'uranium, de pétrole et de bois tropicaux. Et il n'existe, dans la jungle des intérêts modernes, aucun pouvoir pour protéger de leur rapacité les peuples encore à la recherche d'eux-mêmes.

La banque et le marché

Cette recherche devra commencer par l'unification linguistique. Si les sept cents langues peuvent être regroupées en plusieurs grands rameaux, il reste qu'aucune ne pourra dominer les autres. Peut-être le pidgin finira-t-il par devenir la langue nationale, puisqu'il est plus ou moins compris par tout le monde. On songe, selon M. Somare, à associer le motu (langue assez généralement comprise en Papouasie) à cette promotion. D'autre part, les chocs culturels ne vont pas disparaître avec la levée de la tutelle coloniale. C'est ainsi que, en maints endroits, la tradition ne saisit pas le concept de mesure, ce qui exclut *a priori* tout entendement mathématique. Et, si les idées de M. Somare concernant le développement des villages paraissent saines, un retour à la tradition — une tradition d'ailleurs défigurée par l'impact étranger et les espérances « cargoïstes » — ne résoudrait aucun problème contemporain. Les quelques écrits d'une poignée de militants du « black-power » ne témoignent à cet égard que d'un très compréhensible désarroi et d'une révolte fondée : ils n'apportent même pas l'embryon d'une solution.

Il est en tout cas certain que de nombreux éléments du paysage social devront changer : cette évidence crève les yeux de qui traverse le pays. Si les articulations du futur restent à trouver, du moins les désarticulations actuelles peuvent-elles disparaître sans être regrettées. Voir les misérables paysans des clans voisins passer devant l'hôtel de Goroka au luxe insolent (qui fait payer une fortune d'affreux petits pois importés), ne pousse pas à décrire d'exotiques contrastes, mais à espérer des changements radicaux. Voir un pasteur blanc à la mine d'une infinie tristesse extraire ses maigres sous à une pauvresse en échange d'une lourde Bible (espère-t-elle capter le cargo et sa magie ?) ne saurait réjouir que les financiers de missions d'une autre époque.

Si le mot indépendance conserve son sens, la coexistence entre les banques et les maisons de commerce australiennes et le marché paysan paraît difficile à terme. Qui des deux l'emportera ? Or, les règles du jeu sont connues d'un seul côté. De l'autre, elles restent à inventer. Les Papouans-Néo-Guinéens ont du pain sur la planche s'ils entendent résister d'abord, construire ensuite. Il faut une sacrée foi pour affirmer qu'ils gagneront à tous les coups. Et les actuelles discussions sur la Constitution et la date de l'indépendance ne sont pas de nature à renforcer une cohésion pourtant bien nécessaire.

FIN

(1) Paris envisageait d'ouvrir une ambassade à Port-Moresby.

AFRIQUE

Éthiopie

L'ARMÉE EXIGE UNE « ENQUÊTE MINUTIEUSE » SUR LES « CRIMES » DES PERSONNALITÉS ARRÊTÉES RÉCEMMENT

Le comité de coordination des forces armées éthiopiennes — organe officieux par lequel s'expriment les tendances réformatrices des officiers — a publié le jeudi 18 juillet une déclaration dans laquelle les militaires précisent leurs mobiles et leurs intentions à propos des activités de la commission d'enquête chargée d'interroger soixante une personnalités arrêtées récemment (*le Monde* du 18 juillet).

Selon le comité de coordination, rapporte l'agence France-Presse, « *les forces armées, conscientes de leurs responsabilités, ont, depuis le mois de février, engagé un processus de changement qui s'est aussitôt transformé en mouvement populaire, pour sortir le peuple de la misère et conduire le pays sur la voie du progrès. (...) Bien qu'elles se soient donné pour première tâche d'arrêter les anciennes personnalités au pouvoir, les forces armées, conscientes de la nécessité d'une mutation légale, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité du peuple, se sont gardées de prendre des mesures de vengeance. (...) Toutefois, en tant que représentantes et garantes des intérêts du peuple, les forces armées ont la responsabilité d'assurer une enquête minutieuse sur les crimes des personnalités arrêtées et de les faire juger* », en veillant à ce que ceux « *qui ont jeté l'Éthiopie dans une situation pitoyable et honteuse ne soient pas acquittés et n'imposent pas à nouveau leur régime féodal* ».

D'autre part, indique l'agence Associated Press, citant des « *sources proches des forces armées éthiopiennes* », l'Érythrée est désormais « *totalement sous contrôle militaire* ». Mercredi, l'armée avait arrêté le gouverneur de la province et le maire d'Asmara.

A travers le monde

Allemagne fédérale

● L'AVOCAT HANS DEUTSCH, de nationalité autrichienne, accusé d'une tentative d'escroquerie de 35 millions de marks (65 millions de francs) sur des dommages de guerre aux dépens de l'Etat ouest-allemand, a été acquitté par la Cour suprême de Karlsruhe, qui a maintenu le verdict rendu en ce sens, le 19 avril 1973, par un tribunal de Bonn. — *(A.F.P.)*

Chine

● SEIZE AFFICHES en gros caractères, critiquant les organes de direction de la municipalité de Pékin, sont apparues sur les murs de la capitale chinoise. Signées par les auteurs de la première série de *dazibao* (affiches), qui avaient, le 12 juin, ouvert le feu contre la municipalité, et écrites en termes modérés, elles dénoncent la présence de « *mauvais éléments* ». — *(A.F.P.)*

Finlande

● UN ACCORD SUR L'EXTRADITION DES PIRATES DE L'AIR a été signé avec l'Union soviétique le 18 juillet. — *(U.P.I.)*.

Liban

● DES SOLDATS ISRAELIENS ont traversé, jeudi 18 juillet, la frontière libanaise et ont fait sauter trois maisons dans le village de Boustan, au sud du Liban, a annoncé un porte-parole militaire israélien. Selon le porte-parole, les maisons abritaient des fedayin opérant contre Israël. Les habitants avaient été évacués avant la destruction des maisons. — *(A.F.P., Reuter.)*

Tchécoslovaquie

● M. GUSTAV HUSAK, premier secrétaire du parti communiste tchécoslovaque, est arrivé, le 18 juillet, en Union soviétique, où il compte prendre des vacances. — *(Reuter.)*

● M. EDGAR FAURE, président de l'Assemblée nationale française, a fait une visite officielle de trois jours à Prague, du 16 au 18 juillet, accompagné par six autres parlementaires.

Yémen du Sud

● UNE DELEGATION du Sud-Yémen, dirigée par le secrétaire général du Front de libération nationale du Sud-Yémen, est partie pour Moscou mercredi 17 juillet. — *(A.P.)*

Le Brésil reconnaît la République de Guinée-Bissau

Le gouvernement brésilien a décidé de reconnaître la Guinée-Bissau, a-t-on annoncé officiellement, le jeudi 18 juillet, à Brasilia.

Dans une note remise à la presse, le ministère des affaires étrangères indique que l'observateur permanent à l'ONU de la République de Guinée-Bissau, M. Júlio Semedo, a demandé, le 16 juillet, au Brésil son soutien pour l'entrée de son pays aux Nations unies lors de la prochaine Assemblée générale.

« *Le gouvernement brésilien*, précise la note, *a décidé de donner suite à la demande de la République de Guinée-Bissau. L'incorporation d'une nouvelle nation sœur de langue portugaise dans la communauté internationale est accueillie avec une particulière satisfaction par le gouvernement brésilien.* »

L'initiative du gouvernement brésilien intervient au moment où un accord entre Lisbonne et les nationalistes guinéens semble en vue, alors que la situation demeure tendue en Angola et confuse au Mozambique.

A Luanda, le bilan total des incidents raciaux de ces derniers jours s'élève à quarante morts et cent soixante blessés, indique-t-on de source gouvernementale.

« *Au risque de se déjuger publiquement, les dirigeants de Lisbonne s'éloignent de plus en plus de l'arrêt des guerres coloniales dont ils avaient fait leur cheval de bataille contre le régime de Caetano* », déclare un communiqué du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), publié jeudi à Kinshasa.

« *En effet*, poursuit le communiqué, *le premier acte du nouveau gouvernement mis en place hier est d'envoyer en Angola des troupes dites « spéciales », chargées, prétend-on, de rétablir l'ordre à Luanda. En fait, ces troupes spéciales, dont l'expédition a été annoncée par Lisbonne, sont destinées à renforcer les forces portugaises de répression qui se sont illustrées ces derniers jours dans le carnage des populations noires des quartiers suburbains de Luanda, où l'on dénombre déjà, contrairement au bilan confectionné par l'administration coloniale portugaise, plus de trois cents morts et plusieurs centaines de blessés.* »

● AU MOZAMBIQUE, l'avertissement du FRELIMO, diffusé par radio à partir de Dar-Es-Salaam, selon lequel les soldats, noirs au Mozambique « *seront tués comme traîtres* » après la victoire des nationalistes, a fait son effet, estiment les observateurs à Lourenço-Marques.

On confirme, de source militaire portugaise, qu'un groupe de soldats noirs du district du Zambèze a déserté cette semaine pour rallier le FRELIMO.

Plusieurs soldats portugais ont, d'autre part, fait savoir aux autorités qu'ils ne voulaient plus combattre dans le nord du pays maintenant que la paix est peut-être à portée de main.

D'autres informations reçues jeudi à Beira ont par ailleurs confirmé qu'une « *importante force du FRELIMO* » était en action dans les districts de Tacuane et de Lioma, à 50 kilomètres au sud-est de la frontière avec le Malawi. Des automobilistes arrivant de ces régions ont affirmé avoir été arrêtés à plusieurs reprises par des guérilleros qui leur ont dit que le FRELIMO « *n'était pas venu dans le district du Zambèze pour attaquer les civils mais pour participer au progrès du Mozambique* ».

Les autorités ont démenti d'autre part les informations selon lesquelles un émissaire officiel aurait été envoyé à Pretoria pour y rencontrer l'influent homme d'affaires Jorge Jardim, actuellement en exil au Malawi.

« *Personne n'a été envoyé à Pretoria pour rencontrer M. Jardim, qui sera arrêté dès qu'il rentrera au Mozambique* », précise le communiqué du ministère de l'information.

Un mandat d'arrêt a en effet été lancé contre M. Jardim par les autorités qui craignent, semble-t-il, que le financier ne prenne la tête d'un mouvement unilatéral d'indépendance du Mozambique, sur le modèle rhodésien.

La réunion des ambassadeurs en Afrique noire

LE GOUVERNEMENT SOUHAITE « COUPLER L'AIDE FINANCIÈRE AVEC L'AIDE MULTILATÉRALE »

Au cours d'un entretien avec la presse, M. Pierre Abelin, ministre de la coopération, a évoqué la réunion à Paris, les 17 et 17 juillet, des ambassadeurs de France accrédités dans les dix-huit pays d'Afrique noire francophone et de l'océan Indien (*le Monde* du 18 juillet).

Après deux séances de travail, mercredi, l'une au ministère des affaires étrangères, l'autre à celui de la coopération, les chefs de poste ont participé jeudi à l'Elysée à une réunion suivie d'un déjeuner auquel le chef de l'Etat avait invité le premier ministre. Au cours de la réunion du matin, M. Giscard d'Estaing, après avoir entendu deux exposés faits l'un par M. Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, l'autre par M. Abelin, a interrogé les ambassadeurs.

Parmi les problèmes qui ont été examinés, M. Abelin a mentionné l'ouverture de la Communauté économique européenne à de nouveaux pays associables et « *la possibilité pour la France de jouer un rôle de catalyseur entre les pays producteurs de matières premières, notamment de pétrole, et les pays africains* ». En effet, a dit le ministre de la coopération, Paris souhaite « *coupler l'aide française avec l'aide multilatérale* ». Parmi les pays susceptibles de participer à des « *financements combinés* », il y a les membres de la C.E.E. et aussi certains Etats arabes. M. Abelin a indiqué à cet égard qu'une mission française doit se rendre dans quelques jours au Koweït pour discuter avec les autorités du projet d'aménagement du fleuve Sénégal, qui semble les intéresser. Avant de s'engager, a précisé le ministre de la coopération les pays producteurs de matières premières susceptibles d'aider l'Afrique noire exigent des études précises, et la France « *est bien placée* » pour mener celles-ci à bien.

Soulignant l'intérêt que M. Giscard d'Estaing porte à la coopération, M. Abelin a déclaré que le chef de l'Etat avait exprimé l'intention de se rendre en Afrique « *dans quelque temps, c'est-à-dire, à mes yeux, dans pas très longtemps* ».

PROCHE-ORIENT

Le roi Hussein de Jordanie admet la participation d'une délégation palestinienne indépendante à la conférence de Genève

Le roi Hussein de Jordanie a quitté Alexandrie le jeudi 18 juillet après une visite de trois jours en Egypte. Dans un communiqué publié jeudi soir au Caire et à Amman, le président Sadate et le roi Hussein reconnaissent que « *l'Organisation de libération de la Palestine est le représentant légitime des Palestiniens à l'exception de ceux qui résident dans le royaume hachémite de Jordanie. Les deux parties estiment impérative la participation de l'O.L.P. d'une manière indépendante et au moment opportun aux travaux de la conférence de Genève en affirmation du droit du peuple palestinien à l'autodétermination. Les deux parties sont convenues également de la nécessité d'établir une coordination constante et régulière entre l'Egypte, la Syrie, la Jordanie et l'O.L.P.* »

Le texte mentionne enfin le soutien croissant de la communauté internationale à la lutte de la nation arabe « *pour obtenir le retrait des forces israéliennes de tous les territoires occupés, y compris la Jérusalem arabe, et la restauration des droits nationaux légitimes du peuple palestinien* ». Il condamne les agressions israéliennes contre le sud du Liban et exprime les inquiétudes des deux parties sur la situation à Chypre.

A Tel-Aviv, le spécialiste des questions arabes de la radio israélienne a estimé que ce communiqué commun constituait un succès pour le roi Hussein dans la mesure où l'O.L.P. n'est reconnue que comme représentante du peuple palestinien vivant hors des frontières du royaume hachémite de Jordanie.

Les observateurs du Caire parlent plutôt d'un compromis. Certes, la représentativité de l'O.L.P. est limitée aux Palestiniens vivant hors de la Jordanie, alors qu'au « sommet » arabe d'Alger, en novembre 1973, il était dit que l'organisation représentait tous les Palestiniens. Mais, pour la première fois, le roi Hussein se déclare d'accord avec la présence à Genève d'une délégation palestinienne indépendante.

A Alger, où il séjourne actuellement, le président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, dans une interview accordée jeudi à l'agence de presse algérienne a demandé « *le respect par Amman des décisions du sommet d'Alger qui stipulent que l'O.L.P. est l'unique représentante légitime du peuple palestinien* ». — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

LE SECRÉTAIRE AMÉRICAIN AU TRÉSOR ASSURE LES DIRIGEANTS ISRAÉLIENS QU'ILS RECEVRONT TOUTE L'AIDE NÉCESSAIRE DES ÉTATS-UNIS.

M. William Simon, secrétaire américain au Trésor, est arrivé le jeudi 18 juillet à Djeddah, en Arabie Saoudite, venant d'Israël. Le communiqué commun publié jeudi avant le départ d'Israël de M. Simon affirme que le ministre américain a donné aux dirigeants israéliens l'assurance que les Etats-Unis fourniraient à Israël toute l'aide nécessaire pour sa sécurité et son développement économique. Le communiqué fait état aussi du souhait du gouvernement israélien de voir « *se conclure, aussi rapidement que possible, des accords à long terme de fournitures d'armes à Israël par les Etats-Unis* ».

Selon l'A.F.P., les responsables israéliens ont demandé une augmentation annuelle de 1 milliard et demi de dollars du prêt annuel de 300 millions de dollars accordé (pour trois ans) par les Etats-Unis. Les besoins d'Israël pour sa défense s'élèveront, selon les responsables israéliens, à 8 milliards de dollars pour les trois années à venir. — *(A.F.P., UPI, Reuter.)*

FEUILLETON

NUMERO 9

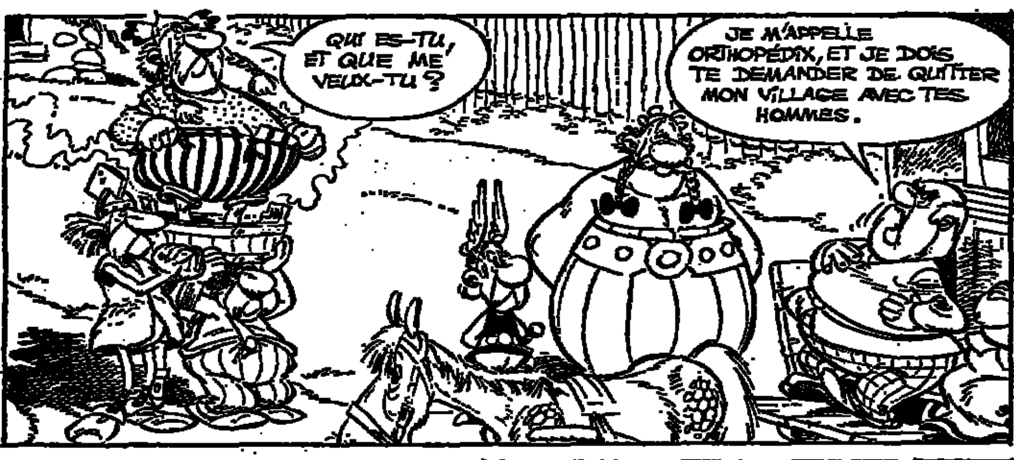
Une aventure d'Astérix le Gaulois

LE CADEAU DE César

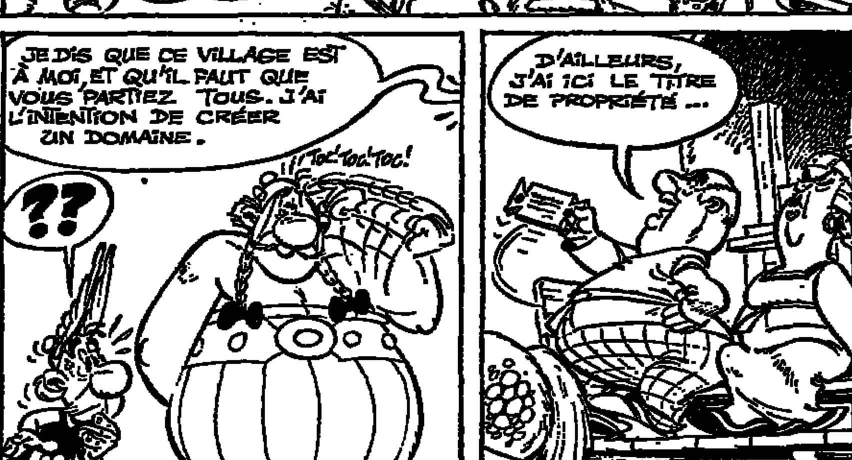
Texte de René Goscinny

Dessins d'Albert Uderzo

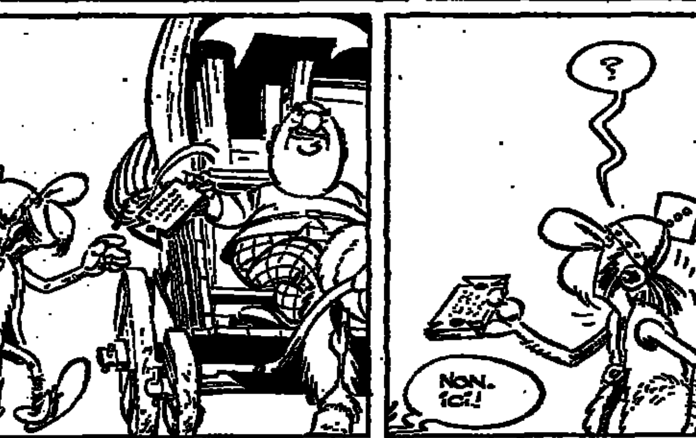
Un aubergiste, accompagné de sa famille, vient prendre possession, en Armorique, d'un village gaulois qu'il a troqué contre quelques bouteilles de vin servies à un légionnaire romain ivrogne... et insolvable.







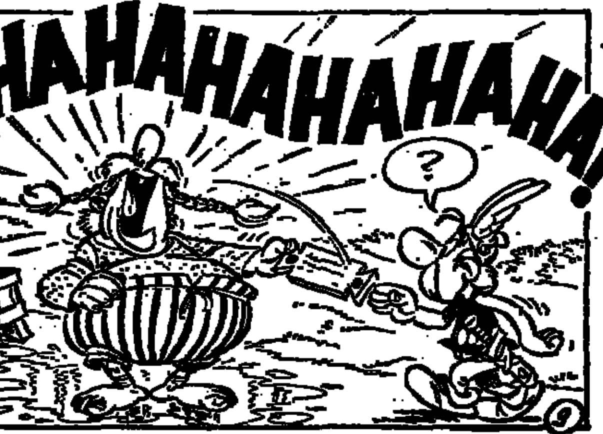












(A suivre.)

POLITIQUE

M. Lecanuet confirme son intention d'occuper le terrain à l'« aile gauche » de la majorité

M. Jean Lecanuet, qui rendait compte, jeudi 18 juillet, des travaux du comité directeur du Centre démocratique, qu'il préside, a confirmé les orientations de la stratégie politique qui est la sienne depuis qu'il a apporté son soutien à M. Giscard d'Estaing et accédé aux responsabilités gouvernementales. Le leader centriste a affirmé avec insistance son respect de la solidarité majoritaire et son intention de constituer l'« aile gauche » de la nouvelle majorité. Il a aussi montré qu'il n'avait nullement l'intention d'abandonner à d'autres l'animation du Mouvement réformateur (il conviendrait d'ailleurs plutôt de parler, en l'occurrence, de réanimation, tant il est vrai que l'alliance scellée en 1971 entre le parti radical et le Centre démocrate n'a plus rien de vivant depuis de nombreux mois déjà). M. André Fosset, qui assure désormais le secrétariat général de la formation centriste, a même fait une allusion insistante au « projet réformateur », texte élaboré, avant les élections législatives de 1973, en grande partie par l'équipe de M. Servan-Schreiber et auquel les amis de M. Lecanuet n'avaient pas, jusque-là, assuré une promotion particulière.

Le président du Centre démocrate s'est aussi, une nouvelle fois, montré disposé à nouer des liens privilégiés entre son parti et la Fédération des républicains indépendants ; mais il ne s'est montré, en la matière, ni plus précis ni plus pressé qu'auparavant. Cette question, comme celle d'un éventuel rapprochement avec le Centre Démocratie et Progrès (dont on n'a pas parlé jeudi), est sans doute mise en réserve pour le débat politique de l'automne.

Résumant les travaux du comité directeur de son parti, M. Lecanuet a souligné que ses amis avaient dressé un « *bilan positif* » de l'action du gouvernement et constaté que l'équipe ministérielle, dirigée par M. Jacques Chirac, apparaît comme un « *gouvernement de réforme* ». Il s'est aussi félicité du « *nouveau style* » adopté par le gouvernement.

Le président du Centre démocrate a aussi évoqué la position de son parti parmi les forces politiques. L'évolution de la situation, a-t-il dit, « *nous encourage dans nos aspirations à constituer l'aile gauche de la nouvelle majorité présidentielle et, par conséquent, à donner un élan nouveau au centre et au Mouvement réformateur* ».

Le ministre de la justice s'est de nouveau déclaré partisan « *d'organiser, sous des formes qui restent à définir, des relations privilégiées avec les républicains indépendants, qui, dans l'actuelle majorité, sont les plus proches du Centre démocrate* ». « *Il faut*, a-t-il ajouté, *que les différents mouvements politiques se sentent à l'aise et élaborent des propositions. Les réformateurs devront se renforcer, être accueillants et tisser des liens avec leurs alliés comme ceux qui pourront se tisser entre les républicains indépendants et le Centre démocrate (et je nous mets en seconde position par politesse !).*

M. André Fosset, secrétaire général délégué, sénateur des Hauts-de-Seine, a, pour sa part, affirmé : « *Nous sommes à l'origine du surgissement d'une nouvelle majorité, du dégel de la situation politique. Le dialogue s'est instauré. Ce que souhaite le Centre démocrate, c'est que toutes les mesures, toutes les réformes entreprises par le gouvernement s'unissent dans un grand projet de société : ce projet réformateur que nous avons soutenu depuis si longtemps. Nous devons collaborer à un projet de modifications fondamentales des structures de notre vie. Nous devons aussi nous réorganiser, promouvoir une réelle activité commune au sein du Mouvement réformateur et organiser nos rapports avec « ceux du premier tour » : ceux qui comme nous, ont soutenu M. Giscard d'Estaing dès le début de la campagne électorale. La personnalité de chacun devra être, bien sûr, respectée. Nous tenons par-dessus tout à notre personnalité.* »

● *M. François Mitterrand* a demandé à M. Alain Vivien, député socialiste de Seine-et-Marne, de se rendre à la Martinique et à la Guadeloupe pour y examiner la situation locale. Ce voyage aura lieu entre le 22 et le 29 juillet.

Deux jugements sur l'action de M. Giscard d'Estaing

« L'ÉCONOMIE » : l'allure ne ralentira pas.

L'Economie, hebdomadaire généralement considéré comme proche des milieux républicains indépendants, écrit notamment dans son numéro daté du lundi 22 juillet : « *Le mouvement se prouve en marchant, le changement se démontre en agissant. Et il ne peut y avoir de ralentissement dans l'action, car il n'y a pas de répit dans l'évolution (...).*

» *Qu'il s'agisse de l'émancipation des jeunes, du plan anti-inflation, du programme social ou, aujourd'hui, dans la même foulée, de la refonte de l'O.R.T.F., les projets préparés par les ministères se décident à l'Elysée. Non point dans la solitude du coureur de fond, mais au cours de conseils restreints qui allègent et accélèrent le travail gouvernemental. (...) Le « Giscard à la barre » n'était pas un gadget verbal pour la campagne. Il était l'annonce que le président entendait gouverner. C'est sur cet engagement, prononcé face à la nation, que les électeurs et le candidat ont signé ensemble pour sept ans. L'allure ne ralentira pas...* »

Le P.C.F. : une politique plus antisociale autoritaire et antinationale

Le bureau politique du P.C.F. a publié, jeudi 18 juillet, une déclaration dans laquelle il indique notamment :

« *Deux mois après l'élection présidentielle, le bilan des mesures prises par le pouvoir est loin de correspondre aux promesses de tous ordres prodiguées par M. Giscard d'Estaing lors de la campagne électorale. (...)*

» *Sur le plan économique et social, c'est la poursuite et l'aggravation de la politique qui a conduit le pays à la crise. Rien n'est fait pour arrêter la progression inquiétante de l'inflation. Les questions sociales les plus importantes — celles du pouvoir d'achat, du plein emploi, de la durée et des conditions de travail, de la retraite — ne trouvent aucune réponse. En revanche, on annonce, pour l'automne, un nouveau et sévère plan d'austérité ainsi qu'un budget draconien.*

» *Quant à la réforme constitutionnelle proposée par le gouvernement, elle ne concerne que des aspects secondaires de la Constitution et ignore résolument l'essentiel : le renforcement sans précédent du caractère personnel et de la centralisation du pouvoir. Le plan de démantèlement et d'asservissement de l'O.R.T.F. souligne les risques qu'une telle politique fait courir aux libertés et aux droits démocratiques.*

» *En matière de politique extérieure, le changement est par contre manifeste. Mais c'est pour freiner la détente en Europe et mettre la France à la remorque du bloc politico-militaire de l'alliance atlantique.*

» *En fait de changement, c'est une politique plus antisociale, autoritaire et antinationale que M. Giscard d'Estaing veut imposer au pays. On ne peut, en effet, satisfaire à la fois les intérêts d'une poignée de privilégiés de la fortune et ceux du peuple.*

» *Face à une opposition unie et puissante, préoccupé de mettre au pas tous les éléments de sa coalition, le pouvoir est donc obligé d'avancer avec prudence.* »

AVANT LE DÉBAT SUR LA RADIO-TÉLÉVISION

M. André Rossi a annoncé la création d'une « commission de la qualité »

Le Haut Conseil de l'audiovisuel a arrêté sa position sur le droit de réponse

Avant de se rendre, ce vendredi, devant la commission des finances de l'Assemblée nationale, le secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, M. André Rossi, a présenté, jeudi 18 juillet, le projet de loi relatif au nouveau statut de la radio-télévision française à la commission sénatoriale des affaires culturelles.

Il a annoncé la création d'une « commission de la qualité » composée de personnalités extérieures et a insisté sur le fait que les mandats des membres de ce « jury » ne seraient pas renouvelables. En outre, le porte-parole du gouvernement a confirmé que la répartition du personnel de l'ancien O.R.T.F. serait effectuée par l'actuel président, M. Marceau Long, après avis d'une commission présidée par un magistrat d'une juridiction administrative et associant des représentants du personnel de l'ancien O.R.T.F.

Dans la matinée de jeudi, M. Rossi avait présidé une séance plénière du Haut Conseil de l'audiovisuel au cours de laquelle celui-ci a arrêté définitivement et approuvé les modalités de mise en œuvre du droit de réponse à la radio et à la télévision. Il ne semble cependant pas que ce dispositif puisse être ajouté immédiatement au projet de loi sur la radio-télévision : c'était pourtant une excellente occasion.

Cependant, M. André Rossi a accordé une interview à « France-Soir », où il a précisé que le « cahier des charges » prévu dans le projet de loi comprend « des obligations de programme » *qui définissent* « le volume des émissions de caractère culturel, éducatif, scientifique », *ainsi que* « le volume minimum de l'information ».

Interrogé sur les risques de « surenchère sauvage » *entre les différentes chaînes, le porte-parole du gouvernement précise que la répartition de la redevance entre les différentes chaînes et la radio tiendra compte du* « critère de qualité », *qui sera apprécié par une commission* ad hoc, *dont la composition reste encore à définir.*

La gauche organise deux journées de protestation

Le P.C.F., le P.S.U., le P.S., le Mouvement des radicaux de gauche, la Ligue des droits de l'homme, la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN se sont réunis jeudi 18 juillet pour arrêter les formes de leur campagne de protestation contre le projet de réforme de l'O.R.T.F. Estimant que « *la mobilisation populaire est le seul recours* », les organisations de gauche appellent à participer :

● MARDI 23 JUILLET, à partir de 16 heures, aux délégations unitaires des usines et des quartiers auprès des députés et auprès des groupes parlementaires de l'Assemblée nationale où se déroule le débat ;

● MERCREDI 24 JUILLET, à la journée d'explications dans de nombreux points de la capitale (notamment gare Saint-Lazare, Maison de la Radio, place de l'Hôtel-de-Ville), de la banlieue et dans les grandes villes de France.

« *Oui le service public de la radio et de la télévision est en danger*, ajoutent les organisations de gauche.

» *Le droit à l'information, à la culture et la connaissance, aux loisirs de chaque Française et Français est en péril.* »

● M. Estier : *le gouvernement joue les apprentis sorciers.* — M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste, note dans l'éditorial de l'hebdomadaire *l'Unité* : « *Comme il l'a déjà fait en 1972, avec la réforme Edgar Faure, qui a ouvert la voie au démantèlement d'aujourd'hui, le gouvernement choisit l'été pour accomplir son coup de force, escomptant en cette période une moindre mobilisation de l'opinion. Et, dans son désir d'aller vite, il refuse toute la discussion, tant avec les personnels de l'O.R.T.F., dont le sort va se jouer sans qu'ils aient jamais été appelés à donner leur avis, qu'avec les représentants de la gauche, qui ont pourtant maintes fois souligné que le pouvoir est le premier responsable de la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui l'Office. Et qu'il est d'autres remèdes à cette situation que de faire éclater la radio et la télévision nationales en six sociétés concurrentes, condamnées à tomber un jour ou l'autre sous la coupe des puissants intérêts privés qui attendent depuis longtemps de pouvoir s'en emparer. (...)*

» *En l'occurrence, le gouvernement, dont le but, à plus ou moins long terme, est bien de détruire le service public, joue peut-être les apprentis sorciers (...)* ».

● M. Diligent : *l'opposition devra être représentée dans les conseils d'administration.* — Après la réunion du comité directeur du Centre démocrate, M. André Diligent, membre de cette instance du parti que préside M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, a déclaré, jeudi 18 juillet : « *La réforme de l'O.R.T.F. est encore en pointillé. La présence de parlementaires au sein des conseils d'administration des nouvelles unités est un élément positif. Encore faudrait-il que l'opposition puisse être représentée. L'audiovisuel ne doit pas être une machine à conditionner les consommateurs et les électeurs.* »

● *L'intersyndicale de l'O.R.T.F.*, « *en liaison avec de multiples organisations démocratiques* », a l'intention de déposer une pétition à l'Assemblée nationale, lors de l'ouverture de la session extraordinaire, le 23 juillet, pour protester contre le projet de réorganisation de l'Office.

● *Le Syndicat interprofessionnel de radio-télévision* (SIRT-C.F.D.T.) adresse « *aux démocrates inquiets devant le double accaparement par le pouvoir politique et par l'argent de la radio, de la télévision et de la télédistribution naissante* » une brochure résumant sa position sur le monopole de l'O.R.T.F. et appelant à la socialisation des moyens audiovisuels.

● *La fédération nationale Travail et Culture* se déclare « *solidaire de l'action des syndicats des personnels de l'Office pour la défense de leur emploi et est prête à s'associer à la riposte d'envergure que veulent organiser les partis politiques de gauche et les organisations syndicales* ».

Un bilan technique

LES DIX ANS DE L'O.R.T.F.

Pour ses dix ans, l'Office aura eu un bien triste anniversaire. Jeudi 18 juillet, M. Claude Mercier, directeur général adjoint de l'O.R.T.F. chargé de l'actualité technique et directeur de la régie de diffusion, avait invité la presse pour faire un bilan de l'activité de ses services au cours de la brève existence de l'Office. Dernier panégyrique avant la mise à mort.

M. Claude Mercier a rappelé longuement les réalisations des services techniques : le développement considérable des réémetteurs première chaîne, qui sont passés de 350, en 1964, à plus de 1 500, en 1974 ; la création de la deuxième chaîne, en avril 1964, avec ses 107 émetteurs principaux et 1 000 réémetteurs ; et celle de la troisième chaîne. Il a également rappelé le développement du réseau de radiodiffusion à modulation de fréquence, la généralisation de la stéréophonie, l'extension des échanges d'actualités et de reportages en eurovision, puis mondiovision, et la mise en service dans les DOM-TOM de huit centres de production de télévision et d'une cinquantaine d'émetteurs et réémetteurs entre 1964 et 1967...

« Toutes ces réalisations ont été obtenues grâce à un personnel compétent, malgré la faible augmentation des effectifs et la diminution de la durée du temps de travail », a tenu à souligner M. Claude Mercier.

Malgré l'éclatement de l'Office, M. Mercier reste optimiste, un optimisme qui s'appuie sur l'inépuisable confiance qu'il porte à ses techniciens.

Les professionnels devant la réforme

Maurice Cazeneuve (ancien directeur de la « 2 ») : « Le Monde » et « France-Soir » ne se ressemblent pas

Maurice Cazeneuve, réalisateur de télévision, a été directeur de la deuxième chaîne de 1968 à 1971. En 1970, à la demande de M. Pompidou, président de la République, la télévision avait déjà été placée sous le régime de la concurrence des chaînes. Un plan de quatre ans définissait la progression souhaitable de la « deux ». Au moment où M. Cazeneuve a été remplacé par M. Pierre Sabbagh, la deuxième chaîne avait près de 30 % d'audience.



— Le projet de réorganisation de l'O.R.T.F. a été conçu, selon M. Jacques Chirac, « *sur la base d'une concurrence complète entre entités entièrement autonomes et responsables* ». Comment pensez-vous que cette concurrence se traduira dans les faits ?

— *Je n'aime pas envisager la concurrence entre les chaînes. Je préfère envisager une complémentarité. Dans la presse écrite, il y a bien, par exemple,* le Monde *et* France-Soir. *ces deux journaux ne se ressemblent pas. Pourtant, ils sont faits avec les mêmes matériaux, et peut-on parler de concurrence entre eux ? Non. Ils ne sont pas concurrents, et cela parce qu'ils cherchent à atteindre un public différent : ils sont complémentaires.*

» *Pourquoi les chaînes ne travailleraient-elles pas plutôt ensemble pour définir le créneau propre à chacune ?* »

— Pensez-vous que cela soit possible ?

— *En République fédérale d'Allemagne, les directeurs de chaînes se rencontrent ainsi deux fois par an ; pourquoi pas en France ? Si les responsables de chaînes sont réellement indépendants, pourquoi ne pourraient-ils pas agir ? Avec le grand Office, la hiérarchie freinait les décisions, les prises de responsabilité. Imaginez un super président-directeur général et des directeurs généraux supervisant tous les journaux ! Mais il ne faut pas s'y tromper, c'est très difficile d'être libre... de ne plus pouvoir se retourner contre une tutelle, attribuer les échecs aux vices du système. La liberté stipule l'organisation. Ce seront des relations plus adultes.* »

— Comment voyez-vous la troisième chaîne, « chaîne de libre parole » ?

« *Cette idée ressemble à ce qui existe déjà à la télévision hollandaise. Aux Pays-Bas, toute organisation, association, a droit à un temps d'antenne.*

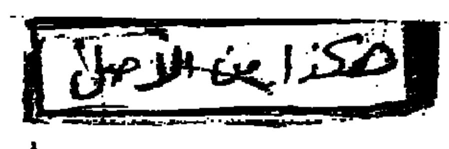
» *La multiplicité des informations est importante. L'objectivité est impossible, mais plus les points de vue qui peuvent s'exprimer sont nombreux, plus nous en approchons. Le projet peut donc être intéressant.* »

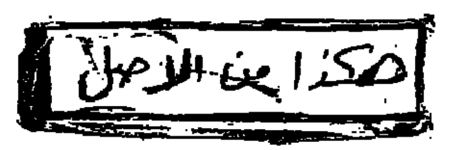
— La société de production lourde survivra-t-elle à votre avis à la concurrence des sociétés privées ?

« *La société nationale a de gros avantages et d'énormes handicaps. Le premier avantage est qu'elle existe et qu'elle rassemble la plus grande part du matériel audiovisuel de France (vidéo fixe et mobile). De plus, elle a d'énormes possibilités en personnel. Elle emploie des gens dont la compétence est irremplaçable. C'est un avantage considérable.*

» *En revanche, elle devra changer complètement sa philosophie interne, modifier les esprits pour devenir une entreprise comme les autres et s'adapter au marché. Cela sera douloureux et n'ira pas sans rencontrer des difficultés. Mais la société traversera la tempête... Tout dépendra des hommes. Quoi qu'il en soit, elle a les possibilités techniques de bien démarrer sur le marché de l'audiovisuel.* » — C. C.

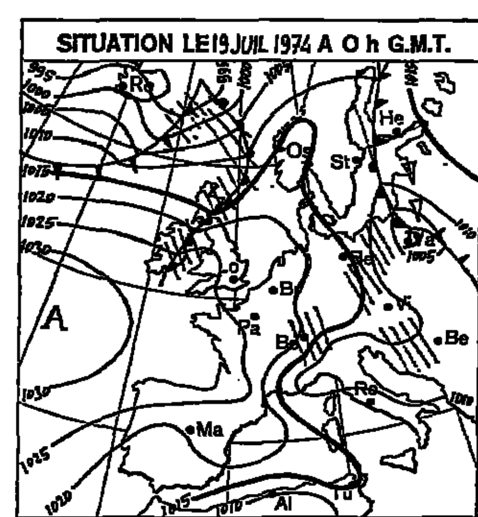
● *La « Neue Zürcher Zeitung »*, quotidien suisse de renommée internationale, ne publiera plus, à partir du 1er octobre, qu'une seule édition. En 1964, il publiait trois éditions : le matin, à midi et le soir. Six ans plus tard, à la suite de difficultés provenant de la distribution postale, il avait dû supprimer une édition. — (A.F.P.)

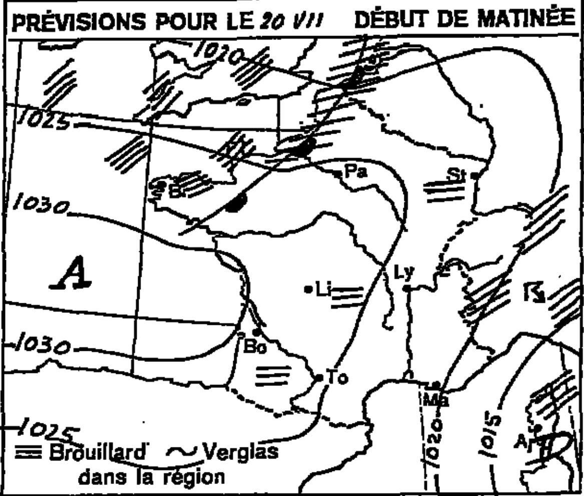



هكذا عن الأصل

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 19 juillet à 6 heure et le samedi 20 juillet à 24 heures :

Les masses d'air froid et instable qui affectaient nos régions s'éloignent lentement vers l'Europe centrale, et la France restera dans un champ de pression relativement élevé, en prolongement du centre anticyclonique de la région des Açores. Les perturbations qui circulent au nord de ces hautes pressions seront peu actives sur notre pays, mais l'air assez humide qui les alimente pénétrera sur nos régions septentrionales.

Samedi, quelques pluies ou averses résiduelles pourront encore persister sur l'est du massif alpin, l'extrême Sud-Est et la Corse le matin, puis une amélioration se produira. D'autre part, des nuages assez abondants seront observés dès le matin de la Bretagne à la Flandre; ils gagneront, le soir, la Vendée, le Centre et la Lorraine, mais des éclaircies pourront se développer l'après-midi dans l'intérieur. Quelques bruines éparses tomberont près des côtes et des frontières. Sur le reste de la France, le temps sera assez bien ensoleillé après la dissipation des brouillards matinaux.

Des vents assez forts, de nord-ouest persisteront sur les régions méditerranéennes et la Corse; ailleurs, ils seront faibles, de nord-ouest à ouest.

Après une matinée encore assez fraîche dans l'intérieur, les températures maximales marqueront une hausse, sauf sur les régions voisines de la Manche et celles du Nord-Est.

Vendredi 19 juillet, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 024,3 millibars, soit 768,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19) . Biarritz, 20 et 13 degrés ; Bordeaux, 21 et 9 ; Brest, 18 et 8 ; Caen, 18 et 11 ; Cherbourg, 17 et 11 ; Clermont-Ferrand, 18 et 8 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble, 17 et 10 ; Lille, 19 et 8 ; Lyon, 18 et 11 ; Marseille, 24 et 16 ; Nancy, 17 et 10 ; Nantes, 22 et 10 ; Nice, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 19 et 9 ; Pau, 19 et 12 ; Perpignan, 22 et 16 ; Rennes, 20 et 10 ; Strasbourg, 16 et 12 ; Tours, 20 et 7 ; Toulouse, 21 et 13 ; Ajaccio, 25 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 18 et 6 degrés ; Athènes, 34 et 24 ; Bonn, 18 et 8 ; Bruxelles, 19 et 8 ; Le Caire, 36 et 25 ; îles Canaries, 26 et 19 ; Copenhague, 20 et 13 ; Genève, 18 et 8 ; Lisbonne, 26 et 17 ; Londres, 21 et 9 ; Madrid, 28 et 11 ; Moscou, 25 et 17 ; New-York, 28 et 23 ; Palma-de-Majorque, 27 et 13 ; Rome, 26 et 21 ; Stockholm, 23 et 13 ; Téhéran, 33 et 25.

● PROJET D'UN PORT DE PLAISANCE A DIEPPE. — La chambre de commerce de Dieppe vient d'adopter le principe de l'aménagement d'un port de plaisance qui lui serait concédé. Installé dans l'avant-port actuel, il serait destiné essentiellement aux bateaux d'au moins 12 mètres. Sa capacité atteindrait cent cinquante à deux cents bateaux. Si ce port de plaisance, prévu pour 1980, était effectivement réalisé, un accès au bassin Duquesne serait réservé à la flottille de pêche professionnelle. *(Corresp.)*

Fiscalité

LES SOCIÉTÉS DOIVENT CALCULER ELLES-MÊMES LEUR CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE PAYABLE FIN JUILLET

La loi de finances rectificative pour 1974 soumet en 1974, sauf exceptions, les personnes morales passibles de l'impôt sur les sociétés à une contribution exceptionnelle payable le 31 juillet 1974, au plus tard.

Les personnes morales assujetties doivent calculer elles-mêmes la contribution dont elles sont redevables et la payer spontanément sans réception préalable d'un avertissement.

Des notices explicatives et les imprimés des bordereaux à produire lors du paiement sont dès à présent disponibles dans les bureaux des comptables du Trésor (trésoreries principales, recettes-perceptions et perceptions), auprès desquels doit être effectué le règlement de cette contribution, ainsi que dans les bureaux des impôts.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 19 juillet 1974 :

DES LOIS

● Sur la mise à jour périodique de valeurs locatives servant de base aux impositions directes locales ;

● Relative à la mise en cause pénale des maires et modifiant les articles 681 et suivants du code de procédure pénale.

DES ARRETES

● Portant nomination du jury des concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature ;

● Portant nomination (Ecole polytechnique et service de santé des armées) ;

● Relatif aux tarifs de pension applicables aux établissements d'enseignement publics du second degré.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	107 F	198 F	289 F	380 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG	77 F	138 F	199 F	260 F
II. — PAYS-BAS (moins rap. que par voie norm.)	77 F	138 F	199 F	260 F
III. — SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
IV. — TUNISIE	99 F	183 F	267 F	350 F

Par voie aérienne tarif sur demande

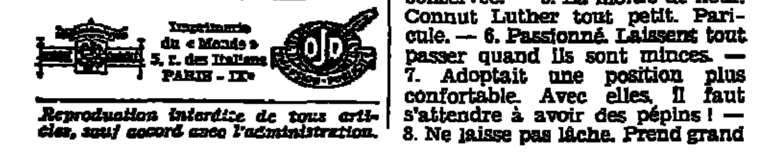
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le *Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS - IXe

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 898

HORIZONTALEMENT

I. Ont des digestions laborieuses. Quand il est gâté, un enfant peut refuser de le manger. — II. Toujours aimable. Une larve ! Terme musical. — III. Où se sont souvent abattus de nombreux fléaux. Donna à la comédie un caractère divin. C'est tout bénéfice ! — IV. Permet à la veuve de se défendre. Couverts de plumes de leur vivant. Terme de jeu. — V. L'eau ou le feu. Ordonne, permet ou défend. Bien défraîchi. — VI. Pousse un cri bestial. Plante ou saint. — VII. Liquides nourriciers. Fait tache. — VIII. Dont on a au moins une idée. Prénom féminin. Se montra trop remuant. — IX. Ce serait une faute que de le mettre à l'index *(inversé)*. Permet maints amendements. Etanche la soif de gazelles altérées. Fait comme le Petit Poucet. — X. Cours. Est toujours actif malgré son grand âge. Pronom. — XI. Effectue un travail qui donnera à réfléchir. Sa femme avait de multiples attributions. — XII. Un bruit qui court. Refus d'insulaires. Ne se conservent, en Angleterre, que dans des endroits très frais. — XIII. Etat étranger. Range avec soin. Invite à aller de l'avant. — XIV. S'ouvre quand le temps change. Oblige à trancher dans le vif du sujet. — XV. Indique une spécialité. Se sacrifia sur l'autel de la Patrie. Ce qu'on y expose a été mis en pièces.

VERTICALEMENT

1. Ne résiste pas toujours au charme d'une belle gaillarde. Pour toucher un homme, il faut qu'elle soit nue. — 2. Ange cher aux Orientaux. Pour le soulever, il faut d'abord l'emballer. — 3. Un domaine dans lequel il sied bien souvent de parler bas. L'été venu, ils faut s'attendre à les voir déserts. — 4. Plante. Ne réfléchit donc pas. Une personne bien conservée. — 5. La moitié de neuf. Connut Luther tout petit. Particule. — 6. Passionné. Laissent tout passer quand ils sont minces. — 7. Adoptait une position plus confortable. Avec elles, il faut s'attendre à avoir des pépins ! — 8. Ne laisse pas lâche. Prend grand soin des robes qu'on lui confie. Promesse de déplacement. — 9. Identique. N'abusent personne quand ils sont gros. — 10. Nullité totale. Inspirent la terreur quand ils sont noirs. — 11. Divinité. Le péplum n'y était pas de rigueur. En voiture. Fin de participe. — 12. Région hostile. Lettres d'adieu. Fonda l'Oratoire. — 13. Ne pourra donc prétendre qu'il a les pieds sur terre. Pieuse représentation. — 14. Ont la taille fine. Gens d'église. — 15. Obligent à avoir recours à certaines forces. Fournit une parure à une héroïne de Perrault. Masculin ou féminin.

Solution du problème n° 897

HORIZONTALEMENT

I. Célestins. — II. Hautaine. — III. Eure. RF. — IV. Osseuse. — V. Inn. Tsar. — VI. Lest. Si ! — VII. LR. Il. Oen. — VIII. Evasion. — IX. Sérieuses. — X. Ut. Ur. — XI. Ex. Vessie.

VERTICALEMENT

1. Chenilles. — 2. Eau. Nerveux. — 3. Lurons. Art. — 4. Etés. Tisi. — 5. Sa. Lieue. — 6. Tirets. Ours. — 7. Infusions. — 8. Ne. SA. Epi. — 9. Gérants.

GUY BROUTY.

Télévision et radiodiffusion

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

VENDREDI 19 JUILLET

● **CHAINE I**

16 h. 15 Tour de France cycliste.
20 h. 15 Tour de France cycliste.
20 h. 30 Série : Mission impossible. « Le Gang de la boxe ».
21 h. 20 Emission médicale : Vie et mort de la cellule, de P. Desgraupes, I. Barrère et E. Lalou.

● **CHAINE II (couleur)**

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Dramatique : « Rouges sont les vendanges », de J. Cosmos. Réal. Cl. Loursais. Avec Ch. Barbier, P. Crauchet, G. Lartigau.

A l'époque des vendanges, plusieurs couples se retrouvent dans une propriété. Ruptures et retrouvailles, mais il y a un mort.

22 h. 25 Emission littéraire : Italiques, de M. Gilbert.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Tour de France cycliste.
20 h. 10 Pour les jeunes : Les trois ours.
20 h. 30 Film : « Brewster Mac Cloud », de R. Altman (1970), avec B. Cort.

Un jeune Américain, installé dans un abri anti-aérien, met au point une invention qui doit lui permettre de voler. Ceux qui gênent ses travaux meurent mystérieusement. Humour farfelu et contestataire.

● **FRANCE-CULTURE**

20 h., Dialogues, émissions de R. Pillaudin, enregistrée en public : « Sexe et savoir », avec Paul Milliez et Guy Hocquenghem. — 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne : Mercure et Vénus. — 21 h. 50, Entretien avec P. Barbizet. — 22 h. 10, En son temps l'Opéra. — 22 h. 50, Art, création, méthode. — 23 h. 15, Le concert du bibliophile : « Tristan et Isolde » (Wagner). — 23 h. 40, Un poète... des poèmes.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. 30 (S.), Concert donné au Palais de la découverte à Paris, avec F. Pellie, T. Murail, ondes Martenot, P. Baubet-Gony, piano ; M. Gastaud, percussion ; Cl. Pavy, guitare électrique. Direct. R. Trochon. Hommage à Copernic : « Hommage à Copernic pour deux ondes Martenot, piano et percussion » (A. Abbott) ; « Hadron pour piano » (P. Baubet-Gony) ; « Vega pour ondes Martenot, piano et percussion » (R. Tessier) ; « les Nuages de Mabellan, pour deux ondes Martenot, guitare électrique et percussion » (T. Murail). — 22 h., Jardins à la française : Aubert, Barraud, Capiot. — 23 h., Incognito. — 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Stamitz, Paganini, P.-M. Dubois, R. Strauss, R. Calmel. — 1 h. 30, Nocturnales.

SAMEDI 20 JUILLET

● **CHAINE I**

14 h. 25 Tour de France.
14 h. 45 Tennis : Coupe Davis.
18 h. Tour de France.
20 h. 15 Tour de France.
20 h. 30 Dramatique : « la Conciliation, ou anatomie d'un otage. » Scénario et réal. A. Boudet. Avec J. Sereys, J. Magre, Cl. Maurier.

Une histoire policière qui réunit un couple de gangsters et deux otages — mari et femme — en instance de divorce.

21 h. 55 Portrait : Robert Jungk, un professeur d'imagination. Réal. Ch. Gomila.

Robert Jungk a consacré sa vie à la futurologie.

22 h. 55 Escrime : Championnat du monde.

● **CHAINE II (couleur)**

19 h. 45 Feuilleton : Valérie.
20 h. 35 Jeux sans frontières.
21 h. 50 Feuilleton : Le comte Yoster a bien l'honneur. « Une odeur d'ammoniaque » Réal. M. Braun.

Le comte Waghenheim simule l'enlèvement de sa propre fille.

22 h. 40 Jazz. Festival de Châteauvallon.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 10 Pour les jeunes : Les trois ours.
20 h. 30 Théâtre : « Sarcelles-sur-Mer », de J.-P. Bisson. Avec J.-L. Moreau, B. Rouan, F. Giorgetti, O. Molin, J.-P. Bisson.

Cette pièce, créée en mars 1973 par la Compagnie du Matin Rouge, raconte des histoires d'amour, celles de Jean-Pierre Bisson.

● **FRANCE-CULTURE**

13 h. 30, Emission spéciale. La science-fiction : Le monde demain et après. — 20 h., Théâtre ouvert d'Avignon : « la Tribu des Carcana en guerre, contre quoi ? », d'A. Gatti (réal. G. Peyrou). — 22 h., Sciences humaines : Aspects du sacré dans le monde moderne. — 22 h. 30, Libre parcours jazz. — 23 h. 15, Echos et paysages : la Normandie.

● **FRANCE-MUSIQUE**

20 h. (S.), Le tour du monde des auditeurs : La Suède et le Danemark (Roman, Berlioz, Sweelinck, Kabelak). — 21 h. 30 (S.), Récital d'orgue, par J. Charpentier. — 23 h., Musique légère. — 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle. En compagnie de Francis Poulenc. — 1 h. 30 (S.), Sérénades.

DIMANCHE 21 JUILLET

● **CHAINE I**

14 h. 30 Sport et variétés : Sport en fête.

Tour de France ; Coupe Davis de tennis.

16 h. 55 Film : « la Charge héroïque », de J. Ford (1964), avec J. Wayne.

Un capitaine de cavalerie arrivé en fin de carrière doit accomplir une dernière mission contre les Apaches avant de prendre sa retraite.
Un classique du western fordien.

18 h. 40 Orch. lyrique de l'O.R.T.F., dirigé par Pol Mule (Poulenc, Haendel, Ibert, Ravel).
19 h. 10 Discorama, de D. Glaser
20 h. 45 Film : « Au milieu de la nuit », de Delbert Mann (1959), avec K. Novak et F. March.

Un homme de cinquante-six ans, veuf et solitaire, s'éprend d'une de ses employées beaucoup plus jeune que lui. Ils vivent un amour en principe impossible.

● **CHAINE II (couleur)**

15 h. 20 Film : « le Temple de l'éléphant blanc », d'U. Lenzi (1963), avec S. Flynn et M. Versini.

Les aventures d'un jeune officier anglais de l'armée des Indes aux prises avec les membres d'une secte mystérieuse.

17 h. Emission artistique : Le secret des chefs-d'œuvre, de M. Hours « Jean Fouquet ». Réal. A. Tarta
19 h. 30 Documentaire : Les animaux du monde.
20 h. 35 Sports.

Football ; Escrime ; Tennis ; Automobile ; Hippisme.

22 h. 40 Ciné-Club : « Opération diabolique », de J. Frankenheimer (1966), avec R. Hudson (v.o. sous-titrée).

Un homme tombe entre les mains d'une curieuse organisation qui lui fabrique une seconde vie en le transformant. Il ne réussit pas à s'adapter et se trouve pris au piège.

● **CHAINE III (couleur)**

19 h. 40 Tour de France.
20 h. 05 Nouvelles, de S. Maugham. « La voix d'Israël ».
21 h. Reportage : La course autour du monde. « La fin d'une odyssée ».

Emission diffusée le 15 mai 1974 sur la première chaîne dans le magazine « Plein Cadre ».

● **FRANCE-CULTURE**

14 h. 15, « Andre del Sarto », de Musset, interprété par les comédiens-français. — 20 h., « Hop Signor », de M. de Ghelderode, musique de M. Rosenthal, avec A. Esposito et M. Trempon. — 22 h. 30, Libre parcours variétés à Avignon. — 23 h. 15, Tels qu'en eux-mêmes : Jérôme K. Jérôme.

● **FRANCE-MUSIQUE**

14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Roméo et Juliette », de Prokofiev. — 20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques (Chostakovitch, Mozart, Haydn). — 22 h., Nouveaux talents, premiers sillons : Les pianistes André Gorog et Rafaël Orozco. — 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui (F. Landini, Wagner, Takemitsu). — 24 h., La semaine musicale à l'O.R.T.F. — 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Visites, conférences

SAMEDI 20 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 10 h., entrée du château, Mme Zujovic : « Malmaison ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Stoppelaere : « Hôtel de Sully ». — 15 h., 3, rue d'Antin, Mme Philippe : « Hôtel de Mondragon ». — 15 h., entrée, Mme Zujovic : « Le château de Bois-Préau à Rueil-Malmaison ». — 15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Bouquet des Chaux : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 21 h. 15, devant l'église Saint-Paul : « Le Marais illuminé ». — 15 h. : « Le Panthéon » (L'art pour tous). — 14 h. 45, métro Chambre-des-Députés : « Le Palais-Bourbon. L'hôtel de Lassay » (A travers Paris). — 15 h. 15, 8, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Promenade dans l'île Saint-Louis » (Mme Barbier). — 15 h., 277, rue Saint-Jacques, M. P. Sadron : « Le Val-de-Grâce » (Connaissance de Paris). — 15 h. 35, rue de Picpus : « L'enclos tragique de Picpus » (Mme Ferrand). — 15 h., 123, boulevard de Port-Royal : « Cours, jardins, cloître du quartier Saint-Jacques jusqu'au carmel de Louise de Lavallière » (Mme Hager). — 15 h., 1, rue du Figuier : « L'hôtel de Sens » (Histoire et archéologie). — 15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel de Lauzun » (M. de La Roche). — 15 h., musée du Petit Palais : exposition « Découverte de l'art thrace ». — 15 h., 2, rue de Bellechasse : « Musée de la Légion d'honneur ». — 15 h., 14, rue de Richelieu : « La noble rue de Richelieu et ses prestigieux hôtels » (Paris inconnu). — 15 h., 23, quai Conti : « Le palais de l'Institut » (Paris et son histoire). — 15 h., place du Puits-de-l'Ermite : « La mosquée, le souk, le café maure » (Tourisme culturel).

DIMANCHE 21 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 10 h. 30, galeries nationales du Grand Palais, Mme Pajot : « Le musée du Luxembourg en 1874 ». — 15 h., 2, rue André-Pascal, Mme Pajot : « Le château de la Muette ». — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Philippe : « L'hôtel de Sully ». 15 h., façade église Saint-Gervais, Mme Thibaut : « Le Marais des Valois ». — 15 h. et 16 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Bouquet des Chaux : « Le château de Maisons-Laffitte ». — 10 h., palais de Chaillot, place du Trocadéro : « La sculpture gothique » (L'art pour tous).

Le Monde DU TOURISME ET DES LOISIRS

La Méditerranée des plages africaines

MDIQ, deux villages en un

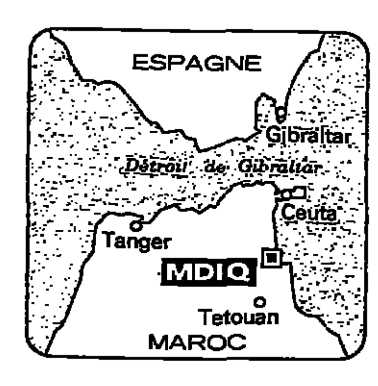
MIEUX, beaucoup mieux qu'un village de vacances : un village tout court. Avec ses rues, ses escaliers biscornus, ses ruelles qui se voûtent à la marocaine, le temps — vingt secondes d'ombre fraîche dans la fête éblouissante du soleil sur les murs chaulés de près — de traverser une maison, ses jardinets en savant désordre à flanc de colline, son forum bordé d'un vrai petit « square », sa piscine, son théâtre de plein air, son hammam, ses terrasses étagées haut sur la pente...

Avec une épicerie, une boucherie, l'échoppe d'un barbier, l'illusion serait parfaite. Elle l'est presque : l'épicier, le boucher, ses gigots mal taillés et les rasoirs du coiffeur sont à un jet de pierre d'ici, du V.V.T. (Village, Vacances, Tourisme) de Mdiq, un très petit point sur la côte méditerranéenne du Maroc, entre Ceuta et Tetouan.

Il existe plusieurs façons de concevoir un village de vacances. On peut imaginer, comme cela s'est fait souvent — trop souvent — (et continue de se faire), une place-forte étroitement murée dans ses clôtures et, de préférence, si éloignée de toute agglomération qu'en sortir, serait-ce le temps d'une simple promenade, prend des allures décourageantes d'expédition, à quoi bien peu d'estivants se risquent.

Ou bien, tout au contraire, comme on l'a sciemment fait ici, s'attacher à bâtir un ensemble ouvert au maximum sur le monde extérieur, en l'occurrence un petit bourg traditionnel, mi-port de pêche mi-commerçant, d'à peine trois mille âmes. Quelques centaines de mètres les séparent l'un de l'autre, le village des Marocains et le village des « étrangers », dont la peau trop blanche des premiers jours se met bien vite dans le ton — basané — qui sied au paysage.

Pour encourager les premières approches et faciliter les contacts, mais aussi, mais surtout rappeler qu'on ne vient pas ici — ce serait dommage ! — pour sacrifier seulement au culte du grand dieu-soleil, quelques artisans, le babouchier, le vannier, le maroquinier, déballent chaque matin sous les arcades du Rif-Djebla (c'est le nom du V.V.T.) leurs outils et leurs sourires. Et mettent en évidence, entre deux ceintures et un couffin, leurs invites à faire venir les vrais curieux jusqu'à d'autres arcades, celles de l'autre village, où la voix du muezzin, désormais consignée sur une bande magnétique, rameute, cinq fois par jour que fait Allah, le troupeau épars des croyants.



Pour faire tourner la machine — une machine de six cents lits — une équipe très jeune. Allal, le maître nageur, Denis, grand manitou des écuries, Noël, responsable de la base de voile, Mourachid, qui règne sur le bar. Jacqueline et Marie-Christine à l'accueil, Michel, chargé du ski nautique, Hasnaoui, le « caïd » du bain maure sans oublier tous les autres, de la cuisine à la buanderie, via le jardinage, l'entretien, le ménage. Et un maître à bord, le « patron », Jean Rateau, trente-sept ans, « *tout à la fois préfet, ministre des finances, un peu maire, souvent commissaire de police* », et parfois même... un confesseur doublé d'un psychologue, à l'heure des nerfs qui se mettent à craquer, ou des ménages qui se fissurent.

Venu dans l'organisation V.V.F.-V.V.T. par le biais d'une société qui l'employait à des tâches d'import-export au fin fond de l'Afrique, Jean Rateau s'est fixé deux années de travail « sur le tas » pour cerner au plus près les mystères du tourisme, ses lois et ses rouages, puisqu'il entend, au sortir de ces deux saisons d'expériences, rester dans la branche. « *De multiples difficultés, de tous les instants, mais aussi de multiples satisfactions, des récompenses au bout du compte* » : c'est de la sorte qu'il résume, un peu abruptement peut-être, l'acquis de bientôt deux saisons de pratique à Mdiq.

Ces difficultés, ce n'est un secret pour personne, tiennent pour une très grande part dans l'étonnante propension que manifeste la clientèle à venir se plaindre, aussi amèrement qu'injustement, sitôt que le moindre petit détail ne lui donne pas entière satisfaction. Les récompenses, c'est la réussite d'un spectacle, d'une idée nouvelle, d'une « invention ».

« *L'animation, c'est pour au moins 50 à 60 % dans la réussite d'une saison* », dit, sur le mode résigné, Jean Rateau. Même si cela peut sembler aberrant, c'est cependant exact. A quoi attribuer ce mal étrange, qui fait les êtres aussi dénués d'imagination ? Pour une large part à la télévision, répondent les spécialistes, le petit écran ayant inculqué au plus profond des gens l'habitude de laisser à d'autres le soin de les distraire, de leur « mâcher » des heures de détente. « *Si nous ne pouvions, un beau matin, annoncer au petit déjeuner les réjouissances prévues pour toute la journée — jusqu'à l'heure d'aller au lit — ce serait l'émeute* », dit encore Jean Rateau, parfaitement conscient du problème.

Alors, il faut multiplier les rendez-vous, les spectacles, les randonnées, les déguisements, les concours, les soirées... Où sont les vacances d'autrefois, où, dans un hôtel de Bretagne ou du Pays basque, chacun savait encore meubler son temps tout seul, sans le secours d'un « animateur » — professionnel, — organiser son temps, doser ses soirées et ses matins... ?

Cet été, le village n'affichera pas complet. Non qu'il ne plaise, mais bien parce que les augmentations des tarifs aériens — et même du carburant automobile, un certain nombre de clients du nord du Maroc n'hésitant pas à traverser l'Espagne au volant — ont fait grimper les prix. On met beaucoup d'espoirs dans les « accords spéciaux » que V.V.T. a passés avec des associations — comme Renouveau et l'O.C.C.A.J., par exemple — ou d'autres (comme Vacances 2000, agissant pour la circonstance en agence de voyages). Cela sera-t-il suffisant ? C'est à souhaiter, lorsqu'on voit avec quel soin extrême, les promoteurs de ce village ont pensé les vacances.

Ce Parisien de soixante ans, qui a déjà passé quarante-trois semaines dans des installations signées V.V.T. (dont trente-huit ici, à Mdiq), ne dirait pas le contraire. Ni cette dame angevine, qui totalise déjà six mois de séjour, et soigne chaque matin dans la piscine, d'où l'on peut voir le clocher façon minaret de l'église bâtie au temps de la présence espagnole, les séquelles d'un terrible accident de la route...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

★ **V.V.F.-V.V.T., 5, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris, téléph. : 555-02-28. Du 2 juillet au 27 août, le prix de la pension complète est de 500 F par semaine par adulte, 350 F par enfant de cinq à dix ans, 250 F par enfant de deux à cinq ans et de 150 F par enfant de moins de deux ans. Ces prix ne comprennent pas le transport : se renseigner à l'adresse indiquée ci-dessus. Prix à partir de 350 F la semaine (par adulte) en moyenne saison.**

LES TUNISIENS ABANDONNENT LES « USINES A ROTIR »

INQUIETE devant l'inflexion de la courbe de fréquentation touristique, la Tunisie, au seuil de cette saison d'été, s'interroge sur la façon la plus appropriée de faire « repartir la machine ». A Tunis, à Hammamet, comme à Djerba, plus au sud, on décortique les diagrammes, on analyse les statistiques, on cherche les motifs économiques ou psychologiques de ce ralentissement et les remèdes, comme un économiste devant son tableau de conjoncture préparerait un plan de relance ou un « dispositif de refroidissement ».

Cette attention minutieuse, comment ne pas la comprendre ? Le commerce de la mer, du soleil et du sable blanc a rapporté au pays 72 millions de dinars en 1973, au lieu de 31 en 1970 et 13,6 en 1966. La capacité d'hébergement est passée de dix-sept mille lits en 1966 à cinquante-quatre mille six cents en 1973. Mais depuis deux ans, les nuitées diminuent, le taux d'occupation des hôtels tombe à des seuils qui pourraient être préoccupants : 61 % en 1972, 44 % l'an dernier à Hammamet. Comme le soulignent les responsables du tourisme tunisien, « *Il est temps de réajuster le tir* », de modifier ou de changer le produit proposé à la clientèle.

L'ancienne conserverie

L'imagination et le succès reconquis, c'est auprès des jeunes qu'on peut en chercher le chemin. L'objectif de la Sotutour (Société tunisienne de promotion du tourisme jeune) est en tout cas très clair. « *Nous voulons trancher avec le tourisme luxueux qu'on a connu jusqu'à maintenant : il faut aussi sortir des sentiers battus du « tourisme de consommation » pour considérer nos hôtes non comme des portefeuilles, mais comme des citoyens venus découvrir ici sans préjugés un pays et vivre avec enthousiasme parmi ses habitants. En deux mots, nous cherchons à faire passer, après le tourisme de classe internationale, un tourisme militant* », aime à dire M. Noureddine Hached, président-directeur général de la Sotutour.

Ambitieuse profession de foi. Mais au village de vacances de la baie du Soleil, à Hammamet, qui vient d'être inauguré par le président de la République, cette profession prend déjà la forme d'un acte de foi. Commencé il y a cinq ans, l'ensemble de la baie du Soleil fignole maintenant ses dernières maisons dans lesquelles on a même installé le chauffage central. Ces blocs — des studios pour trois personnes — composent une architecture cubique enchevêtrée, mais légère, qu'agrémente (dans la plupart des cas) une vaste terrasse.

Dès à présent, la baie du Soleil offre aux jeunes Français, Belges, Allemands — et Tunisiens — quelque six cents lits. Si les finances de la Sotutour le permettent (son capital est de 325 000 dinars, détenu par le parti socialiste destourien, des caisses de sécurité sociale, des unions de jeunes et d'autres sociétés para-étatiques), un projet prévoit l'extension du village sur des terrains occupés par une conserverie de poissons.

Mais son objectif n'est pas de « faire du chiffre, du nombre et du lit », d'entasser, comme dans ces buildings dorés qui se multiplient à Hammamet et sur les rivages du cap Bon, une population importée l'espace d'un été, et oublieuse pour le reste du temps. La clientèle — on serait tenté de dire la communauté — que recherche la Sotutour, c'est ce marché de la jeunesse d'Europe et d'ailleurs, « qui ne veut pas bronzer idiot » sur les rebords d'une piscine standard : une jeunesse qui, dans la connaissance et le partage des valeurs culturelles et historiques de la Tunisie, rechercherait un continuel enrichissement humain.

Héritière de la tradition des Auberges de jeunesse et de l'Association tunisienne pour le tourisme jeune, la Sotutour veut croire que les jeunes, étudiants, ouvriers, agriculteurs, attendent de leurs vacances non pas tant les fruits d'un repos confortable, mais l'occasion de saisir les clefs pour s'introduire dans la complicité culturelle de la terre d'accueil.

Utopie et pompe à devises

Mais elle mise surtout sur l'animation, qui ne doit pas être à ses yeux une aimable et sympathique succession de jeux, d'exercices ou d'excursions. Certes, ici, la voile, le ski nautique, l'équitation, les randonnées, la peinture, la musique, les marionnettes, les ateliers d'expression corporelle, ou encore le verre de thé à la menthe dégusté dans la nonchalante tiédeur du café maure sont à la portée de tous. L'animation doit aller au-delà de cette conception. Il faut aussi que la place publique du village comme la scène de l'amphithéâtre se réveillent à la tombée du jour, qu'elles soient envahies, éclairées, bruissantes, modelées et redessinées constamment par des spectacles improvisés et des conversations impromptu surgis du rêve de chacun ou de l'histoire des peuples. L'animation pour la Sotutour, c'est une discipline difficile dans le registre des sciences sociales, qui mérite des études, des recherches, une formation professionnelle, des méthodes appropriées et régulièrement mises à jour.

L'« Inter groupe d'animation culturelle » se propose de favoriser un nouveau tourisme social offert aux jeunes de toutes les nationalités — y compris et peut être d'abord aux Tunisiens — qui ne se différencierait pas des autres modèles de tourisme par des critères liés aux revenus de la clientèle mais par un esprit de contact et d'échanges, dans lequel chacun trouverait, selon l'expression de M. Hached, « *son compte de rayonnement* ». Généreuse utopie ? Dangereuse fausse route ?

Ce tourisme-là n'est certes pas celui qui réamorcera la pompe à devises, et, vu la conjoncture actuelle, on est en droit de se demander s'il trouvera tous les appuis nécessaires. Mais certains, regardant plus loin et songeant au monde que rapetissent chaque jour les voyages multipliés, y voient déjà l'expression d'un nouvel « art de vivre ses vacances ».

FRANÇOIS GROSRICHARD.

★ **Payscope international, 6, rue de la Paix, Paris-2e, propose un forfait de quinze jours, à la baie du Soleil, « tout compris Paris-Paris » pour 1 065 F.**

A SUIVRE... Vacances dangereuses

« *LA mort en vacances* ». Si on lisait de trop près le dernier numéro de la revue de la Croix-Rouge on resterait chez soi (1). Sur la route, à la montagne, sur la mer, il est vrai que l'on risque l'accident presque à chaque tour de roue ou d'hélice. On est jamais assez prévenu contre les dangers de se lancer sans préparation dans ces sports durs et éprouvants que sont par exemple la plongée sous-marine ou les randonnées équestres. Prudence donc non seulement sur la route, mais au bout de la route.

UN député vient de rappeler dans une question écrite que quelques mesures de prudence s'imposeraient aussi dans les trains et non seulement au moment des vacances. Chacun a pu un jour ou l'autre en être témoin : qu'une personne âgée ou une femme enceinte ait un malaise au cours d'un voyage en chemin de fer, si un médecin ne se trouve pas par hasard dans un compartiment voisin, il n'y a guère de moyen de lui porter assistance.

M. André Glon, député des Côtes-du-Nord, demande donc fort opportunément que l'« *on dote les trains circulant sur de longues distances d'au moins un agent ayant la qualification de secouriste, auquel serait réservé un compartiment spécial* ». Le député ajoute que « *les médecins en déplacement, les personnes nécessitant une surveillance médicale, et éventuellement les enfants non accompagnés pourraient avoir accès à ce compartiment* ».

COMME chaque été, des enquêtes et des reportages viennent de rappeler que des dangers moins immédiats que les accidents de la route, de mer ou de montagne (voir page 16 l'article de Gaston Rebuffat) guettent les touristes en vacances. La pollution est à la mode, hélas ! doit-on dire : on en parle et on l'oublie. Notre correspondant à Toulon explique pourquoi elle est inévitable.

« *Avec quatre cent mille résidents*, explique-t-il, *le Var voit sa population s'accroître de cent quatre-vingt-huit mille personnes en juillet et en août. Or sa capacité d'épuration des eaux usées est prévue pour cent trente-deux mille personnes !*

» *Les émissaires qui transportent à plus de mille mètres des côtes ces eaux usées ne peuvent représenter qu'une solution provisoire, et, malgré l'optimisme affiché par les organismes d'études officiels, on peut être perplexe en découvrant que l'ensemble des communes littorales des trois départements (Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes) ne comptent que trente stations d'épuration...* » La « mer poubelle », comme le dit le docteur Bombard.

Autre préoccupation saisonnière pour une région comme le Var : les incendies de forêts. « *Ce département est l'un des plus boisés de France (60 % de sa superficie) mais aussi un des plus « combustibles » parce qu'un des plus secs. Depuis cinquante ans, 500 000 hectares de forêts, maquis et landes ont été la proie des flammes. En 1972, 802 hectares ont brûlé. Il reste dans le Var 360 000 hectares de forêts qui vont, cet été encore, subir les assauts de touristes souvent mal informés et trop imprudents.* »

LES vacanciers — ce sont le plus souvent des citadins — recherchent la nature, qu'ils connaissent mal. Il leur arrive de la brutaliser, et les traces qu'ils laissent ne peuvent pas toujours être effacées. Mais les dégâts qu'ils risquent de commettre sur les hommes qu'ils côtoient pendant quelques semaines et oublient ensuite sont parfois plus graves et plus durables. Les barrages des agriculteurs sur les routes des vacances donnent un relief particulier aux remarques que nous adresse un de nos correspondants, universitaire à Montpellier.

« *Si on marie le tourisme à l'agriculture, il faut veiller à ce que l'un ne dévore pas l'autre. On unit en fait le loup et la chèvre.*

» *D'un point de vue psychologique, il y a pis. L'argent que rapporte le tourisme est bien plus aisément gagné que celui consenti par une agriculture besogneuse... Par les contacts qu'il entretient avec les gens qu'il reçoit, le paysan ne retient que le côté agréable de la vie citadine, embellie par les récits de ceux qui, la maudissant en temps ordinaire, trouvent amusant d'épater leur hôte...*

» *Enfin, en amenant un grand nombre de visiteurs au moment des vacances, le tourisme fait plus durement sentir aux habitants la solitude où ils se trouvent la plupart du temps.*

» *L'isolement et l'ennui sont aussi redoutables que la crainte de mal gagner sa vie en restant à la ferme (et cela est surtout vrai pour les femmes). C'est pourquoi le tourisme est un remède dangereux : il redore la situation sociale des générations vieillies, mais il est un fourrier diligent de l'exode des jeunes.* »

Le vrai danger des vacances n'est-il pas là : qu'au lieu de rapprocher les hommes, elles les éloignent les uns des autres ?

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(1) *Présence*, juin 1974, 17, rue Quentin-Bauchart, 75384 Paris - Cedex 08.

tourisme

LA SOIE DANS LE SANG

D'ABORD, il s'agissait simplement d'aller voir — en bon touriste — les reliques d'un métier d'autrefois. « Magnanerie à 200 mètres », dit la pancarte à l'entrée de Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche).

Effectivement les touristes se pressent aux Mazès où des mûriers demeurent devant la ferme écrasée de soleil, dans l'odeur des lavandes et le tapage des cigales saoules. On vient visiter la magnanerie-témoin. Elle ne produit plus. Elle raconte une part du passé : le temps où l'élevage du ver à soie — magnan en provençal — faisait la richesse de l'Ardèche en partant du cocon pour finir à Lyon, chez les soyeux.

On entre dans une vaste salle aux murs épais où des claies s'étagent jusqu'au plafond. C'est tout. Et c'est vide. Ici, il y a quelques années encore, un bruit de pluie d'orage vous accueillait : celui de millions de mandibules acharnées, croquant les feuilles de mûrier.

Un petit monstre, le magnan ! Vorace, terriblement pressé, il dévore chaque jour son poids de feuilles pour grossir dix mille fois — à travers quatre mues — en moins de six semaines.

Voilà le cycle. Il est là, sous nos yeux, reconstitué dans la magnanerie-témoin. Car toutes les claies ne sont pas vides et ce musée est un musée vivant. Sur la première claie voici une pincée de « graine » (« une once — 30 grammes — compte quelque quarante mille œufs). A la deuxième, le ver est éclos : un seul pèse déjà 0,45 gramme et mesure 3 millimètres. De claie en claie, le voici dévorant ou muant. A la dernière, il a atteint 80 millimètres de long pour 10 millimètres de large et pèse dix mille fois son poids initial. A ce stade, une once de « graine » occupe 80 mètres carrés de claies et dévore chaque jour 850 kilos de feuille de mûrier... « C'était l'époque, dit Mme Cauvin, où nous passions nos journées à cueillir, à aérer les feuilles, avant de les leur donner par brassées, une claie après l'autre. »

Un peu plus loin, le magnan escalade à la précipitée les brindilles de bruyère qu'on lui offre. Il va s'enfermer. En quelques jours — claie suivante — il a tissé son kilomètre et demi de soie.

Naguère, aux Mazès, sa carrière s'arrêtait là : on plongeait le cocon dans l'eau chaude, on tirait le fil qu'un dévidoir enroulait.

Aujourd'hui, on laisse le magnan vivre sa vie jusqu'au bout (il s'agit de « faire voir »), mais ce forcené la brûle en trois semaines. Vingt jours après s'être enfermé, il perce le cocon en secrétant un acide, s'accouple « en courant », pond, agite ses ailes vaines et meurt. « La visite est terminée. »

Les touristes s'en vont, emportant leurs cocons « produits sur place », contemplant au creux de leur main, soudain méditatifs, cette légère bulle de soie engendrée par la rage de vivre et de mourir du petit magnan. Plus pratique, une petite fille demande : « Comment on fait pour dévider la soie ? » Un rêve de robe ?

Elle n'est pas la première, cette petite fille, à rêver autour de la soie. Depuis les caravanes de Marco Polo, celle-ci charrie des images d'un monde où tout n'est que « beauté, luxe, calme et volupté ». Elle a produit, à la tonne, sa littérature (Pauvre nylon !). Mais ici, en Ardèche, elle était aussi la vie, depuis des siècles, depuis Olivier de Serres, aussi révéré que Pasteur, vainqueur de la maladie — la pébrine — qui ravagea les magnaneries au dix-neuvième siècle.

Depuis, tout s'est éteint, avec les importations d'abord, avec les textiles artificiels ensuite. « Nous vivions au rythme du magnan, dit la propriétaire des Mazès, depuis l'apparition de la première feuille de mûrier jusqu'au « décoconage ». » Elle dit le temps où les femmes « couvaient » la graine dans leur corsage, un sachet pendu à leur cou comme un scapulaire. Et la vie de la ferme, tout entière réfugiée dans la magnanerie pendant quarante jours : « On y installait parfois son lit », esclaves du petit monstre exigeant et fragile. Et les soirées heureuses avec les voisins pour la « montée » du magnan dans la bruyère, pour le « décoconage » autour d'une bonne bouteille et d'un fameux jambon.

MÉTIERS D'AUTREFOIS

Mais c'est fini. C'est le passé. Les Mazès n'en sont qu'un témoignage, gardé vivant. Les magnaneries ont fermé l'une après l'autre. Les derniers marchés se sont tenus à Saint-Jean-du-Gard en 1962. (Il ne fallait de soie que pour les derniers parachutes de la guerre d'Algérie !). Les moulinages, les tissages au bord des eaux claires ont été démantelés, les machines envoyées à la casse. Le nylon, parfois, a pris le relais. Fin d'une époque, fin d'une richesse et d'une joie.

Pourtant, de nouveau, un espoir se chuchote. On n'y croit pas encore, mais quand on a « la soie dans le sang » — comme dit Roger Ferlet — on ne se résigne pas si facilement. D'ailleurs il y a des signes, et plus que des signes... Aux Mazès déjà apparaît le refus de tout céder à l'oubli et les touristes se passionnent aussi à la visite du château de Vogüé où une exposition raconte en images et en objets la vie du magnan, des magnaneries, des moulinages, des tissages : exposition montée pour tout l'été par les « compagnons du Gerboul ».

Ceux-là n'en sont pas à leur début. Depuis 1957, partant de Thines, ils font revivre l'artisanat et l'art paysan de l'Ardèche sous toutes ses formes. Aux Vans, en particulier, ils tiennent une exposition-vente permanente. Et là aussi les cocons passent de mains en mains. Déjà une dizaine de paysans ont recommencé à les produire, et n'en restent pas là. Certains se sont remis au travail de la « boulette soyeuse », ce tissu qu'on traitait à la ferme à partir des « bourres » et des cocons défectueux refusés par les soyeux. De nouveau, dans quelques fermes, dans quelques ateliers, on « trempe », on « fouette », on carde, on file. On a fait renaître les vieilles techniques paysannes. Aux Vans des cravates, des nappes, des robes, de « bourrette » étonnent les chalands. Les animateurs du parc des Cévennes, à leur tour, se sont mis de la partie et à La Chapelle-sous-Aubenas une vieille maison demeure qui fournit aux nouveaux éleveurs — et aux écoles — des « graines » sélectionnées. On a maintenu.

Mais il y a autre chose : du neuf. En ce temps où les tissus artificiels perdent de leur prestige — et où l'on parle devises et matières premières, — la question se pose d'en revenir, peut-être, à la production de la soie en France. A Alès, un centre de recherche séricole s'efforce de mettre au point des méthodes modernes et plus rentables (l'Algérie s'y est intéressée pour créer ses propres élevages). A Saint-Christol, on essaye des plantations de mûriers, plus rapides et permettant une récolte de la feuille au stade industriel. A Lyon, en mars, s'est même tenue une réunion à laquelle participaient les derniers petits éleveurs, des « militants du magnan » — dont le directeur du centre d'Alès, — des représentants du ministère de l'agriculture, des soyeux de Lyon. Hélas ! on n'a pas pu se mettre d'accord sur le prix du cocon...

Et puis, on avait bâti l'affaire à l'envers en présentant d'abord une miraculeuse machine à récolter avant que ne soient recréées les plantations de mûriers. Et il faudrait tant de choses pour que la soie revive en Ardèche ! Toute l'infrastructure — ou presque — a disparu. Mais qui sait ? Si, un jour, en pénétrant dans la magnanerie-témoin, on entendait de nouveau ce bruit de pluie d'orage que font les magnans en dévorant, vite, leurs tonnes de feuilles ? Si, un jour, les moulinages, les tissages, allaient revivre au bord de l'Ardèche et des torrents d'alentour ? Métiers d'autrefois, métiers de demain ?

JEAN RAMBAUD.

Dans les estaminets du Nord

Notre mère la bière...



LES gens du Nord n'ont pas à portée de main la mer d'azur et les mimosas de Provence, ni la neige intacte qui décore les pentes des montagnes alpestres ni les forêts touffues de la Margeride. Et pourtant, puisque ce n'est pas dans le paysage rébarbatif que les cœurs peuvent épancher leur romantisme ni les citadins effacer leur fatigue, il faut bien trouver un réconfort, un refuge, une protection contre le froid du grésil, la tristesse du coron, la solitude du travail en usine.

Ainsi est né le café, que la littérature dénommera tour à tour estaminet, cabaret, épicerie-buvette ou taverne. Et avec le café son liant, son attribut indissociable, la bière. Sur ce thème insolite : « La bière, l'estaminet et les gens du Nord », des brasseurs, des cafetiers et des patrons de taverne, ainsi que le maire de Maubeuge (dont la monumentale kermesse se termine le 21 juillet), ont récemment organisé, à Lille, une conférence-débat.

L'histoire de la bière n'est pas différente de celle de la capitale des Flandres.

Boire le « jus de houblon » a toujours donné un sentiment de supériorité sociale. Dès la fin du dix-septième siècle, artisans et ouvriers lillois affirment péremptoirement que *« les habitants de leur ville ne vivent point si frugalement, comme ceux de la campagne. Ils ne sauraient pas s'y accoutumer et se borner au potage, et à boire de l'eau comme le font les paysans »*. La bière apporte à la ville ses principales ressources fiscales et revêt, de ce fait, une importance politique. En 1640, les droits sur le breuvage procurent à Lille une ressource de 137 000 livres de Flandres, sur une recette globale de 442 000 livres, a rappelé M. Alain Lottin, professeur agrégé d'histoire à l'université de Lille.

Déjà à la fin de l'Ancien Régime le cabaret est un centre de vie sociale, et il ne perdra pas cette fonction jusqu'à nos jours : on y rencontre des soldats, des paysans, des artisans, des ecclésiastiques et toutes sortes de notables. A l'issue de l'assemblée de la communauté rurale où des offices religieux, on s'y retrouve *« pour faire raison d'un demi-lot de bière (un bon litre) et ce d'un trait »*.

Le refus de boire est une offense mortelle et plus d'un Nordiste a perdu la vie pour ce motif. De nombreux marchés sont passés dans ces endroits malgré la nullité dont ils peuvent être frappés. A la veille de 1789, le chapitre de Saint-Pierre de Lille fait encore conclure les adjudications de dîme dans un cabaret de Wazemmes. Il arrive que l'ambiance s'échauffe, et au milieu de cette effervescence le cabaretier a un rôle difficile. L'un d'eux, Simon Lefebvre, au XVII[e] siècle, l'a résolu en servant ses clients *« garny d'une épée et armé d'une chemise de mailles... »*, rapportent les conteurs de l'époque.

De nos jours, les choses ont quelque peu changé, mais on voit encore des municipalités de campagne se décider en désespoir de cause, devant l'exode rural qui saigne leur dernière jeunesse, à racheter elles-mêmes le café du bourg en faillite, pour y maintenir une dernière chance de vie collective.

Au café se mêlent la joie explosive ou discrète des retrouvailles, l'amitié, parfois la truculence libérée, ou même la violence que pourraient peindre encore aujourd'hui — dans d'autres décors — un Bruegel ou un Téniers...

Un lieu de débauche ? Une invitation à l'alcoolisme ? Un club clandestin, l'estaminet ? Sans doute y a-t-il eu (et y aura-t-il encore) dans le plat pays, et ailleurs, des « assommoirs » sordides, des « claq's à ch'niques ». Mais que de charmantes salles aussi décorées et entretenues à la flamande, traversées de poutres épaisses et vernissées, protégées de l'humide dehors par des carreaux verts, bleutés, roses et miel qui composent un buvard de lumière jaune, à laquelle se mêlent les volutes des pipes et des cigarettes !

Le café joue un rôle culturel : c'est le théâtre des plus modestes ou des moins « intellectuels », la place aux platanes des pays froids et gris. Des associations de tout genre y ont installé leurs sièges sociaux.

« Une ville sans café est une ville déjà morte », disait tout naturellement, à l'occasion de cette rencontre de Lille, le patron d'une des tavernes de la capitale flamande. C'est ce qu'ont oublié de nos jours — et comment corriger maintenant cette lacune ? — les ambitieux bâtisseurs de villes nouvelles.

F. Gr.

● *Les nouvelles publications de l'Office de tourisme de Paris.* — L'Office de tourisme de Paris édite depuis cet été un certain nombre de publications nouvelles : *Paris-sélection*, revue mensuelle consacrée aux loisirs dans la capitale et comportant une partie magazine et une partie renseignements pratiques; *un nouveau plan touristique* de Paris et de la région parisienne, édité en six langues ; une brochure, *Paris, capitale des congrès*, destinée à sensibiliser et informer les organisateurs de congrès ; la liste remise à jour des *« hébergements complémentaires »*, éditée en français et en anglais et plus particulièrement destinée aux jeunes touristes.

* 127, Champs-Elysées, Paris (8e). Tél 720-90-00.

● *Air France et Nouvelles Frontières.* — M. Pierre-Donatien Cot, directeur général d'Air France, précise, après l'article intitulé « Les charters dans le box » (*le Monde* du 29 juin), les conditions dans lesquelles M. Jacques Maillot, secrétaire général de l'association Nouvelles Frontières, a été condamné, le 17 juin dernier, par la treizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. M. Maillot a reconnu *« avoir confectionné, entre le 19 février et le 16 novembre 1971, six cent quatorze attestations de la qualité d'étudiant avec les cachets des facultés de Paris »*, note M. Cot, pour bénéficier ensuite de billets à tarif réduit. *« Le tribunal correctionnel a sanctionné ces faits très graves en déclarant leur auteur coupable du délit d'escroquerie »*, en le condamnant notamment à une peine de treize mois de prison avec sursis.

plaisirs de la table

CUISINE NORMANDE ET NORMANDIE

LA Normandie n'est pratiquement pas représentée à Paris. Le Michelin n'en fait pas mention, se contentant d'indiquer les tripes de Pharamond. *Le Kléber cite également* Pharamond *et aussi, on se demande pourquoi,* Michel Pereire *et* La Truite *(pourquoi pas le* George Sand, *alors ? Il est aussi un fief Dorin, mais Dorin ne signifie plus depuis longtemps et malgré* La Couronne, *à Rouen, la cuisine de Normandie !)*

*De reste, en Normandie, la cuisine normande est-elle bien servie ? Je ne parle pas de la sole normande (inventée à Paris et par un chef) ou dieppoise, du canard, de l'inévitable poulet vallée d'Auge et des desserts aux pommes, mais de plats plus folkloriques, plus « sincères », comme la soupe à la graisse, le ragoût de chien de mer polletais, les tripes, les oreilles de veau, les queues de mouton frites, la salade cauchoise, le pot des marées (poule cuite avec ses légumes et une queue de merlu, au pot), l'oie salée ou en daube, le gigot d'*Yvetot *(bouilli, ancêtre du gigot anglais à la menthe, une merveille !), les bourdelots et les douillons, etc.*

***

La Bonne Auberge, *à Boulon (tél. 80-77-60), se maintient-elle depuis la mort du bon Léopold ? Je l'imagine, et Mme Gouget sait préparer ses terrines, le canard au sang, la tergoule de riz au lait et à la cannelle, comme elle sait choisir ses fromages.*

De même, la bonne Mme Castelain (l'Aigle d'Or, *68, rue Vaucelles à Pont-l'Evêque, tél. 1-41) cuisine en femme les spécialités du pays et sort, à l'occasion, de derrière les fagots, un calvados éblouissant.*

A citer encore, dans les « cuisines de femmes », l'Abbaye *(au Bec-Hellouin, tél. 44.86.02), où Mme Sergent, dans ce joli décor de la vallée de la Risle, prépare le homard aux herbes mais aussi des plats plus simples, arrosés du cidre choisi par son mari.*

Et bien entendu, « la Rose », Rose-Marie Jullienne en sa Pomme d'Or *(à la Boissière, 6 km. ouest de Lisieux, tél. 26). Mais il faut téléphoner, être agréé, tomber sur un bon jour de ravitaillement et savoir se réjouir d'une « nature ». C'est un Sarrassat en jupons, en quelque sorte.*

A ajouter à ce quatuor, la cuisine de Lily Dagonneau. Je l'ai connue dans l'Allier, Normande dépaysée. La voici revenue au pays et cuisinant à l'Hostellerie du Tourne-Bride, *au Pin au Haras (tél. 2). Mme Lemaire Dagonneau,* outre deux menus à 32 F et *39 F, s'éloigne, à la carte, de la cuisine normande, mais sa cassolette de moules grillées (17 F), son lapereau à la Duchambais (26 F), son bœuf à la ficelle (24 F), sa matelote (18 F), la sauce crème et oseille nappant les asperges et les harengs de la Baltique aux reinettes (9 F), ne manquent pas d'envolée. La carte précise utilement qu'elle ne se sert pas de produits congelés, et la cave est belle.*

***

Les bons restaurants de Normandie sont nombreux, certes. On connaît, à Caudebec l'Hôtel de la Marine *(18, quai Guilbaud, téléph. : 1-24), où M. Lalonde concocte un coq aux tripes parfaitement remarquable (18 F). On connaît, à Orbec,* le Caneton *(32, rue Grande, tél. : 63-11-32), à la cuisine un peu sophistiquée. L'odeur de ce pays est-il toujours une pomme, comme rimait Lucie Delarue-Mardrus ? Et où sont les vrais camemberts fermiers d'antan, les pont-l'évêques et les livarots ? Les truites sont d'élevage, la Mère Poulard a livré à tous le secret de son omelette, le cidre est industriel, la confrérie de la Tripière d'or sommeille, Nez de Cuir a pris le maquis...*

Sur la route du retour, vous vous arrêterez à La Neuve-Lyre autant pour son église du treizième siècle que pour une visite à l'ami Candillon (les Trois Ponts, *tél. 06-66-77). Son menu à 26 F est aussi honnête que l'était sa cuisine au* Cheval noir *de Bougival, il y a quelques années. Cuisine simple et bons vins.*

Caen, malgré son Rabelais *(restaurant de* l'Hôtel Malherbe*) aux prix élevés pour une nourriture sans originalité mais sans (presque) de reproches, n'est pas une ville gourmande. Heureusement, à 10 km sur la Nationale 814 A, à Bénouville, le* Manoir d'Hastings *nous propose une cuisine plus recherchée. Oh ! certes, nous laisserons à M. Scaviner son bar en croûte à la sauce champagne, frère du loup bocusien et comme lui sans intérêt, et les aiguillettes de caneton au poivre vert qui sont ce qu'elles doivent être, sans plus. Mais il y a là un excellent jambon cuit au cidre et un menu à 35 F sans le service.*

Et puis il y a les Relais de Campagne, la Ferme Saint-Siméon *(route de Trouville, à Honfleur, tél. 347), et* le Petit Coq aux champs *(à Campigny, près de Pont-Audemer, tél. 41-04-19). M. Pommier, du* Petit Coq *de la rue de Budapest, est venu se mettre au vert, dans un verger fleuri. On retrouvera ses feuilletés d'escargots (19 F), son andouillette au vin rouge, mais surtout une carte selon les saisons, ce qui est la sagesse. Douze chambres et le calme. Le rêve, quoi !*

LA REYNIÈRE.

jeunes

DES LIVRES POUR LES VACANCES

Pour les tout-petits

DELPHINE A L'ECOLE, de Colette Cotte. « Babi-livre ». Hatier. 4,50 F.

Pour nourrir les rêves de ceux qui ne vont pas encore à l'école, pour raviver les souvenirs de ceux qui y vont déjà, ce petit album dont les illustrations précises et les phrases très courtes suscitent habilement questions et commentaires.

Dans la même collection, *Des bêtes* est un imagier très réussi.

POUM, LE PETIT CHIEN, de Dick Bruna. Nathan. 5 F.

On retrouve les qualités graphiques propres à cette série. Couleurs franches en aplats, juxtaposées avec bonheur. Formes rondes enveloppantes, qui créent chez les tout-petits une indéfinissable impression de bien-être. Le texte, un peu faible, sait se faire discret.

A partir de 7 ans

CHATEAU DE CARTES, de Mitsusama Anno. Ecole des loisirs. 20 F.

Un album sens dessus dessous, où le fou du roi ouvre la marche à travers un monde où tout peut cependant rester à l'endroit si le lecteur veut bien s'en donner la peine... Cette manifestation passionne, excite l'intelligence. Les illustrations aux tons légers, d'une grande précision, forcent l'observation.

A partir de 9 ans

COUMBA, DU PAYS OUBLIÉ DES PLUIES, de J. Cervon. « Rouge et or, dauphine » G.P. 5,50 F.

C'est l'angoissante résurgence de la faim dans le monde que l'auteur décrit avec beaucoup d'intelligence et de sensibilité à travers l'aventure exemplaire de Coumba, petite fille africaine. Une fin constructive où germe l'espérance d'une action collective, un style vif, sobre, un sujet d'une grande actualité font de ce livre un roman de premier ordre.

LA PETITE FILLE A LA ROULOTTE, de Rumer Godden. « Spirale » G.P. 5,50 F.

Roman très riche qui développe plusieurs thèmes : le racisme, les droits de l'enfance, les difficultés soulevées par une adoption. Des personnages originaux, complexes, qui rendent crédibles les situations même les plus conventionnelles (traduit de l'anglais).

A partir de 12 ans

COURSE CONTRE LE FEU, d'Ivan Southall. « Bibliothèque de l'amitié » Hatier. 10 F.

Un immense incendie provoqué par l'imprudence de trois jeunes campeurs ravage une région. Une multitude de personnages parcourent le roman, se cherchant pour échapper au sinistre ; ils donnent au récit ce rythme accéléré qui passionne le lecteur (traduit de l'australien).

LA PART DU VENT, de J. Held. « Travelling » Duculot. 12 F.

Roman autobiographique. L'auteur raconte une enfance et une adolescence protégées, entre une mère et une grand-mère veuves pendant les années de la guerre. Le ton retenu, le style vif évitent au récit toute complaisance.

ALDO ET SARAH, N. Ciravegna. « T. L. ». Magnard. 7 F.

C'est la suite de l'excellent *La rue qui descend vers la mer*, dont on ne saurait trop conseiller la lecture. Les lieux sont presque identiques ; les héros doivent maintenant vivre la fin douloureuse de la guerre et la naissance de sentiments qui les conduisent vers des responsabilités d'adultes. Moins dépouillé que le premier roman, celui-ci offre cependant une très bonne suite.

EDWIGE TALIBON-LAPOMME.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux trop éloignés d'une agglomération d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	14 F
Trois semaines	20 F
Un mois	25 F
ETRANGER (voie ordinaire) :	
Quinze jours	20 F
Trois semaines	29 F
Un mois	38 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	31 F
Trois semaines	45 F
Un mois	60 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre, accompagnés du règlement correspondant, une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les noms et adresses en lettres majuscules.

FERMETURE ANNUELLE 1974

Les DATES DE FERMETURE sont signalées sur une ligne supplémentaire en fin de citation.

Les restaurants restant OUVERTS (ou ne nous ayant pas informés de leur fermeture) : aucune mention n'est indiquée.

échecs

N° 564

UN JEUNE LOUP ANGLAIS

(TOURNOI DE LAS PALMAS MAI 1974.)

Blancs : W. R. HARSTON (Grande-Bretagne)

Noirs : B. LARSEN (Danemark)

Défense sicilienne.

Système de Scheveningue.

1. é4	ç5	23. Tg3	Rh8
2. Cf3	d6	24. Fç3 !	Dç5
3. d4	ç×d4	25. Tg5 !	d5
4. C×d4	Cf6	26. Cg3	Dç8(p)
5. Cç3	a6	27. T×g7 ! !(q)	R×g7
6. Fé2(a)	é6(b)	28. Ch5+	Rh7(r)
7. 0-0	Dç7(c)	29. C×f6+	F×f6
8. f4	Fé7	30. é×d5+	F×d3
9. Rh1(d)	Cç6	31. D×d3+	Rg7
10. Fé3	Fd7	32. Dg3+	Rh7
11. Dé1(é)	b5(f)	33. Dd3+	Rg7
12. a3	0-0	34. Dg3+(s)	Rh7
13. Dg3	C×d4(g)	35. F×f6	Tg8
14. F×d4	Fç6	36. Dd3+	Tg6
15. Fd3(h)	Db7(i)	37. F×d8	D×d8
16. Ta-é1	Ta-d8	38. d6(t)	Dd7
17. Dh3 !(j)	h6(k)	39. Tf3(u)	f5
18. Té3 !(l)	b4	40. Tg3	Da5
19. a×b4	D×b4	41. Dd1	Tf6
20. Cé2	Db7	42. d7	Tf8
21. Cç3(m)	Db4	43. Td3(v)	
22. Cé2(n)	Fb5 !(o)		

NOTES

a) Le jeune maître international britannique espère qu'à la lumière du match Karpov-Polugaïevsky, son redoutable adversaire refusera le système Boleslavsky (6..., é5) pour entrer par 6..., é6 dans la variante de Scheveningue dont il connaît particulièrement bien les finesses.

b) Une petit sujet de satisfaction pour les Blancs.

c) Après 7..., b5 ; 8. Ff3 ! les Noirs sont en difficulté comme le montre la partie Olafsson-Quinteros (Las Palmas, 1974) dans une position presque semblable : 1. é4, ç5 ; 2. Cf3, é6 ; 3. d4, ç×d4 ; 4. C×d4, a6 ; 5. Cç3, Dç7 ; 6. Fé2, Cf6 ; 7. 0-0, b5 ? ; 8. Ff3 !, Cç6 ; 9. é5 !, b4 ; 10. é×f6, b×ç3 ; 11. C×ç6, d×ç6 ; 12. Ff4 !, Dd7 ; 13. Dé2, Db7 ; 14. b×ç3 !, Fd7 ; 15. Ta-b1, Da7 ; 16. Tf-d1, g×f6 ; 17. Dç4 ! Fç5 ; 18. T×d7 !, R×d7 ; 19. F×ç6+ !, R×ç6 ; 20. Da4+, abandon.

d) 9. a4, interdisant l'avance b7-b5, n'est pas indispensable. Le coup du texte prophylactique est loin d'tre une perte de temps dans cette défense sicilienne.

e) Une manœuvre typique de la stratégie des Blancs dans la variante de Scheveningue : la D passe sur l'aile - R via é1-g3.

f) Meilleur que le roque qui donne aux Blancs de belles perspectives après 11..., 0-0 ; 12. Dg3, b5 ; 13. é5 !, un bon sacrifice de pion que Harston apprécia à sa juste valeur lorsque Thal, à Hastings 1974, le joua contre lui et l'écrasa. Aux Jeux olympiques de Nice (juin 1974), Harston joua cette variante avec les Blancs contre le terrible Karpov : 1. é4, ç5 ; 2. Cf3, é6 ; 3. d4, ç×d4 ; 4. C×d4, Cç6 ; 5. Cç3, a6 ; 6. Fé2, Dç7 ; 7. 0-0, Cf6 ; 8. Rh1, Fé7 ; 9. f4, d6 ; 10. Fé3, 0-0 ; 11. Dé1, Fd7 ; 12. Dg3, b5. Harston n'osa pas jouer immédiatement 13. é5 et poursuivit par 13. a3. Sur 13..., Ta-b8 il se lança dans le sacrifice 14. é5 !, Cé8 (si 14..., d×é5 ; 15. f×é5, C×é5 - et non 15..., D×é5 à cause de 16. C×ç6 ; 16. Fh6, Cé8 ; 17. Ff4, f6 ; 18. Fg4, etc.), et obtint une excellente position après 15. Fd3, b4 ; 16. Cé4 !, b×a3 ; 17. b×a3, g6 ; 18. Cf3, Ca5 ; 19. Fd4, Fb5 ; 20. é×d6, C×d6 ; 21. Cf6+, F×f6 ; 22. F×f6, F×d3 ; 23. ç×d3, Tb5 ! ; 24. Ta-é1, Tf5 ; 25. Fé5, Cç6 ; 26. Fa1, Td8 ; 27 Tç1 (ou 27. Ch4 !), Db7 ; 28. Dh4, f6 ; 29. F×f6 (maintenant Karpov va s'en sortir alors que la suite 29. T×ç6 !, D×ç6 ; 30. Cd4, Dd5 ; 31. C×f5, D×f5 ; 32. D×f6 le laissait avec une mauvaise finale), Tf8 ; 30. Fé5, Cb5 ; 31. a4, C×é5 ; 32. f×é5, Cç7 ; 33. Dé7, Tf8-f7 et la partie se termina par la nullité.

g) Et non 13..., Ta-b8 ; 14. é5 ! comme dans la partie précitée.

h) Le pion n'est pas vraiment attaqué en raison du mat sur g7 ; la défense 15. Fd3 a longtemps prévalu jusqu'à ce que soit trouvée en 1973 l'amélioration 15. Ta-é1 !

i) En effet, sur 15. Fd3 les Noirs peuvent facilement égaliser les jeux par 15..., é5 ! ; 16. f×é5, Ch5 ! ; 17. Dh3, d×é5 ! ou par 15..., Ch5 ; 16. Dh3 (16. Dg4, Cf6 ; 17. Dh3, é5), C×f4 ; 17. T×f4, é5. Toujours optimiste, le grand maître danois refuse l'égalisation. 15..., g6 serait une faute sur laquelle 16. f5 ! mettrait les Noirs en danger.

j) Menace 18. F×f6, F×f6 ; 19. é5 avec menace de mat sur h7.

k) D'où cet affaiblissement nécessaire. Si 17..., g6 ; 18 f5 !, g×f5 ; 19. Dh6 ! et les Noirs sont perdus.

l) Le bon plan. La menace est Tg3 - f5 - Fé3 et la faiblesse h6 tombe.

m) 21. Tg3 était à considérer : si 21..., F×é4 ; 22. F×é4, D×é4 ; 23. D×h6, Dh7 ; 24. Dg5 ou même 22. D×h6.

n) Répétant la position dans l'espoir de jouer enfin sur 22..., Db7 ; 23. Tg3.

o) Mais Larsen trouve le moyen d'éliminer le dangereux F blanc.

p) Surestimant sa position, Larsen prévoit l'échange des D après 27. é×d5, é×d5. Le retour de la D sur ç8 devait être précédé de l'échange du Fd3.

q) Un magnifique sacrifice.

r) Si 28..., Rg6 ; 29. F×f6, F×f6 ; 30. Dg4+.

s) Pour gagner du temps à la pendule.

t) Avec deux pions de plus, le gain est simple.

u) En « zeitnot », les Blancs oublient de prendre un troisième pion par 39. D×a6

v) La partie fut ajournée ; les Noirs pouvaient abandonner mais poursuivirent leur recherche d'un miracle : 43..., Td8 ; 44. Td4, Dç6 ; 45. h3, Rg6 ; 46. Dd3, Rf7 ; 47. Rh2, a5 ; 48. b3, Ré7 ; 49. Dg3, Rf7 ; 50. Dd3, Ré7 ; 51. Dd2, Dç7 ; 52. ç4, Dç5 ; 53. Td3, Dç7 ; 54. Rh1, h5 ; 55. Dç3, T×d7 ; 56. Dg7+, Ré8 ; 57. Dg8+, Ré7 ; 58. Dg5+, Ré8 ; 59. Dg8+, Ré7 ; 60. Dg5+, Ré8 ; 61. D×h5+, Tf7 ; 62. Dh8+, Tf8 ; 63. Dd4, Tg8 ; 64. Df6, Dé7 ; 65. Dé5, a4 ; 66. Db5+, Rf8 ; 67 Td7, abandon. Une partie instructive du jeune loup anglais.

ÉTUDE

L. PROKES

(1949)

BLANCS (4) : Ra4, Ff4 et f1, Cd5.

NOIRS (3) : Rb1, Fé4, Pd2.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DU PROBLEME N° 563

S. BELOKON (Mémorial Birnov 1968-1969, premier prix.)
(Blancs . Ra6, Fa7, Pç6 et é6. Noirs : Ra8, Td3, Fb8.)

1. é7, Td8 ! (si 1..., Ta3+ ; 2. Rb5, T×a7 ; 3. é8=D, Tç7 ; 4. Rb6, suivi de 5. Dç8 ; 6. Db7+ et de 7. ç×b7 mat) ; 2. é×d8=C ! !, F×a7 ; 3. ç7, Fb8 ! ; 4. ç8=F ! !, F ad libitum ; 5. Cç6 ! suivi de 6. Fb7 mat.

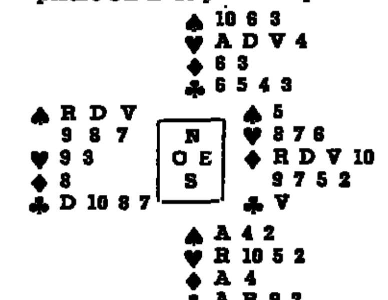
CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 559

LES MÉDAILLES DE LATTES

Ce problème, composé par Robert Lattes, est une sorte de coup du bonneteau dans lequel celui qui parie pour la chute ou la réussite du contrat est certain de perdre s'il n'est pas un expert.



♠ 10 6 3
♥ A D V 4
♦ 6 3
♣ 6 5 4 3

♠ R D V 9 8 7
♥ 9 3
♦ 8
♣ D 10 8 7

♠ 5
♥ 8 7 6
♦ R D V 10 9 7 5 2
♣ V

♠ A 4 2
♥ R 10 5 2
♦ A 4
♣ A R 9 2

Réponse :

Lattes accorde la médaille de bronze à ceux qui réussissent le contrat de « 4 cœurs » de la façon suivante : as de pique, trois tours à cœur, as de carreau (pour le 6), as de trèfle et 4 de carreau pour mettre Est en main à carreau et l'obliger à rejouer carreau *dans la double défausse* (Sud jetant un trèfle et Nord un pique). Est doit continuer carreau que Sud coupe et Ouest est squeezé :

♠ D V ♣ D 10 8

Sur le carreau coupé par le 10 de cœur, si Ouest défausse un pique, Sud joue pique pour affranchir le 4 de pique. Si, au contraire, Ouest défausse un trèfle, Sud joue le roi de trèfle et le 9 de trèfle pour affranchir le 6 de trèfle.

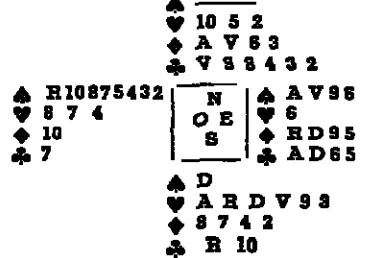
Cependant, le défenseur, en Est, *qui refuse de prendre le second carreau* (parce qu'il aura gardé précieusement le 2 de carreau) recevra la médaille d'argent, tandis que la médaille d'or sera réservée à celui qui, malgré cette défense, réussira le contrat en jouant ainsi : resté maître avec le 4 de carreau, Sud *donne la main à Ouest à pique.* Mais, après avoir fait deux levées dans cette couleur, Ouest doit contre-attaquer la dame de trèfle pour ne pas jouer dans coupe et défausse (Nord et Sud ayant chacun un atout). Sud laisse alors passer la dame de trèfle et Ouest, avec 10, 8 de trèfle, doit se jeter dans la fourchette à trèfle ou jouer le 9 de pique dans coupe et défausse.

♠ 10 ♥ D ♣ 6 5 4

♠ 4 2 ♥ 10 ♣ R 9

LE GRAND BARRAGE DE DEAUVILLE

Les enchères de barrage sont des armes redoutables contre lesquelles il n'existe pas de bonnes parades. La donne suivante, jouée au cours d'un des Tournois des Seize champions au Festival de Deauville, montre à quels dangers les adversaires s'exposent quand ils ne veulent pas se laisser barrer.



♠ —
♥ 10 5 2
♦ A V 6 3
♣ V 9 8 4 3 2

♠ R 10 8 7 5 4 3 2
♥ 8 7 4
♦ 10
♣ 7

♠ A V 9 6
♥ 6
♦ R D 9 5
♣ A D 6 5

♠ D
♥ A R D V 9 3
♦ 8 7 4 2
♣ R 10

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Chemla	Carcy	Leclery	Calix
4 ♠	passe	4 SA	5 ♥
passe	6 ♥	contre	passe

Ouest entame le 10 de carreau couvert par le valet et pris par la dame d'Est qui contre-attaque le 6 de cœur. Sud prend du valet, coupe la dame de pique et joue le 3 de trèfle du mort. Est prend de l'as (Ouest fournissant le 7) et rejoue le 5 de carreau. Ouest coupe et joue son dernier atout. *Comment Sud doit-il jouer* pour chuter seulement de DEUX levées ce *PETIT CHELEM A CŒUR ?*

Note sur les enchères :

Nord a cru que son partenaire vulnérable avait une main plus puissante. Il a cru que le « 4 SA » d'Est était un bluff non vulnérable pour empêcher Sud de parler. Sur l'intervention à 5 cœurs il a donc déclaré le chelem (qui aurait pu être sur table si Sud avait été plus fort).

A la table n° 2, les annonces ont été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Levent.	Reese	Ogust	Flint
4 ♠	passe	passe	passe

A la table n° 3, voici les annonces des Canadiens, les gagnants du tournoi :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Murray	Sharif	Kehela	Boul.
3 ♠	passe	4 ♠	passe

Murray n'a pas voulu ouvrir de « 4 piques » bien qu'il ne soit pas vulnérable. Onze levées ont été réalisées sur l'entame du 5 de cœur.

PHILIPPE BRUGNON.

hippisme

L'AFFAIRE PIERRE COSTES

DEUX jockeys interdits de champs de courses par arrêtés du ministre de l'intérieur ; un troisième soudainement privé de sa licence et, par conséquent, exclu, en fait, de sa profession : voilà, après sept mois d'enquête, le bilan de ce qu'on avait d'abord appelé « l'affaire du prix Bride-Abattue », et qui est devenu, à la suite du singulier coup de théâtre de la semaine passée, « l'affaire Pierre Costes ».

Bilan à coup sûr provisoire, car il faut y ajouter : d'une part, l'optimisme de la police des jeux, qui se déclare convaincue d'obtenir des inculpations, pour tentative d'escroquerie, à la rentrée judiciaire ; d'autre part, les premières réactions des intéressés. Pierre Costes est allé à Marseille consulter Mᵉ Pollack, le plus turfiste des avocats (il avoue se faire apporter les résultats des courses au palais), et s'apprête, dit-on, à introduire une instance contre la Société des steeple.

Les faits, à l'origine de cet orage hippico - administrativo-judiciaire, ont été assez souvent évoqués, y compris dans ces colonnes (1), pour que nous ne les rappelions que très brièvement. Le 9 décembre 1973, sur les vingt-quatre chevaux disputant le tiercé prix Bride-Abattue, quatorze courent anormalement mal. Or, on s'aperçoit que neuf des dix autres ont fait l'objet, dans quatre villes, d'une masse de paris similaires correspondant à 500 000 F d'enjeux et, le soir du 9 décembre, à un gain virtuel de 5 millions de francs.

Un maillon plus faible

Pour les commissaires de la Société des steeple, il y a davantage qu'une coïncidence entre l'apathie de quatorze chevaux sur vingt-quatre et la confiance massive accordée à neuf des dix autres par les parieurs trop avisés. Ils déposent une plainte contre X... pour tentative d'escroquerie et demandent au P.M.U. de bloquer les gains suspects.

Un double et discret cheminement — dans lequel l'épisode Pierre Costes pourrait, plus tard, ne constituer qu'un simple point de repère — commençait, tant de la part des inspecteurs de la police des jeux que de celle des censeurs internes des courses : les commissaires des sociétés.

Les uns et les autres nourrissaient, dès le premier jour, des soupçons. Il n'y a, dans le monde français des courses, que deux ou trois hommes assez audacieux pour monter une opération comme celle qui était subodorée, assez à l'aise financièrement pour mobiliser en quelques heures 500 000 francs, assez passionnés pour risquer cette somme dans une course, assez influents auprès d'un grand nombre de jockeys pour que le risque, toutefois, puisse être très réduit. Mais il faut ajouter à tous ces traits celui d'une intelligence assez brillante pour ne pas trébucher au premier interrogatoire venu : ce n'était pas de ce bout-là qu'il fallait prendre l'enquête. Guère davantage de celui des jockeys, chez lesquels la solidarité professionnelle jouait à plein et dont chacun pouvait avancer une explication pertinente : il y a cent raisons, techniquement possibles, pour qu'un cheval coure mal, et il n'en était que quinze à fournir.

Mais entre les deux ou trois « cerveaux » possibles et les jockeys se situait, aux yeux des policiers et des commissaires, un maillon plus faible : celui constitué par deux jockeys sans emploi qu'on voyait beaucoup moins souvent à cheval que dans le sillage de quelques gros joueurs, ou sur les bancs du vestiaire, attentifs aux commentaires de leurs collègues.

Un texte, datant de l'occupation, permet au ministre de l'intérieur d'interdire l'accès des champs de courses à quiconque, par arrêté qu'il n'a pas à justifier. Voilà quelques semaines, les deux jockeys soupçonnés de servir d'agents de liaison entre les « cerveaux » possibles et leurs collègues étaient l'objet de semblables arrêtés.

La double sanction eut, semble-t-il, l'effet psychologique espéré. On eut le sentiment, dans le monde des courses, que, cette fois, l'enquête n'allait pas tourner court, ce qui s'était produit dans trois cas précédents. Des propriétaires, et au moins un entraîneur, signèrent des témoignages à charge. Selon ce qu'on laisse entendre à la Société des steeple, des jockeys, confrontés au film de la course suspecte, eurent cette fois des difficultés à soutenir les explications initialement données.

Le communiqué des Steeple annonçant le retrait de licence de Pierre Costes contient cette phrase, qui semble faire allusion à des demi-aveux : « Considérant que les faits observés et *leur interprétation* donnée par le jockey Pierre Costes sont incompatibles avec l'exercice normal des fonctions d'un professionnel... »

Une cravache d'or

A l'annonce de ce retrait de licence, un hiatus chronologique a intrigué : pourquoi, après avoir attendu sept mois, la Société des steeple n'avait-elle pas patienté jusqu'à la fin de l'enquête judiciaire ? Pourquoi tant de hâte après une aussi longue attente ?

L'explication donnée au siège de la Société est celle-ci : Pierre Costes, meilleur jockey d'obstacles en 1973, allait recevoir en grande solennité, le mois prochain, la cravache d'or de la spécialité, le trophée le plus envié, celui qui fait briller les yeux des petits apprentis et à qui, par conséquent, il faut épargner, coûte que coûte, les auras douteuses. Les commissaires de la Société expliquent qu'en n'intervenant pas avant cette remise solennelle ils auraient risqué de voir la cravache d'or atteinte par le scandale à l'heure des décisions judiciaires.

A noter que cette explication — rejoignant l'optimisme manifesté par les policiers — pose encore comme une quasi-certitude l'imminence de décisions judiciaires.

Attendons-les. En espérant encore pour Pierre Costes — merveilleux jockey, et qui, à vingt-quatre ans, avait déjà chèrement payé de multiples fractures et de mois d'hôpital son tribut à une profession dont il se trouve évincé — qu'il convaincra davantage les juges du palais que ceux d'Auteuil.

LOUIS DÉNIEL.

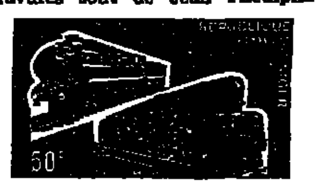
(1) *Le Monde*, 15 décembre 1973 et 14 juillet 1974.

philatélie

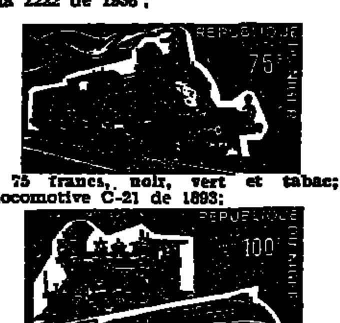
N° 1338

NIGER : « Locomotives »

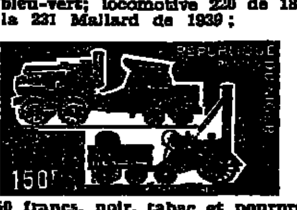
Quatre valeurs « poste » composent la série consacrée aux locomotives à vapeur, dont les dessins et gravures sont de Jean Pheulpin.



50 francs, noir, bleu-vert et cassis ; locomotive 230-K de 1948 et la 2222 de 1938 ;



75 francs, noir, vert et tabac; locomotive C-21 de 1893;



100 francs, noir, vert, brun lézard et bleu-vert; locomotive 220 de 1866 et la 231 Mallard de 1939 ;



150 francs, noir, tabac et pourpre; Seguin 1929 et Rocket Stephenson 1829.

Impression taille-douce; Atelier du timbre de France.

AFARS ET ISSAS : « Marie Curie »

Le quarantième anniversaire de la mort de Marie Curie sera évoqué par l'émission d'un timbre « poste aérienne ».

10 francs (djibouti).

Dessiné et gravé par Pierre Béquet et imprimé en taille-douce dans les Ateliers du Timbre de France.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 37 000 Tours (parc des Expositions), le 1ᵉʳ septembre. — 9ᵉ congrès international des cheminots philatélistes.

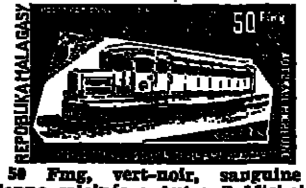
⊙ 78130 Les Mureaux (salle municipale, av. Paul-Raoul), les 7 et 8 septembre. — Première exposition aérospatiale.

⊙ 68200 Mulhouse (Musée national du chemin de fer, rue Josué-Hofer, gare de Mulhouse Nord), les 7 et 8 septembre. — Exposition « le Chemin de fer et la Poste ».

⊙ 69 002 Lyon (atrium de l'hôtel de ville), le 7 septembre. — 30ᵉ anniversaire de la libération.

MADAGASCAR : Rétrospective des chemins de fer.

Une série « poste aérienne » composée de trois valeurs a été émise par les postes malgaches, dont les figurines sont titrées : « Rétrospective des chemins de fer à Madagascar ».



50 Fmg, vert-noir, sanguine et sienne calcinée ; Autorail Micheline.



85 Fmg, bleu oriental, rubis et vert ; Moto Lorry. ;

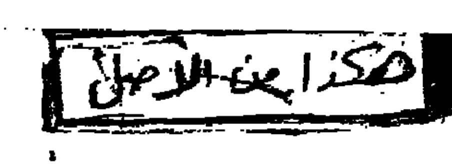


200 Fmg, bleu hirondelle, turquoise et sienne calcinée ; Locomotive Garratt.

Les maquettes et gravures sont de Cécile Guillame.

Impression taille-douce ; Atelier du Timbre de France.

ADALBERT VITALYOS.



mode

L'hiver en haute couture : la « belle urbaine »

INSPIRES par un temps maussade rappelant, avec quelques mois d'avance la mauvaise saison, les couturiers mettent au point leurs derniers modèles qui seront présentés à partir de lundi prochain.

Déjà les caméras s'apprêtent à tourner le film de ce spectacle où s'affrontent parfois les auteurs et le public. Le nombre des protagonistes en présence reste à peu près stable, bien que l'on note, du côté des spectateurs, cette saison, l'absence de certains journalistes étrangers.

Malgré la disparition de Molyneux et de Jacques Esterel, ce printemps, leurs noms figurent au programme. Celui de Castillo réapparaît avec une nouvelle équipe de direction et un ancien collaborateur du couturier : le modéliste Dominic Toubeix, qui revient faubourg Saint-Honoré après dix ans passés dans les meilleures maisons de luxe de New-York.

Les collections comprendront, en moyenne, quatre-vingts modèles, divisés en « voyage-bureau » et « fin de journée ». Le vocabulaire de la mode évolue avec le changement de la manière de vivre. Ainsi le mot « après-midi » tend-il à disparaître, jugé trop « rond de dames » à une époque où les femmes se cherchent des occupations sérieuses. Le square Debussy n'accueille guère plus que des enfants en âge préscolaire et les amoureux, peu concernés par le temps qui passe.

Trois longueurs

On reconnaîtra, à l'automne, la « belle urbaine » 1974-1975 à sa silhouette fluide, longue et douce, interprétée en tissus douillets de tons seyants. Nous sommes loin des bruns terreux et des capotes militaires qui ont marqué le premier essai, en 1970, d'un rallongement important de l'ourlet. Cette fois, l'ambiance vestimentaire devra pallier les limitations du chauffage central. Nous verrons donc des vêtements amples, à emmanchures raglan, à grandes manches, à cols importants, dans un mouvement d'ampleur en biais.

Les genoux seront couverts, à la Chanel, pour le jour, les mollets dès le crépuscule, mais les chevilles se découvriront sous les robes du soir. Comme prévu, dans une période d'austérité, on note un retour vers les petites réunions citadines chez soi, ce qui implique un choix de robes de coupes simples, beaucoup d'ensembles séparables et des tissus habillés, plus élaborés que brodés.

Les coupes confortables des manteaux se refléteront sur les robes en tissus chauds. Les couturiers préparent des trois-quarts, des houppelandes, de grandes capes, mais aussi quelques tailleurs stricts, quasi tubulaires. Les fourrures à poils longs seront les garnitures vedettes, comme les bandes de tricot.

Nous verrons aussi, en guise de modèles de mi-saison, de nombreux imperméables, si pratiques à porter jusqu'à ce que le froid fasse sortir les fourrures.



Vue par Marcq, la silhouette d'hiver en haute couture à grand col, manches importantes et ampleur dansante, le tout très emmitouflé.

Ceintures et couvre-chefs

L'importance du volume des épaules et l'ampleur des jupes ne peuvent que s'équilibrer par un effet de taille bien marquée. On nous annonce des ceintures assez strictes pour le jour, drapées ou à pans pour le soir.

Les têtes seront petites, le plus souvent enrubannées d'écharpes, quoique certains couturiers préfèrent les grands feutres à cabosser soi-même pour éviter un « chapeautage » trop apprêté.

Les robes du soir offriront beaucoup de variété dans les formes et les décolletés, à orner de colliers à pendants de perles, et de boucles d'oreilles. On parle aussi de clips sur le revers de tailleurs.

Les jambes seront habillées de tons naturels, avec un peu de marron foncé et de noir pour le soir. Il y aura des bottes, comme toujours quand les jupes s'allongent, des escarpins et des sandales brillantes pour le soir.

Couleurs et tissus

Les coloris d'hiver sont d'une douceur subtile mais assez forts pour égayer la grisaille des temps. Les tons fauves et les beiges apportent un aspect naturel aux tissages de plusieurs couleurs et aux imprimés. Les verts et les rouges seront parmi les favoris d'une belle palette, qui comprend aussi des tons de vitraux. Les bleus s'allieront en tweeds aux écrus et aux bruns aux nuances plus chocolat que café. Le noir est important, seul ou en mélanges avec les tons neutres des draperies de laine masculines pour le jour, et en velours pour le crépuscule.

Les cachemires en teintes naturelles sont parmi les tissus les plus cités par les couturiers pour les manteaux de jour, ainsi que les duvetés de laine double face, parfois adoucis de poils d'angora ou de lapin. On nous annonce toujours autant de crêpes pour le crépuscule : du plat, du satin, du georgette ou du chine, parfois même façonné comme la mousseline de soie, aux impressions douces et dégradées, d'un effet très subtil.

NATHALIE MONT-SERVAN.

A RETENIR

● PIERRE BALMAIN *compte donc remédier à la baisse de chauffage par des fourrures à poils longs en cols, en poignets, voire en manchons pour la télévision. Ses turbans drapés ne révèlent que les yeux, et encore derrière une voilette-cage.*

● CARVEN *joue une belle palette de verts tendres et beaucoup de roses assez forts. Elle aime les fourreaux droits pour le soir.*

● *Dominic Toubeix, chez* CASTILLO, *travaille les séparables « à toute heure », avec des blouses somptueuses, des cardigans et des jupes assez simples.*

● *Marc Bohan, chez* CHRISTIAN DIOR, *prévoit « des kilomètres d'ampleur », et sur un mode mineur, des petits tailleurs stricts. Ses écharpes auront de grandes franges et ses ceintures de passementeries, de longs glands.*

● *Chez* JACQUES ESTEREL, *Christian Ganga, son collaborateur depuis 1964, travaille des effets asymétriques, souvent à effets croisés.*

● LOUIS FERAUD *vient de sortir une merveilleuse collection broderie hongroise. Des imprimés reprenant en émail des motifs de brodere hongroise. Des imprimés dans le même esprit renouvellent une série de robes claires.*

● GIVENCHY *affine, en les simplifiant, les coupes de ses robes « pull-over » en velours uni sous des imperméables à dessins. Il offrira pour le soir des velours mousseline ou satin, chers à Madeleine Vionnet.*

● *J.-F. Crahay, chez* LANVIN, *joue les longues écharpes, un volume arrondi et des coloris « anglais », pour le jour, en contraste avec le noir et le multicolore pour le soir.*

● TED LAPIDUS *ouvre une trentaine de boutiques dans le monde entier. Il adoucit sa silhouette, un rien* Anna Karenine, *avec beaucoup de fourrures et des robes à volants.*

● *Gérard Pipart, de* NINA RICCI, *contraste des tailleurs un peu carrés en carreaux masculins avec de romantiques robes du soir à jupons de taffetas ou de faille plissés.*

● YVES SAINT - LAURENT *vient d'emménager au 5, avenue Marceau, dans un hôtel décoré en Napoléon III, tout en faux marbre et en damas rouge, où il montrera des robes-chemises, des tailleurs, des robes très habillées en soie ou en velours noir et des jupes de faille.*

● JEAN-LOUIS SCHERRER *aime l'élégance raffinée des stars d'Hollywood, même pour le jour. Il montrera beaucoup de crêpe georgette en pastels assourdis, des masses d'écharpes et des turbans drapés en souplesse.*

● EMMANUEL UNGARO *est un fervent d'écologie. Il travaille les fibres naturelles : laines, alpagas, cachemires et soies. Il adaptera pour la ville les vastes houppelandes et les grands bérets des bergers basques.*

● PHILIPPE VENET *recouvre ses deux-pièces souples pour le jour de grands cache-poussière sous le mollet. Il mélange volontiers les tweeds et les jerseys avec le veau velours, voire le lynx.*

maison

UN ROBOT POUR CUISINER

GAGNER du temps, leitmotiv de notre époque, tel est le but des appareils électriques conçus pour mélanger, malaxer, broyer, hacher, en un mot préparer les ingrédients nécessaires à la cuisine. Ces instruments sont tentants, surtout lorsqu'ils sont maniés avec dextérité par les démonstratrices des diverses marques. De 100 F à 1 000 F, leurs prix s'accordent à leur capacité de travail. Dans tous les cas, l'achat d'un robot n'est valable que s'il est accessible en permanence et non rangé, dans une boîte, au fond d'un placard.

Les mixers-batteurs sont les instruments de base de la cuisine. Sur la carosserie du petit moteur, munie d'une poignée, s'adaptent les pièces pour battre et mélanger. Un modèle fonctionne à trois vitesses, avec deux jeux de fouets, pétrin, grille presse-purée et gobelet (« Robot-marie », Moulinex, 148 F) ; à trois vitesses, mêmes accessoires et support pour plonger le mixer dans un grand bol (« 3 mix 3000 set », Krups, 279 F) ; à quatre vitesses, avec jeux de fouets, socle, support à plateau tournant et deux bols en verre (Peugeot, 228 F).

Dans les mixers à bol, le moteur est logé dans le socle sur lequel se pose un récipient cylindrique à ouverture élargie. Un couteau tournant à grande vitesse y réduit les aliments en purée, des fruits et légumes jusqu'à la viande.

Parmi ces appareils, citons un mixer à bol de trois quarts de litre (« Charly », Krups, 109 F), un mixer à récipient de grande capacité (1,3 litre), dont le moteur fonctionne selon sept vitesses préréglées (Peugeot, 361 F, un broyeur à glace s'adapte sur l'appareil). Sur un autre mixer, à bol en verre trempé de 1 litre (« Mixer M 32 », Braun, 359 F), peuvent se brancher plusieurs appareils : moulin à café, hache-viande, presse-agrumes.

Les vrais robots de cuisine sont des appareils encombrants et coûteux qui peuvent exécuter toutes les opérations à l'aide d'accessoires multiples. Ils ne sont utiles que dans une famille où l'on cuisine beaucoup ou dans une résidence secondaire où sont reçus beaucoup d'amis. Le moteur, de 400 watts environ, est contenu dans un socle qui sert de support aux fouets, bras malaxeur, crochet à pétrir. L'appareil de base est livré avec plusieurs récipients, mais les accessoires s'achètent souvent en plus. Dans la gamme de ces robots, nous avons remarqué deux appareils de fabrication française : un robot muni de couteaux et disques, livré avec centrifugeuse (« Magimix », Tournus, 568 F), (« Peugimix », Peugeot, 748 F), un robot à couteaux et fouets (« Peugimix », Peugeot, 748 F. De fabrication allemande : un appareil de forme compacte (« XM 32 », Braun, 649 F) et une machine très complète, pour toutes les préparations (Bosch, 965 F). Un robot américain fonctionne selon seize vitesses réglables par touches, avec de nombreux accessoires (« Osterizer », Sunbeam, 998 F), et un appareil suédois, pour famille très nombreuse, est doté d'une minuterie et d'un réglage progressif de vitesse (« Assistant variomat », distribué par Electrolux, 1 275 F).

JANY AUJAME.

jardinage

CONSERVER LES SENTEURS DE L'ÉTÉ

C'EST aux calmes heures où le soir tombe que le jardin, gorgé par le soleil, laisse exhaler au mieux ses parfums. Juillet est le mois des plénitudes pour bien des floraisons qui gardent en elles des bouffes odorantes que l'on aimerait pouvoir capter et retrouver quand le temps des beaux jours, du farniente des vacances sera du domaine des souvenirs. Il est donc temps de s'en préoccuper.

La mode culinaire a redonné aux herbes aromatiques et condimentaires une valeur que certaines avait injustement perdue. Nettoyées, séchées, conditionnées en sachets individuels de mousseline ou en petits pots et carafons hermétiquement bouchés : thym, sauge, romarin, origan, persil, estragon, menthe, basilic... donneront aux plats de l'hiver une note ensoleillée.

Elles parfument aussi très agréablement huile d'olive et vinaigre en laissant échapper au fil des mois leurs huiles essentielles au sein d'un mélange que l'on dosera et confectionnera selon les goûts. Avec deux tasses de feuilles fraîches cueillies au jardin, un litre de vinaigre le plus banal devient splendeur.

Les possesseurs d'un congélateur pourront conserver dans de petits sachets individuels des herbes lavées et hachées menu (persil, fines herbes, estragon, cerfeuil, menthe...), le parfum est restitué de façon très fidèle mais couleur et texture seront modifiées.

Une autre méthode trop peu employée consiste à placer dans un bocal de cuisine un lit de sel gros ou fin, faire un lit de feuilles fraîches et ainsi de suite jusqu'à remplissage du récipient. Peu à peu le sel se parfume, et en l'utilisant pour les cuissons et l'assaisonnement, retransmet l'arôme ainsi emprisonné.

Pour le bain

Les bains et la toilette fournissent une occasion supplémentaire de respirer la nature. On ne consomme jamais la totalité de la floraison d'un gros tilleul. Puisez dans la récolte quelques poignées qui seront jetées, après mise en sachets dans l'eau du bain. Pour éviter tout risque de voir la baignoire obstruée par quelques brindilles, il est conseillé de préparer un infusion forte que l'on versera au dernier moment. On connaît bien l'essence de pin, la lavande, la camomille, mais le jardin peut recler bien d'autres merveilles : la livêche (*Levisticum officiale*) au pouvoir tonique et déodorant, le pissenlit, l'ortie morte (*Lamuim album*), le coucou (*Primula officinalis*), la pâquerette, des brindilles de mélèze et de sapin et même les fleurs de sureau constituent d'excellents composants pour créer des mélanges originaux pour l'eau du bain.

De même la dernière eau de rinçage du shampooing laissera une odeur balsamique, si elle est préparée avec camomille ou tilleul pour les blonds, ortie ou romarin pour les bruns.

Les enfants aimeront à confectionner des sachets de pétales parfumés que l'on place dans les tiroirs, les armoires, sous et dans les coussins et oreillers. On prépare aussi dès maintenant des petits cadeaux personnels et fort appréciés. Même le chat familial aimera le coussin odorant rempli de fleurs de népéta, cette fleur porte d'ailleurs le nom populaire de cataire ou herbe à chat.

Sans autre but que le décor et le parfum, on peut conserver des pétales secs de nombreuses fleurs choisies pour la couleur et le parfum et qui seront mélangés à des feuilles aromatiques réduites en petits morceaux, des zestes d'agrumes secs (orange, citron, mandarine). Il faut éviter les coloris blancs ou roses qui virent parfois au jaune sale.

Le rouge des roses, des coquelicots ; le bleu ou le mauve des bleuets, des héliotropes, des lavandes, des népétas, des delphiniums, des myosotis et violettes ; le jaune des jonquilles, des chèvrefeuilles, des coréopsis, des gaillardes, des soucis... comptent parmi les meilleures couleurs. On peut accentuer un parfum en déposant quelques gouttes d'essence naturelle.

Cette composition très victorienne, qui s'importe actuellement de Grande-Bretagne, porte outre-Manche le nom bien français de « pot-pourri ». Il ne faut pas oublier non plus l'utilisation comestible des parfums : confitures, sirops, liqueurs (framboise, mûre, cassis, fraise des bois...) ou d'une récolte de champignons qui sèche délicatement à four doux, porte grande ouverte. La chanterelle (ou girolle) se récolte dès le mois de juillet.

Quelques plantes aromatiques se sèment encore ce mois-ci : l'angélique, le persil, le cerfeuil, les autres seront semées ou plantées soit au printemps soit à l'entrée de l'automne, c'est le cas des plantes vivaces ou arbustives (laurier, romarin, lavande, thym).

MICHÈLE LAMONTAGNE.

● VILLES FLEURIES. — Parmi les cent vingt-cinq communes classées au concours des « villes fleuries », les onze détenteurs du panneau « Quatre fleurs » sont : Annecy (Haute-Savoie), Bormes-les-Mimosas (Var), Boubers-sur-Canche (Pas-de-Calais), Cannes (Alpes-Maritimes), Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), Diebolsheim (Bas - Rhin), Eguisheim (Haut-Rhin), Evian (Savoie), Hobwiller (Bas-Rhin), Nibelle (Loiret), Vichy (Allier).

Le Comité national pour le fleurissement de la France, 19, boulevard Latour-Maubourg, Paris (VIIe), tél. : 704-61-30, donnera tous les renseignements à ce sujet, qu'il s'agisse de villes, villages, routes, maisons, fermes ou balcons, hôtels, restaurants ou cafés.

Trois routes sont particulièrement bien fleuries : Alpes-Maritimes, de Nice à Villeneuve-Loubet (C.D. 41) ; Pas-de-Calais : vallée de la Canche (R.N. 340) ; Sarthe : de Pont-de-Gennes au carrefour de Chanteloup (V. 97 *bis*, D. 25, V.D. 4, V.D. 1, C.D. 179, C.D. 83).

BLOC-NOTES

★ UNE NOUVELLE TENTE, de forme arrondie, est conçue pour le camping itinérant ou pour servir de « chambre » d'appoint à la caravane. Elle se monte très rapidement, son originalité résidant dans son ouverture, semblable à celle d'un parasol. Le mât d'ouverture enlevé, elle convient à deux personnes. (« Tente express », Neyrat-Autun, 890 F environ, magasins de sport et grands magasins.)

★ POUR LE BARBECUE, du pur charbon de bois est présenté compacté (soit une réduction d'encombrement des deux tiers) dans un emballage combustible. Le sachet pour deux fois deux heures de braises vaut 9 F (au Bon Marché). Pour allumer un barbecue (ou une flambée dans la cheminée) un nouvel appareil est fait d'une longue tige métallique formant brûlot, raccordée directement à une « pile » de gaz : celle-ci assure une dizaine d'allumages (« Jet-flam », Jet-gaz, 40 F avec la pile).

★ UN FOURRE-TOUT mural, en tissu plastifié imprimé de fleurs, comporte onze poches pour ranger brosses, gobelet à dents, savon, produits de beauté. Au centre, une glace surplombe une étagère qui s'abaisse pour y déposer les accessoires de toilette. Pratique sous la tente, en caravane ou dans une location de vacances. (57 F, à la Samaritaine de Paris, Vélizy 2, Rosny 2 et Cergy-Pontoise.)

LE MONDE DES LOISIRS

chronique sportive

Déjà trop de morts dans les montagnes

L'AVALANCHE qui s'est produite au mont Blanc du Tacul (« le Monde » du 17 juillet) a porté à trente-quatre le nombre des morts dans les Alpes françaises depuis Pâques. Jusque-là le temps était si mauvais qu'aucune ascension ou presque n'a pu être faite. C'est ce qui est arrivé, par exemple, au stage de guides, qui, en quinze jours, n'a fait aucune course sérieuse.

Le temps s'est mis au beau le 7 juillet, mais ce n'est pas parce que le soleil a chassé les nuages que la haute montagne est praticable dans le quart d'heure qui suit. Pour qu'elle le devienne, il faut bien des conditions et d'abord que l'énorme quantité de neige tombée tous les jours de mauvais temps à la fois se réduise et se stabilise et c'est seulement l'alternance de chaleur dans la journée et de froid pendant la nuit qui mène à bien cette transformation. Or si la température a été très élevée dans la journée, ce qui alourdit la neige, elle n'a pas été suffisamment basse la nuit (afin de resserrer les cristaux et aboutir à une masse qui se tienne), d'où de nombreuses coulées.

Celles-ci peuvent encore être provoquées par le passage de cordées, parfois excellentes, mais inexpérimentées sur la neige qui non seulement coupent les pentes mais *« ne sentent pas là où la neige tient et là où elle ne tient pas »*. Deviner, sentir la neige, cela est particulièrement difficile déjà pour un guide et les hommes de la montagne, à tel point que, même parmi les meilleurs d'entre eux, plus d'un est mort dans les avalanches. La chose est encore plus difficile pour ceux qui n'ont pas cette parenté avec la neige que procure le fait d'y vivre.

Cependant, une fois de plus, il faut essayer de comprendre le comportement des cordées accidentées.

Une ascension n'est pas seulement un divertissement comme, par exemple, prendre un bain de mer, une ascension demande souvent une belle patience, et, quand arrive le premier jour de beau temps, quand l'espoir renaît, tous ces grimpeurs qui attendaient souhaitent partir au plus vite, non seulement pour réaliser leur rêve de l'hiver, mais aussi dans la crainte que le mauvais temps ne revienne.

Et parfois, là où il faudrait attendre trois jours, il est extrêmement tentant de partir presque aussitôt. Le danger peut donc venir d'une mauvaise interprétation de la haute montagne, car il est normal et logique que la neige tombe, et il est normal et logique qu'il y ait corollairement des coulées de neige et des avalanches. Le danger peut aussi venir des hommes eux-mêmes.

Ainsi une qualification de moniteur d'escalade vient d'être créée dans le diplôme de professeur d'éducation physique. Cela est à la fois symphatique et intéressant. Cependant, entre l'école d'escalade à Fontainebleau, dans les calanques, dans les Ardennes ou au Baou de Saint-Jeannet et une petite ascension, il existe bien une nuance, mais il est sinon facile, en tout cas bien tentant de l'ignorer. La dernière assemblée générale du Syndicat national des guides avait fait des réserves sur ce projet de moniteurs d'escalade, d'abord dans le but de défendre une profession, mais aussi parce que cela présente, c'est facile à comprendre, de multiples dangers.

Enfin, un autre danger non négligeable vient aussi des collectivités qui, très souvent, n'engagent qu'un guide là où il en faudrait trois ou quatre pour un encadrement normal. De par la loi, un guide est autorisé à avoir une ou, au maximum, deux personnes à sa corde. Pourquoi pas davantage ? C'est aisé à comprendre : retenir un second de cordée qui tombe ou qui glisse, même s'il pèse 80 ou 100 kilos, fait partie du métier et, en fait, n'est pas très difficile, car entre le premier de cordée et le second la corde est toujours tendue ; en revanche, si c'est le troisième de cordée qui tombe et si la corde n'est pas parfaitement tendue entre le troisième et le second, ce n'est plus un poids de 80 ou 100 kilos à retenir, mais une force-choc bien autrement considérable.

La pesanteur existe

Il arrive aussi que, si la première cordée est constituée par un guide, les cordées suivantes sont conduites par des grimpeurs, parfois forts en école d'escalade, souvent gentils et dévoués, mais manquant d'expérience de la haute montagne, et ainsi, dans bien des cas, sans trop le dire, on compte beaucoup sur la chance. Souvent elle accompagne les cordées, et c'est tant mieux. Mais inversement, à la longue, l'esprit risque de ne plus être constamment en éveil, et c'est alors que l'accident se produit. Cela est vrai pour les hommes en montagne, cela est vrai aussi, sous un autre angle, pour les avalanches, par exemple celle qui a emporté le centre U.C.P.A. de Val-d'Isère. La pesanteur existe pour les grimpeurs qui conduisent leurs corps là où un jour leurs yeux ont regardé, elle existe aussi pour cette matière merveilleuse qu'est la neige.

GASTON REBUFFAT.

L'ESTHÉTIQUE DU BATEAU A VOILE

EXISTE-T-IL une mode sur la mer ? Comme la silhouette féminine, la ligne des voiliers change-t-elle au gré des ans et des caprices ? On a peine à le croire si l'on songe à tout ce que les marins demandent à leur bateau : robustesse, tenue à la mer, rapidité...

Pourtant il semble que, au cours des siècles, la forme des coques ait oscillé entre des extrêmes que certains ont cru pouvoir comparer au cigare et à la tabatière... Un abîme sépare en tout cas le drakkar effilé et la nef rebondie. Sans doute objectera-t-on que des bateaux aussi dissemblables ont des vocations opposées. Mais que dire de la plaisance ? Libre de tout impératif militaire ou commercial, elle n'en affiche pas moins, de temps à autre, des revirements surprenants.

Avant la dernière guerre, les voiliers à quille étaient généralement longs et étroits. Qui ne connaît par exemple le Requin, venu de Finlande, acclimaté chez nous en 1932 et toujours très répandu sur nos côtes ? Mesurant 9,60 mètres de long et 6,60 mètres à la flottaison, il n'est large que de 1,90 mètre. Les sloops de croisière se montraient eux-mêmes rarement ventrus. Leur largeur (on disait alors plus volontiers leur bau) n'atteignait pas le tiers de leur longueur à la flottaison.

Quelques années après la fin des hostilités, les architectes navals se sont orientés vers des formes plus amples. L'espace intérieur s'en trouvait accru et les qualités nautiques n'en souffraient pas, bien au contraire .

Pour une longueur déterminée, le prix d'un bateau de plaisance varie très largement en fonction de sa construction et de son équipement, mais aussi de son volume et de son poids : l'espace et le tonnage se paient. Or, les coûts ayant beaucoup augmenté au cours de ces dernières années, certains commencent à se demander s'il ne serait pas intéressant de revenir à des coques moins larges et moins lourdes, mais aussi rapides : la vitesse maximale d'un voilier dépend surtout de sa longueur à la flottaison. Cette tendance n'est pas encore apparente en France, mais elle pourrait bien s'y manifester avant longtemps. En tout cas, elle se développe dans un domaine d'élection de la voile, la Scandinavie, qui nous avait pourtant donné jadis les cotres lourds et replets de Colin Archer.

On y voit, par exemple, apparaître le *Svea*, construit en Finlande sur les plans de l'architecte suédois Arvid Laurin. Pour une longueur de 11,04 mètres et 8,59 mètres à la flottaison, sa largeur ne dépasse pas 2,44 mètres et son poids 3,55 tonnes (dont un lest appréciable de 2,05 tonnes). Il est vendu deux fois moins cher que la plupart des modèles de même longueur, qui présentent une largeur d'environ 3,50 mètres et un poids deux fois plus élevé.

Mais il y a plus caractéristique encore. Voilà une quarantaine d'années, les 30 mètres carrés de voilure étaient à l'honneur dans le nord de l'Europe. Il s'agissait de bateaux à la coque très effilée, de véritables « cigares » puisqu'ils atteignaient presque 13 mètres de long et 8,50 mètres à la flottaison pour quelque 2,10 mètres seulement de large et 2,7 tonnes de déplacement. Puis la série s'est faite de plus en plus discrète...

Cependant, en 1970, un groupe d'amateurs a demandé à un architecte connu de Stockholm, Knud Reimers, de dessiner un nouveau 30 mètres carrés de voilure, un peu moins typé et un peu plus habitable. Ainsi est né en 1972 le S 30 : 12,50 mètres de long ; 9,30 mètres à la flottaison ; 2,50 mètres de large ; 1,48 mètre de tirant d'eau ; 2,9 tonnes de déplacement. Selon l'IOR (International Offshore Rule), ce bateau vaut 31 à 32 pieds ; c'est dire ses possibilités de vitesse. Rappelons qu'un One Tonner jauge 27,5 pieds. Plus de cent vingt unités construites dans un chantier de Västervik (sur la côte orientale de la Suède, au sud de Stockholm) ont été vendues en Scandinavie et dans le monde entier, jusqu'en Australie.

Verrons-nous un jour des S 30 en France ? Bien souvent les séries étrangères les plus réussies ne s'imposent chez nous que très lentement (Laser), à moins qu'elles n'y demeurent inconnues (Mirror). La vérité oblige à dire que les aménagements intérieurs du S 30 évoquent plutôt le corridor que la salle de conférence. Mais il faut ajouter que ces sloops nordiques, relativement peu voilés pour leur taille, se révèlent peu coûteux et très maniables, même avec des équipages réduits. Et quelle silhouette ! Leur coque élancée tranche sur tant de formes rebondies...

Nos ports regorgent de Rubens. A quand des Modigliani ?

YVES ANDRÉ.

Le Soviétique Romankov champion du monde du fleuret

Daniel Revenu victime de ses nerfs

Grenoble. — *Monté sur le podium aux côtés du Soviétique Romankov, vingt et un ans, médaille d'or du fleuret, de l'Italien Montano, vingt-quatre ans, et médaille d'argent, du Français Frédéric Pietruska, vingt ans et médaille de bronze, et du Polonais Wojciechowski, Daniel Revenu, trente-deux ans dont vingt-trois de pratique du fleuret, et cinquième de cette finale, semblait déjà deviner qu'il ne remporterait sans doute jamais le titre mondial.*

Quelques instants auparavant, la roublardise de l'Italien Montano lui avait fait perdre la maîtrise de ses nerfs au moment même où ses impressionnantes dernières victoires, cinq touches à deux contre le Soviétique Romankov, et cinq touches à une contre un autre italien, Simmoncelli, faisaient de lui le favori de cette finale du championnat du monde de fleuret disputé à Grenoble le 18 juillet.

Dans une discipline comme l'escrime où la concentration, la vivacité de jugement et de décision sont presque aussi importantes que l'adresse et la technique, la réussite implique une parfaite maîtrise de soi. Pour n'avoir pas su dominer leurs nerfs, les fleurettistes français n'ont pas pu tirer profit de leur avantage numérique au moment d'aborder les quarts de finale de ces championnats du monde. Didier Flament et Christian Noël, le tenant du titre, disparurent après avoir fait, de leur propre aveu, des fautes de débutants. Le premier en ne préservant pas, lors de l'assaut décisif, un avantage de quatre touches à une contre le Soviétique Denisov ; le second en se laissant emporter par son tempérament devant l'Allemand de l'Est Haerter.

Qualifié pour les demi-finales avec ses deux coéquipiers du Cercle d'escrime de Melun, Bernard Talvard donna, à son tour, une nouvelle preuve de sa fragilité nerveuse. Irrésistible lorsqu'il gagne, le Melunais se montra passif et résigné dès son premier revers, face au Polonais Wojciechowski.

Ce diable de Montano

Deux Français, deux Italiens, un Polonais et un Soviétique se retrouvaient en finale. Au terme des neuf premiers assauts, les deux Français Revenu et Pietruska, l'Italien Montano et le Soviétique Romankov étaient à égalité avec deux victoires et un échec. Après une courte défaite, cinq touches à quatre, dans son premier assaut contre Pietruska, Revenu, qui conciliait alors la pureté de style et l'efficacité, paraissait enfin devoir l'emporter.

C'était compter sans l'Italien Montano. Comme le tennisman roumain Nastase, le Transalpin est passé maître dans l'art de « déconcentrer » son adversaire. Temporisation, palabres avec l'arbitre, douleurs imaginaires, matériel défectueux, assauts incontrôlés qui bousculent l'autre fleurettiste sont utilisés sans vergogne par ce personnage de commedia dell'arte. Déjà opposé au Transalpin en demi-finale, Revenu avait dû subir un arrêt de combat de plus d'une demi-heure après un avertissement infligé à Montano et contesté par ce dernier. En finale, malgré trois nouveaux avertissements et deux touches de pénalité contre Montano, les deux adversaires étaient à égalité, trois touches partout, à la fin du temps limite de six minutes accordé pour un combat. Complètement désuni, Revenu concédait alors la touche décisive et perdait même 5 à 0 son dernier assaut contre le Polonais Wojciechowski.

La maîtrise du champion

Revenu écarté de la course au titre, c'était aussi un nouveau visage de l'escrime qui allait être consacré, puisque sur les six finalistes le Soviétique Romankov et le Polonais Wojciechowski disputaient leur premier championnat du monde, tandis que Petruska vient tout juste d'avoir vingt ans.

Malgré son formidable tempérament de fonceur, le jeune Melunais, qui fut champion du monde des moins de vingt ans en 1971 à Buenos-Aires, manquait encore un peu d'expérience et de maîtrise pour s'imposer au plus haut niveau. Cette maîtrise fut l'apanage de Romankov, notamment lors de son dernier assaut contre Montano battu 5 à 1 avant même d'avoir pu tenter la moindre manœuvre de diversion.

Champion du monde universitaire par équipes à Moscou en 1973, vainqueur du championnat de la Coupe d'Union soviétique, sixième de la Coupe Giovannini cette année, Romankov n'avait pas encore trouvé la véritable consécration. Voilà qui est fait.

GERARD ALBOUY.

L'autre visage du Tour de France

LE Tour de France, qui abandonne de plus en plus les grands itinéraires pour les routes départementales, ne vaut pas seulement par sa signification sportive. Il offre à ses suiveurs un moyen original de découvrir ou de redécouvrir d'autres pays et de réapprendre la géographie, que la plupart des Français, c'est bien connu, ignorent. A l'origine, cette épreuve, créée pour frapper l'imagination des foules, suivait fidèlement le tracé des côtes et des frontières, à seule fin de justifier sa raison sociale. Cette politique est révolue.

Les organisateurs estiment aujourd'hui avec raison que le Massif Central se prête remarquablement à la compétition cycliste, et qu'il n'y a pas lieu, par conséquent, de négliger cette importante réserve de difficultés. C'est ainsi qu'avec le temps le Tour de France s'est enfoncé à l'intérieur des terres. Il a exploré le Causse et la Montagne Noire, le plateau de Millevaches, les monts de la Margeride et du Livradois, autant de noms qui réveillent nos souvenirs scolaires. Si l'on en croit un hôtelier de Florac, le Tour de France et aussi le Grand Prix du Midi libre *ont fait connaître les Cévennes au grand public.*

On parle davantage du Tourmalet ou du port d'Envalira dans les comptes rendus sportifs que dans les livres de classe. Si vous demandez à Raymond Poulidor le rôle du Galibier, il vous répondra sans la moindre hésitation que ce col, qui culmine à 2 556 mètres, relie la vallée de la Maurienne à Briançon. Ou, si l'on préfère... à Serre-Chevalier. C'est inscrit à tout jamais dans sa mémoire.

Le suiveur du Tour, prisonnier d'un monde fermé, se déplaçant à 40 kilomètres/heure éprouve le besoin de s'échapper, lui aussi, ne serait-ce que pour juger l'événement de l'extérieur. Ce qui paraît indispensable quand on fait profession de journaliste. Ces escapades improvisées mènent parfois vers des sites méconnus et des auberges ignorées des guides.

Au cœur de la Champagne, un écart de quelques centaines de mètres nous a brusquement plongés hors du Tour et hors du temps. En plein XVIII[e] siècle. A quelle intuition avons-nous obéi en choisissant ce chemin anonyme ? Nous voulions tout simplement nous dégourdir les jambes et voir de plus près le clocher d'un hameau niché dans la verdure. Notre courte marche nous a conduits vers un parc silencieux, hérissé de statues, et un château étrange, surgi d'un conte de fées. C'est là, à ce point de rencontre du rêve et de la réalité, que Diderot a ébauché, dit-on, Jacques le Fataliste *entre deux rendez-vous galants.*

Dix minutes plus tard, nous reprenions notre place dans la caravane, derrière le maillot jaune d'Eddy Merckx.

JACQUES AUGENDRE.

● *Le Belge Eddy Merckx*, vainqueur de l'étape contre la montre disputée le 18 juillet, conserve le maillot jaune du tour de France cycliste. Il précède, au classement général, Lopez-Carril (Espagne) de 3 min. 26 sec. et Poulidor de 5 min. 42 sec.

Dans la première demi-étape de la journée, le régional Francis Campaner avait gagné à Bordeaux avec quatorze minutes d'avance sur le Belge Patrick Sercu.

● *Le prix de Sassy*, disputé le 18 juillet à Maisons-Laffitte, et qui servait de support au pari tiercé, a été remporté par *Some Crack* devant *Lourenço-Marques et Corymbe*. La combinaison gagnante est 2, 1, 17.

CARNET

Naissances

— Le docteur Jean Coscas et Mme, née Yahne Azria, sont heureux d'annoncer la naissance de
Valérie,
le 17 juillet 1974.
4, rue Pierre-Guérin, 75 016 Paris.

— Guy et Claude Prevost-Grafmeyer sont heureux d'annoncer la naissance de
Cécile.
Clamart, le 15 juillet 1974.

Nécrologie

— On nous prie d'annoncer le décès de
M[e] Lucien BAZOR,
premier Grand Prix de Rome,
graveur général honoraire des Monnaies,
expert près des tribunaux,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 15 juillet 1974 à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques ont eu lieu le 18 juillet 1974 à Châtenay-Malabry.
33, avenue Jean-Jaurès,
92 290 Châtenay-Malabry.

[Graveur et fils de graveur (il avait notamment été l'élève de son père, Albert Bazor), Lucien Bazor est né à Paris en 1889. Le Grand Prix de Rome devait distinguer en 1923 son savoir-faire et son talent pour la gravure en médaille. Quelques années plus tard, en 1930, il devint graveur à la Monnaie.
On doit notamment à Lucien Bazor le modèle de la pièce d'or de 100 francs, de nombreux portraits, ainsi que la médaille commémorative pour le centenaire de « la Revue des Deux-Mondes » et la médaille du lancement du paquebot « Atlantique ». Expert auprès des tribunaux, Lucien Bazor était graveur général honoraire des Monnaies.]

— On nous prie de faire part du décès de
Mme Armand BENSIMON,
née Valentine Smadja,
le 4 juillet, à Viry-Châtillon.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière israélite de Marseille.
De la part de :
M. et Mme Georges Monnot, leurs enfants et petits-enfants, et des familles Smadja, Lederlin et Stora.

— Mme Oscar Borrel et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de
M. Oscar BORREL,
ingénieur général de l'Air,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de l'aéronautique,
survenu à Garches le 15 juillet 1974.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 19 juillet 1974.

— Mlle Georgette Converset
a la douleur de faire part du décès de sa mère adoptive,
Mlle Myriam CHADEYRAS,
professeur de lettres honoraire,
survenu le 17 juillet 1974 à Paris.
La levée du corps aura lieu le mardi 23 juillet, à 14 heures, à l'hôpital Bichat, 24, avenue de la Porte-de-Saint-Ouen.
B.P. 310, 75 025 Paris, Cedex 01.

— M. André Rheims,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès, le 16 juillet 1974, à l'âge de soixante-trois ans, de
Mlle Marguerite FRAY,
artiste décorateur,
sociétaire du Salon d'Automne.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise dans le caveau familial.
152, boulevard Haussmann, Paris-8[e].

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Jacques LALOY.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 15 juillet en l'église Saint-François-Xavier.
De la part de Mme Jacques Laloy et de toute la famille.
1 bis, rue Vaneau, Paris-7[e].
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Louhans.
M. Edouard Pacaut,
M. et Mme René Pacaut,
M. et Mme Marcel Pacaut,
Mlle Françoise Pacaut,
M. Jean-Pierre Pacaut,
Les familles Pacaut, Dumont, Capt, Muller, Porchet,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Edouard PACAUT,
née Henriette Dumont,
leur épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et tante, survenu en son domicile, à Louhans, le 17 juillet, dans sa soixante-dix-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le vendredi 19 juillet, à 15 heures, en l'église de Louhans.
26, rue de Bram, Louhans.
12, avenue Richeran, Paris.
3, rue Duquesne, Lyon.

— Mme Henri Robert,
M. Georges Robert et ses enfants,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Henri ROBERT,
administrateur,
directeur général,
croix de guerre 1939-1945,
pieusement survenu à Neuilly le 15 juillet 1974 dans sa soixante et unième année.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, place de l'Eglise, à Clamart.

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la société EVOR, 82, avenue de Wagram, Paris-17[e],
ont le profond regret de faire part du décès de
M. Henri ROBERT,
administrateur,
directeur général de la société,
survenu le 15 juillet dans sa soixante et unième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
Une messe à sa mémoire sera célébrée le jeudi 25 juillet 1974, à 10 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, Paris-17[e].

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la société Duroc, Z.I. de Vichy Rhue, 03-Creuzier-le-Vieux,
ont le profond regret de faire part du décès de
M. Henri ROBERT,
président-directeur général de la société,
survenu le 15 juillet dans sa soixante et unième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Mme René Thalvard, son épouse,
M. et Mme Robert Thalvard,
M. Michel Thalvard, ses enfants,
Bernadette, Hélène, Philippe et Geneviève Thalvard, ses petits-enfants,
Ainsi que les parents et les amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René THALVARD,
inspecteur départemental honoraire de l'éducation nationale,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
survenu à Teurthéville-Hague le 7 juillet 1974 dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques ont eu lieu le 11 juillet 1974.
Teurthéville-Hague,
50 690 Martinvast.

Remerciements

— Lyon, Les Avenières.
C'est en plein épanouissement qu'un accident de montagne a frappé, ce 10 juillet,
Denis GAGNEUR,
âgé de vingt ans, élève à l'E.C.L.
M. et Mme Daniel Gagneur, leurs enfants et toute leur famille remercient très sincèrement tous ceux qui, par leur présence ou leurs marques de sympathie, les ont entourés à cette occasion.
49, rue Paul-Sisley, 69 003 Lyon.

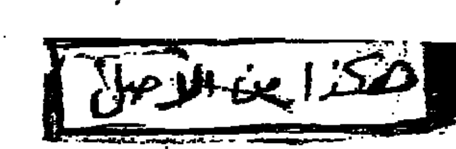
Anniversaires

— Des pensées sont demandées à tous ceux qui sont restés fidèles au souvenir de
M. Ladislas FISCHER
pour le premier anniversaire de sa disparition, le 19 juillet 1973.

— A l'occasion de l'anniversaire du décès de
André MARCEAU-DUPONT,
maître mécanicien volant,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre armée navale,
mort pour la France, Saigon, juin 1953, une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu.

Messe anniversaire

— Pour le premier anniversaire du décès de
M. Robert ROSATI,
une messe sera célébrée en l'église Saint-Jean de Montmartre samedi 20 juillet, à 10 heures.



SOCIÉTÉ

« Il faut retourner chez toi, Ahmed »

(Suite de la première page.)

Pour les Africains, les conditions sont encore plus draconiennes : passeport, billet de retour, 1 500 F en poche, reçu de la caution déposée aux services du Trésor de leur pays d'origine. Moyennant quoi, on appose sur le passeport une mention « *touriste* » qui interdit de solliciter le moindre travail. Sinon, on refoule.

Cela, ceux qui ont organisé — au prix fort — le grand voyage d'Ahmed se sont bien gardés de le lui dire. L'inspecteur de police qui l'accueille à Hendaye n'est pas plus explicite : « *Tu ne peux pas entrer. Il faut retourner chez toi.* » Le ton a changé, mais à quoi bon en dire davantage. Encore celui-ci met-il quelques formes. Parfois on « *secoue* » un peu les arrivants.

Avant la nouvelle réglementation, on a même parfois fait payer des autorisations de séjour. Des employés de la S.N.C.F. ont cherché à monnayer leurs services. En face, on a vu des policiers espagnols essayer de se réserver des femmes portugaises pour la nuit.

Pour l'instant, on leur « *rend* » Ahmed, en même temps que six compagnons d'infortune. Encore hébétés, ils refont, escortés d'uniformes gris, le trajet inverse. Le souterrain, le quai avec, de l'autre côté du grillage, le train pour Paris. Ce grillage, les sept hommes n'auront pas, comme d'autres, la chance de le franchir moyennant un billet furtivement glissé dans une poche. Il ne leur reste plus qu'à remonter dans le train qui les a amenés et qui va les reconduire à Irun.

La liberté en Espagne

La fin du voyage ? Non : en Espagne, Ahmed est libre. Sans argent pour rentrer chez lui, le Marocain va faire appel à ses compatriotes en France pour lui payer un passeur. De 100 F pour un amateur jusqu'à 800 F pour un professionnel, de véritables fortunes sont en train de s'édifier grâce à la complicité tacite de l'administration française. Dans les milieux qui viennent en aide aux immigrés, on estime à plus de 2 millions de francs le chiffre d'affaires du « *passage* » pour l'an dernier. Avec la fermeture des frontières, il sera bien supérieur cette année : actuellement, une trentaine de Marocains et un ou deux Africains se retrouvent quotidiennement sur le pavé d'Irun, désemparés, proies faciles pour toute une colonie d'aigrefins.

Trop pauvres pour rentrer, ayant franchi le point de non-retour, ceux qui n'ont pas les moyens de « *passer* » acceptent tous les travaux, toutes les compromissions — allant même jusqu'à devenir rabatteurs pour le compte des passeurs, — pour pouvoir continuer leur route. Beaucoup sont repris, dans la montagne ou dans les gares proches de la frontière. Ramenés à Hendaye, au commissariat-frontière, ils y reçoivent quelques subsistances — des sardines offertes par les pêcheurs de Saint-Jean-de-Luz — avant d'être remis à la police espagnole et reconduits à Irun.

Et le cycle recommence. Deux fois, trois fois, ou même davantage : un groupe d'Africains a été repris neuf fois avant de réussir à passer. A peu près tous finissent par y arriver.

Il est parfois payant de forcer ainsi la chance, car la nouvelle réglementation interdisant l'immigration se montre d'une remarquable ambiguïté à l'égard de celui qui réussit à franchir les Pyrénées. Les directions départementales de la main-d'œuvre et les services préfectoraux des étrangers ont, en effet, reçu des instructions assez confuses sur l'attitude à adopter devant les immigrés clandestins, recommandant de tenir compte de l'état du marché local de l'emploi avant de décider un éventuel refoulement.

Si le chômage n'est pas trop aigu, on conseille aux préfets de régulariser la situation des arrivants en leur accordant, lorsqu'ils ont trouvé du travail, une autorisation de séjour. Si bien qu'on octroie aujourd'hui dans la région parisienne ce qu'on refuse dans les Pyrénées-Atlantiques, rendant encore plus inexplicable la mascarade montée de part et d'autre de la Bidassoa.

JAMES SARAZIN.

POUR LES IMMIGRÉS PORTUGAIS

Le voyage sans retour

Relativement épargnés par la nouvelle réglementation en vigueur en France, les immigrés portugais clandestins se heurtent, en revanche, depuis de nombreuses années à de grosses difficultés lorsqu'ils veulent rentrer dans leur pays. Une convention franco-espagnole en 1966 les autorise à transiter sans formalités de leur pays jusqu'à la frontière française, mais au retour la police espagnole exige, pour les laisser entrer, un passeport, faute de quoi ils sont impérativement refoulés vers la France.

Le gouvernement de Madrid n'accorde donc aux immigrés qu'un voyage sans retour. Un flot d'ouvriers n'ayant pu régulariser leur situation en France, refusés à la visite médicale de l'Office national d'immigration ou n'ayant pas trouvé de travail, échouent ainsi au Comité d'accueil et d'amitié aux immigrants de la gare d'Hendaye — fonctionnant depuis neuf ans sur une initiative privée — dans l'attente du précieux passeport.

Malheureusement, les consulats du Portugal — notamment celui de Bayonne — n'accordent que fort parcimonieusement ces passeports, assortissant de plus leur délivrance d'une forte amende à celui qui a quitté illégalement le territoire national. Le Comité d'accueil n'ayant pas les moyens d'entretenir longtemps tous ceux qui viennent s'y réfugier dans l'attente du précieux document, il ne reste plus, pour leur venir en aide, qu'à recourir à des solutions de fortune pas toujours réglementaires. Les policiers espagnols ont parfois accepté de fermer les yeux au passage d'immigrés en situation irrégulière. D'autres sont remis aux autorités espagnoles comme des refoulés et peuvent ainsi prendre le train d'Irun.

Dans son dernier rapport annuel d'activité, le Comité d'accueil constate : « Notre parfaite connaissance de la frontière, nos nombreuses et puissantes amitiés sur les deux rives de la Bidassoa, nos efforts constants et reconnus pour une humanisation aussi complète que possible des courants migratoires, font que chaque cas reçoit généralement une solution acceptable, du moins efficace. » *Pour mettre fin au « système D », le Comité d'accueil préconise depuis longtemps l'installation à Hendaye d'une représentation consulaire portugaise susceptible de délivrer des sauf-conduits à la première demande. Un accord en ce sens était, semble-t-il, sur le point d'être acquis avec les autorités portugaises au moment du coup d'Etat du 25 avril. Le nouveau régime de Lisbonne n'a pas encore examiné ce problème.* — J. Sn.

Je n'ai fait allégeance à personne mais j'ai accepté une tâche précise

déclare Mme Françoise Girôud

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargée de la condition féminine, a répondu jeudi 18 juillet aux questions d'Etienne Mougeotte sur les antennes d'Europe 1. Invitée à s'expliquer sur la contradiction entre son vote en faveur de M. Mitterrand et sa participation au gouvernement nommé par M. Giscard d'Estaing, elle a estimé qu'« *elle n'a fait allégeance à personne mais accepté une tâche précise. Je ne sais pas exactement comment s'exerce la solidarité gouvernementale,* a-t-elle poursuivi. *Si quelque chose de tout à fait scandaleux se passait, je manifesterais un désaccord, mais je n'aurais pas participé aux décisions puisque un secrétaire d'Etat n'assiste qu'aux conseils des ministres, où sont évoquées les questions qui sont de leur compétence. Je reconnais que c'est une situation un peu ambiguë, mais il en va de même dans tout groupe humain où la vie est faite de certaines concessions. A moins d'avoir dix-huit ans et de vouloir tout casser.* »

Convaincue de la « *volonté politique* » de MM. Giscard d'Estaing et Chirac de « *réaliser des progrès dans l'intégration des femmes dans la société contemporaine* », Mme Giroud a reconnu que pour l'instant un doute planait sur les moyens dont elle disposerait. « *Mais,* a-t-elle ajouté, *pour ce qui est de l'état d'esprit cela dépend de moi. Je n'ai pas le sentiment que les ministres chercheront à faire disparaître les notes que je pourrai leur transmettre.* »

Mme Giroud estime que la création d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine est « *une marque de considération de la part du président de la République et de son gouvernement à l'égard des femmes. La France sera le premier pays du monde où il y aura un tel secrétariat d'Etat.* »

Enfin, à propos de l'avortement, Mme Françoise Giroud a indiqué qu'une libéralisation totale ne constitue pas pour elle un « préalable » à son action au gouvernement. « *Je le dis avec précaution, — car je n'ai pas assez bien étudié les applications pratiques — je ne suis pas sûre qu'il faille que la Sécurité sociale rembourse les avortements. En tout cas, il faut absolument faire cesser la pratique clandestine.* »

CORRESPONDANCE

La situation des femmes et la politique économique

Nous avons reçu la lettre suivante de Mme Andrée Bachoud :

La défense systématique de la « mère de famille », la revendication pour elle d'avantages spécifiques chaque fois plus importants ne peuvent se justifier que dans le cas où l'on reconnaît au père le droit de bénéficier d'un statut de « père de famille », c'est-à-dire du droit de recevoir une aide similaire s'il décide pour une raison ou pour une autre, parce que sa femme a des possibilités professionnelles plus larges par exemple, et le cas est maintenant fréquent, de se consacrer à l'éducation de ses enfants.

Le bon sens veut que la tâche d'élever les enfants revienne au couple ; si l'on considère, et on doit le faire, que cette fonction éducative est un service national, et qu'à ce titre elle doit bénéficier sinon d'un salaire, du moins d'une allocation, pourquoi s'immiscer dans l'intimité du couple en réservant cette prérogative à la femme, que l'on retire de ce fait de la vie professionnelle ?

Cette tendance à dissuader la femme de travailler est présente dans tout notre système. Ainsi notre législation fiscale : en cumulant, dans le calcul de l'imposition, les revenus de l'homme et de la femme, notre mode d'imposition par tranches tend à accabler davantage le revenu « complémentaire » qui se trouve être généralement, pour des raisons sociologiques évidentes, celui de la femme, dont la contribution à la prospérité du couple se trouve ainsi remise en question. Il s'agit ici, bien évidemment, de couples dont les ressources sont élevées, de cadres ou de professions libérales. Le problème ne se pose pas en ces termes dans le cas de familles à revenus modestes. Mais dans combien de ces couples privilégiés ne voit-on pas le mari, règle à calcul en main, se livrer à l'estimation de la rentabilité exacte de sa femme « compte tenu » des impôts, de l'aide ménagère, etc., pour arriver à la conclusion limitative qu'après tout on peut admettre que la femme travaille si elle y prend du plaisir, car l'intérêt financier n'en est pas évident : un substitut des anciennes activités de patronage en somme. A partir de cela, il n'est pas rare de voir les femmes mariées réduire, soit complètement, soit partiellement, une activité professionnelle pour laquelle elles sont hautement qualifiées cependant, et refuser, en particulier dans les administrations, toute charge complémentaire dont la rétribution aggraverait la surimposition dont elles sont victimes.

Si l'on veut bien considérer qu'une femme coûte aussi cher à former qu'un homme, il y a là un regrettable gâchis.

Le problème de la femme nous semble donc essentiellement économique. Il s'agit de savoir si le travail qu'elle fournit vaut d'être facilité. Dans l'affirmative, la loi doit lui permettre effectivement de planifier sa vie familiale, elle doit créer les structures qui lui permettent de ne pas être accablée par le cumul des charges professionnelles et familiales, et veiller à ce que son travail ne soit pas dévalorisé par une fiscalité abusive.

Le reste, l'épanouissement personnel, le pouvoir, viendront après, et d'eux-mêmes, s'ils doivent venir. C'est l'affaire de chacune ; ce n'est plus un problème collectif.

MÉDECINE

Des biologistes américains demandent l'arrêt de certaines expériences de génétique

Un groupe de biologistes américains de renommée internationale vient de demander au gouvernement des Etats-Unis et à la communauté scientifique du monde entier de renoncer à deux types de recherches en génétique qui, bien qu'intéressantes sur le plan fondamental, présentent de gros risques pour l'homme, soit en accroissant la résistance des bactéries aux antibiotiques, soit en contribuant à la propagation de certains virus cancérogènes.

Selon l'*International Herald Tribune* du 19 juillet, ces chercheurs vont publier cette semaine dans la revue américaine *Science* et dans la revue britannique *Nature*, une lettre de mise en garde contre ces recherches à l'intention de tous les biologistes.

Le docteur Paul Berg de l'université de Stanford, le docteur David Baltimore du Massachusetts Institute of Technology, et le docteur James Watson, de Cold Springharbor (qui obtint le prix Nobel en 1962 pour avoir élucidé, avec Francis Crick la structure en double hélice de l'A.D.N.), font partie des signataires qui avaient entrepris de telles expériences et qui se déclarent décidés à les arrêter.

Selon ces biologistes, une nouvelle technique, dont la découverte a été annoncée en mai dans les comptes rendus de l'Académie américaine des sciences, permet désormais d'inclure des gènes nouveaux dans le matériel génétique des bactéries. Cette méthode remarquable permet à l'aide d'enzymes qui coupent la molécule d'A.D.N. et la ressoudent en des endroits précis de suivre comment les bactéries acceptent une parcelle nouvelle d'acide nucléique et d'observer comment des gènes étrangers agissent soit sur le chromosome de la bactérie, soit au niveau des plasmides. Ces derniers sont des unités indépendantes d'acide nucléique en anneaux, situées en marge du chromosome, et comme lui accrochées à la paroi bactérienne. C'est sur les plasmides que se trouvent localisées la plupart des informations permettant aux bactéries de résister à l'action des antibiotiques.

La bactérie, inoffensive, *Escherischia coli*, qui fait partie de la flore banale du côlon humain est le matériel de laboratoire privilégié des généticiens et des biologistes moléculaires pour ce genre d'expériences.

En théorie, cette technique devrait fournir pour la première fois le moyen, en introduisant un gène donné, de pouvoir à volonté rendre une bactérie résistante aux antibiotiques. Elle pourrait aussi autoriser à suivre sur un modèle simple comment l'acide nucléique d'un virus cancérogène peut se combiner aux plasmides d'une bactérie et « s'exprimer ». Les chercheurs pourraient ainsi avoir enfin le moyen d'observer des phénomènes dont seule l'explication peut ouvrir des perspectives thérapeutiques. Dans la pratique, ils craignent par-dessus tout de faire proliférer dans l'environnement humain de nouvelles bactéries dont les risques pour l'espèce humaine sont « *imprévisibles et incalculables* », risques toutefois plus « *potentiels que démontrés* ». C'est pourquoi, ayant eux-mêmes arrêté leurs recherches, ils demandent à tous les autres chercheurs de renoncer « volontairement » aux deux types d'expériences suivantes :

— Créer de nouveaux plasmides conférant une combinaison de résistance à plusieurs antibiotiques, jamais rencontrés dans la nature, ou utiliser des transferts de plasmides pour donner une telle résistance à des bactéries, jusque-là sensibles aux antibiotiques ;

— Lier des virus cancérogènes ou des virus animaux à des plasmides bactériens ou à de l'A.D.N d'autres virus. — M.-A. R.

Le docteur Bevis annonce l'abandon de ses travaux sur la fécondation artificielle

Un porte-parole du service de santé du Yorkshire (Grande-Bretagne) a annoncé, jeudi 18 juillet, que « *le docteur Bevis, professeur de gynécologie à l'université de Leeds renonçait à continuer ses travaux* » sur la fertilisation d'ovules humains réimplantés ensuite dans la matrice. Le porte-parole a déclaré que « *le professeur Bevis était profondément affecté par la publicité donnée à ses déclarations et qu'il était traqué par les journalistes. Un journal avait même été jusqu'à lui proposer 30 000 livres (360 000 F) pour révéler l'identité des personnes impliquées dans ces expériences* ».

Le docteur Bevis avait fait sensation, le lundi 15 juillet, en annonçant que trois enfants nés au cours des dix-huit derniers mois par fécondation artificielle seraient actuellement vivants en Europe (*le Monde* du 17 juillet). Ces déclarations avaient suscité la surprise et le doute, et rien ne les a confirmées jusqu'à présent.

Le défi lancé au docteur Bevis par Sir John Peel, le plus célèbre des gynécologues anglais, et M. Steptoe, chercheur éminent spécialisé dans les techniques de fécondation *in vitro* (en culture), de prouver ses assertions, n'a pas été relevé. « *Une telle démarche,* avait répondu le docteur Bevis, *serait une infraction au secret professionnel* ».

[On voit mal où se situerait l'« infraction », dans la mesure où les autorités scientifiques ne demandaient nullement au docteur Bevis les noms de ses patients, mais les protocoles des « expériences » auxquelles il avait fait allusion.

Rappelons que les travaux, dont les Britanniques Edwards et Steptoe sont les initiateurs, consistent en un prélèvement direct de l'ovule chez des femmes stériles pour cause d'obstruction des trompes (lesquelles transportent normalement les spermatozoïdes vers l'ovule, puis conduisent l'ovule fécondé vers la matrice où il s'implante). Cet ovule est ensuite fécondé en culture (« in vitro ») par un spermatozoïde, puis réimplanté dans la matrice maternelle. Une telle technique n'a d'intérêt que dans de rares cas de stérilité par obstruction des trompes.]

A Limoges

UN DÉPUTÉ COMMUNISTE AFFIRME QU'UN JEUNE ALGÉRIEN A ÉTÉ GRAVEMENT BLESSÉ PAR DES C.R.S.

(De notre correspondant.)

Limoges. — M. Marcel Rigout, député de la Haute-Vienne (P.C.), fait état, dans deux lettres adressées, l'une au préfet de région, l'autre à M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, de plusieurs incidents graves qui se sont produits pendant la nuit du 12 au 13 juillet, à Limoges, et au cours desquels un jeune Algérien a été gravement blessé.

Dans ces lettres, M. Rigout écrit notamment : « *Au cours de la soirée du 12 au 13 juillet, des faits graves et inadmissibles se sont produits à Limoges, faubourg des Casseaux. Selon mes informations, des C.R.S. en civil se sont livrés à des ratonades et à des violences sur plusieurs travailleurs immigrés, dont l'un est hospitalisé, souffrant de graves blessures. Une plainte a été déposée auprès du procureur.* »

Le procureur de la République déclarait, dans l'après-midi de jeudi, n'avoir encore reçu aucune plainte ; d'autre part, à la direction de la police urbaine de Limoges, on indiquait que l'affaire paraissait manifestement exagérée et qu'elle reposait seulement sur une dispute, dans un café de la périphérie de la ville, de groupes de consommateurs, tous en civil.

Cependant, il est confirmé qu'un jeune Algérien en stage de formation professionnelle accélérée à Limoges est actuellement hospitalisé pour une fracture à la mâchoire, après des coups qui lui ont été portés pendant la nuit du 12 au 13 juillet.

POLICE

LA LICA DEMANDE L'INTERDICTION D'UNE RÉUNION DES ANCIENS MEMBRES DE LA GARDE DE FER

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme indique, dans un communiqué, que Viriel Trifa, l'un des anciens commandants de la Garde de fer, sera présent à Paris le dimanche 28 juillet pour participer à une réunion des anciens membres de cette organisation. Selon la LICA Viriel Trifa est l'un des responsables de tous les pogroms organisés en Roumanie.

La LICA — après avoir rappelé que des journaux israéliens viennent de publier une photographie de Viriel Trifa en uniforme de la Garde de fer aux côtés d'un grand dignitaire nazi — demande au ministre de l'intérieur « *d'interdire cette scandaleuse réunion* ».

[Le mouvement « la Garde de fer » réunit en 1930 des groupements roumains d'inspiration fasciste, notamment la « Légion de l'archange saint Michel », créée en 1927. Il avait pour leader Corneliu Codreanu. Il eut recours à la violence et à l'assassinat pour abattre les partis et imposer son programme nationaliste et antisémite. Après avoir semblé s'appuyer sur le mouvement, le roi Carol fit arrêter Codreanu, qui fut exécuté en 1938. Horia Sima prit, peu après, la tête du mouvement. En septembre 1940, les membres de la « Garde » se soulevèrent. Le roi appela au pouvoir le général Antonescu, qui n'aimait guère les Gardes de fer, mais laissa grandir leur influence. En fait, Sima — vice-président du conseil — fut l'homme fort du régime lié à l'Allemagne.]

FAITS DIVERS

En Corse

TROIS ATTENTATS A BASTIA

Deux attentats par explosif ont été commis pendant la nuit du 18 au 19 juillet à Bastia, en Corse. Vers 23 heures, une forte charge de plastic a causé d'importants dégâts aux locaux d'une société de textiles en gros, la Continental Textile, situés dans la zone industrielle, à la sortie sud de la ville.

Peu après minuit, une seconde explosion a endommagé l'agence principale de la banque de crédit La Hénin, sur le vieux port ; déjà, le 9 juillet, une succursale de cette banque avait été plastiquée à Lupino. Le Front paysan corse de libération (F.P.C.L.), qui avait revendiqué de nombreux attentats en Corse, avait annoncé, mercredi 17 juillet, une « trêve des bombes » (« le Monde » du 19 juillet).

D'autre part, un troisième attentat a été perpétré, pendant la même nuit, dans la zone industrielle de Furiani, mais l'engin, composé de plusieurs bâtons de dynamite, n'a pas explosé. L'attentat visait un garage appartenant à un concessionnaire d'automobiles, M. Marty, originaire du continent.

De son côté, le maire de Bastia, M. Jean Zuccarelli, a fait savoir, jeudi, à Ajaccio, pendant la séance du conseil général de la Corse, qu'il avait reçu des menaces de mort après les attentats au plastic commis ces jours derniers dans l'île.

JUSTICE

M. Jean Lecanuet a reçu les organisations professionnelles de magistrats

La réforme de la chancellerie serait examinée le 31 juillet en conseil des ministres

Pour achever les consultations entreprises à propos des projets de réforme de la chancellerie, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, a reçu, jeudi 18 juillet, les deux organisations professionnelles de magistrats : Syndicat de la magistrature et Union fédérale des magistrats.

Le ministre, qui avait confirmé l'après-midi, après la réunion du comité directeur du Centre démocrate, dont il est président, que le texte serait présenté au conseil des ministres du 31 juillet, a longuement expliqué à ses interlocuteurs la nécessité d'une telle réforme.

Dans son dernier état, celle-ci comprendrait cinq (et non plus six) directions : équipement et budget, personnels, législation (civile et pénale) exécution des peines (plus l'action publique et les grâces) et, enfin, une direction de la protection judiciaire de la jeunesse. Ce dernier département, qui se substituerait à l'actuelle direction de l'éducation surveillée, conserverait la responsabilité de ses personnels pour ce qui concerne les nominations et l'avancement...

Ainsi se trouverait maintenue à l'administration centrale une structure « verticale » intégrée dans une organisation nouvelle que l'on veut « horizontale ».

Au cours des entretiens, le Syndicat de la magistrature a développé auprès du ministre la cause des libertés syndicales dans le corps judiciaire. L'Union fédérale a, quant à elle, vivement insisté auprès de M. Lecanuet pour qu'il rattache à la réforme constitutionnelle un texte permettant la réforme du Conseil supérieur de la magistrature. Le garde des sceaux paraît s'être engagé à faire valoir les arguments de l'U.F.M. auprès du premier ministre.

Enfin, l'U.F.M. s'est inquiétée des effets catastrophiques d'un avancement de l'âge de la retraite (*le Monde* du 19 juillet), qui, bon dans le principe, risque de « décapiter » dans un délai très bref la Cour de cassation et les postes de chef de cour d'appel. L'U.F.M. ainsi que le Syndicat ont estimé que la mesure devait être aussi progressive que possible.

Les deux mouvements avaient, d'autre part, été reçus ensemble pour demander que soit rapporté le décret qui a récemment décidé un raccourcissement de la scolarité à l'Ecole nationale de la magistrature. M. Lecanuet se serait montré sensible aux arguments présentés.

Jeudi après-midi, le Syndicat de la magistrature avait d'ailleurs déposé à l'hôtel Matignon un recours gracieux pour obtenir que le décret soit abrogé.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h. 30 . Ondine.
Palais des congrès, 21 h. : *le Lac des Cygnes*, par le Ballet de l'Opéra.

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : le Mari, la Femme et la Mort.
Atelier 314, 19 h. et 23 h. : Gertrude Stein's Gertrude Stein
Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Les portes claquent.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Lorette Strong
Gymnase, 21 h. : le Cheval évanoui
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. : J'ai d'la chance.
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Mouffetard, 20 h. 30 : la Solitude d'un chanteur de fond ; 22 h. : Christine Combe, Sisters group.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Poche - Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : le Tartuffe.
Théâtre Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Phèdre. — Salle II, 22 h. : Haut-parleurs et cargos lents.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : le Grand Magic Circus ; (Galerie), 21 h. : les Ombres.
Théâtre du Poteau, 22 h : Tomates.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les festivals

ESTIVAL

Cloître St-Séverin, 18 h. 30 : Groupe de recherches musicales de l'O.R.T.F. (Maderna, Baillif, Drogoz, Boucourechliev, Kagel) ; Eglise Saint-Séverin, 20 h. 30 : K. Richter, orgue (Bach).

SCEAUX

Orangerie du château, 20 h. 45 : G. Zamfir, flûte de pan, et son orchestre roumain (chansons et danses populaires).

La danse

Palais des congrès, 21 h. : le Lac des Cygnes, par le Ballet de l'Opéra.
Biothéâtre, 20 h. 30 . Danses de l'Inde du Sud
Théâtre du Châtelet, 21 h. : Ballet-théâtre Joseph Russillo.
Théâtre des Champs - Elysées, 20 h. 30 : Ballet national de Cuba.
Théâtre d'Orsay, 18 h. : Graziella Martinez
Hôtel de Sully, 21 h. : Ballets historiques du Marais.

Le jazz

Théâtre de la Cour des miracles, 21 h. : Free Jazz Steve Lacy.

Vendredi 19 juillet

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : la Maladie blanche, de Haas ; 18 h. 30 : C'est arrivé demain, de R. Clair ; 20 h. 30 : Head, de B. Rafelson ; 22 h. 30 : Dark Spring, d'Engstrom ; 0 h. 30 : la Conquête de l'espace, de B. Haskin.

Les films nouveaux

WATTSAX, film américain de Mel Stuart, avec le révérend Jesse Jackson, Kim Weston, Staphe Singer, Jimmy Jones (v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40)

Les exclusivités

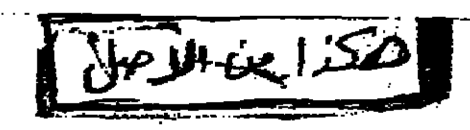
AMARCORD (It., v.o.) (*) : Gaumont - Champs - Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont - Rive - Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52)
L'ARNAQUE (A. v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f., Napoléon, 17e (380-41-46), Mistral-Club, 14e (734-20-70), Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AXEL (all., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES COLTS AU SOLEIL (ang., v.o.): Capri, 2e (508-11-69), Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) : v.f. : Galaxie, 13e (580-78-86), Maine-Rive gauche, 14e (567-06-96), Moulin - Rouge, 18e (606-63-26), Grand Pavois, 15e (531-44-58).
COMMENT REUSSIR DANS LA VIE QUAND ON EST C.. ET PLEURNICHARD (fr.) : Berlitz, 2e (742-60-35), Wepler, 18e (387-50-70), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Ambassade, 8e (359-19-08).
LA CONVERSATION SECRETE (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03), St-Michel, 5e (326-79-17), St-Germain-Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
LE CUISINIER DE LUDWIG (all., v. o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
DON ANGELO EST MORT (A., v.f.) (*) : Séverine, 20e (797-91-82).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Montparn., 14e (I et II : 326-22-17), Boulmich', 6e (033-48-29), Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-24), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Triomphe, 8e (225-45-76), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Passy, 16e (288-62-34).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
FEMMES AU SOLEIL (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
FLICS ET VOYOUS (A., v.o.): U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; v.fr. : Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-03), Clichy-Palace, 17e (387-77-29), Hollywood-Boulevard, 9e (824-62-52), Magic-Convention, 15e (828-20-32).
FRANCE S.A. (Fr.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
HOSPITAL (A., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
JIMI HENDRIX (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA MER CRUELLE (kow., v.o.) : Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15).
MEURTRES AU SOLEIL (A.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Fauvette 2, 13e (331-60-74) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
MONOLOGUE (sov. v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LES OISEAUX, LES ORPHELINS ET LES FOUS (Fr.-Tch., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15).
PORTIER DE NUIT (It.) (**) : Vers. angl : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; (v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
SOLEIL VERT (A.) (*) (v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-51-97), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Dragon, 6e (548-54-74) : (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-87) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96), Montparnasse, 14e (326-65-13), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Mayfair, 16e (525-27-06), Madeleine, 8e (073-56-03).
SWEET MOVIE (fr.-can) (**) (v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Quintette, 5e (033-35-40) ; (v.f.) : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
STAVISKY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Montréal-Club, 18e (607-16-81).
TERRE BRULEE (Ang., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
THE SUGARLAND EXPRESS (A., v.o.) . France-Elysées, 8e (225-19-73), St-Germain-Studio, 5e (033-42-72).
TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUTE NUDITE SERA CHATIEE (Brés.) (**) (v.o.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47).
LE TRIO INFERNAL (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33), Madeleine, 8e (073-56-03), *Clichy-Pathé*, 18e (522-37-41), Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Magic-Convention, 15e (827-20-32), Murat, 16e (288-99-75), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
LES VIOLONS DU BAL (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Maxéville, 9e (770-72-87), Luxembourg, 6e, (633-97-77), Fauvette 2, 13e (331-60-74)
WOODY ET LES ROBOTS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

Les grandes reprises

LE BAL DES VAMPIRES (Ang., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) (**) : Monge, 5e (033-51-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Jean-Renoir, 9e (874-40-75)
LE KID (A.), Champollion, 5e (033-51-60).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
LOVE (Ang., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MACADAM COW BOY (A., v.f.) (**) : Daumesnil, 12e (343-59-27).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MORGAN (Ang., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
SOLDAT BLEU (A.) (**) : Action Christine, 6e (325-85-78)
LA ROUTE SEMEE D'ETOILES (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55)
LES TROIS AGES (A.) : St-Séverin, 5e (033-50-91) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13)
UNE INCROYABLE HISTOIRE (A., v.o.) : Studio République, 11e (805-51-97).
VAMPYR (Suéd.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
WEST SIDE STORY (A.) : Paris, 8e (359-53-99).
L'ANNEE DERNIERE A MARIENBAD (Fr.) : la Seine cinéma, 5e (325-92-46)
HELLZAPOPPIN (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

Les festivals

HUMPHREY BOGART (v. o.). — Jean - Cocteau, 5e (033 - 47 - 62) : Ouragan sur le Caine. — Plaza, 8e (073-74-55) : La femme à abattre. Action - La Fayette, 9e (878-80-50) : Casablanca. — Action-République, 11e (700-21-65) : High Sierra. — Paramount - Maillot-Saint-Cyr, 17e (747-24-34) : le Faucon maltais.
NOUVEAU WESTERN AMERICAIN, (v.o.). — Noctambules, 5e (033-42-34) : les Collines de la terreur.
FRED ASTAIRE (v.o.) . — Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) : Top Hat.
HISTOIRE DE L'OUEST VUE PAR LE WESTERN (v.o.). — Action-Christine, 6e (325-85-78) : Règlement de comptes à O.K. Corral.
INGMAR BERGMAN (v o.). — Racine, 6e (633-43-71) : le Septième Sceau.
VINGT ANS DE CINEMA ITALIEN (v.o.). — Olympic Marilyn, 14e (783-67-42) : les Monstres.
SERIES NOIRES AMERICAINES (v.o.). — La Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : Un trou dans la tête ; 16 h. : la Revanche du Sicilien (v.f.) ; 18 h. : Hurler de peur ; 20 h. : l'Inquiétante Dame en noir ; 22 h. : le Piège.
FILMS D'EPOUVANTE (v.o.). — La Boîte à films, 17e (754-51-50), 14 h. : Dracula 73 ; 16 h. : le Cirque des horreurs ; 18 h. : la Nuit des maléfices ; 20 h. : Crimes au musée des horreurs ; 22 h. : Une messe pour Dracula.
GANGSTERS (v.o.). — Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Key Largo.
FILMS INEDITS (v.o.). — La Clef, 5e (337-90-90) : le Duel.
JEAN-LUC GODARD. — Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Deux ou trois choses que je sais d'elle ; 16 h. : Une femme mariée ; 18 h. : A bout de souffle ; 20 h. : Pierrot le Fou.
ETE 1974. — Pagode, 7e (551-12-15), Pagode I : la Vieille Dame indigne — Pagode II : Qu'il était bon mon petit Français (v.o.).



ARTS ET SPECTACLES

Apprentis et écoliers

De nos envoyés spéciaux

● Dans le verger d'Urbain V, Louis Erlo a avoué son trac de débutant à la veille de la première de « la Flûte enchantée ». « L'Opéra-Studio sera juge sur un spectacle qui pourtant, réussi ou non, ne constitue nullement l'enjeu d'une action beaucoup plus vaste. Car c'est, en effet, non pas une troupe d'opéra, mais avant tout une école destinée à former les jeunes chanteurs, metteurs en scène, décorateurs, chefs d'orchestre, administrateurs et futurs grands directeurs, à un métier d'une complexité particulièrement grande, selon les termes du décret du 30 décembre 1972. »

Alors, pourquoi avoir monté un spectacle avec des stagiaires, dont les plus anciens travaillent seulement depuis le mois de septembre et dont la plupart n'ont jamais affronté les feux de la scène ? Parce que, politique, il fallait justifier de crédits importants et prouver la fécondité d'un tel organisme (dont la création coïncidait avec la suppression de l'Opéra-Comique). Sans doute aussi la perspective de véritables représentations devant le grand public devait-elle hâter la constitution d'un esprit d'équipe et faire mûrir plus rapidement les méthodes de travail d'une institution toute neuve.

Donc, le 4 janvier dernier, Louis Erlo décidait de monter « la Flûte enchantée » au Festival d'Avignon. C'était mettre la barre très haut.

« Je ne regrette pas ce choix, quand je vois où il a mené nos jeunes chanteurs : à un niveau que je crois exceptionnel à cet âge et à une abnégation très rare au profit de la communauté que nous formons, du spectacle, de la musique. Mais « la Flûte enchantée » a agi plus encore par son génie philosophique et humain. Elle a effacé les difficultés psychologiques des chanteurs, trop souvent cristallisés sur leurs problèmes vocaux ; elle les a aidés à jouer, elle a fait tomber les masques, les pudeurs, mis ces jeunes gens en face les uns des autres dans une sorte d'harmonie fraternelle. Dialoguer, c'est respecter, s'assumer, vivre les étapes de la maturité, toute cette philosophie initiatique et sublime de Mozart. Il est bouleversant de constater qu'elle a transformé notre travail et s'est vraiment transmise à ceux qui, depuis six mois, scrutent « la Flûte enchantée ».

» Enfin, nous avons voulu présenter cette œuvre à Avignon pour savoir si nous pouvions toucher un nouveau public et faire sortir l'opéra de son ghetto, en montrant ce qu'un tel spectacle, monté scrupuleusement dans une optique purement musicale et d'esprit mozartien, impliquait de véritables travail théâtral et avait à révéler à une sensibilité moderne. »

● Le nouveau ministre de l'éducation, M. René Haby, est venu, de son côté, le jeudi 18 août à Avignon. Il a assisté, dans le courant de l'après-midi, à la représentation de « la Marche à l'envers » donnée par le Théâtre des Jeunes Années, qui est la cellule de recherche théâtrale en direction de l'enfant de la Compagnie du Cothurne de Lyon. Il a été ensuite reçu par le préfet de Vaucluse et a donné une conférence de presse au cours de laquelle il a indiqué qu'il allait ouvrir incessamment le dossier, depuis longtemps en suspens, du théâtre à l'école. A cet effet, M. Haby va créer plusieurs groupes de travail destinés à étudier la mise en place d'une telle politique. Le même soir, il a assisté, dans la cour d'honneur du Palais des papes, à la représentation d' « Holderlin ».

M. René Haby fut, voici quelques années, proviseur du lycée Frédéric-Mistral de cette ville.

THÉATRE ET MUSIQUE A AVIGNON

L'Opéra-Studio a fait ses débuts aux Carmes

L'Opéra-Studio de Paris, école supérieure d'art lyrique qui a commencé son activité en septembre 1973, jouait une partie redoutable en présentant comme premier spectacle la Flûte enchantée *au Festival d'Avignon. Le succès qu'il a remporté jeudi soir sera discuté par ceux qui ne prennent pas en compte les difficultés d'une telle entreprise, mais il semble bien que Louis Erlo, administrateur de l'Opéra-Studio, ait vu juste et ouvert plus largement une porte par laquelle doit passer le renouveau de l'art lyrique.*

Une « Flûte » enchantée par la jeunesse

Dans la nuit glaciale, où le grondement du mistral se mêlait aux coups de tonnerre des épreuves maçonniques sur la scène du cloître des Carmes, la première sortie de l'Opéra-Studio a reçu un accueil chaleureux. Cette *Flûte enchantée* s'achevait dans la plus pure atmosphère mozartienne comme un hymne à la mystérieuse et divine jeunesse, qui transparaissait dans les couples exquis de Pamina et Tamino, Papageno et Papagena, et dans l'assemblée de ces Frères maçons, aux visages graves et juvéniles, qui venaient d'achever le montage, réalité tout au long de la soirée, d'une immense rose des vents, faite de poutres, superbe image du soleil qui « succède aux ténèbres, dissipe l'erreur, élimine le juste ».

On avait pourtant craint le pire un moment. Un chef médiocre rendait hésitant l'Orchestre de Lyon et prenait parfois à contrepied les chanteurs encore novices. L'ouverture, les premières scènes, ne parvenaient pas à établir un climat. Les costumes des trois Dames et de la Reine de la nuit, sirènes noires assez impudiques, incarnant « la forme animale de la féminité » dans la symbolique maçonnique, semblaient d'une modernité un peu grinçante et perverse à l'excès. Les voix emportées par le vent et sans doute paralysées par le trac des grandes premières paraissaient minces et aigrelettes, souvent au-dessus du ton.

Et puis le charme mozartien peu à peu apparut. Un Papageno bondissant, truculent et tendre, coloré comme un personnage de Giorgione ou de Poussin (Jean-Philippe Lafont), et une Pamina fine et flexible, à la voix de rose, au sourire perlé de larmes (Colette Alliot-Lugaz), qui survolent toute la distribution, chantaient presque un duo d'amour. Tamino (Léonard Pezzino), personnage fragile et mélancolique, peu à peu s'affermissait au milieu des épreuves, comme sa voix d'une jolie couleur qui ne s'est pas encore épanouie. Son dialogue devant le temple avec le prêtre fraternel (Pierre-Yves Le Maigat) atteignait à la transparente pureté des récitatifs de Bach. Soudain, on avait le coup de foudre pour cette jeune troupe, où l'on sentait une vérité, une fraîcheur, une profondeur dans les rapports humains, exceptionnelles sur un théâtre.

La mise en scène, assez déroutante de prime abord, se révélait fort originale avec surtout ce chariot de Thespis roulant d'un bout à l'autre du plancher des Carmes, comme une machine de Ronconi, lieu magique où apparaissaient et disparaissaient, derrière les rideaux secoués par un vent en folie, les Dames, l'arche de Noé des animaux charmés par la flûte, les festins promis à Papageno et Papagena elle-même. Sous les voûtes montaient les Frères maçons, qui venaient tenir autour de Sarastro des réunions pensives et belles de société secrète, plutôt que de pompeuses cérémonies égyptiennes. Il y avait sans cesse beaucoup à lire dans cette réalisation très nouvelle, minutieuse et juste, où tous les gestes témoignaient d'une spontanéité, d'une force neuves, en même temps que d'une délicatesse d'âme qui tient à la jeunesse de ces chanteurs non moins qu'à l'art conjugué de Louis Erlo et de Guy Coutance.

On regrettera seulement que la scène des épreuves, trop statique, et le choral figuré, très desservi par un orchestre dur et un chef imprécis, n'aient pas été le sommet métaphysique de l'œuvre. Mais tout autour, tant de merveilles furent prodiguées dans les adorables retrouvailles des deux couples (avec une délicieuse Pamina, Monique Pouradier-Duteil) et la grandiose glorification du Soleil, qu'on en oubliait maintes petites imperfections, bien excusables dans une troupe inexpérimentée qui venait de monter de toutes pièces une des œuvres les plus difficiles du répertoire en lui donnant sa réalité profonde, sa plus tremblante émotion.

On ne peut juger ces chanteurs très jeunes comme on le ferait à Salzbourg. Tous font cependant honneur à l'enseignement de Mme Rekoster.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Au Cloître des Carmes, les 20, 21, 23 et 24 juillet, à 21 h. 30.

Maréchal reprend « La Poupée » dans la Cour

Marcel Maréchal, qui vient d'être nommé co-directeur du Théâtre de l'Est parisien, est pour le moment l'animateur d'Avignon et il reprend « la Poupée », d'Audiberti, dans la cour d'honneur. Un spectacle qu'il avait créé naguère avec sa compagnie.

L'auteur pensa écrire une comédie. On assiste à une farce grivoise. Il crut rêver de liberté en imaginant une révolution grotesque. La liberté qu'on entrevoit est obscène. Jacques Audiberti apparaît sur la scène du Palais des papes à Avignon les bras encombrés de la Poupée, *un lourd mannequin qui rit trop fort et pleure trop bien.*

Quand la Compagnie du Cothurne s'installa à Lyon, dans le Théâtre du huitième, il y a six ans, elle créa cette comédie qu'elle reprend aujourd'hui. « Hormis quelques grincements de dents de notables, le spectacle fut accueilli avec enthousiasme. » *Le programme avertit les spectateurs. Soyons donc notables. Grincer des dents n'est rien. Mais se sentir étranger à un théâtre qui semble fondé sur le plaisir du jeu laisse une impression amère.*

Marcel Maréchal, qui a mis en scène la Poupée, *a monté l'an passé dans cette même cour d'honneur* le Cavalier seul, *d'Audiberti, dont il a fait un chef-d'œuvre de poésie et d'humour. Le voici aujourd'hui englué dans un spectacle prolixe où le cirque, le cabaret et la revue de collège servent de maîtres à danser. Le ton parodique pourrait se justifier s'il ne cachait de douloureuses équivoques.*

La révolution a les hanches larges et enfante des œuvres étonnantes. Cette farce, la reconnaîtrait-elle ? Ce n'est pas que le jeu ne puisse s'emparer de toutes les idées. Les Chinois ou les Vietnamiens ont écrit des comédies révolutionnaires. Encore faut-il que les règles n'en soient pas falsifiées.

Un savant original prend la forme d'une femme, qui ressemble trait pour trait à la fille d'un capitaliste. Apparition onirique, cette « poupée » est la liberté aux seins nus, la séductrice, et la mort des hommes au pouvoir. Des militants décident d'assassiner un dictateur. Mais celui-ci meurt avant l'heure prévue, abattu par un traître. Le gouvernement veut cacher sa disparition. Coral, révolutionnaire de base et sosie du tyran, est contraint de prendre sa place pour que le meurtre soit commis et que le coup d'Etat s'accomplisse au bénéfice d'une poignée de militaires.

Audiberti, sur ce thème, a construit des fantaisies à la manière des Marx Brothers. Marcel Maréchal y verse à plein bord des gags, des musiques entraînantes et évocatrices, du pop aux Los Chacos (l'action se passe en Amérique du Sud), des pitreries de comédiens dans un décor (de Jacques Angeniol) en pâtisseries multicolores et éléments « sous-réalistes ». Et les fantaisies ainsi engraissées se pulvérisent. Le public rit. La pièce fut un succès à Lyon. Elle le sera encore à Avignon.

Le public doit avoir raison, ou ses raisons. Il n'a pas tort, en tout cas, lorsqu'il applaudit Colette Bergé (la fille du capitaliste) et Francine Bergé (la poupée). Quand Audiberti déclare : « Les autres, ce sont les femmes », *il ne peut espérer de plus belles incarnations. Le public n'a pas tort non plus de saluer les acteurs du Cothurne, Bernard Ballet, le militant ; Jean-Jacques Lagarde, le traître ; Raoul Billerey, le boucher en gros ; Roger Riffard, la servante travestie. Quant un parti est pris, il faut en tirer les conséquences, et tous s'en acquittent sans le moindre* doute.

Une pièce de boulevard paillarde et stupide fait grincer des dents. Mais il n'y a jamais d'équivoque. La Poupée *est inquiétante. Elle dénonce des situations d'une horrible bouffonnerie.* « Le peuple, qu'est-ce que c'est ? Est-ce que ça souffre ? » *Et les coups d'Etat ne cessent de le décapiter. Quand le plaisir d'être sur une scène l'emporte sur de telles interrogations, on est en droit de se demander si le théâtre peut alors être une « fête ».*

LOUIS DANDREL.

Refusant de retourner diriger le Festival de Nancy

Jack Lang considère que son départ de Chaillot est une révocation déguisée

Jack Lang, qui demeure directeur du Théâtre national de Chaillot jusqu'au 30 septembre, ne reprendra pas la direction du Festival mondial de Nancy, comme le lui a proposé le secrétaire d'Etat à la culture, M. Michel Guy, à l'occasion de la réorganisation des théâtres nationaux (« le Monde » du 19 juillet). Il s'en est expliqué dans une déclaration remise à la presse jeudi.

« *Le communiqué du secrétariat d'Etat à la culture donne à croire à l'opinion publique que mon départ du Théâtre national de Chaillot est une décision normale et naturelle, réalisée avec mon consentement*, écrit-il. *Il s'agit en réalité d'une révocation et d'un règlement de comptes maquillés sous l'apparence d'une réorganisation des théâtres nationaux. On brise par là même une expérience entièrement nouvelle qui devait connaître son plein épanouissement avec la réouverture de la grande salle de Chaillot, dont Jacques Duhamel avait décidé, sur ma proposition et selon mes projets, la rénovation architecturale.*

» *Le communiqué laisse entendre aussi que j'aurais accepté une nouvelle mission comportant notamment l'organisation, en liaison avec le Festival de Nancy, de rencontres et de tournées théâtrales. Je refuse cette proposition ; je ne suis pas un imprésario d'Etat et ne veux en aucune manière m'associer à une politique culturelle dont je désapprouve l'orientation.*

» *Je me réjouis de l'augmentation des moyens accordés au Festival mondial du théâtre de Nancy. Mais, pour éviter que le Festival de Nancy ne soit, à son tour, victime de ma liberté de parole, je décide d'en quitter la direction. Je veux, seul, supporter les conséquences que ne manquera pas d'entraîner mon attitude présente, et je souhaite m'éloigner, pour un temps, de la vie théâtrale française.* »

Jack Lang a reçu, depuis que les décisions du secrétariat d'Etat ont été connues, de nombreux messages de sympathie : le cinéaste Joseph Losey, le réalisateur Jean-Christophe Averty, le comédien Michel Piccoli, les critiques Jean-Louis Bory et Bernard Dort, l'écrivain Geneviève Serreau (veuve de Jean-Marie Serreau), le metteur en scène hongrois Miklos Jancso, le dramaturge italien Dario Fo, le directeur de la Scala de Milan, Paolo Grassi, ont joint leurs témoignages à la prise de position de Patrice Chereau, codirecteur du T.N.P.-Villeurbanne.

Une protestation du P.S.

« *M. Michel Guy n'est pas ministre de la culture, mais il décrète un mouvement des directeurs des théâtres nationaux à la manière du ministre de l'intérieur organisant la « valse des préfets »*, estime M. Dominique Taddei, membre du secrétariat national du P.S. « *Quelle que soit la qualité des animateurs choisis, la méthode n'est pas acceptable : au mieux, les critères retenus correspondent au goût de M. Guy, au pire, il s'agit de règlements de comptes personnels. Il ne nous paraît pas admissible que des décisions d'une telle importance puissent être prises par un seul homme sans consultation préalable d'une instance représentative des usagers et des professionnels.* »

« *C'est petit, c'est injuste, c'est grave* », écrit de son côté M. Jack Ralite, député communiste de la Seine-Saint-Denis dans *l'Humanité*. M. Ralite relève notamment qu' « *il n'y a rien dans l'imagination du ministre par exemple pour Ariane Mnouchkine, et il y a cette éviction de Guy Rétoré et de Jack Lang. Rétoré ne savait rien encore à 18 heures mercredi soir, soit trois heures avant la publication du communiqué ministériel.* »

La surprise de Marcel Maréchal, nouveau codirecteur du T.E.P., corrobore cette impression d'improvisation : « *Je n'étais pas candidat à ce poste, et je l'ai appris par la presse*, a-t-il notamment déclaré. *Le ministre m'avait demandé un projet d'orientation et de travail non pour le T.E.P., mais pour le palais de Chaillot.* »

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

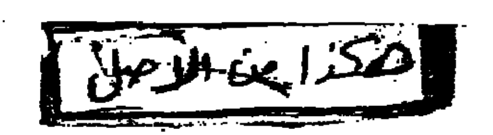


emplois régionaux

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

L'immobilier

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



TRANSPORTS

Les conséquences de la crise de l'énergie

La confirmation du désarmement du « France », l'abandon du projet de desserte par Aérotrain de la liaison Cergy-Pontoise-la Défense : ces deux événements sont des conséquences directes de la crise de l'énergie qui oblige dans le secteur des transports, comme dans beaucoup d'autres, à abandonner les services qui ne paraissent pas indispensables et à réviser les projets dont la rentabilité économique n'est pas immédiate ou évidente.

C'est ce même souci qui, vraisemblablement, va conduire à retarder certains projets autoroutiers. Si la section Orléans-Tours de l'autoroute A-10 a été, après les manifestations paysannes, ouverte à la circulation, le 18 juillet au soir, il paraît à peu près certain que son prolongement au-delà de Tours vers Poitiers (prévu pour 1976), Bordeaux et, au-delà, l'Espagne ne bénéficiera pas d'une super-priorité.

La crise de l'énergie a également des aspects positifs. Elle donne un nouvel intérêt aux transports en commun et un regain d'actualité aux projets qui visent à les développer et à les promouvoir.

Il apparaît que la S.N.C.F. a été, au cours du premier semestre, la principale bénéficiaire de l'augmentation du prix de l'essence. La R.A.T.P. voit, d'autre part, dans la crise de l'énergie une nouvelle occasion de relancer plusieurs projets tendant à améliorer la circulation des autobus et à renforcer la capacité du métro. Le préfet de Paris vient d'ailleurs, dans une réponse à une question de plusieurs conseillers de Paris (« Bulletin municipal officiel » du 17 juillet), d'aller au-delà des propositions de la Régie en bon gérant, pour brimer le stationnement abusif des voitures individuelles dans Paris, d' « augmenter le taux des amendes » ou même de « suspendre le permis de conduire pour les infractions de stationnement ».

Dans l'immédiat il faudra tirer les conséquences du désarmement du « France » (Lire nos informations page 26.) et de l'abandon du projet d'Aérotrain : comment desservir Cergy-Pontoise ?

La S.N.C.F. a déjà mis au point deux formules de remplacement et étudié deux nouveaux tracés de voies ferroviaires.

Ces deux tracés se raccrochent tous deux à la voie Paris-Rouen au niveau d'Achères et aboutissent soit à la station de la Défense, soit à la gare Saint-Lazare.

Le premier desservirait seulement la préfecture de Cergy-Pontoise et ses alentours, le second suivrait les boucles de l'Oise, le long desquelles se développera la ville nouvelle. Un investissement, dans l'un et l'autre cas, de 1 milliard de francs environ. Il ne suffit pas, en effet, de bâtir un simple embranchement ferré. Il faut également augmenter la capacité de la ligne existante et en profiter pour réaliser dans ce secteur l'interconnexion entre les réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P.

Aussi, penche-t-on plutôt pour une solution moins onéreuse. On construirait, pour 230 millions environ, une antenne de 8 kilomètres et demi à partir de Cergy, raccordée à la ligne Pontoise-gare du Nord, à hauteur de Pierrelaye.

La R.A.T.P. propose plusieurs mesures pour faciliter la circulation des autobus et améliorer la capacité du métro

La R.A.T.P. a entrepris au début de l'année d'étudier dans le détail et pour ce qui la concerne les « conséquences » de la crise de l'énergie sur les transports urbains en région parisienne.

Elle est partie de cette constatation que la voiture individuelle consomme relativement beaucoup d'énergie.

Par exemple, les statistiques de l'année 1972 indiquent qu'en région parisienne, 2,6 millions de tonnes d'essence et de supercarburant ont été consommés, dont environ 1,1 million de tonnes pour les seuls déplacements urbains. Dans le même temps, 710 millions de tonnes de gas-oil ont été consommées : sur ce total, la part des autobus a été de 40 000 tonnes, et celle des autocars de banlieue de 15 000 tonnes. Conclusion évidente, les transports en commun sont économes d'énergie.

A partir de ces éléments, la Régie a fait un certain nombre de propositions dont certaines ont déjà été entreprises par les responsables politiques (l'application d'un tarif unique sur les autobus, par exemple) et qui prennent un intérêt tout particulier au moment où les pouvoirs publics paraissent décidés à favoriser vraiment la promotion des transports en commun notamment dans les villes.

Voici le résumé établi par elle-même des principales propositions de la R.A.T.P.

● **Réduire l'utilisation de la voiture particulière.**

Sans préjuger les mesures de rationnement, de restriction de l'usage de l'automobile pendant les week-ends et de hausse du prix des carburants légers qui pourraient éventuellement être prises et dont la portée dépasse les seuls déplacements urbains, on peut envisager les actions suivantes qui incomberaient également aux pouvoirs publics :

— Restreindre le stationnement illicite dans Paris par : le renforcement de l'action de la police ; le relèvement du montant des amendes ; l'enlèvement des véhicules en infraction.

Cette action pourrait procurer une économie annuelle de l'ordre de 107 000 tonnes de carburants légers, soit un peu moins de 10 % de la consommation provenant des déplacements urbains automobiles dans la région parisienne soit encore un peu plus de 4 % de la consommation totale de carburants légers en région parisienne. Elle aurait, en outre, l'avantage de dissuader des déplacements sur des liaisons bien équipées en transports en commun et dans les secteurs où la congestion est importante.

— Plus généralement, promouvoir une nouvelle politique du stationnement visant à réduire le stationnement des voitures de migrants dans Paris, tout en favorisant le stationnement de longue durée des véhicules de résidents : création d'une carte de résident donnant droit à un tarif préférentiel pour le stationnement de longue durée près du domicile ; tarif de stationnement fortement croissant avec la durée pour les autres usagers ; stationnement gratuit près des gares de banlieue du R.E.R. et de la S.N.C.F. et des terminus des lignes de métro pour les usagers de ces infrastructures ferrées ; décourager la construction dans Paris de parcs pour migrants, tout en favorisant celle de parcs pour les résidents.

● **Accroître la capacité et l'attractivité du réseau d'autobus.**

1) Opérations et mesures incombant aux pouvoirs publics.

— Améliorer la protection des couloirs réservés aux autobus par : un renforcement de l'action de la police ; l'accélération des formalités permettant d'assermenter deux cent cinquante agents de la R.A.T.P. ; l'installation, en première tranche, de bordurettes sur 22 kilomètres de couloirs réservés.

— Créer en 1974 une nouvelle tranche d'une trentaine de kilomètres de couloirs réservés dans Paris et de 71 kilomètres en banlieue.

— Prendre les mesures qui permettraient : la commande de deux cents autobus supplémentaires en 1974 ; l'acquisition de vingt minibus en 1975.

2) Opérations et mesures incombant à la R.A.T.P.

— Adapter la répartition du matériel entre les lignes en fonction de l'évolution de la demande et de l'amélioration des vitesses de rotation due à la création des couloirs réservés et à la baisse de la circulation générale.

— Mettre en application, si possible dès la fin de 1974, les principales conclusions du plan de restructuration du réseau d'autobus dans le Val-de-Marne (extension du réseau et en particulier développement des rocades et des liaisons avec les gares S.N.C.F. et R.E.R.).

— Dans les deux autres départements de la couronne, en attendant les conclusions des études de restructuration qui seront accélérées : renforcer les lignes les plus chargées ; créer des lignes nouvelles en fonction d'une analyse sommaire des carences ; embaucher à brève échéance le personnel nécessaire à la mise en œuvre du programme ci-dessus, soit environ sept cent cinquante agents ; étudier la possibilité d'accroître l'attractivité du réseau par l'application du tarif unique du métropolitain à tous les trajets sur le réseau urbain d'autobus.

● **Accroître la capacité et l'attractivité du réseau.**

1) *Opérations et mesures incombant aux pouvoirs publics :*

— Assouplir le plan de régulation des investissements pour le premier semestre 1974 dont l'application conduit notamment à retarder de quatre mois la commande de matériel roulant destiné à la modernisation de la ligne n° 5 du métro.

— Accélérer les opérations suivantes destinées à améliorer les conditions d'exploitation ; commandes de matériel fer moderne de première génération ; accroissement de la capacité du métro par allongement des quais, à partir de 1975 ; amélioration de la ventilation.

— Prendre les mesures nécessaires pour réaliser le plus rapidement possible les extensions de lignes du métro urbain décidées par le Conseil interministériel du 6 décembre 1973 : prolongement de la ligne n° 13 bis à Asnières ; prolongement de la ligne n° 7 à La Courneuve ; prolongements de la ligne n° 7 à Villejuif et de la ligne n° 11 à Bobigny.

2) *Opérations et mesures incombant à la R.A.T.P. :*

— Renforcer le service des lignes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 et 12 par utilisation des départs programmés (courant 1974, début 1975, sous réserve d'achat de matériel roulant sur la ligne n° 3).

— Abaisser à 85 secondes l'intervalle minimum sur la ligne n° 4 grâce à une nouvelle signalisation (début 1975).

— Améliorer la fréquence de la ligne n° 11 par adjonction de trois trains (début 1975).

— Exploiter la ligne n° 10 avec des trains de cinq voitures (fin 1974).

— Faire de la publicité pour inciter les usagers à utiliser davantage le métro et le R.E.R. aux heures creuses et à mieux se répartir dans les trains (ligne de Sceaux).

— Faire connaître au public les « points noirs » à éviter aux heures de pointe.

— Etudier l'opportunité de la suppression éventuelle de la première classe après 17 heures.

Le trafic de la S.N.C.F. a augmenté de 7,9 % au premier semestre

A mi-année, les résultats du trafic de voyageurs et de marchandises de la S.N.C.F. confirment le « bond en avant » du rail, économe en énergie chère, c'est-à-dire en produits pétroliers. Pendant le premier semestre de 1974, la société nationale a transporté 39,3 milliards de tonnes-kilomètre, soit une augmentation de 7,9 % par rapport à la même période de l'année précédente. Pour les rapides et les express, les voyageurs-kilomètre sont en progression de 5,6 %.

Avant même que les émirs ne livrent la bataille de l'or noir, que la hausse du coût du carburant ne modifie les termes de la concurrence entre le train, la voiture et l'avion, la S.N.C.F. avait déjà le vent en poupe. L'an dernier, le taux d'expansion annuel du trafic de marchandises (+ 7,7 %) a excédé, pour la première fois depuis que l'on possède des statistiques sûres, celui de la production intérieure brute. La crise de l'énergie arrive donc à point pour obliger la S.N.C.F. à se dépasser encore. Une conjoncture favorable ? « *La nouvelle répartition des trafics est un phénomène irréversible* », constate M. André Ségalat, président du conseil d'administration de la société nationale.

« *Le chemin de fer est sans nul doute le plus sage des consommateurs d'énergie parmi tous les modes de transport, non seulement parce qu'il consomme trois à quatre fois moins que le camion et, pour les trains rapides, dix fois moins que l'avion. Mais aussi parce que, grâce à la traction électrique, il peut utiliser toutes les formes d'énergie, y compris celle d'origine nucléaire* », souligne-t-il pour éclairer son optimisme. En outre, « *la mise en œuvre maintenant toute proche de possibilités de vitesse dans le confort, la régularité et le faible prix de revient qui n'avaient pu être totalement exploitées faute d'une infrastructure appropriée* » — en clair la construction d'une voie nouvelle entre Paris et Lyon, — représente pour la S.N.C.F. une « *ouverture sur le grand avenir* ».

La poursuite de l'activité économique a servi les desseins de la S.N.C.F., qui a pu ainsi, pendant le premier semestre de 1974, accroître la part qui lui revient tout naturellement dans l'acheminement à longue distance des matières pondéreuses. Ainsi, calculé en tonnes-kilomètres et comparé aux six premiers mois de l'année précédente, le trafic des produits sidérurgiques a augmenté de 17,6 %, celui des minerais de 14,5 % et celui des matériaux de construction de 13,7 %. Même le poste charbon, en perte de vitesse, s'est redressé : + 9 %. En revanche, conséquence de la crise de l'énergie, le transport des produits pétroliers accuse une chute de 8,8 % et celui des automobiles un recul de 1,4 %.

La société nationale est-elle armée pour faire face à cette forte reprise ? L'axe Paris-Lyon, le plus chargé du réseau, donne des signes d'une saturation qui oblige à de coûteux détournements, à des suspensions de trafic et qui entraîne des décalages d'horaires. La lenteur des pouvoirs publics à reconnaître les vertus du rail et à dégager, en conséquence, les crédits d'équipement nécessaires, expliquent que le chemin de fer ne soit pas aujourd'hui véritablement en mesure de satisfaire la demande dans les meilleures conditions d'exploitation possibles.

805 millions de francs venant de l'État

L'avenant au contrat de programme, signé entre la S.N.C.F. et l'Etat, le 30 mars dernier, pour les années 1974 et 1975, comporte un « volet » investissement. Déjà, le 6 mars dernier, pour lutter contre la crise de l'énergie, le gouvernement avait adopté un programme complémentaire d'investissements ferroviaires : 255 millions de francs pour 1974 et 250 millions de francs pour 1975. L'avenant décompose les dépenses d'équipement sur le réseau principal — non compris le réseau de la banlieue parisienne — en deux tranches, l'une « normative », qu'en tout état de cause l'on engagera, et l'autre « conditionnelle », dont la réalisation dépend de la conjoncture. La somme de ces deux tranches s'élève à 2 630 millions de francs cette année et à 2 935 millions de francs l'an prochain. Par rapport à 1973, les crédits d'investissement de la S.N.C.F. augmentent de 27,3 %.

Autre préoccupation des responsables de la S.N.C.F. : équilibrer le compte d'exploitation. Cet objectif, que le contrat de programme signé en juillet 1969 prévoyait d'atteindre le 31 décembre 1973, a été repoussé de deux ans. Pour les dirigeants de la S.N.C.F., le retard et l'insuffisance des hausses tarifaires expliquent pour l'essentiel le report de cette échéance. Il fallait donc trouver un honnête compromis entre les exigences de la lutte contre l'inflation et les impératifs de vérité des prix.

« *Si, pour des raisons tenant à sa politique économique générale, l'Etat est contraint de s'opposer à tout ou partie de ces majorations tarifaires ou de les retarder, il versera à la Société nationale une compensation forfaitaire d'exploitation pour le dommage subi* », prévoit l'avenant. La S.N.C.F. a relevé de 7,5 %, le 1er avril dernier, l'ensemble de ses barèmes. Première application de cette clause de sauvegarde : « *L'Etat versera à la Société nationale, en 1974, une compensation forfaitaire d'exploitation de 610 millions de francs à laquelle s'ajoutera une compensation supplémentaire de 195 millions de francs destinée à couvrir la perte de recette résultant du report au 1er avril de la hausse tarifaire prévue* », précise encore l'avenant.

A condition de raisonner en francs constants, les concours budgétaires, toutes sources confondues, plafonnent, d'une année sur l'autre, autour de 5 milliards de francs 1969. Comment l'Etat saura-t-il « se désengager » si, d'une part, il doit veiller à égaliser les conditions de concurrence entre le rail et la route, si, d'autre part, il doit continuer à compenser les obligations de service public qu'il impose à la Société nationale ? Imaginer une autre S.N.C.F. que l'Etat ne traînerait plus derrière lui comme un boulet ? Une affaire d'argent, certes, mais aussi une question de mentalité.

JACQUES DE BARRIN.

● POIDS LOURDS INTERDITS SUR LES AUTOROUTES ALLEMANDES. — L'interdiction faite aux camions de rouler pendant tous les week-ends de l'été sur les autoroutes d'Allemagne fédérale entre en vigueur. Le ministère ouest-allemand des transports a indiqué que cette interdiction était valable pour tous les poids lourds de plus de 7,5 tonnes, du samedi matin au dimanche soir.

● LA DESSERTE DE LA CORSE. — La desserte aérienne de la Corse est déficitaire en 1973, comme elle le fut en 1972. Les résultats d'exploitation sont négatifs : de l'ordre de 10 millions de francs pour Air France et de 5 millions pour Air Inter.

● LA CIRCULATION A MARSEILLE. — Le nouveau plan de circulation annoncé et commenté par le maire de Marseille prévoit notamment la création de 28 kilomètres de couloirs réservés aux autobus. Rappelons que les élus parisiens ont péniblement réussi à se mettre d'accord pour créer dans la capitale 14 kilomètres de couloirs réservés.

Après l'abandon du projet Cergy-La Défense

M. BERTIN SOULIGNE LES QUALITÉS TECHNIQUES DE L'AÉROTRAIN

L'abandon du projet d'Aérotrain entre Cergy-Pontoise et La Défense « *intervient au moment où toutes les mises au point techniques, administratives et financières étaient achevées et le contrat d'engagement global notifié* », a déclaré le président-directeur général de la Société de l'Aérotrain, M. Jean Bertin.

« *Contrairement à certaines informations*, a ajouté M. Bertin, *le projet avait fait l'objet de la part du groupement industriel constitué autour de la Société de l'Aérotrain par le groupe Empain-Schneider et les Grands Travaux de Marseille, d'un projet garanti, non seulement en ce qui concerne les coûts de construction, mais aussi la fiabilité de fonctionnement.*

» *Il y avait donc les plus sérieuses garanties qu'il soit possible d'apporter à la bonne fin du projet et à l'absence de dépassements financiers.* »

M. Bertin réaffirme sa « *confiance totale dans les données techniques et économiques du procédé d'Aérotrain* » et espère que « *les décisions complémentaires qui seront prises permettront de sauvegarder les débouchés de l'Aérotrain à l'étranger où de très nombreuses réalisations sont à l'étude.*

» *A titre d'indication*, souligne-t-il, *les investissements américains sur la version de l'Aérotrain développée par la Rohr Company atteignent 15 millions de dollars, c'est-à-dire un montant presque équivalent à la totalité des dépenses de développement effectuées en France depuis neuf ans, soit environ 95 millions de francs. Ce fait souligne la crédibilité que cette technique a obtenue à l'étranger* ».

D'autre part, le personnel de la Société Aérotrain (une cinquantaine de personnes) « *attire l'attention sur la responsabilité du gouvernement dans cette affaire* » et « *s'inquiète des conséquences de l'abandon du projet sur son emploi* ».

EDUCATION

LA RÉORGANISATION DE LA RECHERCHE PÉDAGOGIQUE

Un communiqué du ministre

Le ministre de l'éducation a publié, jeudi 18 juillet, le communiqué suivant :

« Certains articles de presse ont récemment fait état d'« informations » concernant la réorganisation de la recherche pédagogique au ministère de l'éducation et à l'I.N.R.D.P. Il est considéré comme regrettable que les commentaires qui ont été faits à ce sujet s'appuient sur des renseignements inexacts qui ont dénaturé la portée réelle des mesures envisagées.

» Il n'est pas question de limiter le champ d'activité de l'I.N.R.D.P. à des recherches de caractère purement « théorique » ni de le priver de la possibilité d'utiliser éventuellement des terrains d'observation, voire d'expérimentation, dans le cadre de la réglementation en vigueur, ou de procéder à des études d'évaluation des résultats du système éducatif.

» En revanche, il importe de tirer les conséquences des nouvelles responsabilités confiées aux directeurs d'enseignement du ministère de l'éducation, à la suite de la réorganisation des structures de celui-ci intervenue récemment. Il appartient, en effet, à ces directeurs de préparer les réformes pédagogiques qui seront généralisées à court ou moyen terme, en s'assurant auparavant que se trouveront réunies toutes les conditions nécessaires à une bonne insertion de ces réformes dans le système éducatif : dans ce but, ils doivent expérimenter, dans des situations de fait aussi proches que possible de la réalité, la mise en œuvre des réformes précitées en prêtant attention non seulement aux aspects pédagogiques, mais aussi aux problèmes de gestion qui pourront se poser. Il est souhaitable de ne pas imposer ce type particulier de missions à l'I.N.R.D.P., dont la vocation est différente.

» C'est pourquoi ces missions seront assurées directement par les directions d'enseignement du ministère de l'éducation.

» Parmi la centaine de thèmes de recherche inscrits au programme actuel de l'I.N.R.D.P., c'est en définitive moins d'une dizaine qui relèveront de cette dernière catégorie et seront donc appelés à être transférés, avec les moyens correspondants, au ministère de l'éducation, sans que les responsabilités et le champ d'activité de l'I.N.R.D.P. en soient affectés. »

[Le ministre de l'éducation confirme pour l'essentiel les informations que nous avons données dans « le Monde » du 16 juillet, même s'il paraît faire légèrement machine arrière, par rapport à ses intentions initiales, quant au champ d'activité laissé à l'Institut national de la recherche et de la documentation pédagogiques. On peut toutefois s'interroger sur l'importance réelle de celui-ci.

Le ministère évoque la « centaine de thèmes de recherches inscrits au programme actuel de travail de l'I.N.R.D.P. ». Mais ils sont d'importance fort inégale. Si, comme il est probable, les collèges d'enseignement secondaire expérimentaux — qui représentent bien un tiers de l'activité du service de la recherche de l'I.N.R.D.P. — figurent parmi les dix thèmes qui seront rattachés au ministère, on voit que ce dixième « ministériel » pourrait bien être aussi gros que les neuf dixièmes restants à l'I.N.R.D.P... — F. G.]

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **Ecole normale supérieure de Saint-Cloud.**

LETTRES

MM. Deidda, Aléo, Bergougnoux, Rozenberg, Castro, Hubert Legal, Rieffel, Moussali, Iriarte, El Gammal, Christian Naud, Ould Daddah, Michel Sanson, Michel Didier, Guillaume Malaurie, Gerrer, Corbier de Lara, Joël Robin, François Gauthier, Gérard Richet, Hougue, Brillet, Bervas, Cercio, Louveaux, Holleville, Thouroude, Aquien, Guitard, Rabatel, Gramusset, Haas, Alliod, Pierre Reynaud, Clarck, Jean-Pierre Lafaure, Groslambert, Maximovitch, Berrichon, Patrice Courtois, Caujolle, Karm, Meimoun, Carayol, Dominique Boucher, Emile Simonnet, Christian Guérin, Eric Fontaine, Louboutin, Duboz, Zinsou Derlin Lion, Boulage, Gressot, Thérias, Louis Virgile, Pierre Labrosse, Jung.

SCIENCES

● *Mathématiques :* MM. Gilles Lebeau, Bernardi, Chiappori, Bernard Lucas, François David, Denis Lepelletier, Voedts, Brefort, Luciani, Rivasseau, Jaulent, Serge Bouc, Gilles Michard, Colliand, Bonshon.

● *Sciences physiques :* MM. Henri Gibaud, Elleaume, Rolando, Feinberg, Mochkovitch, *Costa de Beauregar, Louis Fayard,* Irigoin, Barnier, Delyon, Chappert, Virieux, Bernard Boulet, Combrouze, Gayme, Delduc, Finetruy, Volatron, Bernu, Johner.

● *Sciences naturelles :* MM. Christian Chopin, Louis Mir, Christian Orange, Block, Laplacette, Jean-Claude Morin, Tourtet, Deve, Philippe Gillet, Mercier de Lepinay, Gérard Guillot, Oustrière, Hirsch, Médina, Delepelaire, Alain Marchand.

SCIENCES

LES COSMONAUTES SOVIÉTIQUES SE PRÉPARENT A REVENIR SUR TERRE

Après avoir quitté la Terre le 3 juillet, les deux cosmonautes soviétiques, Pavel Popovitch et Youri Artioukhine, devaient redescendre, ce vendredi 19 juillet après-midi, à bord de leur vaisseau Soyouz-14. Ils auront séjourné deux semaines à bord de la station orbitale Saliout-3.

C'est la première fois que les Soviétiques annoncent à l'avance la fin d'un vol spatial. Vladimir Chatalov, le chef du centre soviétique d'entraînement des cosmonautes, a déclaré à la radio de Moscou que *les cosmonautes avaient entrepris les préparatifs de la descente du module du vaisseau de transport Soyouz-14 sur terre* ». Les dirigeants du centre spatial sont maintenant *« convaincus de la fiabilité de la station scientifique Saliout-3 ».*

A la Cité universitaire

LES GRÉVISTES DE LA FAIM POURSUIVENT LEUR ACTION A LA MAISON DU MAROC

Les grévistes de la faim de la Maison du Maroc à la Cité universitaire de Paris en sont à leur trentième jour de jeûne. Ils ne sont plus que trois Marocains, les autres ayant dû être hospitalisés. Un réfugié chilien s'est joint aux grévistes en signe de solidarité. Ceux-ci protestent contre les menaces de « démantèlement » qui pèsent sur leur foyer : détachement d'un des deux pavillons de la Maison et cloisonnement de leur salle de réunion, décidés lors de la dernière réunion du conseil d'administration de la Maison du Maroc (« le Monde » du 28 juin).

Accompagnés des représentants des organisations qui les soutiennent (P.C.F., P.S., P.S.U., C.G.T., C.F.D.T., S.N.E.-Sup., UNEF, Ligue des droits de l'homme, etc.), les délégués de l'Union des étudiants marocains et l'Association des Marocains de France ont eu, mardi 16 juillet, une entrevue avec le recteur de l'académie de Paris. En tant que président du conseil d'administration de la Maison du Maroc, seul le recteur peut le convoquer à une nouvelle réunion. Selon la délégation, « le rectorat s'est refusé à donner toute précision quant à sa position » sur le fond du problème. Au rectorat on déclare que le conseil d'administration ne sera pas réuni dans l'immédiat.

Les comités des résidents et les comités de soutien de la Cité universitaire affirment leur solidarité avec les grévistes. « Cette lutte nous concerne tous — déclarent-ils — car les décisions prises à l'égard de la Maison du Maroc portent atteinte à la démocratie et à la liberté d'expression et de réunion de tous les étrangers en France. Cette nouvelle offensive de l'administration fait partie d'un plan d'ensemble visant à étouffer la démocratie à la Cité et à la transformer en un hôtel pour chercheurs, assistants et professeurs autant que possible apolitiques. »

RELIGION

CORRESPONDANCE

Qu'est-ce que la succession apostolique ?

La note dont nous avons fait suivre l'analyse du document de la commission internationale de théologie sur la succession apostolique (le Monde *du 11 juillet) a suscité les réactions suivantes du Père Henri-Marie Legrand, dominicain, professeur au Saulchoir.*

L'Eglise ancienne, *nous écrit-il notamment*, n'a jamais établi ses listes de succession des évêques selon la continuité de l'imposition des mains, mais toujours selon l'ordre de succession sur un siège, dans une église locale. La ligne de la succession et celle de l'ordination ne se recouvraient pas. Les images de « généalogie » et de « chaîne » des ordinations sont trompeuses car elles nient l'articulation entre la succession de toute l'Eglise et celle des ministères.

Le Père Legrand rappelle d'autre part cette citation du cardinal Newman :

« Les anglicans croient qu'ils appartiennent à la vraie Eglise parce que leurs ordres sont valides, tandis que les catholiques croient que leurs ordres sont valides parce qu'ils sont membres de la vraie Eglise. »

Attribuer à la foi catholique, *conclut notre correspondant*, une conception avant tout généalogique, se transmettant automatiquement moyennant les rites voulus, c'est lui attribuer une position ne rendant compte ni de son équilibre traditionnel ni de son équilibre actuel, comme en témoigne précisément le document de la commission.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

LE GOUVERNEMENT FACE

Les Petites et Moyennes Entreprises lancent au gouvernement un «cri d'alarme» pour «éviter le naufrage» des firmes

« Nous approuvons les objectifs du plan gouvernemental, a déclaré, jeudi 18 juillet, M. René Bernasconi, vice-président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.), *mais nous lançons un véritable cri d'alarme au gouvernement, car ce plan, par sa simplicité, son poids et sa date d'application met en péril l'existence même des P.M.E. de l'industrie, du commerce et des services. »*

Ces entreprises, a-t-il expliqué, ne pourront supporter la conjonction de l'encadrement du crédit, qui les frappe plus que les grandes firmes, des prélèvements fiscaux à une période de l'année traditionnellement délicate (le retour des vacances) et des nouvelles mesures sociales dont elles ont la charge.

La C.G.P.M.E. demande donc au gouvernement de *« prendre des mesures d'urgence pour éviter le naufrage des P.M.E. ».* Il s'agirait notamment de :

● Reporter au 31 octobre le règlement de la majoration de 18 % de l'impôt sur les bénéfices des sociétés ;

● Faire en sorte que les banques accordent aux P.M.E. une masse de crédit supérieure de 13 % à celle de juillet 1973 : ce qui, bien que correspondant aux règles actuelles d'encadrement, n'est souvent pas le cas.

● Prendre des « mesures spéciales de compensation » entre les créances des entreprises sur l'Etat (souvent payées avec retard) et les impôts et taxes dont celles-ci sont redevables.

● Freiner les « mesures sociales » qui grèvent lourdement la trésorerie des entreprises.

● Limiter enfin les investissements de l'Etat et des collectivités publiques — qui constituent une *« source non négligeable d'inflation »* — plutôt que les investissements du secteur privé

La C.G.P.M.E., en attendant que le gouvernement donne suite à sa requête, dressera mois par mois un bilan de la situation de ses adhérents. Si le nombre d'entreprises en difficulté se multiplie, elle incitera ses troupes à prendre des mesures concertées de réduction d'horaires, de compression des effectifs, voire d'arrêt total d'activité pour une branche ou une région donnée.

Les petites entreprises pourront déduire de leurs impôts des années prochaines la contribution minimale de 3 000 francs

Les entreprises employant moins de dix salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 600 000 F pourront déduire la contribution minimale de 3 000 F. de leur impôt des années 1975, 1976 et 1977. Telle est la disposition introduite dans la loi de finances rectificative pour 1974 lors de sa discussion au Parlement (1).

On se souvient que, l'année dernière, l'administration avait fait voter par le Parlement une disposition prévoyant qu'à partir de cette année toutes les entreprises paieraient un minimum de 1 000 francs d'impôt. Cette mesure était évidemment destinée aux firmes qui ne déclarent pas de bénéfices. Dans son plan d'austérité, le gouvernement a porté de 1 000 à 3 000 francs cet impôt minimum sur les entreprises ne déclarant pas de bénéfices.

Les autres sociétés paieront une majoration de 18 % de l'impôt calculée sur leurs bénéfices de l'année 1973. Deux cas particuliers se posent. D'abord, celui des entreprises créées depuis le 1er janvier 1974 : la majoration ne leur sera pas appliquée. Ensuite, celui des entreprises créées au cours de l'année 1973 et qui, elles, sont concernées par la majoration ; elles devront faire parvenir au fisc un état de leur situation pour la période allant de la date de leur création jusqu'au 31 décembre 1973. Il leur sera demandé un acompte qui viendra s'imputer sur l'impôt dû lorsque leur exercice sera clos.

Cette majoration devra être payée spontanément par l'entreprise — c'est-à-dire sans avis du fisc — à la caisse du comptable du Trésor chargé du recouvrement de l'impôt sur les sociétés au plus tard le 31 juillet 1974. Une majoration de 10 % sera appliquée aux sommes non versées à cette date.

Toutefois, les petites sociétés de moins de dix salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 600 000 francs, auront la faculté d'effectuer ce versement en deux fractions égales au plus tard, l'une le 31 juillet 1974 et l'autre le 31 octobre 1974. La contribution exceptionnelle n'est pas admise dans les charges déductibles pour l'établissement de l'impôt sur les sociétés.

Enfin, à compter des exercices clos après le 30 juin 1974, les conditions d'imposition des plus-values à long terme réalisées par les entreprises à l'occasion de la cession de terrains à bâtir figurant à leur actif sont modifiées. Le taux d'imposition est porté de 15 à 25 %. Le montant de ces plus-values peut être compensé avec le déficit d'exploitation de l'exercice, mais ne peut être diminué du montant des moins-values afférentes aux autres éléments de l'actif immobilisé.

(1) Cette loi est publiée au « Journal officiel » du 17 juillet 1974. Nous avons analysé, dans nos éditions datées du 18 juillet (p. 24), l'ensemble de ses dispositions fiscales concernant les particuliers. Les lecteurs, qui s'y rapporteront, noteront au troisième chapitre qu'il s'agit de profits immobiliers réalisés en *1973* (et non en 1972 comme indiqué par erreur).

Deux déclarations de M. Fourcade

- *Les échéances fiscales et sociales des P.M.E. pourront, dans certains cas, être reportées*
- *La hausse des prix a été de l'ordre de 1,2 % en juin*

« Il est possible de retrouver un rythme de hausse des prix modéré (...) semblable à celui qui est constaté en Allemagne, dès l'an prochain, sans casser l'expansion », déclare M. Jean-Pierre Fourcade dans une interview que publie cette semaine notre confrère *les Informations.*

« Le mouvement s'est déjà amorcé, poursuit M. Fourcade. *La hausse des prix, qui avait oscillé entre 1,3 et 1,7 % pendant les quatre premiers mois de l'année, était de 1,2 % en mai. Elle devrait être du même ordre en juin. La situation des prix agricoles — qui, par ses incidences sur le revenu des agriculteurs, est d'ailleurs préoccupante — doit conduire à un net ralentissement de la hausse au détail. Quant aux produits industriels, la décélération est déjà amorcée : les prix à la production, qui augmentaient à un rythme mensuel de 1,9 % entre novembre et mars derniers, ont augmenté de 1,5 % par mois entre mars et juin et ne devraient plus augmenter, selon les industriels interrogés par l'INSEE, que de 0,8 % par mois. »*

Crédit : Les P.M.E. ne sont pas les seules à souffrir

En ce qui concerne l'encadrement du crédit, maintenant respecté par les banques sous la menace de sanctions agitée par le gouvernement, M. Fourcade déclare :

« La norme de 13 % ne concerne que les crédits soumis à encadrement. Or tous les crédits ne sont pas encadrés.

» Les crédits à l'exportation à moyen et long terme ne sont pas compris dans le taux maximum d'augmentation des encours d'une année sur l'autre ; les encours bancaires pour une entreprise ont donc été d'autant plus larges, l'augmentation du volume des crédits d'autant plus forte que l'entreprise a davantage exporté ; il y a là une incitation très précise au développement des exportations. Si l'on tient compte de l'exemption dont en outre bénéficient les investissements destinés au développement des capacités de production d'énergie ou visant à économiser l'énergie des entreprises, le taux global de progression des encours d'une année sur l'autre est en fait de l'ordre de 15 à 16 %. Il ne s'agit donc pas d'une restriction brutale en matière de distribution des crédits, mais d'une progression à un taux raisonnable. »

Evoquant ensuite le cas des petites et moyennes entreprises, dont les protestations s'amplifient, M. Fourcade déclare :

« Il ne faut pas céder à la tentation de penser que, dès lors que l'économie française doit s'adapter à des conditions monétaires conjoncturelles différentes, ce sont les P.M.E. qui, systématiquement, en supportent les conséquences.

» Ce qui se passe dans l'industrie automobile, par exemple, montre bien que les problèmes d'adaptation difficile ne sont pas réservés aux entreprises de dimensions modestes. Ce que l'on constate aussi dans le secteur de la tannerie, doté d'un équipement récent tout à fait valable, montre bien que ces problèmes d'adaptation ne sont pas liés à la taille des entreprises.

» Ainsi, des tanneries de dimensions modestes ont parfaitement subi le choc et pu s'adapter aux conditions du marché, alors que des entreprises de plus grandes dimensions, en dépit d'investissements importants, mais dont le taux de rentabilité n'a peut-être pas été calculé d'une manière suffisamment précise, subissent mal ces changements. »

« Aider les entreprises à se développer »

« Si, à l'heure actuelle, poursuit M. Fourcade, *nous nous intéressons à ces problèmes d'adaptation industrielle et si le gouvernement propose que les dotations du F.D.E.S. soient augmentées, c'est bien pour tenter, chaque fois que nous sommes en présence d'un outil industriel moderne, de secteurs industriels qui peuvent, avec une aide ou une anticipation sur la baisse future des taux d'intérêt, participer à cet effort de développement, de les y aider. Nous sommes prêts, si cela apparaît justifié, à admettre pour les P.M.E. un certain rééchelonnement des échéances fiscales ou sociales ; nous avons donné des instructions très précises à l'ensemble des banques du secteur public pour qu'elles tiennent compte de leur situation particulière. »*

● EN ALLEMAGNE FEDERALE, les prix de gros ont augmenté en juin de 0,1 % par rapport à mai et de 15,8 % par rapport à juin 1973. En mai, la hausse annuelle était de 16,9 %. De leur côté, les prix industriels à la production ont progressé de 0,1 % en juin contre 1,2 % en mai; en un an, par rapport à juin 1973, leur hausse est de 13,6 % (13,2 % en mai et 14 % en avril). — *(A.F.P.)*

A L'ÉTRANGER

DIFFICILE RECONVERSION EN ALLEMAGNE

Les licenciements se multiplient dans le bâtiment et l'automobile

De notre correspondant

Bonn. — L'Allemagne fédérale demeure, dans la tempête économique qui secoue le monde occidental, un îlot relatif de stabilité.

La hausse considérable des prix des matières premières ne l'a pas empêchée d'avoir, pendant les cinq premiers mois de l'année, un excédent commercial de 22,8 milliards de marks, supérieur au double de ce qu'elle enregistrait un an plus tôt à pareille époque (11,2 milliards). Son taux d'inflation, d'autre part, est resté raisonnable : en juin, les prix à la consommation n'avaient augmenté que de 6,9 % par rapport au même mois de 1973.

Le chancelier Schmidt promet, d'ailleurs, que la hausse du coût de la vie restera cette année au-dessous de 10 % ; pari difficile à tenir puisque l'augmentation importante des prix industriels à la production (11,2 % en un an) va se répercuter maintenant sur les prix à la consommation. En outre, deux des piliers de l'industrie allemande, l'automobile et le bâtiment, sont aujourd'hui assez brillants.

Les constructeurs d'automobiles ont produit, pendant les six premiers mois de l'année, 20 % de voitures de moins que durant la même période de l'année dernière. Le chiffre, il est vrai, peint la réalité plus noire qu'elle ne l'est, parce que l'exportation, qui reste le principal marché de l'industrie automobile allemande, n'a diminué que de 11 % et que, d'autre part, les constructeurs ont pu réduire considérablement leurs stocks (ramenés de 345 000 véhicules à 235 000). Toutefois, les études de marché font apparaître que la demande intérieure ne va pas s'accroître dans l'immédiat. D'ores et déjà, Ford-Allemagne a décidé de mettre 11 000 ouvriers en chômage partiel et de prolonger leurs vacances.

Les constructeurs réclament des mesures gouvernementales : suppression de la taxe sur les carburants, suppression de la T.V.A. sur les voitures d'occasion et relèvement du forfait kilométrique en cas d'utilisation professionnelle d'un véhicule privé. Mais le gouvernement à lancer une opération de secours. *« Il s'agit beaucoup plus de favoriser le recyclage des chômeurs que d'empêcher le chômage »,* entend-on dire au ministère de l'économie. Et le chancelier d'ajouter : *« Si à l'avenir les sociétés industrialisées ont besoin de moins de voitures, il faut réorienter la production et créer d'autres emplois. »*

Politique à long terme, qui ne rassure dans l'immédiat ni les syndicats ni les industriels, inquiets de voir l'Allemagne compter 450 000 personnages au chômage total et 250 000 au chômage partiel.

Le chômage est aussi le problème numéro 1 du syndicat du bâtiment. Si l'on en croit son président, 160 000 ouvriers ont déjà dû se reconvertir depuis l'an dernier; 50 000 autres sont au chômage. L'avenir paraît aux entrepreneurs du bâtiment plus problématique encore qu'aux constructeurs d'automobiles. La moitié seulement des engins de chantier sont utilisés à plein rendement à l'heure actuelle.

La mévente a en effet atteint cette année des proportions considérables : sept cent quatorze mille logements ont été terminés et cinq cent mille seulement vendus. Et pourtant, il a été construit en Allemagne cette année 20 % de logements de moins qu'en 1973. Les promoteurs sont d'ailleurs eux-mêmes partiellement responsables de leur malheur : les logements construits ne correspondent pas toujours à la demande. C'est ainsi qu'à l'heure actuelle deux cent mille logements dits « de luxe » sont inoccupés.

Trois cents entreprises du bâtiment ont fait faillite au cours du premier trimestre. Les experts en prédisent mille autres d'ici à la fin de l'année. Les banques posent maintenant à l'ouverture de crédits des conditions draconiennes, que peu d'entrepreneurs peuvent accepter. Encore doivent-ils payer des taux d'intérêt allant jusqu'à 14 %. D'autre part, les administrations publiques, soumises à la rigueur d'un budget anti-inflationniste, distribuent parcimonieusement de nouveaux contrats. Le coup est d'autant plus dur qu'il frappe à l'improviste une industrie qui avait connu pendant vingt ans un « boom » quasi permanent. — *(Intérim.)*

ECHANGES INTERNATIONAUX

Si le Congrès américain vote le « Trade Bill »

LA GRANDE NÉGOCIATION DU GATT POURRAIT S'OUVRIR EN OCTOBRE

Genève *(A.F.P.). — Le comité de négociations commerciales, créé par la réunion ministérielle du GATT en septembre 1973 à Tokyo s'est réuni pour la troisième fois, le 17 juillet, à Genève. La dernière réunion en février avait donné lieu à la création de divers groupes de travail.*

Avant l'ouverture des travaux du comité, qui réunit les représentants de soixante-dix-neuf pays, sous la présidence de M. Olivier Long, directeur général du GATT, l'ambassadeur Harald Malmgren, chef de la délégation américaine, a indiqué que le « trade bill » *pourrait être voté fin septembre par le Congrès américain.* « Les Etats-Unis seront donc, *a-t-il ajouté*, en mesure de négocier sérieusement sur le plan international en octobre prochain »

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AU MÉCONTENTEMENT SOCIAL

ALORS QUE LA GROGNE PAYSANNE PERSISTE

M. Bonnet déclare qu'« aucun gouvernement ne peut tolérer la violence »

« Les manifestations sont un signe de la santé de la démocratie. Mais aucun gouvernement ne peut accepter la violence », a déclaré M. Bonnet lors d'un bref débat avec les présidents des quatre principales organisations paysannes, organisé par le journal télévisé de la première chaîne.

Est-ce un avertissement que le ministre de l'agriculture a ainsi adressé aux paysans qui ont continué de manifester — faisant un blessé grave dans l'Ouest — en dépit des mesures prises à Bruxelles et à Paris en ce début de semaine ? C'est fort probable, quoique M. Bonnet ait précisé : *« Les manifestants n'ont sans doute pas encore pu apprécier l'importance considérable des mesures prises mercredi par le gouvernement. »*

Et, alors que les organisations professionnelles affirmaient que rien n'avait été fait pour les fruits et légumes, le ministre a publié jeudi soir un communiqué rappelant que les pouvoirs publics avaient « *injecté* » depuis le début de l'année 91 millions de francs de crédits supplémentaires pour soutenir les « *marchés sensibles* », tels que ceux des fruits de serre, des pommes et des poires, des pommes de terre primeur, et des artichauts. En outre, une augmentation de 15 % des prix minima (au-dessous desquels les importations sont taxées) des haricots verts, des abricots, des tomates et du raisin de table, a été décidée pour le second semestre de l'année. Bref, le ministre estime que la situation dans ce secteur *« n'est pas aussi catastrophique que pour la viande bovine et porcine »*.

En procédant de la sorte, le gouvernement compte-t-il se servir de l'opinion publique pour désamorcer la grogne des campagnes ? *« Faute de s'être donné les moyens d'apaiser une colère qui crépite aux quatre coins de la France, le gouvernement souffle le chaud sur les brasiers de l'été. Il espère amener les travailleurs des villes contre ceux des campagnes »*, estime ce vendredi *l'Humanité*.

Les ponts ne sont pas coupés

Quoiqu'il en soit, les ponts ne sont pas coupés entre la rue de Varenne et les états-majors paysans.

M. Bonnet a passé sa journée de jeudi en compagnie de MM. Debatisse, Perrin, Lauga et Bonjean, respectivement présidents de la Fédération des exploitants, des chambres d'agriculture, des Jeunes agriculteurs, et de la Confédération des organismes mutualiste et coopératif.

Cela a permis au ministre de l'agriculture de développer ses vues sur les nouvelles orientations qu'il entend donner à la politique de son administration (*le Monde* du 19 juillet).

Le ministre a ensuite fait avec ses interlocuteurs le point des décisions arrêtées à la suite de la conférence annuelle de 1973. Et en présence de M. Segard, secrétaire d'Etat au commerce extérieur, les moyens de développer les exportations agricoles ont été étudiés. Des propositions précises seront faites au mois d'octobre sur la base des conclusions d'un « groupe de travail » qui étudiera ces questions « en profondeur ». Il s'agit notamment de préciser le rôle de la COFACE (Compagnie française pour l'assurance du commerce extérieur) et de déterminer la nature des investissements favorisant les ventes à l'étranger.

Les manifestations : « sourires » et « actions de masse »

Pour le reste, il a été décidé que la conférence annuelle 1974 se tiendra, pour sa phase liminaire, le 6 septembre à l'hôtel de Villeroy, puis, pour sa conclusion, en fin de mois, à l'hôtel Matignon. A l'issue de cette réunion, les dirigeants paysans étaient plus détendus que la veille, après la publication du « plan de sauvegarde » du revenu des exploitants. Néanmoins, la poursuite des manifestations leur paraissait être une sorte de fatalité : le comble de l'exaspération semble avoir été atteint dans les campagnes, alors que les mesures prises par le gouvernement ne constitueraient qu'un premier pas timide.

Et la poursuite sur le terrain d'« actions » les plus diverses semble bien confirmer cette analyse.

C'est « *avec le sourire* » que les Jeunes Agriculteurs du Sud-Ouest et d'Alsace se proposent de « *retenir quelques instants* » les automobilistes pour leur expliquer les raisons de leur colère. Les « *week-ends* » chauds seront ceux de la fin juillet et de la mi-août. La distribution de produits régionaux est prévue. Le ton est toutefois sensiblement différent dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône : les agriculteurs ont décidé « *une action de masse* » pour les prochains jours. Le MODEF (Mouvement de défense des exploitants familiaux) a recommandé à ses adhérents « *de redoubler d'activité* ». Et les échos qui viennent des organisations départementales sont analogues : il faut maintenir la pression pour avoir complète satisfaction.

Des rassemblements sont prévus pour lundi 22 juillet dans les chefs-lieux de la Haute-Vienne, et un autre le 26 dans le même département, à Saint-Yrieix.

La journée du 18 a été marquée par de nombreuses manifestations qui se déroulent désormais à peu près toutes sur le même scénario : barrage de route, ou de voie ferrée, immolation d'animaux, déversement de purin... Les « points chauds » de cette journée ont été Bordeaux, la région lyonnaise, Courthezon et Avignon (Vaucluse), Metz (Meurthe-et-Moselle), Rouillac (Charente), Agen (Lot-et-Garonne).

L'état de santé du chauffeur de camion qui a dû subir une intervention chirurgicale après avoir été molesté à Saint-Thégonnec (Finistère) par cinq agriculteurs semble maintenant satisfaisant. Les agresseurs, qui ont été identifiés, ont reconnu avoir frappé à coups de poing et de pied le chauffeur, M. Alain Caroff, affirmant que celui-ci leur avait dit : « *J'ai perdu deux heures à votre barrage, chacun son tour.* » Le dossier a été transmis au parquet de Morlaix.

A noter enfin certains « *réflexes de défense* » des non-agriculteurs. Le Conseil national de protection animale a fait savoir que si des actes de cruauté contre les animaux de boucherie, « *aussi inutiles que barbares, se confirmaient* », il envisagerait « *de porter plainte pour actes de cruauté* ».

De leur côté, pour protester contre les « *exactions* » commises lors d'une manifestation, dans la nuit du 15 au 16 juillet, contre le centre des impôts de Morlaix (Finistère), les employés de cette perception se sont mis en grève jeudi. Les agents des impôts, qui « *se demandent pour quelles catégories de Français ils travaillent* », déplorent, « *étant tenus par le secret professionnel, de ne pouvoir rendre publics les revenus de chaque citoyen* ».

ALAIN GIRAUDO.

● M. JEAN-MARIE DAILLET, vice-président du Centre démocrate — que préside M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, — et député de la Manche, a qualifié de « *palliatif intéressant* » les mesures prises par le gouvernement en faveur des agriculteurs.

Au terme de la réunion du comité directeur de son parti, M. Daillet a proposé, jeudi 18 juillet, l'organisation d'un « *colloque national* » sur les questions agricoles et d'une conférence européenne sur la place des agriculteurs dans la société européenne.

LE PLAN FOURCADE

(Suite de la première page.)

Une enquête effectuée en mai dernier par l'INSEE confirme par l'INSEE en mai confirme d'ailleurs leurs propos ; elle montre que les firmes employant moins de cent salariés sont plus proches que les autres de la situation financière critique, telle qu'on avait pu en observer une au deuxième semestre de 1969 ; elle souligne que les petites entreprises subissent les taux les plus lourds.

L'argumentation n'est pas sans failles :

● La dégradation des trésoreries d'entreprise est générale, et les firmes employant moins de vingt salariés bénéficient, au contraire, de la liberté des prix, privilège envié par nombre de firmes plus « *solides* » ;

● Si les pouvoirs publics n'ont pas contesté leur intention de laisser sombrer les « *canards boiteux* », de l'industrie, M. Fourcade a établi des procédures d'examen de dossiers et donné des consignes très précises aux banques pour accorder aide et assistance aux entreprises « bien gérées » qui connaîtraient des difficultés, et cela sans privilégier les plus importantes.

● Enfin, la surimposition des bénéfices, fustigée par les P.M.E., frappe tout le monde également, et des mesures spéciales de contrôle viennent d'être adoptées afin que la majoration de l'impôt minimum soit déductible les années suivantes pour les entreprises de moins de dix salariés.

Les « grands » et les « petits »

Reste que ces tempéraments ne peuvent inverser une évolution spontanément plus favorable aux « grands » du commerce et de l'industrie qu'aux « petits ».

Le danger existe réellement de voir dans les mois qui viennent se multiplier les dépôts de bilan.

Depuis plusieurs semaines, des licenciements sont annoncés, presque chaque jour, dans les entreprises de petite ou moyenne dimension. Au cours des dernières vingt-quatre heures, par exemple, l'inspection du travail a refusé dix-sept licenciements à la firme de pompes électriques Worthington, à Heillecourt (Meurthe-et-Moselle), et vingt-deux autres à la société Zenith-Aviation, à la Roche-Molière (Loire). Dans les Alpes-Maritimes, selon la C.G.T., huit cents personnes ont été licenciées au cours du seul mois de juin.

Dans ce contexte, les craintes et les menaces des P.M.E. prennent un poids certain. Il ne s'agit pas « *paroles en l'air* », précise-t-on dans l'entourage de M. Gingembre, où l'on signale que, dans une région particulièrement touchée, une vingtaine de chefs d'entreprise s'apprêtent, d'ores et déjà, à appliquer des réductions d'horaires afin d'attirer l'attention des pouvoirs publics. — V. M.

Buffet sauvage sur l'autoroute

Les premiers véhicules à emprunter la nouvelle autoroute Orléans-Tours auront finalement été, jeudi après-midi, les tracteurs et les citernes à purin des paysans en colère rentrant chez eux après l'avoir inaugurée à leur manière.

La Cofiroute, la société concessionnaire, avait, de longue date et très minutieusement, prévu son affaire : coup de ciseaux dans le ruban symbolique par le ministre de l'équipement, M. Galley, entouré de ses prédécesseurs, MM. Guichard et Chalandon, discours, grande réception dans la grange désaffectée d'une abbaye cistercienne... La veille, déjà, la cérémonie paraissait un peu compromise : le préfet d'Indre-et-Loire, craignant des manifestations paysannes, avait demandé de reporter la réception organisée à la grange de Meslay. Qu'à cela ne tienne. Un grand traiteur parisien fut convoqué d'urgence et installa, dans la nuit, petites tables et buffets champêtres sous de jolies tentes vertes et blanches plantées au « kilomètre 200 », lieu de l'inauguration. Sept cents invités avaient été conviés pour 11 h. 30. Il y en eut au moins trois mille dès 10 h. 30 : les paysans des départements voisins qui, convoqués la veille, s'étaient rassemblés le matin et étaient entrés sur l'autoroute par petits groupes en empruntant les accès de service.

Tracteurs en tête, ils pénétrèrent sur l'aire de péage et, tandis que les uns répandaient abondamment le lisier qu'ils avaient apporté, d'autres allumaient le barrage de vieux pneus qui bloquait l'autoroute avant de se retrouver tous sous les tentes pour un des meilleures casse-croûte de leur vie : saumon, aiguillette de canard, glace, pâtisserie..., le tout arrosé du meilleur vouvray et du crémant du pays sous l'œil, finalement bienveillant, du modeste escadron de gendarmerie qui occupait les bas-côtés.

Les officiels, entre-temps, arrivaient par petits paquets, du moins ceux qui, comme le ministre, n'avaient pas été prévenus à temps. Finalement le ventre vide et le dossier de presse sous le bras, ils choisirent de se mêler à la foule des paysans.

Après le discours d'usage des responsables syndicaux, quelques discussions sur les mots d'ordre à venir — allait-on ou non manifester devant la préfecture ? — ceux-ci choisirent finalement de jouer la carte de l'« explication ». De petits groupes se formèrent — dix paysans, un ou deux invités — sous le soleil qui faisait oublier la puanteur du fumier et du caoutchouc brûlé. Le maire de Tours, M. Royer, parut un moment, s'indigna et disparut. Trois petits cochons firent durant une demi-heure les délices des photographes... Une sorte de « Sorbonne champêtre ». Avec quelques dégâts matériels — la vitre d'une voiture de pompiers avait volé en éclats, — mais sans excès ni du côté des manifestants ni surtout du côté des forces de l'ordre.

Une manifestation parmi d'autres, mais à propos de laquelle on ne peut manquer de se poser la question : on savait de source à peu près sûre que cette inauguration risquait de ne pas être tout à fait réussie. Pourquoi l'avoir maintenue ? — J.-F. S.

LA PRÉPARATION DE LA RÉFORME DE L'ENTREPRISE

Il ne me paraît pas inadmissible que le capital humain ait parfois des droits supérieurs au capital financier

nous déclare M. Pierre Sudreau

« Quoi qu'on fasse, même et surtout lorsqu'il s'agit de réformer l'entreprise, on se trouve toujours pris dans un réseau de contraintes. Quelles sont, monsieur le ministre, celles que vous rencontrez ?

— Paradoxalement, ce ne sont pas des contraintes politiques, car nous sentons au plus haut niveau de l'État une volonté d'action de novation. Par ailleurs, la formule de la mission, qui ne cherche pas à représenter exactement tous les partenaires sociaux, nous permet d'espérer avoir les contacts les plus ouvert avec toutes les parties prenantes.

En revanche, nous sommes aux prises avec de multiples contraintes psychologiques. Ce dossier a été bloqué pendant très, et trop, longtemps, et c'est une analyse approfondie en commun qu'il faut entreprendre avec les mondes du capital et du travail, pour essayer de dégager des points de convergence.

— *Plus précisément, quelles sont vos difficultés ?*

— Eh bien nous n'avons pas la prétention d'effacer en quelques semaines cinquante ans de lutte des classes. Les syndicats rejettent en bloc depuis des années toutes les propositions, plus ou moins novatrices, de réforme de l'entreprise, par exemple la participation, parce qu'elles tournent autour du problème que nous allons aborder franchement, celui du pouvoir dans l'entreprise. Il y a cependant un fait nouveau : c'est l'accord de toutes les centrales pour participer à des séances de travail de notre comité.

— *Vous avez lu la déclaration de M. Krasucki, plutôt dubitatif au sujet de vos travaux et affirmant qu'il n'y aura de réforme qu'autant qu'elle conviendra au patronat ?*

— M. Krasucki ne veut pas cautionner une initiative gouvernementale.

[Un collaborateur de M. Sudreau, qui a assisté à l'entretien, explique que si la C.G.T. a refusé d'avoir un membre permanent du comité pour la représenter, elle a d'abord réfléchi avant de refuser, ce qui lui paraît nouveau ; elle a d'ailleurs accepté de prendre part aux groupes de travail auxquels elle sera invitée.]

— *N'avez-vous rencontré des réticences que du côté des syndicats ?*

— Non. Du côté du patronat aussi. Le mot même de réforme entraîne un processus d'opposition automatique que nous allons essayer de désamorcer en montrant que notre intention n'est pas de compliquer la vie des chefs d'entreprises, ni de diminuer notre potentiel économique, particulièrement dans la conjoncture difficile que nous traversons. Mais nous convaincrons aussi que le maintien du *statu quo* n'est pas possible non plus.

Éviter de divaguer

— *Que faut-il donc ne pas faire pour éviter une opposition totale de ce côté ?*

— D'abord éviter de divaguer. Ne pas entrer dans les détails de la gestion. Il n'est pas question par exemple d'aborder des problèmes particuliers comme la fiscalité, la sécurité sociale, la formation permanente...

— *Mais aborderez-vous directement le sujet tabou du pouvoir dans l'entreprise ?*

— Oui.

— *Quelle est votre conception de l'origine de ce pouvoir ?*

— Je ne veux pas préjuger les orientations du comité. Je crois néanmoins pouvoir dire qu'on ne peut exclure la recherche d'autres statuts que ceux qui existent, fondés sur une autre logique du pouvoir, et qui seraient offerts d'une façon facultative. Des modèles ont déjà été proposés dans ce sens, qu'il s'agisse de la société de gestion participative, conçue par M. Edgar Faure lorsqu'il était ministre d'État chargé des affaires sociales, de la société de partenaires proposées par M. Lucien Pfeiffer, ou du modèle présenté récemment par les Jeunes dirigeants d'entreprises.

— *La législation actuelle exclut l'application — même facultative — de ces formules.*

— Oui. Notre objectif est de fournir aux intéressés, représentant le capital et le travail, une gamme de combinaisons respectant les intérêts et la liberté de choix de tous, tout en encourageant, ce faisant, l'esprit d'entreprise. Il faut faire sauter les verrous de notre législation.

— *On cite beaucoup, ces temps-ci, un mot attribué à Clemenceau : « Quand on veut faire quelque chose, il y a deux cas. On on peut, et on le fait. Ou on ne peut pas, et on crée une commission. » Qu'en pensez-vous et ne croyez-vous pas que si le gouvernement avait pu faire une réforme de l'entreprise il l'aurait déjà faite ?*

— D'abord les commissions ont, en général, une mission étroitement limitée et elles sont enfermées dans des programmes préétablis, ce qui n'est pas notre cas. Depuis des années, la solution du problème dont nous nous occupons est bloquée par un certain nombre de tabous politiques et économiques. Souvenons-nous de l'indignation soulevée par le livre de François Bloch-Lainé, *Pour une réforme de l'entreprise.* Je crois qu'une dynamique oue maincrois qu'une dynamique joue

Le monde occidental tout entier est en alerte au sujet de l'entreprise. Nous comptons apporter notre contribution à la réflexion générale et prendre date en faisant des propositions qui ne pourront manquer de faire évoluer les esprits. Il me semble que nous aurons réussi si, à la suite de notre analyse et de nos propositions, on ne peut plus aborder en France les problèmes de l'entreprise dans les mêmes termes qu'avant les travaux du comité.

— *Comptez-vous pour cela formuler des propositions allant encore au-delà des multiples formules déjà proposées et qui n'ont pas pu être appliquées ?*

— Comme je vous l'ai déjà dit, il est sage de garder un caractère largement facultatif aux options qui seront offertes ; et il appartiendra au gouvernement et au législateur de distinguer parmi les propositions celles qu'il conviendra d'offrir immédiatement au choix des parties et celles qui ne seront mises en œuvre qu'après quelques années d'expérimentation. Cela étant entendu, il ne me paraît pas inadmissible que dans certains cas le capital humain ait des droits supérieurs au capital financier, et il n'est pas exclu que nous puissions étudier une ou deux formules de ce genre.

— *Pourrez-vous les faire admettre ? Les mentalités évolueront-elles suffisamment pour cela ?*

— Voici un exemple. Dans bien des cas les actionnaires et les banques ne suivent pas financièrement le développement des entreprises. Il ne manque pas de sociétés qui s'autofinancent presque complètement. A partir de cette constatation on peut probablement renouveler l'approche que l'on a du problème du pouvoir dans l'entreprise. Les salariés n'ont-ils vraiment aucun droit sur le capital constitué dans l'entreprise même ?

— *On parle beaucoup des droits des salariés, mais ne pensez-vous pas qu'il existe une catégorie de citoyens dont le pouvoir, tant décrié, est plus fictif que réel : les actionnaires ?*

— C'est certain. Il ne manque pas de dirigeants qui ne représentent rien, ni les travailleurs, ni le capital. Ils se maintiennent à la tête des entreprises par le biais des minorités. Ce qu'il faut éviter, c'est le pouvoir financier occulte non contrôlé.

— *Vous allez donc devoir toucher au pouvoir des bantutionnels ?*

— Sans doute, et il faudra faire un gros effort pour répondre à des soucis contradictoires. Dans ce domaine comme dans d'autres il faudra commencer par une mission de simplification. En matière sociale aussi, il faudra s'interroger sur la possibilité de simplifier l'échafaudage trop complexe d'organismes sociaux bâti depuis trente ans, et ceci en vue d'augmenter leur efficacité même.

— *Cela aboutirait à diminuer leur nombre. Pensez-vous pouvoir y parvenir avec l'accord des syndicats ?*

— Nous les consulterons à ce sujet, mais pourquoi pas ?

— *Pensez-vous que, dans les projets de loi qui seront présentés au printemps, il s'agira seulement d'ajouter d'autres possibilités juridiques à celles qui existent actuellement en matière de statut des sociétés, ou que la législation en vigueur sera elle-même touchée ?*

— La législation actuelle sera certainement modifiée.

— *Les meilleures des réformes ne devraient-elles pas être expérimentées en priorité dans le secteur public, où le problème du capital et des réactions des actionnaires ne se pose pas ?*

— Je le pense, mais j'en doute en même temps, car, d'une part, l'Etat est loin d'être le meilleur des patrons, et, d'autre part, les entreprises publiques ont des caractéristiques particulières qui justifient pour elles un traitement spécial. »

Propos recueillis par
JACQUELINE GRAPIN.

● M. PATRICK PEUGEOT QUITTE LA LIBRAIRIE HACHETTE. — Secrétaire général depuis 1971 de la librairie Hachette, M. Patrick Peugeot, trente-sept ans, conseiller référendaire à la Cour des comptes, va quitter la librairie Hachette. Son départ ne serait effectif qu'après les vacances. Entré dans le groupe en même temps que MM. Simon Nora et Gérard Worms, M. Peugeot avait été chargé de mettre en place les structures des activités nouvelles de la librairie (audiovisuel et formation professionnelle notamment). Son départ ne serait pas étranger à la révision — en baisse — des programmes d'investissements du groupe dans ces secteurs. M. Patrick Peugeot pourrait être appelé à des fonctions de responsabilité dans le secteur public.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

ÉNERGIE

BILLET

« Kriegspiel » autour des prix du pétrole

Les pays producteurs de pétrole viennent de marquer un point dans le match qui les oppose aux principaux pays consommateurs, et notamment aux Etats-Unis, sur la question des prix du brut. Le Koweït vient de signer avec British Petroleum et Gulf Oil un accord aux termes duquel ces deux compagnies s'engagent à lui racheter une importante partie de son « brut participation » (la part de pétrole qui revient au Koweït du fait de ses intérêts dans le capital des sociétés exploitantes) à un prix de 10,95 dollars, qui correspondent à 95 % du prix affiché. Jusqu'à présent, dans les contrats de ce type, c'est le pourcentage de 93 % qui était retenu.

Cet accord intervient au moment où, un peu partout dans le monde, les déclarations se multiplient pour annoncer la baisse des prix. Le secrétaire d'Etat américain, M. William Simon ne manque pas, à chacune des escales de son périple au Proche-Orient, de pronostiquer une diminution prochaine. Parallèlement, on a relevé une très légère baisse du prix moyen du pétrole importé au Japon. A Rotterdam et en Allemagne fédérale, on assiste également à une baisse sensible des tarifs. Les rabais ont même fait leur réapparition dans les circuits des revendeurs indépendants.

En fait, ces divers mouvements ne sont pas réellement significatifs. Au Japon, la baisse n'est que de 0,1 %. Les prix de Rotterdam sont ceux d'un marché libre, mais portent sur des quantités marginales. Au plus fort de la crise, ce marché avait amplifié les hausses. Aujourd'hui, les stocks étant reconstitués un peu partout dans le monde et la consommation diminuant dans plusieurs pays (en particulier en Allemagne), le reflux se produit naturellement. De plus, la vaste campagne d'action psychologique entreprise un peu partout en faveur de la baisse joue son rôle : le marché de Rotterdam a misé sur la baisse et l'a anticipée. Ce mouvement risque fort d'être enrayé après les décisions de Koweït.

Tout se passe en fait comme si le « kriegspiel » qui se joue autour des prix du brut avait finalement pour effet de geler la situation. Aussi, pour beaucoup d'experts, le statu quo — avec toutefois une possibilité de variations minimes dans un sens ou dans un autre — devrait se maintenir, du moins dans le court terme. Pour l'horizon 1980, c'est une autre affaire...

J.-M. Q.

● L'IRAN, dans le cadre d'un programme anti-inflationniste, a annoncé le 18 juillet une réduction de la taxation sur les produits importés essentiels, dont le fer et l'acier destinés à la construction, le papier, les produits chimiques.

L'U.R.S.S. VEND SON PÉTROLE TROP CHER

Plusieurs pays d'Europe occidentale, dont la France et l'Italie, ont ralenti depuis le début de l'année leurs importations de « brut » soviétique, l'U.R.S.S. demandant des prix supérieurs aux cours mondiaux. Les Soviétiques proposeraient actuellement leur pétrole à des prix de l'ordre de 13 à 14 dollars le baril, alors que les cours sur le marché international se situent en moyenne entre 10 et 11 dollars le baril.

La France et l'Italie avaient importé en 1973 respectivement 5,3 et 3,6 millions de tonnes de pétrole brut et de produits dérivés d'U.R.S.S.

Cette question des prix du « brut » soviétique a été abordée lors de la dernière réunion de la « grande commission » franco-soviétique qui s'est tenue à Paris du 10 au 12 juillet. Depuis le début de 1974, la France n'a importé d'U.R.S.S. que 250 000 t. de pétrole brut. — (A.F.P.)

● *L'administration* possède un certain nombre de corps d'inspection de ses services dont les membres ne sont atteints par la retraite qu'à l'âge de soixante-sept ans. Il s'agit principalement de l'inspection générale des finances, de l'inspection générale de l'administration, rattachée au ministère de l'intérieur, de l'inspection du ministère de l'équipement et de l'inspection de l'administration du ministère de l'éducation nationale. L'inspection de l'économie nationale est un corps en voie d'extinction. Quant aux ingénieurs de l'Etat qui n'atteignent également l'âge de la retraite qu'à soixante-sept ans, ce sont notamment les ingénieurs des ponts, des travaux publics et du génie rural.

AFFAIRES

PONT-A-MOUSSON CONTROLE LE PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE PRESSES A INJECTION

Poursuivant l'extension de ses activités dans le secteur des machines pour l'industrie des matières plastiques, la société Pont-à-Mousson, filiale du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, vient de racheter 85 % du capital de la société Billion, d'Oyonnax, premier constructeur français de presses à injection.

Voilà quelques mois, Pont-à-Mousson avait déjà pris le contrôle de la firme Kaufman (extrudeuses), de la société Sidel (machines de soufflage pour les corps creux) et de l'entreprise allemande Buchman (machines de thermoformage et d'expansion du polystyrène). Cette nouvelle acquisition va permettre à la société de compléter la gamme de ses productions tout en faisant une entrée en force dans un secteur où elle était encore absente. Billion couvre en effet 13 % du marché français et 5 % du marché européen.

Ensuite, le nouveau groupe formé avec Billion va occuper une position largement dominante en France dans les biens d'équipement pour l'industrie des matières plastiques, avec un chiffre d'affaires supérieur à 130 millions de francs, représentant plus du quart des ventes réalisées dans ce secteur. — A. D.

● FONCTIONNAIRES C.G.T. ET C.F.D.T. : le conflit est ouvert avec le gouvernement. — Les organisations C.G.T. et C.F.D.T. de la fonction publique ont souligné, le 18 juillet, les raisons fondamentales, pour elles, de leur refus de signer l'accord salarial 1974 : rattrapage seulement *a posteriori* pour le pouvoir d'achat ; pas de réponse aux problèmes des bas salaires ni à ceux de la catégorie A.

LA BANQUE D'ANGLETERRE RENFORCE LA SURVEILLANCE DE L'APPAREIL BANCAIRE BRITANNIQUE

La Banque d'Angleterre resserre son contrôle sur les établissements britanniques : elle vient de créer, à cet effet, un nouveau poste de contrôleur général des banques, avec une mission de surveillance étendue. Cette mesure, attendue depuis le mois de février, est destinée à éviter la multiplication d'« accidents » analogues à ceux qui obligèrent la Banque d'Angleterre à secourir un certain nombre de petites banques secondaires depuis une dizaine de mois.

Elle est à rapprocher de celles prises récemment par les autorités monétaires ouest-allemandes et suisses, plus particulièrement centrées sur le contrôle des opérations de change, qui furent à l'origine des fortes pertes éprouvées par plusieurs établissements de première grandeur, sans oublier la faillite de la banque Herstatt.

● M. FRANÇOIS GISCARD D'ESTAING, inspecteur des finances, a été nommé directeur général de la Banque française du commerce extérieur (B.F.C.E.).

[Né le 17 septembre 1926, ancien élève de l'ENA — de la même promotion que le président de la République. — M. Giscard d'Estaing est conseiller technique au cabinet de M. Sourbet, ministre de l'agriculture (1955-1956) ; de M. Filippi, secrétaire d'Etat au budget (1956-1957), et de M. Houdet, ministre de l'agriculture (1958-1959). Directeur de la Banque centrale des Etats d'Afrique équatoriale et du Cameroun (1959-1968), il est nommé en 1970 directeur de la B.F.C.E. M. François Giscard d'Estaing, qui a été de 1966 à 1971 maire de Saint-Amand-Tallende (Puy-de-Dôme), est le cousin germain du chef de l'Etat.]

EMPLOI

LA TENDANCE A L'AMÉLIORATION S'EST INTERROMPUE EN JUIN

La tendance à l'amélioration du marché de l'emploi enregistrée depuis février s'est interrompue au mois de juin. Selon le ministère du travail, le nombre des offres d'emploi est légèrement inférieur à celui de mai (251 300 contre 251 400 en mai) et de juin 1973. Le nombre des offres, corrigé des variations saisonnières, est de 429 100 en juin contre 420 800 en mai, alors qu'il était de 429 800 en février 1974.

Les demandes d'emploi sont en légère augmentation : 110 600 420 800 en mai.

HONORAIRES MÉDICAUX

● GREVE DES MEDECINS DE SEINE-ET-MARNE LE 23 JUILLET. — Le syndicat unifié a pris cette décision pour protester contre le déconventionnement de huit praticiens qui n'ont pas respecté les tarifs. Un service de garde sera néanmoins assuré.

Les médecins menacent de faire une grève administrative illimitée, à partir du 29 juillet si les sanctions prises ne sont pas rapportées.

● LA FEDERATION DES MEDECINS DE FRANCE appelle ses mandants « *à la plus grande vigilance pour que soient respectés la lettre, mais aussi l'esprit de la convention* ». Elle demande que chaque médecin concerné « *puisse voir son dossier étudié par toutes les parties* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

S.P.R.

SOCIÉTÉ PEINTURE RECONSTRUCTION

L'assemblée ordinaire tenue le 26 juin 1974 sous la présidence de M. Marcel Mandel a approuvé les comptes de l'exercice 1973 qui font apparaître un bénéfice net de 2 240 000 F, en augmentation de 10 % sur celui de 1972, après dotation aux amortissements de 1 470 000 F et provision pour investissement de 232 000 F.

Le cash flow pour l'exercice 1973 s'établit à 4 191 000 F, soit net par action 55,88 F.

Le chiffre d'affaires réalisé en 1973 s'est élevé à 99 964 000 F, en augmentation de 2 % sur le chiffre de l'exercice 1972 qui enregistrait lui-même une progression de 18 % sur l'exercice précédent.

L'activité des filiales de la société a été satisfaisante, l'entreprise Dekerpel et Cie ayant réalisé en 1973 un chiffre d'affaires de 41 051 000 F contre 31 174 000 F en 1972, et l'entreprise P.M.B. ayant de son côté réalisé un chiffre d'affaires de 38 219 000 F contre 30 879 000 F l'exercice précédent. Les comptes de ces deux entreprises dégagent pour 1973 un bénéfice net de 692 000 F pour Dekerpel et Cie et 1 087 000 F pour P.M.B.

Le compte d'exploitation consolidé des trois sociétés du groupe S.P.R.-Dekerpel et Cie - P.M.B. dégage pour l'exercice 1973 un chiffre d'affaires de 172 905 000 F et un bénéfice net de 3 639 000 F.

Le dividende net a été fixé à 12 F par action, soit 18 F avoir fiscal compris. Il est mis en paiement depuis le 30 juin 1974, contre remise du coupon n° 13, aux guichets de la B.N.P.

COMPAGNIE CENTRALE SICLI

Il est rappelé que le dividende sera mis en paiement le 22 juillet pour un montant de 7,50 F contre remise du coupon n° 15.

GROUPE DOCKS DE FRANCE

Pour le premier semestre 1974, le chiffre d'affaires provisoire consolidé toutes taxes comprises du groupe Docks de France s'est élevé à 1 milliard 124 millions de francs contre 901 millions de francs pour le premier semestre 1973, soit une progression de 24,7 % (18,7 % à surface de vente comparable).

La société-mère et les deux principales filiales ont réalisé les chiffres d'affaires suivants (abstraction faite des cessions de marchandises aux autres sociétés du groupe) :

— Société Docks de France : le chiffre d'affaires a atteint 403 millions de francs, soit une progression de 59,9 % (23,4 % à surface de vente comparable) ;

— Société des super-marchés Docks : le chiffre d'affaires a atteint 410 millions de francs, soit une progression de 11,4 % (8,8 % à surface de vente comparable) ;

— Etablissements François : le chiffre d'affaires a atteint 212 millions de francs, soit une progression de 26,2 %, obtenue sans augmentation de la surface de vente.

LOCIC

A l'initiative de Locindus vient d'être créée la Société financière pour la location d'immeubles commerciaux « LOCIC », au capital de 130 millions de francs, qui a reçu le 27 juin 1974 son agrément en qualité de Sicomi.

LOCIC se spécialisera essentiellement dans le financement d'immeubles de bureaux et d'entrepôts destinés à faire l'objet de contrats de location simple avec les sociétés industrielles et commerciales, contrairement à Locindus qui a orienté essentiellement son activité vers le crédit-bail immobilier.

Le premier conseil d'administration réunit :

— M. Paul Allbert ;
— M. Alain Juliard ;
— Banque nationale de Paris, représentée par M. Masson, directeur central ;
— Banque de l'union européenne, représentée par M. Hollard, directeur général adjoint ;
— Assurances générales de France-Vie, représentées par M. Jarraud, secrétaire général ;
— Banque de Neuflize, Schlumberger, Mallet, représentée par M. Desforges, directeur financier ;
— Banque veuve Morin-Pons, représentée par M. Delattre, président ;
— Caisse centrale des mutuelles agricoles, représentée par M. Colnel, fondé de pouvoirs ;
— Caisse des dépôts et consignations, représentée par Mlle Ricard, administrateur civil ;
— Devoir et Prévoyante, représentée par M. de Labrusse, directeur général ;
— Mutuelle générale française accidents, représentée par M. Rogeau, directeur financier ;
— Société mutuelle d'assurances du bâtiment et des travaux publics, représentée par M. Bastide, directeur général.

Le collège des censeurs comprend :

— M. William H.-M. de Gelser, administrateur directeur général de Orion Bank ;
— Association de coassurance pour la gestion financière d'institutions de retraite, « ACOGEFIR », représentée par M. Tauzin, secrétaire général ;
— Caisse de retraite interentreprises, représentée par M. Guy Maurice, directeur général ;
— la Garantie mutuelle des fonctionnaires et employés de l'Etat et des services publics, représentée par M. Magal, président honoraire ;
— Groupement d'assurance des risques à la construction « GARCO », représenté par M. Monteil, secrétaire général.

Le conseil a nommé M. Paul Allbert président du conseil d'administration et M. Alain Juliard directeur général de la société.

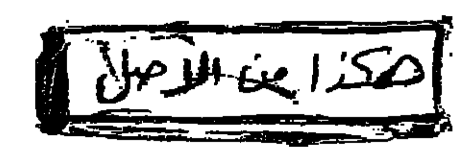
LOCIC est animée et dirigée par les mêmes responsables que LOCINDUS.

LES PILES WONDER

Après une augmentation du chiffre d'affaires hors taxes de 19 %, le bilan semestriel de Wonder, au 31 mars 1974, fait ressortir un bénéfice net de 5 millions F.

Ces résultats (qui se comparent à 6,2 millions pour le premier semestre de l'exercice précédent) s'entendent après une augmentation de 3,7 millions F de la provision pour congés payés qui a été dotée au maximum, conformément aux nouvelles directives du Conseil National de la Comptabilité.

Le cash flow, au 31 mars 1974, atteint 13,1 millions F contre 12,6 millions F au 31 mars 1973.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
18 JUILLET

Marché mieux tenu

Après avoir donné des signes d'essoufflement, la Bourse de Paris a repris sa lente marche en avant. Le nombre de points de fermeté, qui avait fortement décru la veille, a très sensiblement augmenté. Au total, une bonne trentaine de titres ont monté de 2 % en moyenne contre à peine une quinzaine mercredi.

L'intérêt s'est principalement concentré sur les valeurs de champagne (Mumm, Moët-Hennessy, Veuve Clicquot), le service des eaux (Lyonnaise des eaux, Générale des eaux) et la construction électrique (D.B.A., L.M.T., Electro-Mécanique, Bull, Moulinex). A l'inverse, les baisses se sont raréfiées, se limitant dans la majorité des cas à un ou deux points, voire à quelques fractions.

Ce sensible redressement des cours est apparu d'autant plus satisfaisant qu'il intervient l'avant-veille des opérations de liquidation, qui débuteront lundi par la réponse des primes. A quoi faut-il l'attribuer ? On se perdait un peu en conjectures autour de la corbeille. Si la reprise de Wall Street n'est pas étrangère à ce revirement, les rachats de vendeurs à découvert et l'intervention discrète des organismes de placement collectif ont sans aucun doute pesé dans la balance.

Aux valeurs étrangères, redressement des américaines, en liaison avec la reprise de Wall Street, bonne tenue des allemandes et effritement des hollandaises.

Aux pétroles internationaux, fermeté de Petrofina et vive avance de Norsk Hydro. Bonnes dispositions des mines d'or.

Sur le marché du métal, hausse du lingot et du kilo en barre à 22 750 F et 22 400 F contre 22 200 francs et 22 155 francs, et avance du napoléon à 242,50 F contre 239,50 F. Le volume des transactions est resté faible à 13,8 millions de francs (inchangé).

La rente 4 1/2 % 1973 a retrouvé le cours de 450 F coté un mois auparavant.

LONDRES

Hésitant

Le marché se montre assez hésitant vendredi, à l'ouverture, après les progrès de la veille. Les industrielles sont étroitement irrégulières. Stabilité des banques. Tassement des pétroles. Nouvelle avance des mines d'or. Les fonds d'Etat ne varient guère.

OR (ouverture) dollars : 146 contre 144.

VALEURS	CLOTURE 18-7	CLOTURE 19 7
War Loan 3 1/2 %	23 7/8	23 7/8
Beechams	197 ...	197 1/4
British Petroleum	378 ...	378 ...
Shell	195 ...	193 ...
Vickers	113 ...	101 ...
Imperial Chemical	209 ...	208 ...
Courtaulds	97 ...	98 1/4
De Beers	231 ...	232
* Western Holdings	29 3/4	30 1/4
Rio Tinto Zinc Corp.	138 ...	142 ...
* West Driefontein	38 1/2	36 1/2

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	17 juil.	18 juil.
Valeurs françaises	80	88,9
Valeurs étrangères	88,3	89,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	68,4	68,5

NOUVELLES DES SOCIETES

C.F.A.O. — Pour les douze premiers mois de l'exercice de vingt mois se terminant le 31 décembre 1974, le chiffre d'affaires est en augmentation de 8,29 % et le bénéfice de 15 %. Mise en distribution, à partir du 4 novembre 1974, d'un acompte global sur dividende de 18,30 F (+ 5 %).

BIC. — Chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe Bic multinational pour le premier semestre 1974 : 437 millions de francs contre 303 millions de francs (+ 44 %). Pour la société Bic, la progression est de 56 % à 134,9 millions de francs.

BOURSE DE PARIS. — A compter du 23 août prochain, les actions Saint-Frères, Central Roussel-Nobel, Salins du Midi, A.K.Z.O., Canadian Pacific seront radiées du terme et ne seront plus négociées qu'au comptant. Les actions Alspi et Pompey, maintenues sur le marché à terme, n'auront plus accès à celui des primes.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 7	19/7
1 dollar (en yens)	290 75	290 75

NEW YORK

Baisse en fin de séance.

Après avoir sensiblement progressé durant la première partie de la séance de jeudi, les cours se sont à nouveau vivement repliés à Wall Street. L'indice des industrielles, qui vers 13 heures enregistrait un gain de près de 14 points, n'en a finalement conservé que 4,23 à 789,19. Le volume des transactions a encore augmenté : 13,98 millions de titres ont changé de main contre 11,32 millions la veille.

Ce nouveau revirement de tendance a été provoqué par l'annonce de la contraction de 1,2 % du P.N.B. pendant le deuxième trimestre, alors que le marché s'attendait au moins à une stabilisation. Autre élément dépressif, mais qui n'a pas encore joué puisqu'il n'a été connu qu'après la clôture : le nouvel accroissement des crédits bancaires accordés aux entreprises durant la semaine du 11 au 18 juillet.

Parmi les compartiments en hausse, citons : les mines d'or, la sidérurgie, l'aéronautique, les cuivres, l'électronique, les machines-outils, les papiers, les maisons d'édition et les caoutchoucs.

Sur 1 776 valeurs traitées, 918 ont monté, 511 ont baissé et 347 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 160,82 (+ 2,66) ; services publics, 69,06 (+ 0,32).

VALEURS	COURS 17/7	COURS 18/7
Alcoa	48 1/4	48 3/4
A.T.T.	44 ...	44 ...
Boeing	18 5/8	17 ..
Chase Manhattan Bank	34 1/4	35 3/4
Du Pont de Nemours	151 1/4	151 3/8
Eastman Kodak	96 3/4	95 3/4
Exxon	71 1/2	71 5/8
Ford	49 1/4	48 5/8
General Electric	47 3/4	47 5/8
General Foods	23 5/8	23 3/8
General Motors	44 3/4	44 3/4
Goodyear	16 ...	16 ...
I.B.M.	217 3/4	217 ...
I.T.T.	19 1/4	19 1/8
Kennecott	31 3/4	31 7/8
Mobil Oil	38 3/8	38 1/8
Pfizer	35 .	35 1/8
Schlumberger	96 1/2	97 3/8
Texaco	24 7/8	24 3/4
U.A.L. Inc.	23 ..	22 1/2
Union Carbide	39 5/8	40 5/8
U.S. Steel	45 3/4	46 7/8
Westinghouse	12 3/4	12 1/2
Woolworth	13 7/8	13 3/4

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	..
Effets privés	....	14 1/8 %
Moyen terme	....	12 1/2 %

BOURSE DE PARIS — 18 JUILLET — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 80	2 20	France (Vie)	448	465 ..	Séquanaise Banq.	247	245	Acier Investiss.	95 ..	94 50
5 %	60 50	2 30	Préservatrice S.A	323	330	SLIMINCO	138 40	135	Gestion Sélect.	187	185
5 % 1920-1960	128 50	2 30	Prévoyance	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	...	331	Finextel	109 50	108 50	Cogifi	C104	107 ..	Financière Léna	...	158
— parts 1959	328	330	Foncia-Crédit	190	193	Foncina	102 50	102	Gaz et Eaux	310	311
Ch. France 3 %	92 ..	92 40	Fr. Cr. et B. (Cie)	70 10	70	Gr. Fin. Constr.	109 10	109 10	La Mure	82 50	83
Abeille-I.G.A.R.D.	495	...	France-Bail	220	210	Immindo	..	97	Laben et Cie	178	175 ..
Abeille (Vie)	300 ..	300	Hydro-Energie	o 57 60	57	Imminvest	78 70	c 79 50	(Ny) Lardex	.	106
A.G.P.	401 ..	401 ..	Immobanque	109 50	109 10	Cie-Lyon Im.	95	94 50	Cie Marocaine	30 10	30 10
Concorde	335 ..	c336	Immoffice	117 10	115	Sagimo	107	111	O.V.A.I.M.		58 60
Epargne France	405	405	Interbail	121	121	UFIMEG	90	89	OPB-Paribas	97	96
Fonc. T.I.A.R.D.	94 60	94 50	Locafinancière	113 80	115	S.G.I.M.O.	98	98	Ouenza	30 30	29 45
Foncière (Vie)	350	350	Lyon-Alemand		116 50	Union Habit.	119 40	119 50	Providence S.A.	240	245
France (I.A.R.D.)	343	342	Soc. Mars. Crédit	255 50	255 50	Un. Imm. France	107	C107 ..	Révillon	475	470

[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Air-Industrie	80	88	Astral	[illegible]	[illegible]
Applic. Mécan.	.	121 10	Carbone-Lor.	[illegible]	[illegible]
Arbel	175	180	Castaigne S.A.	[illegible]	[illegible]
Asc. Westingh.	o ..	46 60	Cochery	[illegible]	[illegible]
Ateliers G.S.P.	..	55 20	Delalande S.A.	[illegible]	[illegible]
Av. Dass.-Breguet	187	188	Finalens	[illegible]	[illegible]
Bernard-Moteurs	94 90	91	FIPP	[illegible]	[illegible]
B. S. L.	255 50	261	(Ly) Gerland	[illegible]	[illegible]
Cie des Compt.	119 50	120 50	Gévelot	[illegible]	[illegible]
C. M. P.	195	195	Grande-Paroisse	[illegible]	[illegible]
Cope All. Europe	289 80	239 80	Huiles G. et dér	[illegible]	[illegible]
			Lahaz	[illegible]	[illegible]

[illegible]

HORS COTE

OBLIG. ECHANG.

SICAV

[illegible]

Depuis quelque temps, les cotations se poursuivent souvent au-delà de 14 h. 30. Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous ne sommes pas toujours en mesure de donner tous les derniers cours cotés à terme. Ces cours sont corrigés le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
466	4,50 % 1973	448 50	449 90	453 50	462 90	575	Cie Gle Eaux	536	545	545	545	131	Paris-France	133	135	135 60	135
1025	C.N.E. 3 %	995 20	992	892	891	94	Electro-Méc.	98 20	93 20	93 20	93 20	124	Part. Etudes	110	110 70	112 70	110 50
						260	Eng. Matra	255	255	255	255	163	Patern. S.A.	158	159	159 50	159 50
220	Afrique Occ.	217	221	222 20	225	194	E. J. Lefebvre	184 10	178 10	184	184	70	Pechelbronn	68 70	68 30	66 30	65 80
280	Air Liquide	276	274	274	270 10	91	Esso S.A.F.	76 10	77 80	77	79 40	...	P.U.K.	114 20	115 90	115 20	116 ..
72	Als. Part. Ind	66 10	65	65	64 85	155	Eurafrance	153	152	152	155	132	Penarroya	75 80	75 80	76 50	76 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
176	Thomson Br.	170 5[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
165	U.I.S.	142	[illegible]	[illegible]	[illegible]
320	U.C.B.	287	[illegible]	[illegible]	[illegible]
180	Un. Fr. Bques	154	[illegible]	[illegible]	[illegible]
64	U.T.A.	60 5[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
111	Usinor	109 [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19 7	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 772	4 779	4 79
Canada ($ can. 1)	4 807	4 887	4 87
Allemagne (100 DM)	187 750	187 500	187 25
Belgique (100 fr.)	12 606	12 650	12 67
Danemark (100 Krd.)	81 200	81 070	81
Espagne (100 pes.)	8 406	8 415	8 40
Grande-Bretagne (£ 1)	11 432	11 439	11 45
Italie (100 lires)	0 744	0 744	0 72
Norvège (100 krn.)	89 110	89 070	89 40
Pays-Bas (100 fl.)	181 900	181 900	181 25
Portugal (100 esc.)	19 250	19 250	19 35
Suède (100 krs.)	108 775	109 070	108 75
Suisse (100 fr.)	161 450	161 400	162 75

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19 7
Or fin (kilo en barre)	22155	22675
Or fin (kilo en lingot)	22200	22700
Pièce française (20 fr.)	239 50	242 50
Pièce française (10 fr.)	175	178
Pièce suisse (20 fr.)	242 50	248
Union latine (20 fr.)	221	228 50
Souverain	230	236 80
Pièce de 20 dollars	1138	1151 20
Pièce de 10 dollars	601	600
Pièce de 5 dollars	390	391
Pièce de 50 pesos	930	953 50
Pièce de 10 florins	205 ..	215 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 19 juillet 1974 a été tiré à 509 987 exemplaires.

A B C D E F G

LE « SOMMET » FRANCO-BRITANNIQUE DE L'ÉLYSÉE

M. Wilson mise sur les « réalités économiques » pour rapprocher la Grande-Bretagne de ses partenaires continentaux

Le premier ministre britannique, M. Wilson, arrivé jeudi soir, 18 juillet, à Paris, a eu ce vendredi, à l'Elysée, un entretien en tête à tête avec le président Giscard d'Estaing pendant que M. Sauvagnargues rencontrait son collègue britannique, M. Callaghan. Après une séance plénière et un déjeuner de travail auquel sont seuls conviés M. Chirac, premier ministre, et les ambassadeurs, M. de Beaumarchais et Sir Edward Tomkins, MM. Chirac et Wilson devaient poursuivre les entretiens dans l'après-midi.

Bien qu'il n'y ait pas d'ordre du jour officiel et que M. Wilson n'ait pas eu l'intention de parler en détail de sa demande de « renégociation » des conditions de l'adhésion au Marché commun, on pense que l'attitude britannique vis-à-vis de l'Europe (Communauté et union politique), préoccupation majeure de M. Giscard d'Estaing, est évoquée au « sommet ». Les problèmes énergétiques (définition d'une politique énergétique de la Communauté et projets britanniques pour l'exploitation du pétrole et du gaz de mer du Nord) sont également au premier rang des préoccupations françaises. Parmi les problèmes bilatéraux figure, outre le Concorde, la délimitation du plateau continental dans la mer d'Iroise (à l'ouest de la Manche), qui recèle vraisemblablement des hydrocarbures. Paris souhaite commencer les recherches dans cette région sans attendre que le tribunal arbitral désigné par les deux gouvernements se soit prononcé sur les traités litigieux.

Notre correspondant à Londres écrit que M. Wilson pense avoir trouvé la méhode pour dissiper les méfiances soulevées en Europe par sa demande de renégociation des conditions d'adhésion au Marché commun.

D'autre part, le premier ministre britannique s'est rendu compte que les principaux dirigeants de l'Europe des Neuf avaient des conceptions très proches des réalités économiques. Il a compris que ce qui rapproche MM. Giscard d'Estaing et Schmidt, c'est moins une communauté de destin qu'une communauté de préoccupations. Depuis l'arrivée au pouvoir des deux hommes, la France et l'Allemagne fédérale ont fondé leur dialogue sur un certain « parallélisme » de leurs politiques avec pour objectif une stabilisation et une évolution concertées de leurs économies.

M. Wilson se fait fort d'être au diapason de ses deux principaux partenaires européens. Il a, lui aussi, des idées précises sur les moyens de juguler l'inflation, tout en évitant de heurter diverses catégories sociales. Il est conscient que la construction européenne ne pourra progresser que si les problèmes inflationnistes et des déficits de balances des paiements trouvent rapidement une solution satisfaisante.

Le Premier britannique veut donner à sa visite dans la capitale française une certaine discrétion. Il ne s'agit pas d'une rencontre « historique » du type de celle des 19 et 20 mai 1971 entre le président Pompidou et M. Edward Heath, qui avait décidé de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun. Cette modestie britannique ne doit pas surprendre. Les travaillistes ont pu constater les effets désastreux de la politique du coup de poing sur la table en Europe. Ils sont maintenant certains de n'atteindre par la raideur ou le chantage aucun de leurs objectifs.

M. Wilson, au vu de l'expérience des derniers mois, ajoute notre correspondant à Londres, considère que, tout compte fait, le Marché commun n'est pas une entreprise tellement désavantageuse pour les intérêts britanniques, bien qu'il se garde de le crier sur les toits.

La marge de manœuvre du premier ministre est donc étroite. Chef d'un gouvernement minoritaire, dont l'existence devrait s'achever à l'automne, exposé aux pressions des anti-européens de son parti, plus que jamais sensible aux impératifs de politique intérieure, dans un climat préélectoral, le leader travailliste doit s'efforcer de gagner du temps vis-à-vis de son opinion publique, sans trop perdre de terrain dans la renégociation.

POUR L'ÉTUDE FONDAMENTALE DE LA MATIÈRE

La Grande-Bretagne s'associe au réacteur franco-allemand de Grenoble

Les ministres chargés de la recherche scientifique de la République fédérale d'Allemagne, de la France et de la Grande-Bretagne signent ce vendredi 19 juillet, à Grenoble, la convention tripartite sur la réalisation et l'exploitation du réacteur à haut flux. MM. Michel d'Ornano, ministre français de l'industrie et de la recherche, Hans Matthoeffer, ministre allemand de la recherche et de la technologie, et Reginald Prentice, ministre d'Etat britannique pour l'éducation et la science, doivent procéder à cette signature à la préfecture de Grenoble, avant de visiter les installations.

C'est en janvier 1967 que les gouvernements allemand et français signèrent la convention qui donnait naissance à l'institut Max-Von-Laue-Paul-Langevin installé à Grenoble. Le 1er janvier 1973, le Science Research Council britannique, un peu l'équivalent du Centre national de la recherche scientifique en France, est devenu partenaire de plein droit de l'institut. Ainsi la signature de l'accord rend-elle officielle une entrée de la Grande-Bretagne, qui était une réalité depuis dix-huit mois.

C'est en août 1971 que le réacteur à haut flux a commencé à fonctionner. Des expériences ont eu lieu depuis juin 1972. Le réacteur produit une très grande quantité de neutrons destinés à l'étude fondamentale de la matière. Ces neutrons sont envoyés sur des cibles de matière cristalline ou liquide. En étudiant la manière dont ils sont déviés, ou absorbés, par la cible on déduit les propriétés de cette dernière. On peut ainsi étudier des métaux, des molécules macromoléculaires, des substances biologiques telles que l'insuline ou les lipo-protéines. On observe aussi la manière dont les neutrons sont absorbés en émettant un rayon gamma, ou provoquent la fission des atomes. On détermine enfin certaines des propriétés du neutron lui-même.

Au service de tous les chercheurs

Ce réacteur à haut flux, d'une puissance de 57 mégawatts thermiques, dont le cœur d'uranium enrichi doit être remplacé tous les quarante-deux jours, appelle des instruments annexes et est une installation expérimentale très importante. C'est pourquoi trois pays européens se sont groupés pour assumer les frais d'investissement (335 millions de francs) et les frais d'exploitation (65 millions de francs en 1974).

L'institut, qui emploie trois cent soixante-dix personnes, est une société de droit civil français dont les associés sont la Gesselschaft Kernforschung pour l'Allemagne (33 %), le Scientific Research Council pour la Grande-Bretagne (33 %), le Commissariat à l'énergie atomique (17 %) et le Centre national de la recherche scientifique (17 %) pour la France. Ces quatre instituts scientifiques ont signé un nouveau contrat et des statuts qui prévoient que le directeur de l'institut soit allemand, ou britannique. Le directeur actuel est un Allemand, le professeur R.-L. Mössbauer, prix Nobel de physique en 1961.

Comme un accélérateur, le réacteur de Grenoble à haut flux, qui est de loin le plus grand et le plus puissant d'Europe, ne sera pas un instrument de recherche réservé à l'Institut. Outre les cent quarante scientifiques et ingénieurs employés par l'Institut (dont soixante-dix chercheurs et trente boursiers préparant une thèse), il accueille un grand nombre de chercheurs étrangers pour leurs expériences. Le directeur souhaite mettre environ 70 % des faisceaux de neutrons à la disposition d'utilisateurs extérieurs. L'année dernière, environ deux cents expériences ont été faites avec une vingtaine de faisceaux neutroniques (le réacteur dispose de vingt-six sorties), par des chercheurs originaires de soixante-quinze organismes différents.

D. V.

La crise irlandaise

LE PRÉSIDENT DU SINN FEIN PROVISOIRE CONDAMNE L'ATTENTAT DE LA TOUR DE LONDRES

L'attentat à la Tour de Londres a fait, au total, un mort et trente-sept blessés. Dix-neuf d'entre eux sont encore hospitalisés : quatorze, dont plusieurs enfants, sont toujours considérés dans un état grave. Scotland Yard, qui a renforcé sa surveillance autour des sites touristiques, examine plus de cent cinquante rouleaux de pellicules pris par des personnes présentes à la tour avant l'explosion et sur lesquels les auteurs de l'attentat pourraient figurer. Plusieurs journaux indiquent, ce vendredi matin 19 juillet, que la police rechercherait trois hommes originaires de Belfast.

A Bruxelles, M. Rory O'Brady, président du Sinn Fein provisoire, a déclaré jeudi soir, au cours d'une conférence de presse, qu'il ne croyait pas que l'IRA était responsable de l'attentat *« étant donné que, contrairement à son habitude, il n'y a pas eu d'avertissement à la police »*. *« Je ne pardonne pas les attentats contre les civils »*, a ajouté M. O'Brady.

Les mutations de policiers de Corse

LES DÉPLACEMENTS ÉTAIENT PRÉVUS DEPUIS LE MOIS DE MARS précise le ministère de l'intérieur

En plus des cinq commissaires, plusieurs inspecteurs des sûretés urbaines de Bastia et Ajaccio et de la police judiciaire de Corse feraient également l'objet de mutations sur le continent. Les mesures décidées par le ministère de l'intérieur à l'encontre de ces policiers ayant entraîné une vive réaction de la section niçoise du Syndicat des commissaires de police et des hauts fonctionnaires de la police nationale, on souligne au ministère de l'intérieur que ces mesures étaient prévues depuis le mois de mars dernier, et qu'elles n'ont rien à voir avec les événements actuels.

Elles avaient été annoncées par M. Jacques Chirac, alors ministre de l'intérieur, après le plasticage d'un bâtiment de la sous-préfecture de Bastia, alors que M. Pierre Messmer était en voyage officiel en Corse, les 25 et 26 mars dernier.

On peut toutefois s'étonner qu'on ait attendu quatre mois pour faire exécuter une mesure qui, aujourd'hui, coïncide avec une importante série d'attentats.

Dans une lettre ouverte aux téléspectateurs

Le comité d'entreprise de l'O.R.T.F. annonce la création d'une association de sauvegarde du service public

Le comité d'entreprise de l'O.R.T.F. adresse une lettre ouverte aux téléspectateurs dans laquelle il les met en garde contre le projet de réforme de l'Office.

« La nécessité de réorganiser l'Office n'est discutée par personne. Chacun est convaincu que pour être en mesure d'offrir aux Français les meilleurs programmes compatibles avec ses ressources, l'O.R.T.F. a besoin d'être profondément remodelé, et surtout libéralisé.

» Mais nous sommes convaincus que le projet de réforme, s'il est adopté dans sa forme actuelle, constituera pour les auditeurs et téléspectateurs un remède pire que le mal. »

***En supprimant l'organisme central fédérateur*, dit notamment la lettre, « *le service public se prive de la possibilité de définir une politique globale des programmes répondant aux besoins de diversité et de complémentarité* ».**

Le comité d'entreprise de l'O.R.T.F. dénonce les conséquences graves que peut avoir une concurrence systématique : chevauchement des horaires, nivellement par le bas, apologie de la violence, abandon de la création, de la culture nationale, réduction du service public à une façade dissimulant des normes de gestion et de programmation privées.

Cette lettre ouverte prophétise un abandon prochain des nouvelles structures prévues par la loi au profit de la privatisation et une « américanisation » des programmes, et rappelle aux auditeurs et téléspectateurs que l'avenir du pays est largement tributaire du rôle et de l'utilisation des moyens audio-visuels. Elle annonce enfin la création d'un comité national de sauvegarde du service public, composé de personnalités extérieures à l'Office, auquel elle demande aux téléspectateurs d'affirmer leur soutien.

Une confirmation : le « France » sera désarmé le 25 octobre

Le paquebot *France* sera désarmé le 25 octobre, après sa campagne normale de traversée régulière sur l'Atlantique nord, a annoncé jeudi 18 juillet M. Jacques Ribière, directeur général de la Transat, à l'issue d'une très brève réunion du comité d'entreprise de la compagnie. Le lieu du désarmement (peut-être Brest ou Toulon) n'est pas encore connu. Les deux derniers voyages seront remplacés par des traversées-croisières, « en forme d'adieu », réservées en priorité aux passagers les plus fidèles de la « French Line ».

M. Ribière a confirmé que des négociations avaient été engagées avec des groupes financiers étrangers éventuellement intéressés par le rachat du navire. Certains proposeraient de le transformer en hôtel flottant, d'autres de continuer à le faire naviguer, mais sous un pavillon de complaisance. Les négociations avec le groupe Trigano n'ont pas, pour le moment, abouti à des propositions concrètes.

Le désarmement du *France*, s'il marque la fin d'une époque et s'il émeut tous ceux qui voyaient dans ce navire un « ambassadeur du prestige national », pose d'abord de graves problèmes sociaux. Sur les 1 520 membres du personnel navigant, environ 365 personnes, soit tous les officiers et tous les marins des services du pont et des machines, seront conservés par la Transat, mais elle devra se séparer des commissaires et des médecins. Pour les employés des services à terre, environ 610 emplois seront également supprimés, dont 140 concernent du personnel étranger.

C'est en définitive le reclassement du personnel hôtelier (1 160 emplois) qui pose le problème le plus difficile. Non parce que le secteur du tourisme et de l'hôtellerie à terre ne présente pas de débouchés. La Côte d'Azur, par exemple, offre 25 000 chambres dans 850 établissements, dont 25 palaces, et de nouveaux hôtels 4 étoiles viennent d'y être inaugurés. En Bretagne, en Aquitaine, dans le Languedoc, un appel de main-d'œuvre qualifiée va probablement se manifester, et l'on peut penser que le personnel qui a servi sur le paquebot *France* sera embauché en priorité. Mais la question se complique du fait que ce personnel navigant jouit d'un statut particulier et que les familles résident surtout en Bretagne et en Normandie.

Les marins et les officiers n'ont pas à être aussi inquiets. En effet, M. Ribière a annoncé que d'ici un an environ la Compagnie générale maritime se propose de commander cinq navires porte-conteneurs d'une valeur unitaire d'environ 150 millions de francs et de faire entrer dans la flotte un minimum de quatre cargos supplémentaires.

Ces promesses n'ont toutefois pas calmé les syndicats, qui ont refusé de discuter des modalités du désarmement du *France* au cours de la réunion du comité d'entreprise du 18 juillet. Ils ont adopté une motion dans laquelle ils réaffirment leur opposition au projet de restructuration des deux compagnies maritimes d'économie mixte. Cette restructuration aboutit, selon eux, à une récession de l'emploi, elle porte atteinte aux nationalisations et favorise les armements privés. Elle consacre enfin, avec le retrait du *France*, l'abandon d'une activité spécifique de la marine marchande française.

VERS UN ACCORD ENTRE LES DOCKERS ET LA SOLMER A FOS

Un protocole d'accord a été conclu, dans la nuit de jeudi à vendredi 19 juillet, entre les représentants de la société Solmer, à Fos, et ceux des dockers. Ce protocole devait être soumis à l'approbation de la base, et définitivement signé et rendu public lundi 22 juillet. Le conflit, qui durait depuis près d'un an, avait provoqué de multiples arrêts de travail dans les ports français au cours des derniers mois.

PROTESTATIONS AU GATT CONTRE L'ARRÊT DES IMPORTATIONS DE BŒUF PAR LES NEUF

Washington. — *« Nous regrettons que la Communauté européenne ait pris des mesures unilatérales sans consultation préalable d'autres pays faisant le commerce de la viande »*, a déclaré jeudi M. Robert Anderson, porte-parole du département d'Etat américain. Les Etats-Unis ne sont pas touchés directement par cette mesure, car ils exportent peu de viande vers la C.E.E. Mais ils craignent de voir les autres pays producteurs qui fournissaient le Marché commun diriger désormais leurs productions excédentaires vers le marché américain.

M. Harald Malmgren, chef de la délégation américaine aux négociations, a, lui aussi, déploré *« la mesure unilatérale prise par la C.E.E. »*. C'est ce vendredi que la décision de la Communauté d'interdire temporairement les importations de viande doit être discutée par le conseil du GATT.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Valéry Giscard d'Estaing*, après ses entretiens avec M. Harold Wilson devait recevoir vendredi, à 17 heures, une dizaine de femmes de prisonniers français en Guinée.

Le chef de l'Etat s'entretiendra ensuite avec l'émir du Qatar, et recevra M. Désiré Arnaud, président de la Cour des comptes, qui lui remettra le deuxième rapport du Conseil des impôts.

● *M. Jacques Chirac*, qui s'est entretenu vendredi matin avec M. Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R., devait recevoir dans l'après-midi M. Jacques Coudert, sénateur U.D.R. de la Corrèze.

● *Un Antonov-14* de l'armée de l'air égyptienne s'est écrasé vendredi matin 19 juillet à Camp-Shams, où stationnent les forces d'urgence des Nations unies dans la banlieue du Caire. Quatre membres de l'équipage ont péri. — *(A.F.P.)*

● *Attentat à Marseille.* — Une faible charge explosive a provoqué quelques dégâts vers 1 h. 30 du matin, vendredi 19 juillet, devant le siège de l'Amicale des Algériens en Europe, 71, rue Saint-Jacques à Marseille. L'attentat n'était pas signé. *(Corresp.)*

● *Accident mortel chez Citroën.* — Un ouvrier a été broyé entre un bac et une remorque à l'usine Citroën de Levallois (Hauts-de-Seine), le 17 juillet. L'accident serait dû à l'exiguïté des locaux.

● *Le meurtre d'un chauffeur de taxi en Dordogne.* — Après les obsèques de Mme Madeleine Hubert, chauffeur de taxi, assassinée dimanche dernier, qui ont été célébrées, jeudi 18 juillet, à Bergerac, les syndicats de chauffeurs de taxi de la Dordogne ont publié une déclaration dans laquelle ils *« rappellent aux pouvoirs publics combien ils sont à la merci d'individus sans scrupules »* ; les chauffeurs de taxi *« insistent énergiquement pour que des peines exemplaires soient prononcées par les tribunaux chargés de les juger et demandent le droit de se porter partie civile dans tous ces procès »*.

